

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES  
RESSOURCES HUMAINES POUR  
LE RENFORCEMENT DE  
L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES  
ZONES CENTRE ET NORD  
DE LA COTE D'IVOIRE PHASE 2  
(PCN-CI2)**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT**

**FEVRIER 2024**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION  
INTERNATIONALE (JICA)**

**ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL CO., LTD.  
EARTH SYSTEM SCIENCE CO., LTD.  
NTC INTERNATIONAL CO., LTD.**

<b>GP</b>
<b>JR</b>
<b>24-006</b>

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES  
RESSOURCES HUMAINES POUR  
LE RENFORCEMENT DE  
L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES  
ZONES CENTRE ET NORD  
DE LA COTE D'IVOIRE PHASE 2  
(PCN-CI2)**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT**

**FEVRIER 2024**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION  
INTERNATIONALE (JICA)**

**ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL CO., LTD.  
EARTH SYSTEM SCIENCE CO., LTD.  
NTC INTERNATIONAL CO., LTD.**

## Table des Matières

Liste des Tableaux

Liste des Figures

Liste des sigles et acronymes

	Page
<b>Chapitre 1 Informations de base portant sur le Projet.....</b>	<b>1-1</b>
1.1 Pays.....	1-1
1.2 Titre du Projet.....	1-1
1.3 Durée du projet (Planifiée et réelle).....	1-1
1.4 Contexte (du Procès-verbal).....	1-1
1.5 Objectif Global et Objet du Projet (du Procès-verbal).....	1-2
1.6 Zones Cibles.....	1-2
1.7 Agence de Mise en Œuvre.....	1-3
<b>Chapitre 2 Résultats du Projet.....</b>	<b>2-1</b>
2.1 Résultats du Projet.....	2-1
2.1.1 Contribution de la partie japonnais (Planifiée et réelle).....	2-1
2.1.2 Contributions de la partie ivoirienne (Planifiée et réelle).....	2-3
2.1.3 Activités.....	2-4
2.2 Acquis de l'Extrant.....	2-109
2.2.1 Extrants et indicateurs.....	2-109
2.2.2 Objectifs et Indicateurs du Projet.....	2-115
2.3 Historique des modifications du Cadre logique du projet (CLP).....	2-117
2.4 Autres.....	2-118
2.4.1 Résultats des considérations environnementales et sociales (le cas échéant).....	2-118
2.4.2 Résultats des considérations sur le genre/consolidation de la paix/réduction de la pauvreté (le cas échéant).....	2-118
<b>Chapitre 3 Résultats de l'Examen Conjoint.....</b>	<b>3-1</b>
3.1 Résultats de l'Examen basés sur les critères d'Evaluation du CAD.....	3-1
3.1.1 Pertinence.....	3-1
3.1.2 Cohérence.....	3-2
3.1.3 Efficacité.....	3-2
3.1.4 Efficience.....	3-3
3.1.5 Impact.....	3-4
3.1.6 Durabilité.....	3-5
3.1.7 Conclusion.....	3-6

3.2	Principaux Facteurs Entravant la Mise en Œuvre et les Extrants .....	3-6
3.2.1	Facteurs Entravant la Mise en Œuvre du Projet.....	3-6
3.2.2	Autres Facteurs Affectant la Mise en Œuvre et les Extrants .....	3-7
3.3	Evaluation des Résultats de la Gestion des Risques du Projet.....	3-8
3.4	Leçons Apprises .....	3-10
3.4.1	Leçons Apprises de l'Équipe d'Evaluation Finale.....	3-10
3.4.2	Leçons Apprises de l'Equipe des Experts de la JICA .....	3-10
<b>Chapitre 4</b>	<b>Pour l'Atteinte de l'Objectif Global après l'Achèvement du Projet.....</b>	<b>4-1</b>
4.1	Perspectives pour l'atteinte de l'objectif global .....	4-1
4.1.1	Atteinte de l'Objectif Global .....	4-1
4.1.2	Proposition de Révision du CLP .....	4-1
4.2	Recommandations pour la Partie Ivoirienne.....	4-2

#### **Liste des Annexes**

- Annexe 1 Résultats du Projet
- Annexe 2 Liste des Documents Produits par le Projet
- Annexe 3 Cadre Logique du Projet (CLP) (toutes les versions du CLP)

## Liste des Tableaux

	Page
Tableau 2.1.1	Liste des membres de l'Equipe des Experts de la JICA (Experts de la JICA)..... 2-1
Tableau 2.1.2	Liste des membres de l'Equipe des Experts de la JICA (Personnel National)..... 2-2
Tableau 2.1.3	Activités financées par la partie ivoirienne (Planifiée et réelle) ..... 2-4
Tableau 2.1.4	Critères de Priorisation des Projets d'Infrastructures d'Ecoles Primaires ..... 2-11
Tableau 2.1.5	Critères de Priorisation des Projets HV ..... 2-11
Tableau 2.1.6	Table des Matières du Document d'Orientation ..... 2-18
Tableau 2.1.7	Table des Matières du Manuel de Formation ..... 2-20
Tableau 2.1.8	Programme de Formation dans le Manuel de Formation ..... 2-20
Tableau 2.1.9	Villages Sélectionnés pour l'Essai de la Gestion Durable des PMH..... 2-27
Tableau 2.1.10	Etat d'Avancement des Simulations dans les Villages Sélectionnés..... 2-29
Tableau 2.1.11	Situation des CGPE et COGES Présentée par les Collectivités Territoriales ..... 2-31
Tableau 2.1.12	Situation des COGES Présentée par la DRENETFP ..... 2-31
Tableau 2.1.13	Programme de formation Conduite dans la Région de Gbêkê pour soutenir le suivi des CGPE et promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène au sein des Populations villageoises ..... 2-34
Tableau 2.1.14	Activités de l'Enquête d'Etat des Lieux et de Planification réalisées dans la Région de Gbêkê..... 2-36
Tableau 2.1.15	Budget proposé pour la réunion régionale du Comité Scientifique en 2024..... 2-39
Tableau 2.1.16	Proposition de budget des Collectivités Territoriales en 2024..... 2-40
Tableau 2.1.17	Mise en Œuvre des Activités de Formation sur l'Enquête d'Etat des Lieux ..... 2-41
Tableau 2.1.18	Mise en oeuvre des formation sur la sélection et de priorisation des projets ..... 2-44
Tableau 2.1.19	Contenu de la formation sur les procédures et modes de passation des marchés publics..... 2-45
Tableau 2.1.20	Contenu de la formation des agents des Collectivités Territoriales sur le processus des projets pilotes (infrastructures HV)..... 2-48
Tableau 2.1.21	Programmes de Formation Prévus sur la Gestion Participative de l'Ecole..... 2-49
Tableau 2.1.22	Cadre du Séminaire du COGES ..... 2-51
Tableau 2.1.23	Resumé des séminaires COGES..... 2-52
Tableau 2.1.24	Résumé de la mise en œuvre des formations sur le guide du COGES..... 2-54
Tableau 2.1.25	Résumé de la formation des formateurs sur le manuel 1 ..... 2-55
Tableau 2.1.26	Résumé de la formation des formateurs sur le Manuel 2..... 2-56
Tableau 2.1.27	Résumé de la formation des formateurs sur le Manuel 3..... 2-57
Tableau 2.1.28	Regroupements des Collectivités Territoriales par Site de Projet Pilote ..... 2-63
Tableau 2.1.29	Sélection des sites pour les enquêtes de terrain..... 2-64
Tableau 2.1.30	Critères de Sélection Pris en compte dans l'Enquête de Terrain ..... 2-64

Tableau 2.1.31	Sites des Projets Pilotes Sélectionnés .....	2-65
Tableau 2.1.27	Nombre de Sites Cibles de l'Evaluation Technique par Type de Localité .....	2-67
Tableau 2.1.28	Résultats de la sélection des 30 localités cibles pour les tests de forages.....	2-68
Tableau 2.1.34	Résultats des tests de puits par PMH.....	2-69
Tableau 2.1.35	Résumé de la sélection des 30 localités cibles pour les projets pilotes HV.....	2-71
Tableau 2.1.36	Nombre des soumissionnaires et entreprises techniquement qualifiées.....	2-72
Tableau 2.1.37	Liste des Titulaires des Marchés et Montants des Marchés.....	2-72
Tableau 2.1.38	Récapitulatif des Bons de Commandes de Mobiliers Scolaires .....	2-73
Tableau 2.1.39	Accord et amendements pour l'essai de puits et la réhabilitation de la superstructure...	2-77
Tableau 2.1.40	Accord et Amendements pour l'Acquisition des Pièces de PMH.....	2-78
Tableau 2.1.41	Accord et avenant pour la protection contre les eaux de ruissellement à Dédegbeu .....	2-80
Tableau 2.1.42	Formation des Directeurs d'Ecoles.....	2-82
Tableau 2.1.43	Formation des COGES .....	2-83
Tableau 2.1.44	Membres et taches des sous-groupes.....	2-90
Tableau 2.1.45	Récapitulatif des réunion du Groupe de travail.....	2-90
Tableau 2.1.46	Secteurs auxquels le modèle peut être appliqué.....	2-94
Tableau 2.1.47	Organisations compétentes au niveau Central et Sujets ayant fait l'objet de discussions.....	2-97
Tableau 2.1.48	Ecoles et Villages Cibles dans la Région de Gbêkê.....	2-102
Tableau 2.1.49	Ecoles et Villages Cibles dans la Région du Haut-Sassandra.....	2-102
Tableau 2.1.50	Nombre Total de Matériels Distribués .....	2-103
Tableau 2.1.51	Programme de formation au Japon.....	2-104
Tableau 2.1.52	Participants à la formation au Japon.....	2-105
Tableau 2.1.53	Récatitulatifs des Ateliers Régionaux.....	2-105
Tableau 2.1.54	Réunions du CCC.....	2-108
Tableau 2.2.1	Situation de l'utilisation des méthodes PCN-CI dans la planification dans la région de Gbêkê en novembre 2023 .....	2-111
Tableau 2.2.2	Programmes de formations dispensés dans la Région du Haut-Sassandra .....	2-113
Tableau 2.2.3	Situation de l'utilisation des méthodes PCN-CI dans la planification dans la Région du Haut-Sassandra en novembre 2023 .....	2-114
Tableau 4.1.1	Propositions d'Indicateurs Révisés du CLP .....	4-1

## Liste des Figures

Figure 1.6.1	Zones Cibles .....	1-3
Figure 1.7.1	Organigramme de l'Organisation de Mise en Œuvre du Projet .....	1-5
Figure 2.1.1	Identification et localisation des campements dans un village .....	2-5
Figure 2.1.2	Processus d'Enquête d'Etat des Lieux développé à travers l'Enquête Pilote d'Etat des Lieux 1 .....	2-6
Figure 2.1.3	Processus d'Enquête d'Etat des Lieux amélioré à travers l'Enquête Pilote d'Etat des Lieux 2 .....	2-7
Figure 2.1.4	Cartes élaborées lors des réunions de villages montrant les emplacements des villages et campements .....	2-8
Figure 2.1.5	Processus de priorisation des projets prioritaires d'infrastructure .....	2-9
Figure 2.1.6	Processus de mise en œuvre des projets d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural (HV et HVA).....	2-13
Figure 2.1.7	Processus d'Expertise Technique et de Mise en Oeuvre du Projet .....	2-15
Figure 2.1.8	Calendrier de Mise en Oeuvre des Projtes Pilotes d'HV et de Développement de Modules de Formation .....	2-16
Figure 2.1.9	Formation sur l'Enquête d'Etat des Lieux et la Planification dans la Région de Gbêkê.....	2-35
Figure 2.1.10	Réunion de Village et Cartographie Participative.....	2-60
Figure 2.1.11	Exemple de Questionnaire conçu sur KoboCollect .....	2-61
Figure 2.1.12	Exemple des Résultats d'Idetification de Besoins sur Cartes .....	2-61
Figure 2.1.13	Exemple de base de données élaborée à partir de l'enquête d'état des lieux (Conseil Régional du Haut-Sassandra).....	2-62
Figure 2.1.14	Processus de selection des projets pilotes (Infrastructures HV) .....	2-66
Figure 2.1.15	Cartographie des 30 localités cibles pour les projets pilotes HV .....	2-70
Figure 2.1.16	Travaux de construction de bâtiments scolaires.....	2-74
Figure 2.1.17	Production des Mobiliers Scolaires .....	2-75
Figure 2.1.18	Résultats de la mise en œuvre des projets pilotes de réhabilitation du PMH.....	2-76
Figure 2.1.19	Plan et coupe de la protection contre les eaux de ruissellement au village de Dedegbeu.....	2-79
Figure 2.1.20	Dépliant portant sur le COGES .....	2-81
Figure 2.1.21	Mécanisme de promotion du modèle à l'avenir.....	2-92
Figure 2.1.22	Composition du comité de suivi au niveau régional .....	2-92
Figure 2.1.23	Processus et activités de promotion du modèle.....	2-95

## Liste des sigles et acronymes

	<b>Acronymes</b>	<b>Français</b>	<b>Anglais</b>
1	ARDCI	Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire	Assembly of the Regions and Districts of Côte d'Ivoire*
2	CCC / JCC	Comité Conjoint de Coordination	Joint Coordination Committee
3	CGPE	Comité de Gestion des Points d'Eau	Water Point Management Committee*
4	CLP / PDM	Cadre Logique du Projet	Project Design Matrix
5	COGES	Comité de Gestion des Établissements Scolaires Publics	School Management Committee*
6	COJO	Commission d'Ouverture et de Jugement des Offres	Evaluation Committee*
7	CRD	Centre de Recherche pour le Développement / Université Alassane Ouattara	Research Center for Development/ Alassane Ouattara University*
8	C2RCT	Comité de Réflexion pour le Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales en Hydraulique Rurale	Committee of Reflection of Capacity Development of Local Governments in Rural Water Supply
9	DAEP	Direction de l'Alimentation en Eau Potable	Directorate of Drinking Water Supply*
10	DAPS-COGES	Direction d'Animation, de Promotion et de Suivi des Comités de Gestion des Établissements Scolaires Publics	Directorate of Animation, Promotion and Monitoring for COGES*
11	DCEP	Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets	Directorate of Coordination and Project Execution*
12	DDL	Direction du Développement Local	Directorate of Local Development*
13	DDNETFP	Direction Départementale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Departmental Directorate of National Education, Technical Education and Vocational Training*
14	DELIC	Direction des Ecoles, Lycées et Collèges	Directorate of Primary Schools, Secondary Schools and Colleges*
15	DESPTS	Direction des Études, Stratégies, Planification et Statistiques	Directorate of Studies, Strategies, Planning and Statistics*
16	DGDDL	Direction Générale de Décentralisation et du Développement Local	General Directorate of Decentralization and Local Development*
17	DGH	Direction Générale de l'Hydraulique	General Directorate of Hydraulics*
18	DREN	Direction Régionale de l'Éducation Nationale	Regional Directorate of National Education*
19	DRENA	Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation	Regional Directorate of National Education and Literacy Education*
20	DRENETFP	Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Regional Directorate of National Education, Technical Education and Vocational Training*
21	DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique	Regional Directorate of Water*
22	DRMP	Direction Régionale des Marchés Publics	Regional Directorate of Public Procurement*
23	DSPTS	Direction des Stratégies, Planification et Statistiques	Directorate of Strategies, Planning and Statistics*
24	DTH	Direction Territoriale de l'Hydraulique	Territorial Directorate of Water*
25	EPP	École Primaire Public	Public Primary School
26	FDL / TOT	Formation des Formateurs	Training of Trainers
27	FST / OJT	Formation Sur le Tas	On the Job Training
28	GATIN	Groupe d'Appui Technique à l'Innovation Numérique	Technical Support Group for Digital Innovation
29	HR	Hydraulique Rurale	Rural Water Supply*
30	HU	Hydraulique Urbaine	Urban Water Supply*
31	HV	Hydraulique Villageoise	Manual Pump Water Supply*
32	HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée	Small Scale Piped Water Supply



	<b>Acronymes</b>	<b>Français</b>	<b>Anglais</b>
33	IEPP	Inspection de l'Enseignement Primaire et Pré-scolaire	Inspection for Primary Education and Pre-school*
34	JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale	Japan International Cooperation Agency
35	MATED	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	Ministry of Territorial Administration and Decentralization*
36	MENA	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation	Ministry of National Education and Literacy Education*
37	MENETFP	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Ministry of National Education and Technical Education and Vocational Training*
38	MH	Ministère de l'Hydraulique	Ministry of Hydraulics*
39	MINHAS	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité	Ministry of Hydraulics, Sanitation and Hygiene*
40	MIS	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Ministry of Interior and Security*
41	MODELI	Modèle du Développement Local Inclusif	Inclusive Local Development Model*
42	O&M	Opération et de Maintenance	Operation and Maintenance
43	ONEP	Office National de l'Eau Potable	National Office of Drinking Water*
44	ONG / NGO	Organisation Non Gouvernementale	Non-Governmental Organization
45	PACC	Plan d'Action Communautaire des COGES	COGES Community Action Plan*
46	PCN-CI	Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire	Project on Human Resource Development for Strengthening Local Administration in Central and Northern Areas of Cote d'Ivoire
47	PMH	Pompe à Motricité Humaine	Human Motorized Pump
48	PNUD / UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement	United Nations Development Programme
49	PO	Plan d'Opération	Plan of Operation
50	P/V / R/D	Procès-verbal des Discussions	Record of Discussions
51	SIG / GIS	Système d'Information Géographique	Geographic Information System
52	SODECI	Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire	Water Distribution Company of Cote d'Ivoire*
53	TDR / TOR	Termes de Référence	Terms of Reference
54	U-COGES	Union des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (Union de COGES)	Union of School Management Committees (Union of COGES)*
55	UVICOCI	Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire	Association of Towns and Communes of Côte d'Ivoire*

\*: Traduction provisoire de l'Equipe du Projet

# **Chapitre 1 Informations de base portant sur le Projet**

---

## **1.1 Pays**

République de Côte d'Ivoire

## **1.2 Titre du Projet**

Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire Phase 2

## **1.3 Durée du projet (Planifiée et réelle)**

La durée initialement prévue du projet était de quatre ans à partir de l'envoi initial des Experts de la JICA, soit de février 2019 à février 2023. Cependant, la durée du projet a été modifiée le 11 février 2022 pour s'étendre de février 2019 à février 2024, soit cinq ans. Les raisons de cette modification étaient les suivantes :

- La pandémie de la COVID-19 a nécessité plus de temps pour la mise en œuvre de la plupart des activités en raison de la mise en place de mesures barrières et a retardé les activités préparatoires des projets pilotes car les Experts de la JICA n'ont pas pu se rendre en Côte d'Ivoire pendant plus d'un an ;
- La réalisation des enquêtes d'état des lieux par les Collectivités Territoriales dans la Région du Haut-Sassandra a nécessité plus de temps que prévu en raison du grand nombre de campements dans cette région, ce qui a nécessité le développement d'une nouvelle méthodologie d'enquête en plus de la taille importante de la Région du Haut-Sassandra;
- Il a été identifié que des activités supplémentaires devaient être mises en œuvre, notamment au niveau central, pour consolider le modèle.

## **1.4 Contexte (du Procès-verbal)**

La grave crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire a fortement mis à mal le fonctionnement de l'Administration Publique, mais aussi et surtout l'Administration Locale. En effet, à cause des crises successives, les Collectivités Territoriales n'arrivaient plus à fournir des services de qualité aux populations.

Pour faire face à cet épineux problème, gage d'un développement durable, le Gouvernement du Japon, à travers l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a décidé d'accompagner la Côte d'Ivoire dans ce processus de reconstruction matérielle, économique et sociale, sur demande du

Gouvernement de Côte d'Ivoire, à travers la réalisation de nombreux projets dont celui du «Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire » (ci-après dénommé « PCN-CI »). La mise en oeuvre du projet a duré trois (03) ans et cinq (05) mois depuis novembre 2013, ciblant la Région de Gbêkê constituée d'un Conseil Régional et de huit (08) Communes.

Le PCN-CI a pour but de renforcer la capacité de l'Administration Locale dans la fourniture de services de base dans les secteurs de l'Éducation et de l'Approvisionnement en eau. La Phase 1 a permis de développer un « modèle » de fourniture de services dans la Région du Gbêkê, afin d'améliorer les services publics. Le « modèle » est composé de méthodologies pour la planification, la mise en oeuvre et le suivi de la gestion et des entretiens d'infrastructures d'Hydraulique et d'Éducation, sur la base des trois principes suivants :

- la mise en place d'un mécanisme de coordination et de collaboration entre entités des administrations centrales, décentralisées et déconcentrées à chaque étape du développement, avec des rôles et responsabilités précis ;
- une base de données et un plan de développement sectoriel pour faire l'état des lieux de la situation des infrastructures et déterminer les besoins réels des communautés;
- un partenariat entre administration et communauté, entre Conseillers COGES (Comité de Gestion des Établissements Scolaires Publics) de DREN (Direction Régionale de l'Éducation Nationale) et COGES redynamisés, ainsi qu'entre Administration Locale/ DTH (Direction Territoriale de l'Hydraulique) et CGPE (Comité de Gestion des Points d'Eau) redynamisés/artisans réparateurs .

Cependant, le défi majeur est de rendre le « modèle » durable. De plus, le « modèle » a besoin d'être testé et vulgarisé dans d'autres régions du pays.

Au regard de ce qui précède, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a demandé au Gouvernement du Japon la poursuite du projet PCN-CI à travers une seconde phase pour inclure d'autres communautés de Côte d'Ivoire en plus de celles de Gbêkê, afin de consolider les acquis de la Phase 1 du projet.

## **1.5 Objectif Global et Objet du Projet (du Procès-verbal)**

### **(1) Objectif Global**

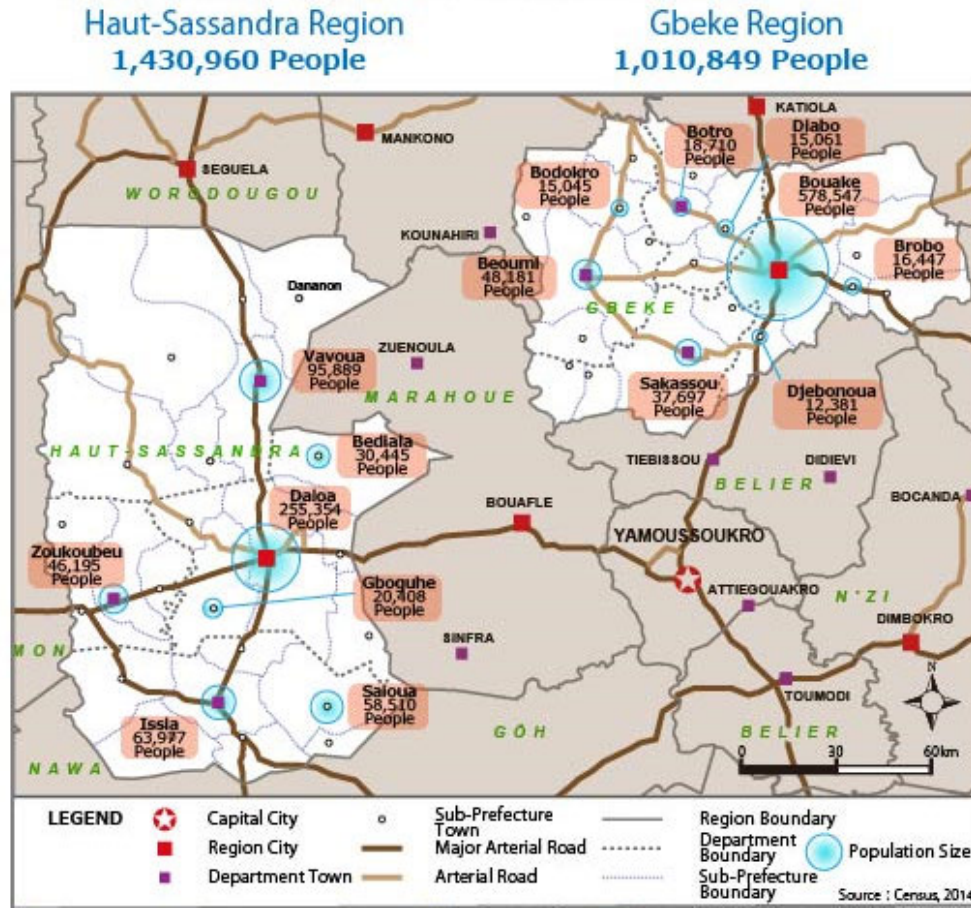
Les capacités des Collectivités Territoriales à fournir des services publics sont renforcées et la confiance des populations à l'égard des Collectivités Territoriales est renforcée.

### **(2) Objet du Projet**

Le fondement pour l'amélioration des capacités des Collectivités Territoriales à fournir des services publics en toute transparence, en collaboration avec les communautés est établi.

## **1.6 Zones Cibles**

Les Zones Cibles du Projet se situent dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra. (Voir Figure 1.6.1)



Source: Equipe des Experts de la JICA

Figure 1.6.1 Zones Cibles

## 1.7 Agence de Mise en Œuvre

L'organisation responsable de la mise en œuvre globale du Projet est la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS)<sup>1</sup>. Les Ministères concernés au niveau central sont le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)<sup>2</sup>, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS)<sup>3</sup> et le Ministère de l'Économie et des Finances. En ce qui concerne les deux Ministères techniques (MENA et MINHAS), les Directions suivantes ont été impliquées dans la mise en œuvre du projet

- MENA
  - Direction de l'Animation, de la Promotion et du Suivi pour les COGES (DAPS-COGES)
  - Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets (DCEP)
  - Direction des Études, Stratégies, Planification et Statistiques (DESPS)

<sup>1</sup> Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) a été rebaptisé Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATED) en septembre 2019. Cependant, il est redevenu MIS en avril 2021.

<sup>2</sup> Au début du Projet, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) était le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP).

<sup>3</sup> Au début du Projet, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) était le Ministère de l'Hydraulique (MH).

- MINHAS
  - Direction Générale de l'Hydraulique (DGH)
  - Office National de l'Eau Potable (ONEP)

Au niveau régional, les Préfets des deux régions étaient responsables de la coordination des activités du Projet dans leurs propres régions. Les principaux acteurs de la mise en œuvre des activités sont toutes les collectivités locales de chaque région tel que décrit ci-dessous.

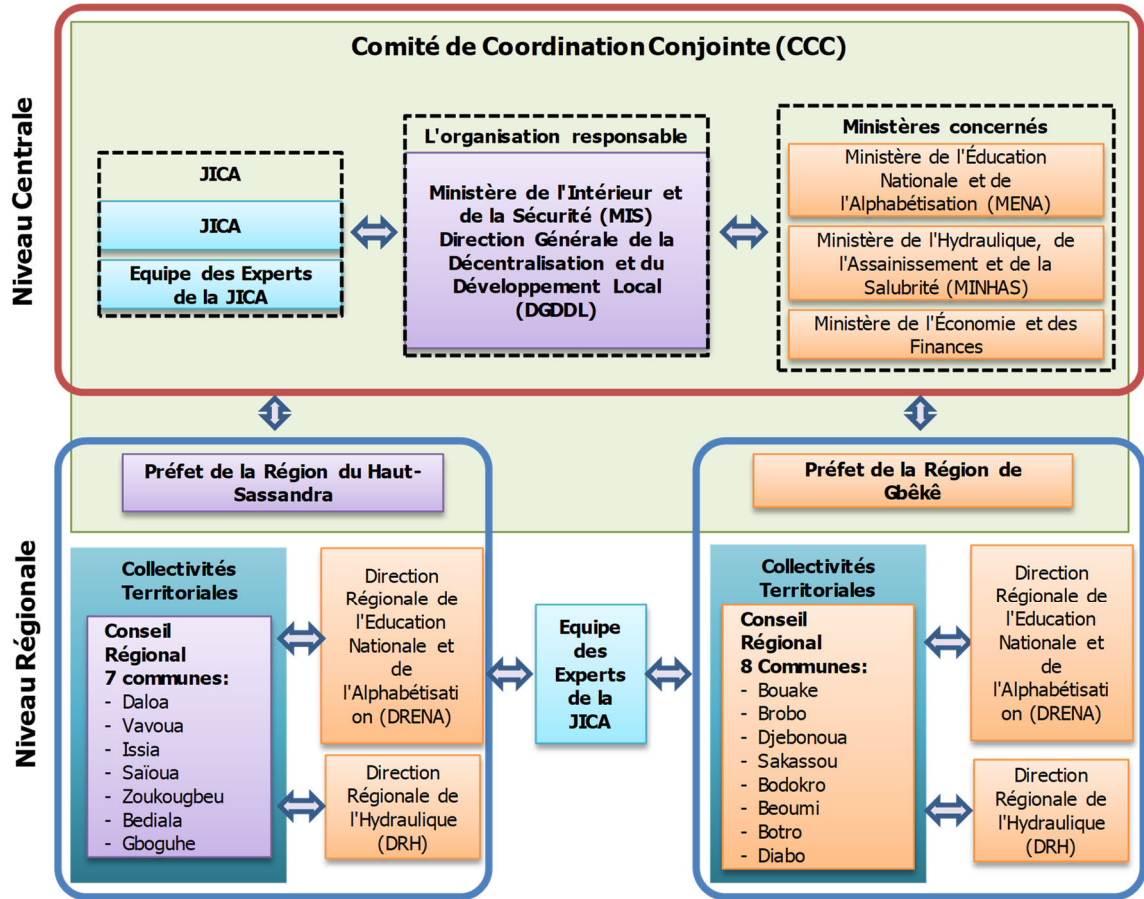
- Région de Gbêkê
  - Commune de Bodokro
  - Commune de Botro
  - Commune de Sakassou
  - Commune de Djébonoua
  - Commune de Brobo
  - Commune de Bouaké
  - Commune de Diabo
  - Commune de Béoumi
  - Conseil Régional
- Région du Haut-Sassandra
  - Commune de Zoukougbeu
  - Commune de Gboguhé
  - Commune de Bédiala
  - Commune de Saïoua
  - Commune de Daloa
  - Commune de Issia
  - Commune de Vavoua
  - Conseil Régional

De plus, la coordination et la collaboration avec les Directions régionales déconcentrées du MENA et MINHAS, à savoir la Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) et la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH), sont toujours réalisées tout au long de la mise en œuvre du projet.

Le Comité de Coordination Conjointe (CCC) pour le Projet a été établi au niveau central et les membres du CCC étaient les suivants:

- DGDDL, MIS
- MENA
- MINHAS
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Préfet de la Région du Haut-Sassandra
- Préfet de la Région de Gbêkê
- Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire
- Equipe des Experts de la JICA

L'organisation de la mise en œuvre du projet est illustrée dans la figure ci-dessous.



Source: Equipe des Experts de la JICA

Figure 1.7.1 Organigramme de l'Organisation de Mise en Œuvre du Projet

## Chapitre 2 Résultats du Projet

### 2.1 Résultats du Projet

#### 2.1.1 Contribution de la partie japonaise (Planifiée et réelle)

##### (1) Déploiement des Experts de la JICA

Au total, 15 Experts de la JICA travaillant 79,21 mois-personnes ont été affectés en Côte d'Ivoire, et ceux en poste au Japon ont travaillé 32,60 mois-personnes. Les Experts de la JICA et le personnel national de l'Equipe des Experts de la JICA et leurs affectations sont présentés dans les Tableau 2.1.1 et Tableau 2.1.2.

**Tableau 2.1.1 Liste des membres de l'Equipe des Experts de la JICA (Experts de la JICA)**

N°	Mission	Nom
1	Conseiller en Chef / Administration Publique (Planification)	Toshiaki KUDO
2	Conseillère en Chef Adjointe 1/ Administration Publique (Opération) 1	Junko OKAMOTO
3	Conseillère en Chef Adjointe 2/ Administration Publique (Opération) 2/ Gestion des Organisations à base Communautaires / Enquête Sociale /Prévention des Conflits	Harumi TSUKAHARA
4	Administration Publique (Opération) 3/ Planification et Supervision de la Construction des Infrastructures d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural	Masakazu SAITO
5	Planification des Bâtiments Scolaires & Gestion des Appels d'Offres 1	Keiko OTOGURO
6	Planification des Bâtiments Scolaires & Gestion des Appels d'Offres 2	Terumasa SATO
7	Planification & Supervision de la Construction des Bâtiments Scolaires 1	Shozo KAWASAKI
8	Planification & Supervision de la Construction des Bâtiments Scolaires 2	Koki MASUMI
9	Fonctionnement et Maintenance des Infrastructures d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural	Tomohiro KATO
10	Planification et Supervision de la Construction des Infrastructures d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural / SIG/ Base de Données 2/ Administration Publique (Opération) 4	Yuri SATO
11	Finances Gouvernementales	Mayumi FUJIYAMA
12	Système d'Informations Géographiques /Base de Données	Tadasi SATO
13	Administration du Projet /Gestion de la Formation / SIG / Enquête d'état des lieux	Yee Sing TEH
14	Relations Publiques	Fumito SUZUKI
15	Administration du Projet 2 / Gestion de la Formation 2	Hajime MAYAMA

Source: Equipe des Experts de la JICA

**Tableau 2.1.2 Liste des membres de l'Equipe des Experts de la JICA (Personnel National)**

N°	Mission	Nom
1	Administration Publique	Kouassi Yao Edouard
2	Administration Publique et Participation Communautaire	Kandogona Soumaila Ouattara
3	Génie Architectural	Bassa Kouakou Ulrich-Donatien Kra
4	Assistant Génie Architecture	Tibe Glwadys Olga Mireille
5	Génie Hydraulique Rurale	Degni Kouadio Baptiste
6	Génie Hydraulique Rurale	Djeni KPELE
7	Approvisionnement en Eau en Milieu Rural	Yao Franck Zokou
8	Assistant Education Participation Communautaire et Assistance Sécuritaire	Godi Atteby Stephan
9	Participation Communautaire - Approvisionnement en Eau en Milieu Rural	N'goran Sylvanus Innocent
10	Participation Communautaire	Doba SORO
11	Participation Communautaire	Eba Ablan Rachelle
12	Cartographie (SIG), Base de données et Gestion des TIC	Brou Yves Oscar Kouadio
13	Opérateur CAO	Kassi N'guessan Cesar
14	Ingénieur Structure	Eric BACHETTA
15	Assistant Enquêteur et Gestion des Bases de données	Seri Jonathan Aser Engelvin
16	Assistant Enquêteur, Gestion des TIC et des Bases de données	N'guessan Kouakou Firmain
17	Survey, Database and ICT Management Assistant	Koffi Bérenger
18	Interprète, Traducteur et Relations Publiques	Seka Niangoran Rodrigue
19	Interprète, Traducteur et Assistance Sécuritaire	Diarrasouba Valy
20	Administrateur Logistique et Financier, Suivi du Projet	Coulibaly Nanga
21	Administrateur Logistique et Financier, Suivi du Projet	Goueli Ange Roland Guy Tirolien
22	Administrateur Logistique et Financier	Tan Kouakeu Aristide
23	Superviseur Enquête de Base/Enquête d'Etat des Lieux	Moussa Gbon Coulibaly
24	Enquêteur-Enquête de Base	Kouakou Guy Charles Kokoret
25	Enquêteur-Enquête de Base	Koffi Cecilia Domingo Esperance
26	Enquêteur-Enquête de Base	Zouzoua Jean Armel François
27	Enquêteur-Enquête de Base	Agyapong Claire Deborah
28	Technicien Supérieur	Diby Yao Franck
29	Technicien Supérieur	Oussou Yao Julien
30	Technicien Supérieur	Gnoro Lohori Zéphirin
31	Technicien Supérieur	Kouassi Marie Henderson
32	Technicien Supérieur	Koffi Kouame Fabrice

Source: Equipe des Experts de la JICA

## **(2) Nombre des Participants à la Formation au Japon**

Il était prévu que 9 personnes participent à la Formation au Japon, qui s'est déroulée en octobre 2023. Cependant, une personne n'a pu participer à la formation à la dernière minute et, par conséquent, 8 personnes y ont participé. Les détails de cette formation sont décrits au point 2.1.3, (5), 6) du rapport.

## **(3) Dotation en Matériel**

L'Equipe des Experts de la JICA a fourni un certain nombre de matériels aux homologues. Le matériel a été fourni deux fois, au début et à la fin du projet.

Au début du Projet, l'Equipe des Experts de la JICA a fourni un ordinateur portable et une imprimante



à toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra. Ces équipements étaient censés être utilisés pour les activités du Projet, en particulier pour les études d'état des lieux, l'établissement des bases de données et la sélection des projets prioritaires.

A la fin du projet, l'Equipe des Experts de la JICA a fourni le matériel suivant qui a été utilisé par l'Equipe des Experts de la JICA au cours de la mise en œuvre du projet.

- 3 ordinateurs portables pour le Comité Scientifique et la Région de Gbêkê
- 3 ordinateurs portables pour le Comité Scientifique de la Région du Haut-Sassandra
- Un traceur 'Imprimante A 0' pour le Conseil Régional du Haut-Sassandra

## **2.1.2 Contributions de la partie ivoirienne (Planifiée et réelle)**

### **(1) Attributions des Homologues**

Les homologues du Projet, y compris un directeur de projet, un coordinateur de projet et un coordinateur de projet adjoint au niveau central, ont été officiellement désignés. Le directeur et le coordinateur du projet ont été remplacés en septembre 2021 en raison de la réorganisation de la DGDDL. Les listes des membres sont jointes en annexe 1.

### **(2) Mise à disposition de locaux, équipement et charges nécessaires pour le projet**

Dans le P/V du Projet, les éléments suivants ont été décrits comme les contributions de la Côte d'Ivoire

- Des bureaux avec l'équipement nécessaire et les commodités (électricité, eau, etc.) au MIS et dans la Région du Haut-Sassandra et quelques bureaux dans la Région de Gbêkê.
- Les informations nécessaires relatives aux activités du projet
- Les lettres de créance ou les badges d'identification des Experts de la JICA.

Dans la pratique, des bureaux ont été fournis au MIS, à la Préfecture de Daloa dans la Région du Haut-Sassandra et à la Préfecture de Bouaké dans la Région de Gbêkê. Les informations nécessaires et les badges d'identification ont été fournis par la Côte d'Ivoire comme prévu.

### **(3) Coût des activités**

Dans le P/V du Projet, il était prévu que les coûts des activités suivantes soient pris en charge par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire.

- Dépenses liées au fonctionnement et à l'entretien des équipements fournis et des locaux aménagés dans le cadre du projet
- Dépenses opérationnelles pour les facilitateurs du projet
- Budget pour la formation sur les modules développés pour les entités décentralisées, les directions régionales et les représentants des élus.
- Dépenses nécessaires à la mise en œuvre des projets dans la Région de Gbêkê

A fin de clarifier ce qui précède, les dépenses prévues qui devaient être préparées par la Côte d'Ivoire ont été répertoriées au moment de l'élaboration du plan de travail, comme le montre le tableau ci-dessous. En fait, plusieurs dépenses qui devaient être couvertes par la partie ivoirienne n'ont pas été préparées en raison de contraintes financières du gouvernement et l'Equipe des Experts de la JICA a couvert ces dépenses lorsqu'elles étaient indispensables à la mise en œuvre du projet. Le détail des dépenses réelles couvertes par l'Equipe des Experts de la JICA est expliqué dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.3 Activités financées par la partie ivoirienne (Planifiée et réelle)**

Niveau	Planifiée	Réelle
Administration Centrale	Frais de déplacement des agents et fonctionnaires de l'Etat pour les enquêtes, les formations et le suivi des activités du projet	Les frais de déplacement pour le suivi des formations et des activités ont été préparés par l'Equipe des Experts de la JICA.
	Budget pour la formation des fonctionnaires et agents des Collectivités Territoriales et honoraires pour les formateurs	Les formations des fonctionnaires et agents des Collectivités Territoriales ont été couvertes par l'Equipe des Experts de la JICA, tandis que les honoraires des formateurs sont assurés par la partie ivoirienne.
	Dépenses pour l'organisation des réunions à Abidjan, etc.	La plupart des réunions du projet ont été supportées financièrement par l'Equipe des Experts de la JICA.
Collectivités Territoriales	Frais de préparation des cartes de base	Les dépenses liées à ces activités ont été supportées par chaque Collectivités Territoriales respectives.
	Dépenses liées à l'enquête relative aux infrastructures et à l'enquête d'état des lieux des infrastructures	
	Frais des réunions de consultation publique	
	Frais de formation des organisations à base communautaire et indemnités des formateurs	Une partie des formations dispensées aux organisations à base communautaire a été prise en charge par l'Equipe des Experts de la JICA. Les honoraires des formateurs ont été payés par la DGDDL et le reste des frais de formation a été pris en charge par les Collectivités Territoriales et IEPP pour la formation des COGES.
	Dépenses pour le suivi des activités des organisations à base communautaire	Elles ont été prises en charge par les Collectivités Territoriales.
	Frais de supervision des projets pilotes, etc.	Elles ont été supportées par l'Equipe des Experts de la JICA.

Source: Equipe des Experts de la JICA

### 2.1.3 Activités

#### (1) Activités relatives à l'Extrant 1

##### 1) Amélioration des manuels portant sur les méthodes du modèle et développement des modules et plans de formation

L'examen des méthodologies et l'élaboration et/ou l'amélioration des manuels ont été menés comme suit.

##### a) Examen de la méthodologie de l'enquête d'Etat des Lieux

###### Examen de la méthodologie d'enquête d'état des lieux

L'Equipe des Experts de la JICA a mené des enquêtes sur la période allant de mars à juillet 2019 par le biais d'entretiens avec les Collectivités Territoriales, d'autres entités administratives et les entreprises privées combinées aux visites de sites et l'analyse des données existantes obtenues des Services de l'Administration Centrale, afin de comprendre la situation actuelle de la Région du Haut-Sassandra. Lesdites enquêtes comprennent :

- La Situation relative aux projets de construction d'écoles primaires (processus d'appel d'offres,

coûts, plans, disponibilité des matériaux, capacité des entreprises locales de construction, qualité des écoles construites, répartition des écoles, etc.)

- l'Approvisionnement en eau en milieu rurale (conditions des infrastructures d'hydraulique villageoise, participation communautaire à la gestion des infrastructures d'hydraulique villageoise, capacité des Collectivités Territoriales, etc.)
- Les Finances locales (budgets, Programmes Triennaux, formation, recettes fiscales, etc.)
- La Structure des villages et campements incluant l'interrelation existante entre ceux-ci.

Après la collecte des informations générales, l'Equipe des Experts de la JICA a collecté et analysé les données existantes provenant de différentes sources afin d'identifier les méthodes appropriées pour les études d'état des lieux et le développement des bases de données dans la Région du Haut-Sassandra. Les données collectées sont les suivantes :

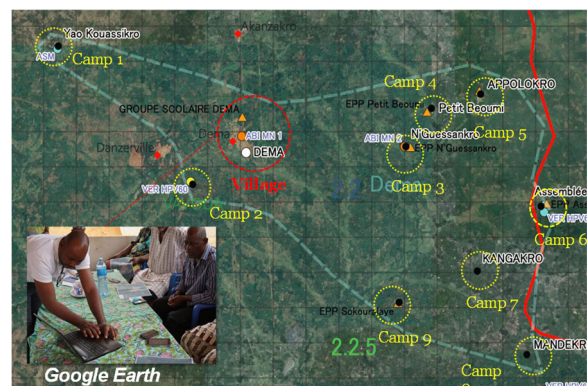
- Les coordonnées démographiques et géographiques des villages fournies par l'Institut National de la Statistique
- Les données des écoles existantes dans la Région du Haut-Sassandra fournies par la DSPTS, le MENETFP
- Les résultats de l'enquête relative à l'état des infrastructures d'hydraulique villageoise dans la Région du Haut-Sassandra réalisée par la SODECI dans le cadre du contrat avec le Ministère de l'Hydraulique.

L'Equipe des Experts de la JICA a élaboré une carte pour indiquer l'emplacement des villages par l'utilisation d'un SIG, sur la base des données mises à disposition par l'Institut National de la Statistique. Les données relatives aux infrastructures scolaires et d'HV ont également été importées dans le SIG pour analyse.

La différence la plus significative entre la Région de Gbêkê et celle du Haut-Sassandra reste l'existence de campements. Sur la base de la compréhension de la situation actuelle de la Région du Haut-Sassandra et de l'examen de l'état d'application des méthodes du PCN-CI dans la Région de Gbêkê, l'Equipe des Experts de la JICA a entamé une révision des méthodes d'enquête d'état des lieux qui seraient adaptées à la situation existante de la Région du Haut-Sassandra. La phase pilote de l'enquête d'état des lieux a été réalisée en Septembre 2019.

Sur la base des résultats et des enseignements tirés de la 1ere enquête pilote d'état des lieux, l'Equipe des Experts de la JICA a amélioré la méthodologie de l'enquête. Les principaux points de la méthodologie révisée sont les suivants:

- Les informations portant sur un village et ses campements rattachés et l'état des infrastructures publiques sont collectées lors d'une réunion - appelée «Réunion communautaire» - tenue dans le village, où les représentants des campements rattachés sont invités. Les campements et les infrastructures publiques ne sont pas visités pour l'enquête.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.1 Identification et localisation des campements dans un village**

- Afin de minimiser le temps consacré aux entretiens et discussions lors des Réunions Communautaires et au traitement des données, une application pour smartphone appelée «KoboCollect», un système d'enregistrement des données obtenues pendant les entretiens dans les smartphones et de transfert des données vers les ordinateurs, est introduit.
- Les positions géographiques des campements sont confirmées à l'aide du logiciel SIG (Q-GIS)

Les enquêtes d'état des lieux d'un village et ses campements rattachés sont effectuées à travers les deux étapes suivantes:

1. Réunion Préparatoire au Niveau du Village

Organiser une réunion avec les représentants du village pour recueillir les informations suivantes et demander l'organisation d'une réunion communautaire

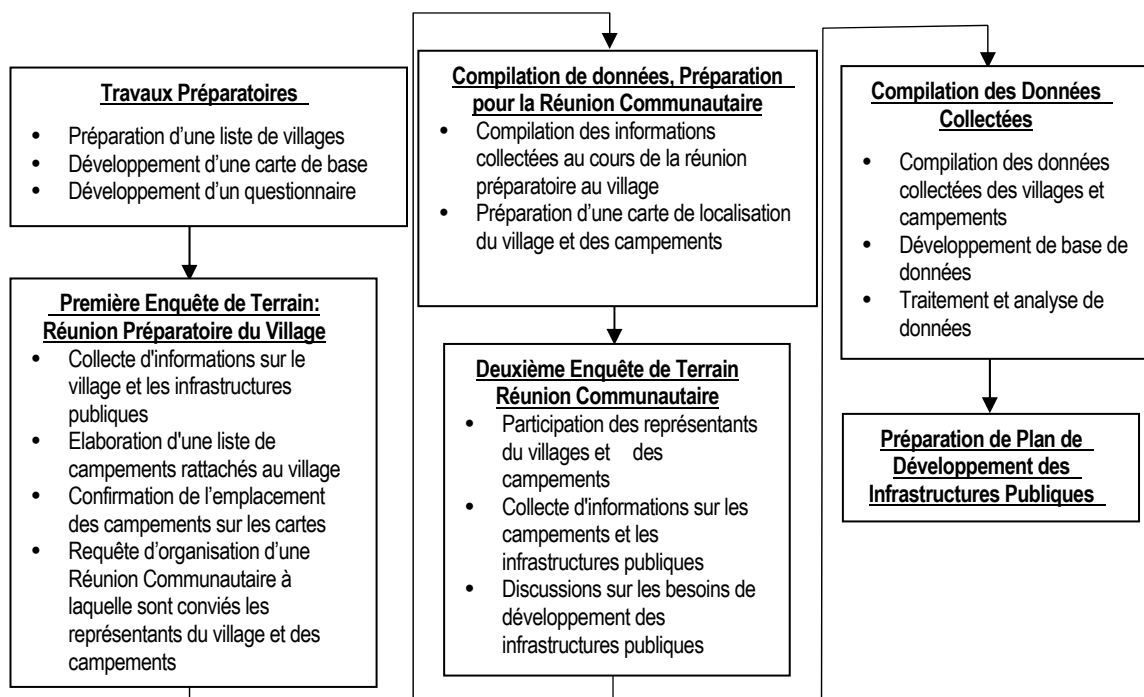
- Les Informations sur le village et les infrastructures publiques du village
- Une liste des campements rattachés et leurs positions géographiques par images satellites

2. Réunion Communautaire

Organiser une réunion avec les représentants des villages et campements pour recueillir les informations suivantes:

- les Informations sur les campements et les infrastructures publiques dans chacun d'eux
- les Besoin en infrastructures publiques dans le village et les campements

La procédure proposée pour l'enquête d'état des lieux est illustrées dans la figure ci-dessous.

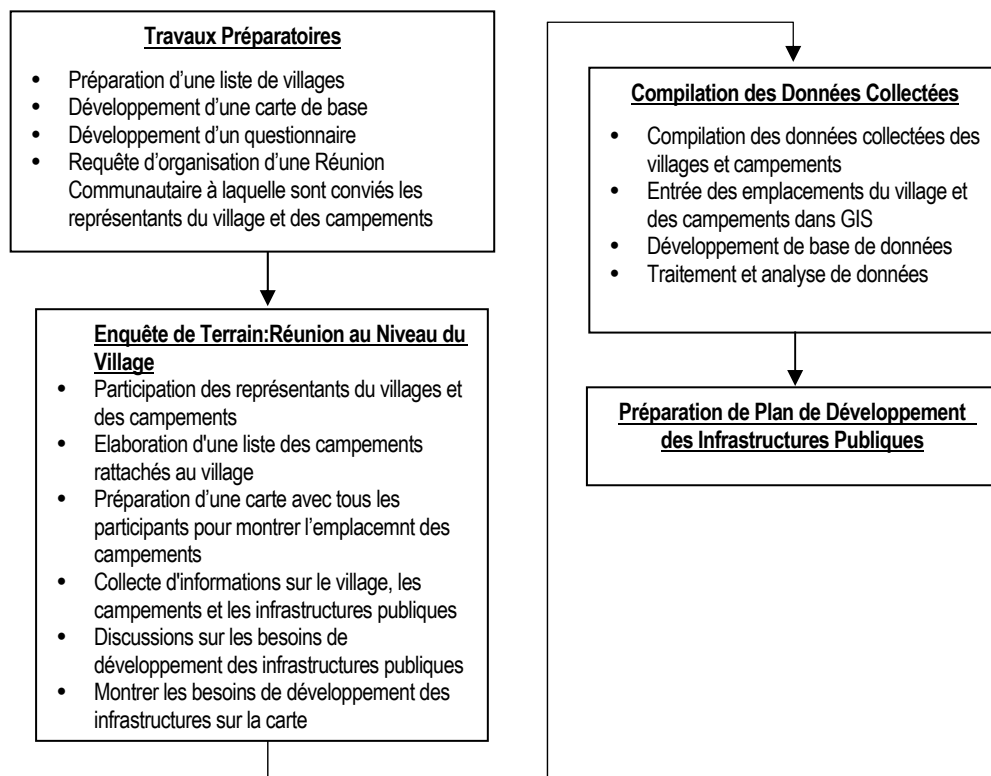


Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.2 Processus d'Enquête d'Etat des Lieux développé à travers l'Enquête Pilote d'Etat des Lieux 1**

Afin de tester la méthodologie améliorée, la deuxième Enquête Pilote d'Etat des Lieux a débuté en

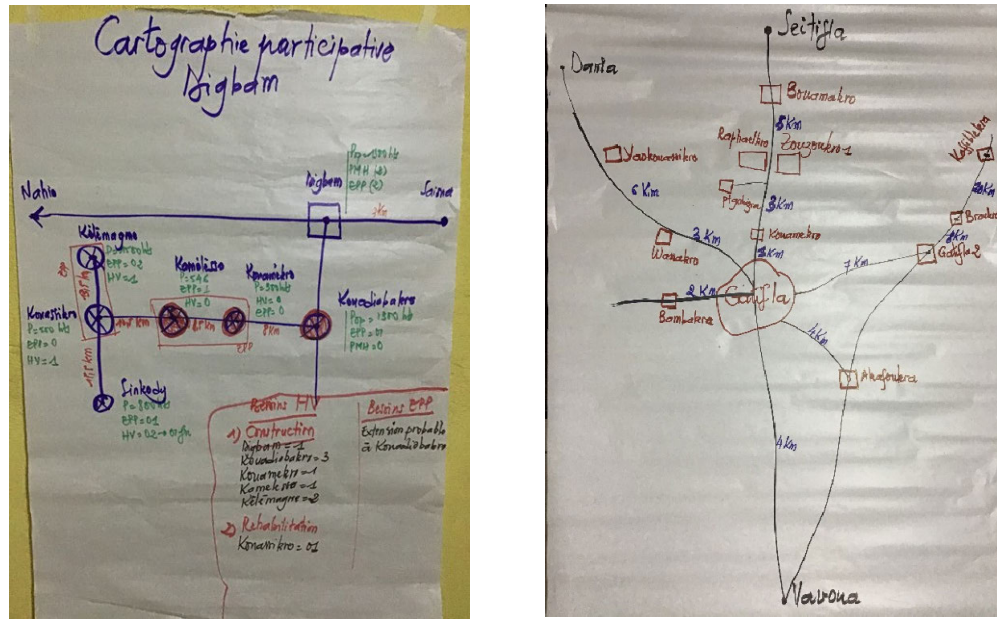
février 2020. Elle fut organisée dans le cadre de la formation technique des agents des Collectivités Territoriales (voir (3), 1), a) ci-dessous). A travers les enquêtes pilotes au niveau de deux villages, il a été constaté que les villageois pouvaient organiser une réunion avec les représentants des campements sans avoir une réunion préparatoire au niveau du village, mais en leur expliquant les objectifs de la réunion et l'importance de la participation des représentants des campements. Par conséquent, il a été décidé d'organiser une seule réunion dans un village avec la participation des représentants des campements et d'obtenir des informations sur le village et les campements, les conditions actuelles des infrastructures publiques et les besoins des habitants en matière de développement d'infrastructures publiques. En conséquence, la méthodologie de l'enquête d'état des lieux a été améliorée comme le montre la figure ci-dessous et le programme de KoboCollect a également été révisé:



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.3 Processus d'Enquête d'Etat des Lieux amélioré à travers l'Enquête Pilote d'Etat des Lieux 2**

Après les deux premiers essais dans les villages, l'enquête pilote d'état des lieux a été suspendue à la mi-mars 2020 en raison de la situation de la COVID-19. Cette enquête pilote d'état des lieux a repris à la mi-juin 2020, et la méthodologie améliorée illustrée dans la figure ci-dessus a été testée par l'Equipe des Experts de la JICA et des agents des Collectivités Territoriales. Les cartes développées dans ces villages lors de la deuxième enquête pilote d'état des lieux sont présentées dans la figure ci-dessous.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.4** Cartes élaborées lors des réunions de villages montrant les emplacements des villages et campements

Révision de la méthode d'enquête d'état des lieux et élaboration de manuel pour la Région de Gbêkê

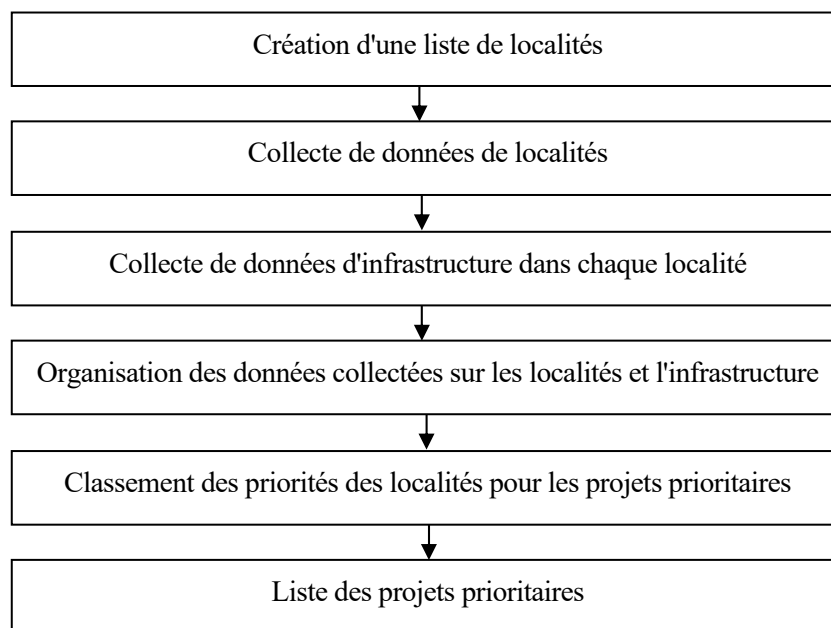
Etant donné que le Comité Scientifique a décidé de promouvoir les études d'état des lieux dans la Région de Gbêkê, le manuel d'enquête d'état des lieux a été préparé pour la Région de Gbêkê jusqu'en avril 2022, sur la base de la méthode développée dans la Phase 1 et de l'expérience des études d'état des lieux mises en œuvre dans la Région du Haut-Sassandra. Afin de rendre la méthode utilisable dans d'autres régions à l'avenir, deux changements majeurs ont été apportés à la méthode utilisée dans la région du Haut Sassandra.

L'une d'entre elles est la réalisation d'enquêtes sur papier. Dans la région du Haut Sassandra, KoboCollect a été introduit pour obtenir facilement des données sur le terrain à l'aide de smartphones. Il s'agit d'un outil utile pour les Collectivités Territoriales, qui leur permet d'obtenir des données sans avoir à les saisir et d'éviter les erreurs dans la collecte et la saisie des données. Toutefois, l'utilisation de KoboCollect s'est heurtée à des obstacles, à savoir l'élaboration des questionnaires et des bases de données. En raison de la complexité des structures des villages et des campements de la région du Haut Sassandra, les questionnaires et les bases de données étaient compliqués et il n'était pas réaliste que les Collectivités Territoriales élaborent ou révisent elles-mêmes les questionnaires KoboCollect et développent des bases de données à partir des données téléchargées. La capacité des agents des Collectivités Territoriales en matière d'informatique varie, mais en général le niveau de compétences informatiques des agents n'est pas élevé et il n'est pas réaliste de vouloir améliorer la capacité des agents de toutes les Collectivités Territoriales à l'avenir afin d'introduire la méthode. En conséquence, pour la Région de Gbêkê, un manuel permettant d'appliquer les enquêtes sur papier a été préparé, dans le but de permettre aux fonctionnaires des Collectivités Territoriales de préparer eux-mêmes les questionnaires et les bases de données. Cependant, l'Equipe des Experts de la JICA considère que la méthode avec KoboCollect introduite dans la Région du Haut Sassandra est toujours utile pour les Collectivités Territoriales ayant des agents avec de bonnes compétences en informatique.

Un autre changement apporté à la méthode concernait les secteurs à couvrir par les études d'état des lieux. Les études d'état des lieux réalisées dans le Haut-Sassandra se concentraient uniquement sur l'approvisionnement en eau des zones rurales et les infrastructures scolaires, mais il a été envisagé de couvrir d'autres secteurs dans la Région de Gbêkê, tels que les routes, les marchés, la santé, le tourisme, l'agriculture, etc. en fonction des besoins de chaque Collectivité Territoriale. De nombreuses Collectivités Territoriales ont fait valoir la nécessité d'inclure d'autres secteurs dans l'enquête d'état des lieux, étant donné qu'elles doivent préparer des programmes triennaux couvrant tous les secteurs. Certaines Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê ont déjà réalisé des études d'état des lieux sur les établissements de santé et les routes en appliquant les méthodes apprises au cours de la Phase 1. Il a donc été décidé de couvrir tous les secteurs en fonction des besoins des Collectivités Territoriales. Dans le manuel, les questionnaires et les bases de données des secteurs de l'éducation et de l'approvisionnement en eau en milieu rural sont présentés en détail à titre d'exemple et le processus d'élaboration des questionnaires est expliqué. Les agents des Collectivités Territoriales devraient pouvoir élaborer eux-mêmes des questionnaires en apprenant le processus détaillé de certains secteurs spécifiques.

#### b) Methodologie de sélection des projets prioritaires

Le projet vise à réorienter la méthode de sélection des projets dans le cadre de la fourniture du service public par les Collectivités Territoriales, en passant d'une approche fondée sur des sollicitations politiques à une approche fondée sur des données scientifiques. La Figure 2.1.5 présente un processus simplifié de priorisation des projets basé sur des données scientifiques.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.5 Processus de priorisation des projets prioritaires d'infrastructure**

Afin d'établir une liste de projets prioritaires, les opérations de traitement des données suivantes sont nécessaires:

- Collecte de données par des enquêtes de terrain telles que l'enquête d'état des lieux, l'expertise technique, etc,

- Organisation des données afin de les compiler sous forme de tableaux des localités et des infrastructures,
- Cartographie des localités avec les informations sur les infrastructures qui facilitent le processus de priorisation.

La formation à la priorisation et à la sélection des projets prioritaires est l'étape qui suit celle de l'enquête d'état des lieux. Cette formation permet de clarifier les critères de sélection des projets et les méthodes de sélection à l'aide des données. Excel est un outil qui permet aux Collectivités Territoriales de prioriser et de sélectionner les projets. Cependant, Excel n'est pas familier à de nombreux agents des Collectivités Territoriales. En général, l'utilisation de l'ordinateur et en particulier du logiciel Excel est un véritable frein pour les agents des Collectivités Territoriales qui ne l'utilisent pas au quotidien. Le problème récurrent est qu'ils parviennent à suivre le contenu pendant la formation mais ne peuvent pas effectuer les mêmes opérations de façon autonome lorsqu'ils retournent dans leur environnement de travail.

Ces compétences informatiques sont essentielles pour une planification reposant sur une base scientifique. Dans le contexte où de nombreux agents des Collectivités Territoriales sont en train de se former à l'analyse de données avec Excel presque pour la première fois, l'amélioration des compétences des participants à travers une mise en œuvre efficace de la formation est nécessaire pour assurer la pérennité de l'utilisation des compétences acquises. Par conséquent, il a été décidé de mener une formation sur la sélection des projets prioritaires avec Excel et sur le manuel de formation Excel qui a commencé à être développé en avril 2022 par la mise en œuvre d'une évaluation rapide des compétences informatiques actuelles des agents des Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra.

L'objectif de la formation était de renforcer les capacités des agents des Collectivités Territoriales sur la priorisation et la sélection des projets avec Excel. Deux modules principaux ont été développés comme suit :

- Le processus de formulation du programme triennal
- La sélection des projets prioritaires avec Excel

Le matériel utilisé pour la formation comprend:

#### *Matériels de formation*

- Le Manuel d'Excel de Base
- La présentation PowerPoint sur la procédure de formulation du programme triennal
- Le support pour les exercices pratiques en Excel de Base
- Une base données issue de la pratique de l'enquête d'état des lieux

#### *Fiches d'évaluation*

- Un questionnaire préliminaire et un questionnaire final
- Un questionnaire d'évaluation des connaissances sur le processus de planification
- Un questionnaire d'évaluation de la formation
- Des exercices pratique sur Excel

Les tableaux ci-dessous présentent les critères de priorisation des infrastructures d'écoles primaires et des projets HV.



**Tableau 2.1.4 Critères de Priorisation des Projets d'Infrastructures d'Écoles Primaires**

Besoins	Critères: Long List	Critères: Short List	Critères: Very Short List
Nouvelle construction	Pas d'école		
	Population >= 600 habitants		
	Pas de plan de délocalisation		
	Distance de l'école > 3 km		
Réhabilitation	Ecole = EPP	Existence de dégradation lourde	Ratio élèves/classe > 50 élèves
	Existence de dégradation	Ratio élèves/classe > 60 élèves	Existence de 6 groupes pédagogiques
Reconstruction	Ecole = EPP	Salle de Classe en matériaux précaires >=3	Classement par ordre décroissant de l'effectif des élèves de l'école
	Existence de salle de classe en matériaux précaires	Existence de 6 groupes pédagogiques	
		Ratio élèves/classe >= 40 élèves	
Extension	Ecole = EPP	Nombre de salles de classe supplémentaire >= 3	Classement par ordre décroissant du nombre de salles de classe additionnelles
	Existence de besoin en salles de classe	Nombre de classe en dur < 6	

Source: Equipe des Experts de la JICA

**Tableau 2.1.5 Critères de Priorisation des Projets HV**

Besoins	Critères: Long List	Critères: Short List	Critères: Very Short List
Nouvelle construction	Pas de plan de délocalisation	Pas de PMH existante	classement par ordre décroissant de la taille de la population
	Population >= 100 habitants		
	Pas de Hydraulique Urbaine	Pas de PMH BON existante	
	Pas de HVA	Besoin en PMH additionnelle >=2	
	Existence de besoin en PMH		
Rehabilitation	PMH existe	Pas d'Hydraulique Urbaine	Pas PMH BON
	PMH MAUVAIS + PANNE >=1	Pas d' HVA	Ratio population/PMH > 1000
		Pas de PMH BON	
		Ratio population/PMH > 400	

Source: Equipe des Experts de la JICA

**c) Élaboration de dossiers d'appel d'offres, y compris les plans des infrastructures d'écoles primaires**

L'Equipe des Experts de la JICA, en collaboration avec le DCEP du MENA, a élaboré des plans détaillés pour les bâtiments scolaires, y compris des calculs de structure, ainsi que des plans pour le mobilier. L'Equipe des Experts de la JICA a eu des réunions régulières en ligne avec la DCEP et a discuté de chaque détail des plans améliorés adaptés aux projets des Collectivités Territoriales. L'Equipe des Experts de la JICA a également eu des discussions avec la Direction Régionale des Marchés Publics (DRMP) sur le contenu des documents d'appel d'offres appropriés pour les projets de construction d'écoles des Collectivités Territoriales.

**d) Élaboration de manuels relatifs aux projets de construction d'écoles et élaboration de modules et de plans de formation**

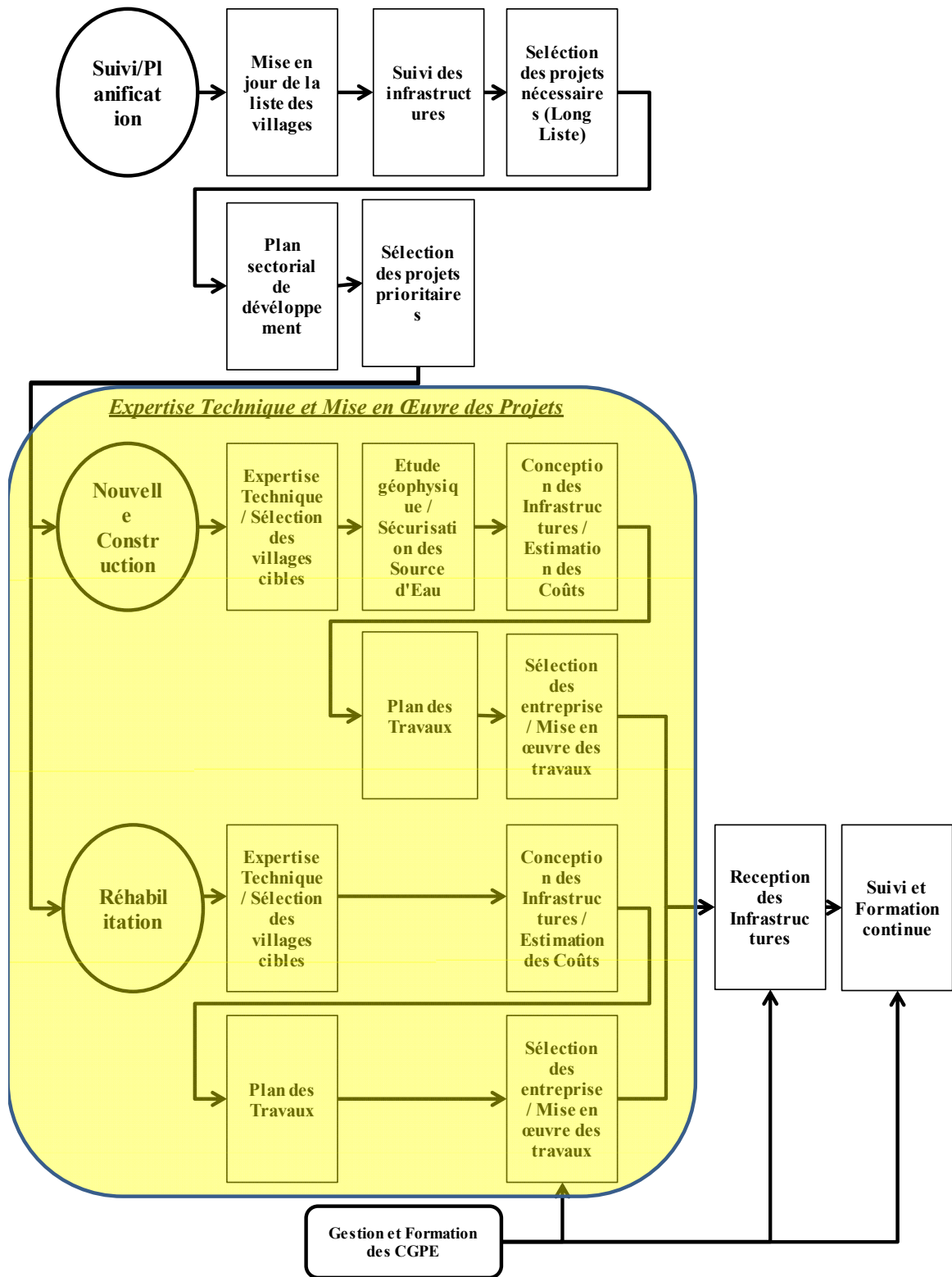
Tout au long du projet, les cinq manuels et guides suivants relatifs aux projets de construction d'écoles ont été élaborés en collaboration avec la DCEP et la DAPS-COGES du MENA, la DRMP, la DGDDL et l'Equipe des Experts de la JICA. Selon le contenu des manuels et des guides, des programmes de formation ont été conçus et planifiés pour les élus et les agents des Collectivités Territoriales. Les Conseillers COGES ont également été ciblés dans certains programmes de formation tels que la formation sur les réunions communautaires et la formation sur la gestion et la maintenance des infrastructures et mobiliers scolaires.

- Catalogue des normes et plans standards des infrastructures et mobiliers d'écoles primaires;
- Guide d'élaboration des dossiers de consultation des entreprises et de passation de marchés publics
- Manuel de gestion et de supervision des travaux de construction et des opérations de fourniture de mobiliers scolaires
- Guide de conduite de réunions communautaires dans un projet de construction d'école primaire
- Manuel de gestion et de maintenance des infrastructures et mobiliers scolaires

**e) Amélioration des manuels et développement de modules de formation relatifs à l'expertise technique et à la mise en œuvre de projets d'approvisionnement en eau en milieu rural**

Le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire est composé de deux sous-secteurs, qui sont 1) l'approvisionnement en eau en milieu urbain (HU : Hydraulique Urbaine) et 2) l'approvisionnement en eau en milieu rural (HR : Hydraulique Rurale). L'approvisionnement en eau en milieu rural est subdivisé en 1) approvisionnement en eau par pompe manuelle (HV : Hydraulique Villageoise) et 2) approvisionnement en eau par canalisation à petite échelle (HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée). Le projet était initialement prévu pour mener des activités d'amélioration de la fourniture de services publics dans le domaine de l'HV. Cependant, les partenaires du projet ont demandé d'inclure l'HVA dans les activités relatives à l'HV. Il a donc été décidé d'inclure plusieurs questions fondamentales de l'HVA dans la discussion sur l'orientation du développement des capacités des Collectivités Territoriales en ce qui concerne l'approvisionnement en eau en milieu rural et la préparation du manuel de formation.

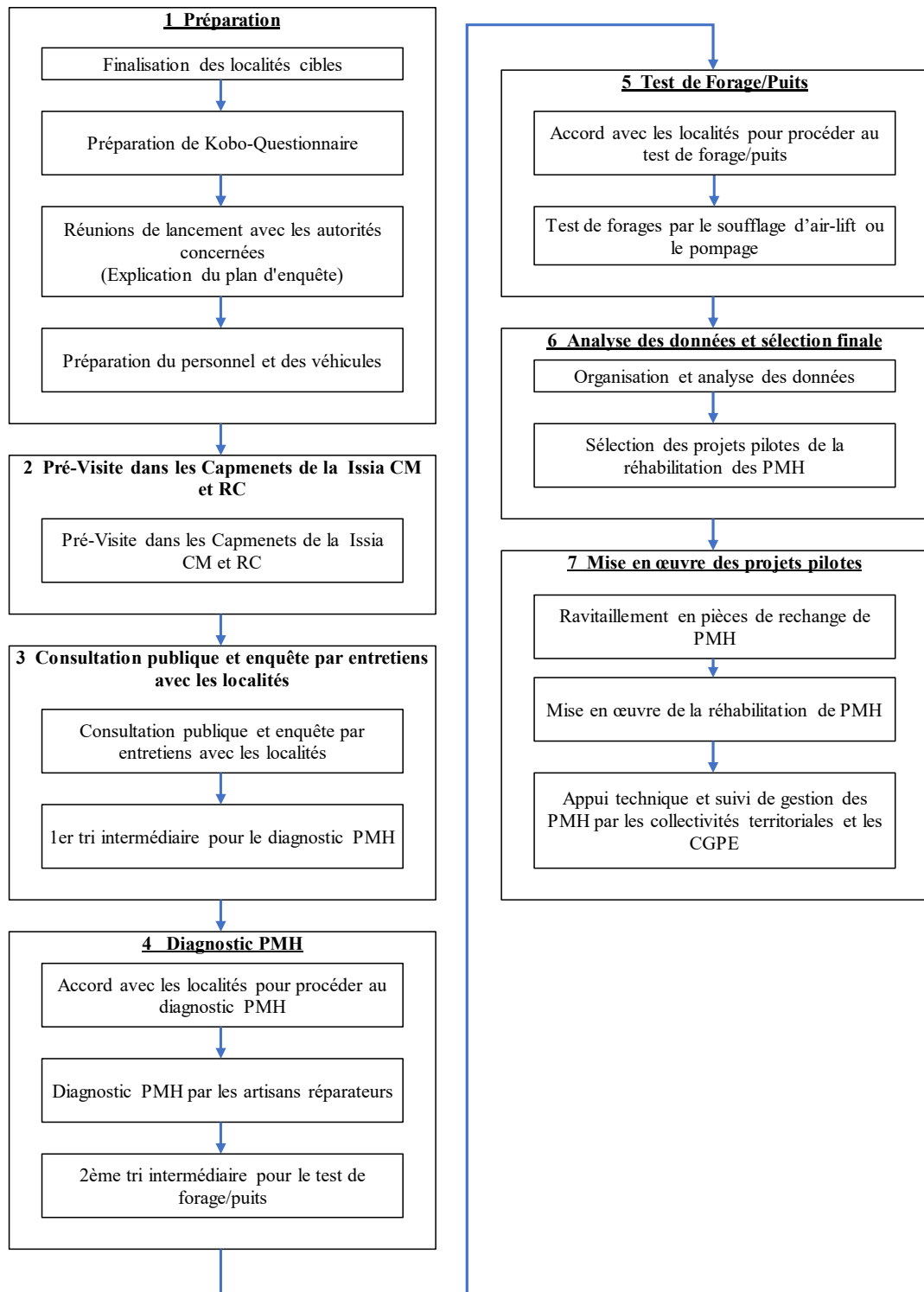
La Figure 2.1.6 présente l'ensemble du processus de mise en œuvre de projets d'approvisionnement en eau en milieu rural, tant pour les projets HV que pour les projets HVA. La partie surlignée correspond au processus d'expertise technique et de mise en œuvre du projet. Par ailleurs, il existe deux processus majeurs d'approvisionnement en eau en milieu rural, à savoir le suivi et la planification ainsi que la gestion et la maintenance des infrastructures d'approvisionnement en eau par le Comité de Gestion des Points d'Eau (CGPE). Les activités relatives à ces deux processus sont décrites dans d'autres sections du rapport.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.6** Processus de mise en œuvre des projets d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural (HV et HVA)

Durant la mise en œuvre du projet, des projets pilotes de réhabilitation de PMH (pompes à motricité humaine) ont été réalisés dans la Région du Haut-Sassandra. L'amélioration du manuel et le développement du module de formation pour l'expertise technique et la mise en œuvre du projet ont été menés sur la base des résultats obtenus de la mise en œuvre des projets pilotes de réhabilitation de PMH. La Figure 2.1.7 montre le processus d'expertise technique et de mise en œuvre des projets pilotes de réhabilitation de PMH dans la Région du Haut-Sassandra et la Figure 2.1.8 montre le calendrier effectif de mise en œuvre, y compris les activités d'amélioration des manuels et de développement des modules de formation.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.7 Processus d'Expertise Technique et de Mise en Oeuvre du Projet**

**Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale  
dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire Phase 2 (PCN-CI2)  
Rapport d'achèvement**

	2022												2023											
	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
<b>Expertise Tehcnique pour la Projets Pilotes de la Réhabilitation des PMH</b>																								
Pré-visite aux Campements																								
Consultation Publique et Enquête par Entretien aux 55 Localités (1ère Visite) (22 mars au 21 avril)			—																					
Réunion de Lancement pour l'Expertise Technique (14 mars)			▲																					
Annnonce de Commencement de Diagnostic de PMH (2ème Visite) (19 mai)					▲																			
Diagnostic de PMH aux 55 Localités (2ème Visite) (24 mai au 10 juin)					—																			
Annnonce de Sélection Provisoire de 30 Localités Cible (30 juin)						▲																		
Annnonce de Sélection Finale de 30 Localités Cibles (14 juillet)							▲																	
Nombres de Test de Forage/Puits par Soufflage Air-Lift ou Pompage (3ème Visite)								28	29															
<b>Réhabilitation de Superstructures de PMH par SEPHY</b>																								
Nombres de Réhabilitation de Superstructures de PMH (7 septembre au 17 décembre)									8	16	21	29												
Réception Provisoire (20 décembre)																								▲
Réception Définitive (8 décembre)																								▲
Livraison de Superstructures Réhabilitées à la DGDDL (8 décembre)																								▲
<b>Fourniture des Pièces de PMH par SAHER</b>																								
A: Pièces Initiales (19 septembre)										▲														
B: Caisses d'Outils pour la Formation des Artisans Réparateur (28 septembre)										▲														
C: Pièces Additionnelles (INDIA-Djekro, Dema3)																								▲
D: Pièces Additionnelles pour la Formation (26 septembre)										▲														
E: Pièces Additionnelles (INDIA-Dema3 et Vergnet 13Localités) (16 décembre)																								▲
F: Pièces Retournées au Fournisseur																								▲
G: Pièces Additionnelles pour 9 PMH (17 octobre)																								▲
<b>Formation Technique pour la Réparation de PMH (3 octobre au 7 octobre)</b>																								
Réparation des PMH par Artisans Réparateurs																								
1ère Réparation (Vergnet 30PMH)																								21 30
2ème Réparation																								12
Confirmation des Etats Fonctionnement après la Réparation																								30
3ème Réparation																								9
<b>Protection contre Erosion au Village de Dédégbu par ETS OURA</b>																								
Travaux de Protection (18 avril au 15 août)																								
Réception Provisoire (15 août)																								▲
Réception Définitive (31 octobre)																								▲
<b>Elaboration des Orientations pour le Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales par C2RCT</b>																								
1ère Réunion 20 décembre																								▲
2ème Réunion 7 février																								▲
3ème Réunion 27 juin																								▲
4ème Réunion 29 jui																								▲
Elaboration de Document d'Orientacion																								
Atelier pour la Finalisation du Document d'Orientacion à Daloa (9 au 10 août)																								▲
Atelier pour la Validation du Document d'Orientacion à Abidjan (23 au 25 août)																								▲
Atelier de Presentation du Document d'Orientacion aux Collectivités Territoriales à Bouaké																								▲
Elaboration de Manuel de la Formation pour la Mise en Œuvre des Projets Prioritaires en Hydraulique Rurale																								

Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.8 Calendrier de Mise en Oeuvre des Projtes Pilotes d’HV et de Développement de Modules de Formation**

Comme le montre la Figure 2.1.8, l'expertise technique des projets pilotes de réhabilitation de PMH dans la Région du Haut-Sassandra a été réalisée entre Février 2022 et Septembre 2022 et 30 localités cibles ont été sélectionnées. Après la sélection des sites cibles, la réhabilitation des superstructures de PMH, l'approvisionnement en pièces détachées de PMH, la réparation des PMH s'est déroulée jusqu'en Janvier 2023.

A l'issue de la mise en œuvre des projets pilotes, en Décembre 2022, la DGDDL/MIS et le MINHAS y compris l'ONEP ont créé le Comité de Réflexion de développement des Capacités des Collectivités Territoriales en matière d'hydraulique rurale (C2RCT : Comité de Réflexion pour le Renforcement des capacités des Collectivités Territoriales en Hydraulique Rurale) avec le soutien de l'Equipe des Experts de la JICA. L'objectif du C2RCT était de formuler l'orientation et de développer les modules de formation pour le développement continu des capacités des agents en charge de l'approvisionnement en eau dans les administrations centrales, déconcentrées et décentralisées en utilisant les résultats du Projet afin d'améliorer la situation du secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural. Dans ce but, le C2RCT a réalisé les activités suivantes.

- Discuter et finaliser l'orientation du renforcement de capacité des personnels des Collectivités Territoriales en charge de l'approvisionnement en eau en milieu rural et compiler cette orientation dans un "Document d'Orientation pour Renforcement des Capacités des Personnels des Collectivités Territoriales dans l'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural" (ci-dessous connu sous le nom du "Document de l'Orientation")
- Préparer un manuel de formation à utiliser pour la formation des personnels des Collectivités Territoriales en charge de l'approvisionnement en eau en milieu rural, qui porte sur l'expertise technique et la mise en œuvre des projets prioritaires HV de chaque Collectivité Territoriale. Ce manuel a été intitulé "Manuel de formation pour la mise en œuvre des projets prioritaires d'approvisionnement en eau en milieu rural" (ci-après dénommé le "Manuel de Formation").

Les activités ci-dessus ont été menées entre décembre 2022 et décembre 2023. Les deux documents sont censés être utilisés pour le renforcement continu des capacités des personnels des Collectivités Territoriales par le MIS/DGDDL et le MINHAS/ONEP après l'achèvement du projet.

#### Document d'Orientation

Le Document d'Orientation a été préparé en révisant le « Rapport d'examen du Modèle d'Amélioration du Service d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural » (ci-après dénommé le « Document Modèle ») qui a été préparé au cours de la Phase 1. Au moment de la Phase 1, la DGDDL n'avait pas encore commencé à mettre en place son système interne pour le renforcement continu des capacités des agents des Collectivités Territoriales. Par conséquent, le document modèle décrit l'orientation des activités d'amélioration du service d'approvisionnement en eau en milieu rural qui doivent être réalisées par le MIS/DGDDL et le MINHAS/ONEP avec une coopération limitée entre eux.

Cependant, au cours du projet, le MIS/DGDDL a créé un Groupe de Travail composé de cinq sous-groupes chargés de comprendre et d'organiser les résultats du PCN-CI et de matérialiser le renforcement continu des capacités des agents des Collectivités Territoriales en utilisant ces résultats. En raison de ce changement de situation, le Document d'Orientation a été révisé pour souligner l'importance de l'appui technique du MINHAS/ONEP au MIS/DGDDL ainsi que l'importance de la formation du MINHAS/ONEP lui-même pour assurer l'appui technique.

Le Tableau 2.1.6 présente la table des matières du document d'orientation. Les chapitres 1 à 3 décrivent les grandes lignes des documents, la situation actuelle du secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural, les problèmes et les mesures pour l'amélioration du secteur. Cette structure n'a pas été modifiée par rapport au document modèle. Cependant, plusieurs révisions et ajouts ont été effectués sur la base des résultats des projets pilotes PMH et des discussions au sein du C2RCT. Après le chapitre 3, le contenu a été modifié par rapport au document modèle élaboré au cours de la phase 1 sur la base des résultats des activités dans la Région du Haut-Sassandra.

**Tableau 2.1.6 Table des Matières du Document d'Orientation**

<b>1 Généralités</b>
1.1 Objet du document d'orientation
1.2 Situation actuelle et défis du secteur de l'hydraulique rurale - initiative PCN-CI
1.3 Problèmes et mesures correctives dans l'approvisionnement en eau en milieu rural (HR)
1.4 Efforts du MIS/DGDDL et du MINHAS/ONEP dans l'utilisation de la méthode PCN-CI
1.5 Structure de ce document d'orientation
<b>2 Structures administratives impliquées dans le développement et la gestion des infrastructures d'hydraulique rurale</b>
2.1 Division du secteur de l'eau potable
2.2 Structures décentralisées
2.3 Structures déconcentrées
2.4 Administration centrale
2.5 Structures administratives impliquées dans le développement des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural
<b>3 Problèmes et mesures pour améliorer l'HR</b>
3.1 Généralités dans le secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural
3.1.1 Objectifs de l'approvisionnement en eau en milieu rural
3.1.2 Typologie du service d'hydraulique rurale
3.2 Problèmes du secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural
3.3 Mesures d'amélioration
3.4 Étapes de mise en œuvre des mesures d'amélioration
<b>4 Mesure 01 « Mise en place d'un système de suivi et de planification des infrastructures »</b>
4.1 Contenu du suivi et de la planification (HV)
4.2 Contenu du suivi et de la planification (HVA)
4.3 Utilisation des technologies de l'information pour le suivi et la planification
4.4 Utilisation des documents du projet PCN-CI pour le suivi et la planification
4.5 Principes de mise en œuvre de la Mesure 1 « Mise en place d'un système de suivi et de planification des infrastructures »
<b>5 Mesure 2 « Promotion du développement des infrastructures »</b>
5.1 Rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du projet
5.2 Modèle de mise en œuvre pour le développement des infrastructures HV
5.3 Modèle de mise en œuvre pour le développement des infrastructures HVA
5.4 Principes de mise en œuvre de la Mesure 2 « Promouvoir le développement des infrastructures »
<b>6 Mesure 3 « Renforcement du système d'opération et de maintenance (O&amp;M) »</b>
6.1 Sous-traitance de l'opération et de la maintenance des infrastructures
6.2 Exploitation et maintenance des infrastructures HV



6.3 Nouvelles approches pour renforcer les systèmes de gestion HT - "Maintenance Préventive"
6.4 O&M des infrastructures HVA
6.5 Renforcement progressif du système O&M
6.6 Principes de mise en œuvre de la mesure 3 « Renforcement du système O&M »
<b>7 Mesure 4 « Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs de l'HR »</b>
8 Mesure 5 « Renforcer les capacités techniques et informatiques des Collectivités Territoriales et sécuriser le budget »
8.1 Programme de renforcement des capacités en HR (PRC-HR)
8.2 Ressources humaines
8.3 Sécurisation du budget
<b>9 Mesure 6 « Renforcement du système d'appui aux Collectivités Territoriales par l'administration centrale et les structures techniques déconcentrées »</b>
9.1 Appui du MIS/DGDDL aux Collectivités Territoriales
9.2 Appui du MINHAS/ONEP aux Collectivités Territoriales
9.3 Renforcement des capacités des Collectivités Territoriales à travers la collaboration entre le MIS/DGDDL et le MINHAS/ONEP
<b>10 documents du projet PCN-CI</b>

Source: Document d'Orientation pour Renforcement des Capacités des Personnels des Collectivités Territoriales dans l'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural

### Manuel de Formation

Parallèlement au début de la préparation du document d'orientation, le C2RCT a commencé à préparer le « Manuel de formation pour la mise en œuvre des projets prioritaires d'approvisionnement en eau en milieu rural » (le « Manuel de formation ») qui était le deuxième document important à être utilisé comme support technique de formation liée à la fourniture de services d'approvisionnement en eau en milieu rural pour les personnels des Collectivités Territoriales.

Alors que le Document d'Orientation couvre l'ensemble du processus du service d'hydraulique rurale, le Manuel de Formation couvre uniquement l'expertise technique et la mise en œuvre des projets prioritaires. La raison de cette limitation est dû au fait que lorsque le C2RCT a commencé à examiner le contenu nécessaire du manuel, des manuels pour certains processus de l'approvisionnement en eau en milieu rural tels que l'enquête d'état des lieux, la planification, l'appui à la maintenance avaient déjà été préparés par le projet à travers d'autres activités.

De plus, pour certains processus tels que l'appel d'offres pour les travaux de forage, le manuel/guide préparé lors de la Phase 1 s'est avéré utilisable sans modification. C'est pourquoi le C2RCT a décidé de préparer un manuel uniquement pour l'expertise technique et la mise en œuvre du projet.

Le manuel de formation a été préparé en révisant le plan de mise en œuvre des projets pilotes HV qui a été préparé au cours de la phase 1 en tant que plan de mise en œuvre des projets de construction de nouveaux forages et de réhabilitation des PMH. De plus, plusieurs contenus tels que l'expertise technique, les connaissances de base en HVA, etc. ont été ajoutés comme résultats de l'examen par le C2RCT.

Le Tableau 2.1.7 présente la table des matières du manuel de formation. Le manuel de formation est composé de six chapitres. Parmi les six chapitres, les chapitres 2 à 6 correspondent aux Sessions 1 à Session 5 du programme de formation. Le manuel de formation a été conçu pour être utilisé pendant la formation de deux jours composée de cinq sessions.

**Tableau 2.1.7 Table des Matières du Manuel de Formation**

<b>1 Généralités</b>
1.1 Objectif de cette formation
1.2 Structure de ce manuel
<b>2 « Session 1 » Généralités sur la formation pour la mise en œuvre des projets prioritaires</b>
2.1 Orientation pour le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales en matière d'approvisionnement en eau en milieu rural par le C2RCT
2.2 Types d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable
2.3 Domaines couverts par ce manuel
2.4 Objectifs de la formation
2.5 Programmes de formation
<b>3 « Session 2 : » Sélection des projets et expertise technique</b>
3.1 Procédures de sélection des projets d'approvisionnement en eau en milieu rural
3.2 Méthodologie de priorisation des projets
3.3 Plan d'expertise technique des projets de réhabilitation HV (Exemple du projet de réhabilitation HV dans la Région du Haut-Sassandra)
<b>4 "Session 3 : Planification et mise en œuvre de nouveaux projets de construction HV</b>
4.1 Généralités sur les travaux
4.2 Localités cibles
4.3 Planning des travaux
4.4 Etude géophysique
4.5 Construction de nouveau forage
<b>5 Session 4 : Planification et mise en œuvre des projets de réhabilitation HV</b>
5.1 Généralités sur les travaux
5.2 Localités cibles
5.3 Planning des travaux
5.4 Etendu des travaux de réhabilitation de PMH
Modèle PMH 5,5
5.6 Travaux de retrait et de réinstallation de la PMH
<b>6 "Session 5 " Connaissances de base en HVA</b>
6.1 Généralité de la Session 5
6.2 Tuyaux hydrauliques
6.3 Sélection de la pompe submersible

Source: Manuel de formation pour la mise en œuvre des projets prioritaires d'approvisionnement en eau en milieu rural

Le Tableau 2.1.8 présente le programme de formation décrit dans le manuel de formation. Une formation de deux jours est prévue et à la fin il y'a le test de compréhension pour évaluer le niveau des participants.

**Tableau 2.1.8 Programme de Formation dans le Manuel de Formation**

**Jour 1**

Durée	Contenus		Responsable
09H30 à 10 H 00	Enregistrement		Tous les participants
10 H 00 à 10 H 05	Ouverture		Préfet/ Maire
10 H 05 à 11 H 05	<b>Session 1 Généralités sur la formation pour la mise en oeuvre des projets prioritaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Orientation pour le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales en approvisionnement en eau en milieu rural par le C2RCT</li> <li>● Types d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable</li> <li>● Domaines couverts par ce Manuel</li> <li>● Objectifs de la Formation</li> <li>● Programme de la Formation</li> </ul>	Formateur
11 H 05 à 11 H 25	Pause-café		

Durée	Contenus		Responsable
11 H 25 à 12 H 45	<b>Session 2: Sélection des Projets et Expertise Technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Procédure de Sélection des Projets d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural</li> <li>● Méthodologie de Priorisation des Projets</li> </ul>	Formateur
12 H 45 à 13 H 45	Déjeuner		
13 H 45 à 16 H 00	<b>Session 2: Sélection des Projets et Expertise Technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plan d'Expertise Technique pour la Réhabilitation des Projets HV               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Généralités sur l'Expertise Technique des Projets de Réhabilitation HV</li> <li>➢ Localités cibles</li> <li>➢ Procédure et Contenu de l'Expertise Technique</li> <li>➢ Système et Calendrier de mise en oeuvre de l'Expertise Technique</li> <li>➢ Spécifications de l'Expertise Technique</li> <li>➢ Finalisation des résultats de l'Expertise Technique</li> </ul> </li> </ul>	Formateur
16 H 00 à 16 H 20	Pause-café		
16 H 20 à 16 H 50	<b>Rappel des objectifs du jour</b>		Formateur

## **Jour 2**

Durée	Contenus		Responsable
09 H 30 à 10 H 00	Enregistrement		Tous les participants
10 H 00 à 11 H 30	<b>Session 3: Plannification et Mise en oeuvre des Projets de construction de nouveaux forages HV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Généralité sur les travaux</li> <li>● Localités cibles</li> <li>● Planning des travaux</li> <li>● Etude géophysique</li> <li>● Construction de nouveaux forages</li> </ul>	Formateur
11 H 30 à 11 H 50	Pause-café		
11 H 50 à 12 H 20	<b>Session 4: Plannification et Mise en oeuvre des Projets de réhabilitation HV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Généralité sur les travaux</li> <li>● Localités cibles</li> <li>● Planning des travaux</li> <li>● Etendu des travaux de réhabilitation de PMH</li> <li>● Modèle de PMH</li> <li>● Retrait et Réinstallation de PMH</li> </ul>	Formateur
12 H 20 à 13 H 20	Lunch		
13 H 20 à 16 H 20	<b>Session 5: Connaissance de Base en HVA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Généralités de la session 5</li> <li>● Tuyaux hydrauliques</li> <li>● Sélection de la pompe submersible</li> </ul>	Formateur
16 H 20 à 16 H 50	<b>Rappel des objectifs du jour</b>		Formateur
16 H 50 à 17 H 20	<b>Test de Compréhension</b>		Formateur
17 H 20 à 17 H 25	Clôture		Préfet/ Maire

Source: Manuel de formation pour la mise en oeuvre des projets prioritaires d'approvisionnement en eau en milieu rural

### **f) Enquête sur les interventions communautaires dans la Région du Haut-Sassandra**

Avant la révision et l'examen des méthodologies de gestion et d'entretien des infrastructures publiques par les organisations à base communautaire élaborées au cours de la phase 1, l'enquête préliminaire

sur les interventions communautaires dans la Région du Haut-Sassandra a été menée pour comprendre les caractéristiques des interventions communautaires et des interactions entre les ONG et les Collectivités Territoriales dans la Région.

En septembre 2019, l'Equipe des Experts de la JICA a rencontré plusieurs ONG qui ont des activités au niveau communautaire dans le Haut-Sassandra, afin de comprendre les caractéristiques des communautés et recevoir des conseils sur la manière de travailler avec elles. Les ONG établissent souvent des comités au niveau communautaire dans le cadre de leurs projets respectifs. Cela signifie que les habitants de la région sont familiers avec la création de comités, tels que le COGES (Comité de Gestion des Etablissements Scolaires Publics) et le CGPE (Comité de Gestion des Points d'Eau), qui travaillent dans les communautés à des fins spécifiques. Lors de la mise en œuvre d'activités au niveau communautaire, les ONG insistent sur l'importance d'impliquer tous les représentants de chaque groupe de la communauté, qu'ils soient autochtones (peuples autochtones), allochtones (migrants) ou allogènes (immigrants). En général, les ONG incluent tous les représentants de groupe en tant que membres des comités qu'elles établissent. Mais les ONG ne sélectionnent généralement pas les membres des comités et demandent plutôt aux communautés cibles de les sélectionner elles-mêmes.

Même si les habitants connaissent les comités, cela ne signifie pas qu'ils ont des capacités suffisantes pour mener les activités des comités sans avoir besoin de programmes de renforcement des capacités. Par conséquent, les ONG proposent leurs propres programmes de renforcement des capacités aux membres des comités. Outre les programmes de formation, les ONG ont souligné l'importance d'un suivi fréquent de leurs activités et le soutien / conseils selon les besoins.

En décembre 2019, l'Equipe des Experts de la JICA a rendu visite aux Chefs des services socioculturels de la plupart des Collectivités Territoriales du Haut-Sassandra afin de comprendre leurs tâches actuelles et de connaître les niveaux d'interaction des Collectivités Territoriales avec les villages et les campements, en particulier avec les organisations à base communautaire telles que les COGES et CGPE.

Interrogées sur leurs attributions, les Collectivités Territoriales ont donné des réponses similaires. Elles étaient censées être chargées des questions socioculturelles telles que l'éducation, la santé, les associations (telles que les associations de femmes), les sports, les loisirs, les événements culturels et traditionnels, le tourisme, etc. Cependant, interrogés sur leurs tâches actuelles, leurs réponses étaient différentes de la préparation du soutien financier aux populations vulnérables à la préparation des compétitions sportives scolaires. Les tâches quotidiennes réelles dépendent de la situation de chaque Collectivité et, par conséquent, elles sont différentes les unes des autres.

L'Equipe des Experts de la JICA a interrogé les communes sur leurs relations avec les COGES et CGPE. Seul le Conseil Régional a dit qu'il participait à certaines assemblées générales du COGES, et que d'autres n'avaient aucune collaboration avec les COGES et CGPE. De plus, l'Equipe des Experts de la JICA a demandé si les Communes se rendaient ou non dans les villages et campements. Les Chefs des Services Socioculturels des Communes de Bédiala et Gboghué ont déclaré qu'ils visitaient régulièrement les villages (soit une visite par trimestre). Le Conseil Régional a dit qu'il ne visitait que les villages ciblés par les projets en cours. D'autres communes ont déclaré ne pas avoir visité de village du tout. Sur la base des résultats, on peut dire que la visite des villages n'est pas une tâche «incontournable» pour les Collectivités Territoriales, et leurs interactions avec les habitants sur le terrain sont assez limitées.

**g) Révisions des documents relatifs à la gestion participative de l'Ecole par les COGES**

Les activités liées aux COGES (Comité de Gestion des Etablissements Scolaires Publics) ont été reportées depuis la révision du décret relatif aux COGES en décembre 2020 car la mise en œuvre du décret révisé nécessitait une ordonnance interministérielle qui était censée clarifier les détails et celle-ci n'a été publiée qu'en janvier 2022. Lorsque les Experts de la JICA sont revenus en Côte d'Ivoire en novembre 2021 quand la situation du COVID-19 s'est atténuée, l'Equipe des Experts de la JICA a eu plusieurs réunions avec la DAPS-COGES (Direction de l'Animation, de la Promotion et du Suivi des COGES) du MENA (Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation) afin de comprendre ce qu'il adviendrait des COGES par l'introduction du décret révisé. Selon la DAPS-COGES, bien que l'ordonnance interministérielle qui donne les détails du décret révisé n'ait pas été publiée, le contenu était déjà décidé, et le concept de base n'a pas été modifié. En outre, au lieu de faire des cotisations exceptionnelles des parents d'élèves la principale source de financement des COGES, il a été décidé que tous les COGES recevraient des subventions de l'Etat et que des budgets additionnels seraient alloués aux Collectivités Territoriales pour les COGES également. Par conséquent, ce seraient les principales sources de financement des COGES. La DAPS-COGES a veillé à ce que la gestion participative de l'Ecole par les COGES puisse être appliquée même après l'introduction du décret révisé. Par ailleurs, selon la DAPS-COGES, la mise en place des U-COGES (Union des COGES) était attendue car il faudrait que les Collectivités Territoriales soient beaucoup plus impliquées qu'auparavant dans la gestion des écoles puisqu'elles seraient l'une des principales sources de financement et que l'U-COGES pourrait être le canal utile pour communiquer avec plusieurs COGES à la fois. Ainsi, il a été décidé que les activités liées aux COGES devraient être reprises.

L'Equipe des Experts de la JICA a commencé à réviser les 3 manuels et le guide listés ci-dessous qui ont été élaborés au cours de la phase 1 en décembre 2021.

- Manuel 1: Mise en Place et Renouvellement Démocratique des Organes des COGES
- Manuel 2: Techniques de Gestion Participative des Ecoles par les COGES
- Manuel 3: Mise en Place et Fonctionnement des Unions des COGES
- Guide des Conseillers COGES pour la Gestion Participative de l'Ecole par les COGES

Au même moment, l'Equipe des Experts de la JICA a partagé le calendrier de révision des manuels avec la DAPS-COGES, les Conseillers COGES et le personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales qui ont vécu la Phase 1 dans le Gbêkê et leur a demandé de commencer également à réviser les manuels par eux-mêmes.

À partir de janvier 2022, l'Equipe des Experts de la JICA a organisé deux ateliers; dans un premier temps dans le Gbêkê puis à Abidjan.

L'atelier du Gbêkê s'est tenu pendant deux jours en janvier 2022 à Bouaké. Les participants étaient des Conseillers COGES de la DRENA (Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation) et de l'IEPP (Inspection de l'Enseignement Primaire et Préscolaire) et des personnels des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales qui ont participé à la Phase 1 du Projet. Le nombre de participants était d'environ 15 personnes. Les participants ont d'abord étudié l'arrêté interministériel qui venait d'être pris pour définir les détails du décret présidentiel révisé concernant les COGES. Ensuite, ils ont travaillé en groupes pour réviser chaque document afin de faire des suggestions de révisions et de mises à jour basées sur le nouvel arrêté interministériel et leur

expérience de terrain après la Phase 1. Leurs suggestions ont été compilées à la fin de l'atelier pour être prises en compte lors de l'atelier d'Abidjan.

L'atelier d'Abidjan s'est tenu pendant deux jours en février 2022 et pendant une journée supplémentaire en mars 2022 à la DGDDL. Les participants étaient le Coordonnateur National et d'autres personnels de la Direction Nationale du Projet de la DGDDL, le Directeur et d'autres personnels de la DAPS-COGES du MENA, des représentants de l'ARDCI (Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire) et de l'UVICOCI (Association des Villes et Communes de Côte d'Ivoire) et l'Equipe des Experts de la JICA. Les participants ont examiné ensemble les manuels et le guide et ont discuté sur différents points soulevés par les participants ainsi que ceux suggérés par les participants de l'atelier de Gbêkê. Aux termes des trois jours de discussions, tous les manuels et guides ont été examinés et les participants se sont mis d'accord sur les révisions et les mises à jour. Sur la base des discussions, le nom du guide a été révisé comme « Guide des COGES pour la Gestion Participative de l'Ecole».

Les résultats des discussions ont été reflétés lorsque chaque manuel et guide a été finalisé avant la mise en œuvre des formations sur ceux-ci dans la Région du Haut-Sassandra.

#### **h) Examen de la méthode de gestion et de maintenance des PMH**

Depuis le début du Projet, les situations réelles concernant la gestion des PMH dans la Région de Gbêkê après la Phase 1 ont été examinées à travers des ateliers, des entretiens avec le personnel des Collectivités Territoriales, des observations de PMH et des entretiens avec des membres des CGPE. En conséquence, il a été constaté que la gestion des PMH par les CGPE, introduite au cours de la Phase 1, fonctionnait essentiellement. Cependant, les points faibles suivants ont été identifiés lors de l'évaluation du système du point de vue selon lequel la PMH doit fournir de l'eau potable continuellement sans interruption.

- Il est de pratique courante que le dispositif de réparation de la PMH commence par la panne de la PMH, et les utilisateurs ne peuvent pas avoir de l'eau de la PMH jusqu'à ce qu'elle soit réparée, ce qui prend du temps.
- Certains CGPE ne peuvent pas préparer le montant requis immédiatement lorsque leurs PMH tombent en panne et elles restent dans cet état et inutilisées jusqu'à ce que les CGPE puissent percevoir les montants suffisants pour payer les réparations. Parfois, la PMH reste inutilisée pendant une longue période une fois en panne. Cela se produit parce que de nombreux CGPE ont des difficultés à percevoir les frais d'utilisation et ne peuvent pas percevoir les montants attendus.
- Certains CGPE ont quasiment arrêté leurs activités de gestion de PMH pour plusieurs raisons et par conséquent, les PMH ne sont en fait pas gérées. Si les Collectivités Territoriales faisaient le suivi régulier des activités des CGPE, elles pourraient identifier ces problèmes et apporter leur soutien pour améliorer la situation. Cependant, la plupart des Collectivités Territoriales ne font pas ce suivi régulier des CGPE en raison du manque de budget.
- Les PMH ne sont pas réparées / réhabilitées à temps par les Collectivités Territoriales car elles ne connaissent pas leurs conditions. Si la panne de la PMH nécessite des réparations majeures, il est difficile pour les CGPE d'y faire face et on s'attend à ce que les Collectivités Territoriales gèrent la situation à leur place. Cependant, étant donné que les Collectivités Territoriales ne font pas le suivi régulier des activités des CGPE, elles ne disposent pas d'informations sur les conditions actuelles des PMH.

L'étude de la situation actuelle de la gestion des PMH dans la Région du Haut-Sassandra a révélé que les points faibles mentionnés ci-dessus se trouvaient également dans cette Région (Haut-Sassandra). La situation pourrait être pire car les capacités des Collectivités Territoriales, des CGPE et des artisans réparateurs en matière de gestion des PMH n'ont pas été renforcées.

A travers l'analyse des points faibles mentionnés ci-dessus, il a été déduit que l'introduction du concept de «maintenance préventive» et l'établissement de liens entre CGPE – artisans réparateurs-Collectivités Territoriales, chacun avec des rôles définis, pourraient améliorer les situations existantes et à terme conduire à l'atteinte de l'objectif qui est que les PMH puissent fournir de l'eau potable sans interruption. Par conséquent, l'Equipe des Experts de la JICA a compilé une note d'idées générales pour l'amélioration de la gestion et de la maintenance des PMH et l'a partagée avec le MH et la DGDDL en mars. Cette note d'idées de l'Equipe des Experts de la JICA a été discutée lors d'une réunion à Abidjan et il a été convenu qu'elle serait examinée pendant la Phase 2. Les caractéristiques de l'idée d'amélioration de la gestion et de la maintenance des PMH sont les suivantes.

- L'introduction de contrôles et de remplacements périodiques des pièces de PMH par les artisans réparateurs pour la bonne maintenance des PMH avant la survenue des pannes majeures / totales (transition de la maintenance due aux pannes à la maintenance préventive);
- Définition de la durée de vie générale de la PMH et calcul du coût de vie d'une (1) PMH, y compris tous les coûts attendus tels que la maintenance périodique, les pannes éventuelles et autres frais divers (calcul du coût total de la maintenance préventive);
- Identifier le nombre d'utilisateurs de la PMH et calculer les frais d'utilisation sur la base du coût de vie d'une (1) PMH comme mentionné ci-dessus;
- S'assurer que les CGPE partageront régulièrement la situation de gestion des PMH (y compris la collecte et l'utilisation des frais d'utilisation) avec les utilisateurs (habitants), avec l'appui des représentants de la localité tels que les Chefs de villages, afin d'améliorer la transparence;
- Faire rapporter les statuts des PMH et CGPE aux Collectivités Territoriales par les artisans réparateurs chaque fois qu'ils effectuent des contrôles périodiques des PMH; et;
- Enregistrer les informations des PMH et CGPE rapportées par les artisans réparateurs, et utiliser les informations pour la planification et la mise en œuvre des activités d'appui aux PMH et CGPE (ex: réhabilitation des PMH, formation des membres des CGPE, etc.) des Collectivités.

A la suite de la réunion d'Abidjan, l'Equipe des Experts de la JICA a entrepris de rédiger un guide à l'intention des agents des Collectivités Territoriales, expliquant le cadre général et la procédure du système susmentionné de gestion et de maintenance des PMH. Pour l'élaboration et l'examen du contenu du guide, il était prévu de créer une équipe spéciale au niveau central. Cependant, comme le groupe de travail n'a pas été créé immédiatement et qu'il y a eu une restriction de mouvement pour l'Equipe des Experts de la JICA en raison de la pandémie de la COVID-19, la première version du guide pour la gestion et l'entretien durables du PMH a été élaborée par l'Equipe des Experts de la JICA, qui explique les procédures générales et la mise en œuvre de la gestion durable et de l'entretien des PMH.

Afin d'examiner et d'améliorer le contenu du projet de guide, l'Equipe des Experts de la JICA a entamé des discussions avec le MH sur la création de la task force. Malheureusement, la task force n'a pas été créée à temps car le MH était occupé par un projet gouvernemental avant l'élection présidentielle et les activités gouvernementales ont ralenti pendant et après l'élection présidentielle.

Tout en attendant la mise en place de la task force "Groupe de Travail", l'Equipe des Experts de la JICA a commencé à préparer le test de gestion et de maintenance durables des PMH dans la Région

de Gbêkê. Compte tenu de la limitation du budget dédié aux activités, l'essai ne sera fait que dans quelques villages. Il est donc nécessaire de sélectionner les villages cibles. Afin de les sélectionner, l'Equipe des Experts de la JICA a d'abord fixé certains critères de sélection des Collectivités Territoriales cibles comme ci-dessous;

- Distance de Bouaké (pas trop loin de Bouaké),
- Les Collectivités Territoriales ayant des Chefs de Services Techniques et Socioculturels qui ont participé à la Phase 1 et qui sont disponibles pour les activités, et
- Les Collectivités Territoriales bénéficiant du soutien des Maires/Président.

En conséquence, les Communes de Bouaké, Botro, Sakassou et le Conseil Régional ont été sélectionnés pour la collecte d'informations complémentaires en vue de la sélection des villages cibles.

En outre, afin de collaborer avec le Comité Scientifique pour le test, l'Equipe des Experts de la JICA a tenu une réunion avec les membres sélectionnés dudit comité "Comité Scientifique" vers la fin novembre. Elle a expliqué le projet de guide et la méthodologie prévue pour l'essai. Après la réunion, l'Equipe des Experts de la JICA, en collaboration avec des fonctionnaires et agents locaux et la DRH (Direction Regional de l'hydraulique) a recueilli des informations sur les conditions des PMH des villages qui avaient été ciblés pour la construction et la réhabilitation pendant la Phase 1, les CGPE (Comités de Gestion des Points d'Eau) de ces villages, l'emplacement de ces villages et des informations portant sur les artisans réparateurs travaillant pour ces villages.

Sur la base des informations collectées, 12 villages (trois villages par collectivités territoriales) pour une collecte d'informations plus approfondie ont été sélectionnés. Les critères de sélection des villages étaient ceux, 1) où le projet pilote d'infrastructures d'HV a été mis en œuvre au cours de la Phase 1, 2) où une nouvelle construction de forage doté de PMH a été faite, et 3) , qui sont situés non loin de la route bitumée (accessibilité facile). Sur la base de ces critères, 12 villages (trois villages par Collectivité Territoriale) ont été sélectionnés. Afin de recueillir des informations auprès des villages, un questionnaire simple a été élaboré. Il comportait des questions portant sur des informations d'ordre générale relatives au village, l'état des PMH existantes dans le village, la relation avec les artisans réparateurs et le niveau de fonctionnement du CGPE. En vérifiant les informations collectées, les villages où les conditions des PMH sont bonnes, le CGPE fonctionne correctement, le chef du village est coopératif et le nombre de personnes que les PMH servent n'est pas si élevé, seront sélectionnés pour l'essai. En mars 2021, l'Equipe des Experts de la JICA et les agents des Collectivités Territoriales cibles ont visité les villages cibles candidats dans le Gbêkê et ont recueilli les informations nécessaires à l'aide du questionnaire et 7 villages sur 12 ont été sélectionnés pour l'essai en considérant si le CGPE fonctionnait ou non et si un PMH dessert un nombre suffisant de personnes pour l'introduction de la nouvelle méthode de gestion.

Entre-temps, les membres du groupe de travail ont finalement été sélectionnés et désignés comme Experts Nationaux chargés d'examiner et d'améliorer le contenu du guide pour la gestion et l'entretien durables des PMH. Finalement, le MH et la DGDDL étaient disposés à établir le groupe de travail et une réunion de présentation de ses membres a eu lieu à Abidjan en juin 2021. Comme Experts Nationaux, 8 personnes du MH, 2 personnes de la DGDDL, 1 personne de l'ONEP (Office National de l'Eau Potable) et 1 personne de la SODECI (Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire) ont été sélectionnées. Lors de la réunion, l'Equipe des Experts de la JICA a partagé le projet de guide de gestion durable et d'entretien des PMH et il a été décidé que les membres examineraient le contenu et fourniraient leurs commentaires s'y rapportant. Le guide a été amélioré sur la base des



commentaires des Experts Nationaux en septembre 2021 et le résultat obtenu a été défini comme la première version à utiliser lors des simulations du Gbêkê.

L'essai dans le Gbêkê a commencé en septembre 2021 et les activités suivantes ont été mises en œuvre dans chaque Collectivité Territoriale.

- La session de travail a eu lieu et l'explication portant sur l'essai a été donnée par l'Equipe de Experts de la JICA aux Maires/Président de Conseil Régional, aux Agents des Services Socioculturels et Services Techniques des Collectivités Territoriales, aux agents de la DRH (Direction Régionale de l'Hydraulique), aux artisans réparateurs et aux membres du Comité Scientifique.
- Au cours de la session de travail, les villages cibles ont été confirmés. La collecte d'informations a eu lieu dans 12 villages (3 villages dans chaque Collectivité Territoriale) en mars 2021 et 7 villages sur 12 ont été sélectionnés pour l'essai, en tenant compte du fonctionnement du CGPE et du volume de fourniture d'eau par la PMH en vue de l'introduction de la nouvelle méthode de gestion. Lors de la session de travail, l'Equipe des Experts de la JICA a partagé les noms des villages sélectionnés avec chaque Collectivité Territoriale.
- La première visite des villages sélectionnés a été effectuée par l'Equipe des Experts de la JICA, des agents des Collectivités Territoriales et des membres du Comité Scientifique. Au cours de cette visite, des membres de CGPE et des représentants de villages ont reçu des explications sur la gestion durable et l'entretien des PMH. Ils ont par la même occasion été invités à décider s'ils allaient participer à l'essai ou non.
- La deuxième visite des villages sélectionnés a été effectuée pour les villages qui ont décidé de participer à l'essai. Il a été demandé aux CGPE des villages sélectionnés de tenir une assemblée générale lors de la deuxième visite, où la nouvelle méthode de gestion a été expliquée aux villageois et la convention de délégation de gestion, et le contrat tripartite (CGPE, Maire/Président du Conseil Régional, Artisan Réparateur) a été signé en leur présence. La présentation du statut et du règlement intérieur a également été faite.

Comme résultats de ces activités, 6 villages sur 7 ont décidé de participer à l'essai comme le montre le tableau ci-dessous. Un village (le village de N'gbedjo-Adjoblessou dans la Commune de Sakassou) n'était pas d'accord avec la méthode de collecte d'argent et a décidé de continuer à utiliser ses propres méthodes de gestion à cette époque.

**Tableau 2.1.9 Villages Sélectionnés pour l'Essai de la Gestion Durable des PMH**

#	Collectivités Territoriales	Village	Nombre de Ménages	Taux Mensuels par Ménage (FCFA <sup>4</sup> )	Nombre de PMH sous Contrat
1	Bouaké Commune	Kokokro	40	500	1
2	Bouaké Commune	Assengoukpli	185	500	2
3	Botro Commune	Takramangouakro	103	500	2
4*	Sakassou Commune	Longbon-N'Guattakro	29	700	1
4*	Sakassou Commune	N'gbedjo-Adjoblessou	80	500	2
5	Conseil Régional	Amoinkanoukro	124	500	3
6	Conseil Régional	Gbangaoukpli	121	500	2

\*: Longbon-N'guattakro s'est retiré des simulations à mi-parcours et N'gbedjo-Adjoblessou a participé aux simulations à sa place.

Source: Equipe des Experts de la JICA

<sup>4</sup> 1 FCFA= 0.243640 Yen (JICA Exchange Rate, February 2024)

Selon la simulation, si les CGPE pouvaient collecter 250 000 FCFA par PMH et par an, l'argent collecté serait suffisant pour couvrir l'entretien régulier, les réparations mineures et les réparations majeures pendant 20 ans. Par conséquent, les frais mensuels ont été calculés de manière à collecter environ 250 000 FCFA par PMH par an, tout en tenant compte de la capacité de paiement des utilisateurs.

Les activités ci-dessus ont été achevées vers le début du mois d'octobre 2021. En réalité, la signature de différents documents par plusieurs parties n'a pas pu se faire lors des secondes visites dans de nombreux villages. Le suivi a donc continué jusqu'à la fin de la période de référence et tous les documents ont été signés par quatre villages (Kokokro, Takramangouakro, Longbon-N'guattakro et Amoinkanoukro). L'Equipe des Experts de la JICA a également aidé les CGPE à s'enregistrer en tant qu'association afin qu'ils puissent ouvrir des comptes bancaires pour épargner leurs argent; ce qui favoriserait la transparence. Simultanément, les CGPE des villages qui étaient prêts à payer ont commencé à collecter les paiements mensuels.

Dans la Commune de Sakassou, le CGPE de Longbon-N'guattakro a décidé de cesser de participer aux simulations car les villageois (utilisateurs) n'étaient pas coopératifs pour collecter les frais d'utilisation. En fait, le PMH du village avait été nouvellement construit au cours de la phase 1 et il n'était pas encore tombé en panne et par conséquent, les villageois n'ont pas ressenti la nécessité de payer mensuellement pour le PMH. Par contre, le village de N'gbedjo-Adjoblessou, qui n'avait pas participé aux simulations au début, avait décidé d'y participer car leurs deux PMH étaient tombés en panne en même temps et le CGPE n'avait pas assez d'argent pour les réparer à cette époque. Les villageois ont ressenti la nécessité d'introduire une gestion et un entretien durables des PMH donnant ainsi lieu à des entretiens réguliers.

Sur la base du contrat tripartite, la maintenance régulière du PMH serait effectuée tous les six mois. Environ 6 mois après le début des simulations en juin 2022, l'Equipe des Experts de la JICA s'est rendue dans un village (Kokokro dans la commune de Bouaké) avec le personnel de la Commune de Bouaké et un artisan réparateur pour rencontrer les membres du CGPE et leur demander s'ils étaient prêts à démarrer l'entretien régulier de leur PMH. Les membres du CGPE de Kokokro ont déclaré qu'ils avaient collecté suffisamment d'argent pour commencer l'entretien régulier et que leur PMH avait un petit problème et qu'ils voulaient donc commencer l'entretien régulier le plus tôt possible. En conséquence, l'artisan réparateur s'est rendu au village quelques jours plus tard pour commencer l'entretien régulier.

À la fin des activités du Projet en Côte d'Ivoire en décembre 2023, tous les documents étaient signés pour les six villages et la collecte des paiements mensuels y était mise en œuvre. Un entretien régulier par un artisan réparateur a démarré dans trois villages et trois CGPE ont été érigées en associations. Il convient de noter qu'un village (Takramangouakro) a changé sa PMH en HVA (Hydraulique Villageoise Améliorée) et qu'un autre village (Gbangaukpli) s'est doté d'infrastructures d'approvisionnement en hydraulique urbaine et par conséquent, ces villages n'avaient plus besoin de mettre en œuvre la gestion et l'entretien durables des PMH. Concernant N'gbedjo-Adjoblessou, le CGPE et les agents de la Collectivité Territoriale ont tenté à plusieurs reprises de relancer l'entretien régulier. Cependant, cela a échoué car l'artisan réparateur n'était pas disponible. Ils devraient commencer la mise en œuvre de l'entretien régulier. En termes d'enregistrement en tant qu'association, les obstacles étaient les frais d'enregistrement et le temps nécessaire à l'enregistrement. Le tableau ci-dessous montre l'état des activités dans les villages qui ont participé aux simulations en décembre 2023

**Tableau 2.1.10 Etat d'Avancement des Simulations dans les Villages Sélectionnés**

#	Collectivités Territoriales	Village	Signature des documents et collecte des cotisations mensuelles	Début de l'entretien régulier	Enregistrement en tant qu'association	Statut de la simulation
1	Commune de Bouaké	Kokokro	Faite	Oui	Oui	En cours
2	Commune de Bouaké	Assengoukli	Faite	Oui	Pas encore	En cours
3	Commune de Botro	Takramangouakro	Faite	Non (PMH passée à HVA.)	Oui	Non (PMH passée à HVA.)
4	Commune de Sakassou	N'gbedjo Adjouessou	Faite	Pas encore	Pas encore	En cours
5	Conseil Régional	Amoinkanoukro	Faite	Oui	Oui	En cours
6	Conseil Régional	Gbangaoukli	Faite	Pas besoin	Pas besoin	Non (Couvert par le réseau d'eau courante.)

Source: Equipe des Experts de la JICA

**i) Révisions des documents relatifs à la méthode de gestion et d'entretien des PMH**

Les projets pilotes d'infrastructures HV ont été mis en œuvre dans le Haut-Sassandra et les PMH (Pompes à Motricité Humaine) dans 30 localités ont été réhabilitées jusqu'en décembre 2022. Afin d'introduire la gestion quotidienne des PMH par les utilisateurs sur place, des Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) ont été mis en place dans les localités comme pendant la Phase 1 du Projet. Afin de mettre en place et de renforcer les CGPE, des manuels ont été élaborés. Lors de l'élaboration des manuels, les manuels et guides existants ont été examinés. Au cours de la phase 1, deux manuels ont été élaborés : le "Guide pratique des CGPE" et le "Manuel de formation des agents des Collectivités Territoriales pour la gestion des CGPE". En outre, le "Guide de gestion durable et d'entretien des PMH" a été élaboré pour l'essai de gestion durable et d'entretien des PMH dans la Région de Gbêkê au début de la phase 2. Le "Manuel de formation des agents des Collectivités Territoriales pour la gestion des CGPE" et le "Guide de gestion durable et d'entretien des PMH" étaient destinés aux agents des Collectivités Territoriales. Par conséquent, ils ont été combinés en un seul document dans un premier temps et le manuel a été réorganisé en deux parties, l'une axée sur les aspects théoriques et l'autre sur les aspects pratiques. En ce qui concerne le "Guide pratique des CGPE", qui s'adresse aux membres du CGPE, seules des révisions mineures ont été nécessaires.

Afin d'améliorer et de finaliser les deux manuels destinés aux agents des Collectivités Territoriales ("Manuel de formation théorique des agents des Collectivités Territoriales pour la gestion des CGPE" et "Manuel de formation pratique des agents des Collectivités Territoriales pour la gestion des CGPE"), plusieurs ateliers ont été organisés afin que les personnes concernées se réunissent et discutent ensemble du contenu de ces manuels. Le premier atelier s'est tenu pendant deux jours en mars 2023 à Abidjan. Le deuxième atelier s'est tenu pendant quatre jours en avril 2023 à Bouaké, où les participants de la DGDDL, du sous-groupe participation communautaire, de l'ONEP, du Comité Scientifique de Gbêkê et de l'Equipe des Experts de la JICA ont revu ensemble les trois manuels et les ont améliorés sur la base de leurs discussions. Ensuite, en mai 2023, la session de validation de ces manuels s'est tenue à la DGDDL à Abidjan et les participants de la DGDDL, du Sous-groupe participation communautaire, de l'ONEP (en tant que représentants du MINHAS), du Comité

Scientifique de Gbêkê et de l'Equipe des Experts de la JICA ont revu les parties révisées et ont validé les deux manuels au final.

## **2) Révision des manuels et des modules de formation en fonction des Extrants 2 et 3**

Après avoir terminé chaque programme de formation, les manuels et les modules de formation ont été examinés et révisés sur la base des résultats des formations/activités mises en œuvre. La plupart des révisions étaient mineures.

### **(2) Activités relatives à l'Extrant 2**

#### **1) Examen de l'état d'application des méthodes du modèle**

##### **a) Enquête et atelier sur l'état d'avancement de l'application des méthodes**

Une enquête sous forme de questionnaire a été menée en mai 2019 pour examiner l'état de l'application des méthodes dans la Région de Gbêkê après la phase 1. En outre, un atelier a été organisé le 20 juin 2019 et les participants, y compris toutes les Collectivités Territoriales, le Corps Préfectoral, la DRH, la DRENETFP, la DGDDL et le MENETFP, ont discuté de l'état d'avancement de l'application des méthodes PCN-CI et de l'amélioration nécessaire des méthodes.

Voici les principaux résultats de l'enquête et de l'atelier sur l'application des méthodes :

- Cinq des neuf Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê ont mené des études d'état des lieux après la phase 1.
- Ces cinq Collectivités Territoriales ont appliqué les méthodes à d'autres secteurs tels que la santé et les routes.
- Six Collectivités Territoriales sur neuf ont utilisé le prototype de documents d'appel d'offres et les méthodes d'appel d'offres développés lors de la phase 1 pour des projets de construction d'écoles.
- Toutes les Collectivités Territoriales qui ont mis en œuvre des projets de construction d'écoles ont utilisé les connaissances/compétences sur la supervision des travaux de construction d'écoles acquises au cours de la phase 1, à l'exception de la commune de Bodokro, en raison du manque de chef des services techniques et du conseil régional, en raison du manque de budget pour se rendre sur les sites.
- Seules trois Collectivités Territoriales, à savoir: les Communes de Djébonoua et de Bodokro et le Conseil Régional, ont organisé des activités visant à soutenir la mise en place des CGPE après la phase 1.
- Le Conseil Régional a organisé des formations pour les CGPE de 31 villages, a fourni des outils et des manuels de gestion, et a ensuite visité ces villages pour effectuer un suivi et prodiguer des conseils. La Commune de Bodokro a aidé 13 villages à mettre en place le CGPE et leur a fourni une formation. La Commune de Djébonoua a organisé une rencontre pour mettre en place et former 28 CGPE dans tous les villages de la commune et pour constituer une U-CGPE composée des 28 CGPE.
- Le Conseil Régional a formé 20 U-COGES à la maintenance des infrastructures scolaires et a assuré le suivi de cette maintenance par l'intermédiaire des U-COGES en collaboration avec la DRENETFP. La Commune de Bouaké a assuré le suivi de la maintenance des infrastructures scolaires par l'intermédiaire de 30 COGES.

Il a été discuté lors de l'atelier que les agents des Collectivités Territoriales et du Corps Préfectoral impliqués dans la Phase 1 comprenaient l'importance de la mise en œuvre des méthodes PCN-CI et étaient toujours motivés pour promouvoir les méthodes dans le Gbêkê. Cependant, les participants ont souligné que la sensibilisation et la formation des nouveaux élus et des agents nouvellement affectés étaient nécessaires et que le renforcement des activités du Comité Scientifique et l'implication du Corps Préfectoral étaient importants.

**b) Enquête et atelier sur l'état d'avancement des activités des COGES et CGPE**

Des visites de plusieurs COGES et CGPE et un atelier à Bouaké ont été réalisés en septembre et décembre 2019 pour examiner le statut des organisations à base communautaire établies / redynamisées au cours de la phase 1.

A travers les visites des COGES et CGPE, il a été constaté que les situations de gestion étaient très différentes les unes des autres. Certains COGES et CGPE fonctionnaient très bien. Les autorités villageoises et les villageois connaissaient bien les activités des COGES et des CGPE et soutenaient bien les comités, en particulier dans les moments difficiles. D'un autre côté, certains COGES et CGPE ont presque cessé de fonctionner pour des raisons telles que les disputes entre les membres du comité et les difficultés à collecter les cotisations des usagers.

Un atelier intitulé " Atelier de discussion sur le bon fonctionnement des COGES et CGPE " a été organisé à Bouaké le 11 décembre 2019, afin d'appréhender la situation actuelle des COGES et CGPE et de discuter de l'amélioration de la situation. Les situations des CGPE et COGES présentées par les Collectivités Territoriales et la DRENETFP sont consignées dans les tableaux ci-dessous. A la fin de l'atelier, les participants ont discuté des plans d'action à mettre en œuvre pour améliorer la situation dans la Région de Gbêkê.

**Tableau 2.1.11 Situation des CGPE et COGES Présentée par les Collectivités Territoriales**

Collectivité Territoriale	Nombre de CGPE	CGPE Fonctionnel	Nombre de COGES	COGES Fonctionnel
Beoumi	11	4	24	18
Botro	22	8	28	3
Bouaké	43	41	110	Environ 93% (environ102)
Brobo	5	1	13	7
Diabo	4	4	1	1
Djebonoua	44	41	25	25
Sakassou	8	8	27	27
Regional Council	48	42	Pas d' info	Pas d'info

Source: Equipe des Experts de la JICA

**Tableau 2.1.12 Situation des COGES Présentée par la DRENETFP**

DRENETFP	Nombre de CGPE	CGPE Fonctionnel
DRENETFP Bouaké 1	114	80
DRENETFP Bouaké 2	374	264

Source: Equipe des Experts de la JICA

- 2) Faire le suivi de l'état d'application des méthodes du modèle et renforcer leur mise en œuvre**
- a) Redynamisation du Comité Scientifique pour la promotion de l'utilisation des méthodes PCN-CI**

Préparation du projet de Termes de Référence (TDR) pour la redynamisation et l'opérationnalisation du Comité Scientifique

L'ancien Secrétaire Général de la Commune de Djebonoua, l'ancien Sous-Préfet de Diabo, les Chefs des Services Techniques et Socioculturels des Collectivités Territoriales ont pris l'initiative de redynamiser le Comité Scientifique, car certains importants fonctionnaires des Collectivités Territoriales et du Corps Préfectoral ont été mutés dans d'autres régions et beaucoup d'élus ont été remplacés après les élections. Ils ont élaboré une "Proposition de Termes de Référence (TDR) pour la redynamisation et l'opérationnalisation du Comité Scientifique et pour la pérennisation des acquis du PCN-CI dans la Région de Gbêkê" en novembre 2019 et ont reprécisé les nouveaux membres du Comité Scientifique, les rôles des différents acteurs et les plans d'action pour la redynamisation du Comité Scientifique. Ils ont préparé le planning pour les visites de toutes les Collectivités Territoriales, des Préfets et Sous-préfets, de la DRH et de la DRENETFP pour expliquer les TDR en février 2020 et ont fait des efforts pour trouver le fonds pour la mise en œuvre du programme. Cependant, il leur a été difficile de trouver les fonds et le programme a été reporté.

Visites dans toutes les Collectivités Territoriales pour expliquer les méthodes PCN-CI

L'Equipe des Experts de la JICA et les membres du Comité Scientifique ont effectué une visite au Préfet de la Région de Gbêkê, à toutes les collectivités locales, à la DRH et à la DRENETFP en mars et avril 2020 afin d'expliquer les méthodes PCN-CI. Lors de la visite, presque toutes les Collectivités Territoriales ont manifesté leur intérêt pour les méthodes de l'enquête d'état des lieux. Le Comité Scientifique a décidé de travailler sur la révision des questionnaires développés dans la phase 1 et de distribuer les questionnaires améliorés aux collectivités locales.

Finalisation des TDR et préparation de l'atelier régional

Après la préparation des TDR mentionnés ci-dessus, aucune action spécifique n'a conduit à la réorganisation du Comité Scientifique. En juin 2020, lors de la visite de la DGDDL à Bouaké, la DGDDL et le Préfet de la Région de Gbêkê ont discuté de la nécessité de redynamiser le Comité Scientifique et le Préfet a décidé d'organiser une rencontre au niveau régional avec des représentants de toutes les organisations concernées. Le Comité Scientifique a tenu une réunion avec la DGDDL à Abidjan en décembre 2020 sur les TDR révisés ainsi qu'une réunion avec le Préfet de la Région de Gbêkê et a finalisé les TDR en incorporant les commentaires de ces derniers. Le Comité Scientifique a également préparé un plan pour un atelier régional afin de partager avec les parties prenantes de la Région de Gbêkê les informations sur le PCN-CI et les TDR pour la réorganisation du Comité Scientifique.

Institution officielle du Comité Scientifique

Conformément aux TDR révisés mentionnés ci-dessus, le Préfet de la Région de Gbêkê a pris un arrêté préfectoral sur la mise en place du Comité Scientifique le 7 décembre 2021 visant à soutenir les activités du PCN-CI dans la Région de Gbêkê.

Selon l'arrêté, le Comité Scientifique est présidé par le Préfet de la Région de Gbêkê/Préfet du

Département de Bouaké et se compose du Point Focal, du Secrétaire Général de la Préfecture de Bouaké et des membres suivants : les Préfets des Départements de Béoumi, Sakassou et Botro, les Sous-Préfets de Diabo, Brobo, Bodokro et Djebonoua, le Président du Conseil Régional, les Maires de la Région, la DRH et la DRENA Bouaké 1 et 2. L'arrêté mentionne également le Comité Scientifique Restreint composé des membres sélectionnés des Sous-Préfets, des Directeurs, Chefs et Responsables des Collectivités Territoriales, des Coordinateurs COGES et d'un Responsable de la DRH. Le Comité Scientifique Restreint fournit des orientations et des conseils techniques au Comité Scientifique, des formations sur les méthodes PCN-CI et un soutien technique aux Collectivités Territoriales. Il prépare et soumet également un planning de travail et un budget au Comité Scientifique.

**b) Activités au niveau régional**

Partage d'informations et atelier de formation sur le PCN-CI

L'atelier régional, intitulé "Atelier de partage d'informations et de formation du Corps Préfectoral et des Élus et Agents des Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê sur le PCN-CI", s'est tenu le 28 mai 2021 à Bouaké. Les objectifs de l'atelier étaient d'améliorer les connaissances des acteurs de la Région de Gbêkê sur les approches et méthodes PCN-CI, de valider les TDR du Comité Scientifique et de réorganiser le Comité Scientifique en impliquant toutes les parties prenantes de la Région de Gbêkê. En outre, l'objectif était d'obtenir le consentement des participants sur la nécessité de mener des activités pour la promotion des méthodes PCN-CI par le Comité Scientifique et de sensibiliser les Collectivités Territoriales à fournir les fonds nécessaires à la mise en œuvre des activités. Toutes les parties prenantes, y compris les Préfets et Sous-Préfets, les Collectivités Territoriales, la DRENA, la DRH, le Directeur de Cabinet du MIS, la DGDDL ont participé à l'atelier depuis Abidjan.

Préparation du planning d'activités pour 2022 et explication aux Collectivités Territoriales

Le Comité Scientifique a préparé un projet de planning d'activités à mettre en œuvre en 2022 par les Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê. Le planning d'activités comprend A-1) Formation sur les études d'état des lieux et la planification au profit des agents des Collectivités Territoriales et des élus ; A-2) Mise en œuvre des études d'état des lieux ; B-1) Formation sur la gestion des PMH au profit des agents des Collectivités Territoriales et des élus ; B-2) Mise en place, renforcement des capacités et suivi des CGPE ; et C) Réunion régionale sur l'évaluation des activités menées en 2022 et sur le planning d'activités de 2023. Le Comité Scientifique a chiffré les coûts de mise en œuvre des activités par chaque collectivité territoriale.

Les membres du Comité Scientifique, ainsi que les représentants de la DGDDL et l'Equipe des Experts de la JICA, ont visité les Collectivités Territoriales en novembre 2021 pour expliquer aux maires le planning des activités et les coûts afférents, afin d'obtenir leurs accords sur le financement de ces activités. Lors des réunions avec les Collectivités Territoriales, il a été constaté que le planning d'activités préparé par le Comité Scientifique était réaliste et que les Collectivités Territoriales étaient en mesure de supporter les coûts des activités. Tous les Maires et représentants d'élus ont compris l'importance des activités et ont accepté de financer leur mise en œuvre. Ils ont également accepté de cofinancer l'atelier régional.

### Atelier Régional sur le PCN-CI

L'atelier régional s'est tenu le 20 décembre 2021 à Bouaké, dans le but d'expliquer les détails des méthodes PCN-CI aux Elus et aux Préfets. Une cinquantaine de personnes dont les Préfets, le SG de la Préfecture de Bouaké, le Président, le Vice Président et le Directeur Général de la Délégation Spéciale du Conseil Régional, les Maires, les Secrétaires Généraux et les Fonctionnaires des Communes, la DRENA et la DRH ont été invitées à cet atelier de formation. Le coût de l'atelier a été pris en charge par les Collectivités Territoriales sous la coordination du Comité Scientifique Restreint.

Au cours de l'atelier, les membres du Comité Scientifique ont fait des présentations sur les méthodes PCN-CI et le planning d'activités de 2022 à mettre en œuvre par les Collectivités Territoriales avec l'estimation des coûts.

#### **c) Formation des agents des Collectivités Territoriales et des CGPE sur les pratiques d'hygiène face à la menace de la pandémie à COVID-19**

En avril 2020, lorsque l'infection à COVID-19 a commencé à augmenter en Côte d'Ivoire, les membres du Comité Scientifique ont discuté des activités qui pourraient être mises en œuvre compte tenu de la situation de la pandémie de la COVID-19. Ils ont décidé de faire le suivi des activités des CGPE établis au cours de la Phase 1 et sensibiliser la population sur les mesures d'hygiène appropriées. Le Comité Scientifique a préparé un projet de TDR et un calendrier de visites à toutes les Collectivités Territoriales et villages. Il a également eu des échanges avec la DGDDL au sujet du plan. Le plan a également été expliqué aux élus de toutes les Collectivités Territoriales.

Le plan a été mis en œuvre en juin 2020. Les membres du Comité Scientifique ont dispensé des formations sur la gestion des PMH par les CGPE aux Elus et Agents de chaque Collectivité Territoriale et à deux représentants du CGPE d'un village cible sélectionné par Collectivité Territoriale. Les agents des Collectivités Territoriales formés et les membres du CGPE ont restitué la formation aux cinq autres membres du CGPE du village (voir tableau ci-dessous). A travers cette activité, les Elus et agents de toutes les Collectivités Territoriales y compris ceux qui n'étaient pas impliqués dans la Phase 1 ont participé à la formation et ont pris connaissance de la gestion des PMH par les CGPE et de leur responsabilité dans le suivi des activités des CGPE. Après l'achèvement du programme, les membres du Comité Scientifique ont préparé et distribué un rapport à toutes les organisations impliquées dans l'activité de formation, y compris les Préfets, Sous-Préfets, Maires/Présidents et Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, DRH, DGDDL et JICA.

**Tableau 2.1.13 Programme de formation Conduite dans la Région de Gbêkê pour soutenir le suivi des CGPE et promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène au sein des Populations villageoises**

Jour	Date	Cible du Programme de Formation
Jour 1	15 Juin 2020	Commune de Bouaké
Jour 2	16 Juin 2020	Village d' Assingoukli (Commune de Bouaké)
Jour 3	18 Juin 2020	Commune de Sakassou
Jour 4	19 Juin 2020	Village d' Adjobléssou (Commune de Sakassou )
Jour 5	22 Juin 2020	Commune de Botro
		Commune de Djébonoua
Jour 6	23 Juin 2020	Village de Takra Mangouakro (Commune de Botro)
		Blessou Village (Djébonoua Commune)



Jour	Date	Cible du Programme de Formation
Jour 7	24 Juin 2020	Commune de Brobo
		Commune de Bodokro
Jour 8	25 Juin 2020	Village de Badjo Kouamekro (Commune de Brobo)
		Village d' Ahokokro (Commune de Bodokro)
Jour 9	26 Juin 2020	Conseil Régional
		Village d'Amoin Kanoukro (Conseil Régional)
Jour 10	30 Juin 2020	Commune de Diabo
Jour 11	1er Juillet 2020	Commune de Béoumi
		Village de Souafouè Dan (Commune de Béoumi)
		Village de Telebopri (Commune de Diabo)

Source: Equipe des Experts de la JICA

**d) Appui à la mise en oeuvre des formations sur l'enquête d'état des lieux**

Mise en oeuvre des Formations sur l'Enquête d'Etat des Lieux

Le Comité Scientifique de la Région de Gbêkê a initié une série de sessions de formation à l'endroit des agents des collectivités territoriales et des Elus afin de renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des enquêtes d'état des lieux. Le défi était de réaliser la formation avec des fonds propres aux collectivités territoriales. Le Comité Scientifique s'est rendu auprès des collectivités territoriales et a discuté des objectifs et du contenu du programme de formation ainsi que des coûts nécessaires à la mise en œuvre de la formation et de l'enquête d'état des lieux. Après plusieurs rencontres avec les Collectivités Territoriales, la première session de formation a été lancée le 13 avril 2022 pour la commune de Botro. À la mi-mai, sept Collectivités Territoriales avaient organisé la formation avec leurs propres fonds.

La méthode d'enquête sur papier a été appliquée dans la Région de Gbêkê dans le but de permettre aux agents des Collectivités Territoriales possédant des compétences de base en Excel à préparer eux-mêmes les questionnaires et la base de données en utilisant les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation. Il était prévu que chaque Collectivité Territoriale sélectionne les secteurs à couvrir par l'enquête d'état des lieux, sans se limiter aux secteurs de l'éducation et de l'approvisionnement en eau en milieu rural, clarifie les critères de sélection des projets prioritaires et identifie les questions nécessaires à inclure dans les enquêtes.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.9 Formation sur l'Enquête d'Etat des Lieux et la Planification dans la Région de Gbêkê**

### Appui continu aux Collectivités Territoriales sur l'enquête d'état des lieux et la planification

Le Comité Scientifiques et l'Equipe des Experts de la JICA ont continué à soutenir les Collectivités Territoriales dans la mise en œuvre des études d'état des lieux et de la planification. Les étapes indiquées ci-dessous ont été suivies pour la mise en œuvre de l'enquête et de la planification. Toutes les activités ont été financées par les Collectivités Territoriales.

- Formation sur l'enquête d'état des lieux
- Préparation de l'enquête d'état des lieux, y compris l'élaboration de questionnaires et de bases de données
- Mise en œuvre de l'enquête d'état des lieux
- Formation sur la planification
- Développement de base de données et sélection de projets prioritaires
- Préparation du rapport d'enquête d'état des lieux et explication aux autorités
- Intégration des résultats de la sélection des projets prioritaires dans un programme triennal

Les activités menées par chaque Collectivité Territoriale de la Région de Gbêkê sont présentées dans le tableau ci-dessous:

**Tableau 2.1.14 Activités de l'Enquête d'Etat des Lieux et de Planification réalisées dans la Région de Gbêkê**

<b>Collectivités Territoriales</b>	<b>Formation sur l'Enquête d'Etat des Lieux</b>	<b>Mise en œuvre de l'Enquête d'Etat des Lieux</b>	<b>Formation sur la Planification</b>
Commune de Bodokro	25 et 26 Avril 2022	Du 10 Août au 23 Septembre 2022	Du 18 au 20 January 2023
Commune de Botro	13 et 14 Avril 2022	<i>Pas encore réalisée</i>	<i>Pas encore réalisée</i>
Commune de Sakassou	21 et 22 Avril, 2022	Du 10 Octobre 2022 au 27 Janvier 2023	Du 08 au 10 Mars 2023
Commune de Djébonoua	5 et 6 Mai 2022	<i>Pas encore réalisée</i>	<i>Pas encore réalisée</i>
Commune de Brobo	11 et 12 Mai 2022	Du 09 au 18 Novembre 2022	Du 07 au 09 Décembre 2022
Commune de Bouaké	16 et 17 Mai 2022	Du 22 Spetembre 2022 au 20 Janvier 2023	Du 12 au 14 Avril 2023
Commune de Diabo	<i>Pas encore réalisée</i>	<i>Pas encore réalisée</i>	<i>Pas encore réalisée</i>
Commune de Béoumi	Du 13 au 15 Juillet, 2022	<i>Pas encore réalisée</i>	<i>Pas encore réalisée</i>
Conseil Régional	18 et 19 Mai, 2022	Du 31 Mai au 15 Juin, 2023	<i>Pas encore réalisée</i>

Source: Equipe des Experts de la JICA

### **3) Compiler les leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région de Gbêkê**

Dans la Région de Gbêkê, le Comité Scientifique a été établi avec l'accord de toutes les parties prenantes de la région lors de l'étape finale de la Phase 1. Il a été proposé par les participants à l'Atelier Régional de poursuivre et de promouvoir les activités du PCN-CI même après la fin de la Phase 1.

Pendant la Phase 2, les Collectivités Territoriales membres du Comité Scientifique ont financé les ateliers et réunions régionaux ainsi que les activités des Collectivités Territoriales, y compris la mise

en œuvre de programmes de formation et la conduite des enquêtes d'état des lieux. Lors des réunions régionales annuelles, les participants ont passé en revue les activités menées au cours de l'année écoulée et discuté du plan d'activités pour l'année à venir ainsi que du partage des coûts entre les Collectivités Territoriales.

Les membres du Comité Scientifique Restreint ont joué un rôle dans la promotion des méthodes PCN-CI. Ils ont eu des réunions avec les Maires et les Elus Locaux pour solliciter leur coopération, ils ont organisé des réunions régionales annuelles et ont participé en tant que formateurs à des programmes de formation. Le système de promotion des méthodes PCN-CI au niveau régional et les initiatives prises par le Comité Scientifique serviront de modèle pour la promotion des méthodes dans d'autres régions à l'avenir. On s'attend à ce que le Préfet de Région et le Comité Scientifique Restreint continuent de prendre des initiatives. Il est important que la DGDDL fasse le suivi des activités du Comité Scientifique et lui apporte un soutien quand cela s'avère nécessaire.

A la fin du Projet, les Comités Scientifiques, en collaboration avec l'Equipe des Experts de la JICA, ont passé en revue toutes les activités menées dans la Région de Gbêkê et ont compilé les leçons apprises. Ils ont également développé un planning d'activités à mettre en œuvre en 2024 par le Comité Scientifique et ont préparé la proposition de budget partagé par les Collectivités Territoriales. Les examens des activités, les leçons apprises, le planning d'activités de 2024 et la proposition de partage du budget ont été expliqués à toutes les parties prenantes de la Région de Gbêkê lors de l'atelier régional qui s'est tenu le 30 novembre 2023.

Les leçons apprises clarifiées par le Comité Scientifique et l'Equipe des Experts de la JICA sont les suivantes:

#### Méthode de Planification

- La méthode est simple et de faible coût. Les Collectivités Territoriales peuvent la mettre en œuvre en utilisant les ressources humaines et financières dont elles disposent.
- La méthode favorise le renforcement des capacités des agents des Collectivités Territoriales.
- Les projets prioritaires sont sélectionnés avec la participation de la communauté. Ce processus améliore la confiance de la population et l'image des Collectivités Territoriales.
- Certaines Collectivités Territoriales ne disposent pas de suffisamment d'ordinateurs pour appliquer la méthode.
- De nombreux agents des Collectivités Territoriales n'ont pas de compétences informatiques de base, mais il y a quelques personnes capables d'utiliser des ordinateurs dans chaque Collectivité Territoriale.
- L'indisponibilité des agents des Collectivités Territoriales et des élus dans certaines Collectivités Territoriales entrave la mise en œuvre de la formation.
- Il est important d'impliquer les élus dans la nouvelle approche du processus de planification et d'obtenir leur adhésion.

#### Méthode de mise en œuvre des Projets

- Cette méthode permet d'améliorer les connaissances des Collectivités Territoriales et de mieux leur faire comprendre la nécessité de la supervision pour garantir la qualité des projets.
- Il est important de former les bénéficiaires, y compris les membres de la communauté, avant de leur remettre les infrastructures.

- Grâce au processus de participation de la communauté pendant la mise en œuvre du projet, les membres de la communauté acquièrent une meilleure connaissance de leur rôle et de leurs responsabilités.
- Certains agents des Collectivités Territoriales n'ont pas les compétences et les connaissances de base nécessaires pour effectuer la supervision.
- Certaines Collectivités Territoriales ne disposent pas de moyens de supervision (équipement et consommables) pour effectuer une supervision adéquate.
- Certaines collectivités locales n'ont pas d'agents techniques. Il est donc difficile de mener des activités dans ces Collectivités Territoriales.
- L'indisponibilité des agents des Collectivités Territoriales et des Elus dans certaines Collectivités Territoriales entrave la mise en œuvre de la formation.

#### Méthode de Gestion et Maintenance des Infrastructures Scolaires et d'Hydrauliques Rurales

- La méthode encourage l'ensemble de la communauté à contribuer à la gestion des infrastructures.
- La méthode clarifie la responsabilité de la communauté dans la gestion et la maintenance des infrastructures.
- La méthode clarifie la responsabilité des Collectivités Territoriales dans la gestion et la maintenance des infrastructures. Grâce à la mise en œuvre de ces méthodes, les Collectivités Territoriales se rendent compte de l'importance de leur responsabilité en matière de collaboration avec les organisations à base communautaire et d'autres parties prenantes, telles que les artisans réparateurs de la région.
- Grâce à la méthode de la maintenance préventive des PMH, la communauté contribue financièrement de manière régulière et garantit un accès continu à l'eau potable.
- La politique nationale promouvant la gratuité du service de l'eau et le projet de réparation des PMH par la SODECI découragent la participation des populations à la gestion et à la maintenance.
- Le nombre de PMH est insuffisant dans certaines communautés. Le nombre de personnes utilisant une PMH est supérieur à la capacité des PMH.
- Certaines Collectivités Territoriales n'ont pas d'agents techniques. Il est difficile de mener des activités dans ces Collectivités Territoriales.

#### Promotion des méthodes du PCN-CI par le Comité Scientifique

- En renforçant les relations avec les élus et en proposant des programmes de formation qui répondent aux besoins des Collectivités Territoriales, le Comité Scientifique peut obtenir la contribution financière et la coopération des Collectivités Territoriales pour la mise en œuvre des activités.
- La création et la formalisation du Comité Scientifique sont essentielles pour la mise en œuvre des activités.
- Le mécanisme du Comité Scientifique favorise les relations de coopération entre les Collectivités Territoriales d'une même région,
- Les activités du Comité Scientifique et les activités au niveau régional peuvent être menées avec la contribution des Collectivités Territoriales. Le fonds n'est pas encore suffisant pour mener à bien les activités.
- Certaines Collectivités Territoriales ne sont pas en mesure de mettre en œuvre les activités en raison du manque de fonds, malgré les efforts du Comité Scientifique.

- Il y a une pénurie de ressources humaines capables de promouvoir les méthodes PCN-CI en tant que membres du Comité Scientifique.
- Pour permettre aux membres du Comité Scientifique de mener des activités, il est important d'obtenir la compréhension de leurs hiérarchies.

Le Comité Scientifique a préparé un plan d'activités à mettre en œuvre en 2024, qui comprend les activités suivantes :

- Visites aux élus de chaque Collectivité Territoriale pour les sensibiliser à l'intérêt du modèle, aux coûts de mise en œuvre des méthodes de PCN-CI par les Collectivités Territoriales et aux besoins de financement des activités du Comité Scientifique.
- Organisation d'une réunion régionale annuelle au début de 2024 pour partager les cadres du plan d'activité, déterminer les activités à mener par chaque gouvernement local en 2024 et élaborer un plan approprié pour le Comité Scientifique afin de fournir un bon soutien et un suivi aux Collectivités Territoriales.
- Aider les Collectivités Territoriales qui n'ont pas encore réalisé d'enquêtes d'état des lieux.
- Fournir un programme de formation sur la planification aux Collectivités Territoriales qui mettront en œuvre les enquêtes d'état des lieux.
- Aider les Collectivités Territoriales à former les COGES à la gestion participative des écoles et à l'entretien des infrastructures scolaires.
- Soutenir les Collectivités Territoriales dans la mise en place, la formation et le suivi du CGPE.

Le budget de la réunion régionale et le partage du budget proposé par le Comité Scientifique sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

**Tableau 2.1.15 Budget proposé pour la réunion régionale du Comité Scientifique en 2024**

N°	Désignation	Côût Unitaire (FCFA)	Quantité	Côût Total (FCFA)
1	Materiels de bureau	4,000	100	400,000
2	Internet	25,000	1	25,000
3	Crédit Telephonique (Appel)	32,000	1	32,000
4	RTI	100,000	1	100,000
5	Press écrite et en ligne	100,000	1	100,000
6	Pause café et déjeuner	6,000	100	600,000
7	Tables + nappes	3,000	20	60,000
8	Location chaises	50	100	5,000
9	Location sonorisation	50,000	1	50,000
10	Autres	137,000	1	137,000
	<b>Total Général</b>			<b>1,500,000</b>

Source: Comité Scientifique de Gbêkê

**Tableau 2.1.16 Proposition de budget des Collectivités Territoriales en 2024**

N°	Collectivités Territoriales	Pourcentage	Côté (FCFA)
1	Conseil Regional	26%	390,000
2	Bouaké	18%	270,000
3	Béoumi	8%	120,000
4	Sakassou	8%	120,000
5	Botro	8%	120,000
6	Djebonoua	8%	120,000
7	Brobo	8%	120,000
8	Diabo	8%	120,000
9	Bodokro	8%	120,000
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1,500,000</b>

Source: Comité Scientifique de Gbèkè

### (3) Activités relatives à l'Extrant 3

#### 1) Mettre en œuvre les programmes de formation

Différents programmes de formation ont été mis en œuvre dans la Région du Haut-Sassandra, qui sont décrits dans cette section.

#### a) Programmes de formation sur les enquêtes d'état des lieux

Afin d'introduire le processus amélioré d'enquête d'état des lieux avec les technologies de l'information (SIG et enquêtes par smartphone), l'Equipe des Experts de la JICA a prévu d'organiser les activités suivantes :

- Atelier de formation pour expliquer la méthodologie aux différentes parties prenantes telles que le corps préfectoral, les élus et les agents des Collectivités Territoriales.
- Formation technique pour les agents des Collectivités Territoriales en charge des enquêtes d'état des lieux en intégrant des exercices permettant aux agents d'acquérir des compétences pratiques.
- 2ème enquête d'état des lieux pilote pour tester la méthodologie améliorée dans le cadre de la formation en cours des agents des Collectivités Territoriales.

Tout d'abord, un atelier de formation de deux jours sur la méthodologie de l'enquête d'état des lieux a été organisé les 4 et 5 février 2020 dans la salle de conférence de la préfecture de la Région du Haut-Sassandra. Les objectifs de cet atelier étaient les suivants :

- Expliquer les rôles des Collectivités Territoriales dans le développement et la gestion des infrastructures publiques dans les secteurs de l'éducation et de l'hydraulique rurale ;
- Expliquer la méthodologie des enquêtes d'état des lieux à mener par les Collectivités Territoriales et préparer un plan de mise en œuvre de l'enquête d'état des lieux de chaque Collectivité Territoriale ; et
- Expliquer les objectifs, les composantes et le calendrier des projets pilotes à mettre en œuvre dans le cadre du projet et le processus de sélection des sites candidats pour les projets pilotes.

Après l'atelier de formation, le programme de formation sur l'enquête d'état des lieux s'est focalisé sur les aspects techniques. Le programme comprenait une phase théorique en salle (cours et exercices) ainsi qu'une phase d'application sur le terrain. Les exercices sur le terrain ont également été menés dans le cadre de l'enquête d'état des lieux pilote afin de tester la méthodologie améliorée. L'objectif de la formation était de fournir aux Collectivités Territoriales les connaissances et compétences essentielles en matière des enquêtes d'état des lieux, tant sur le plan technique que théorique, et de leur donner l'occasion d'acquérir des connaissances en matière d'enquête en la mettant en œuvre dans leurs localités respectives. En maîtrisant la méthodologie d'enquête, les outils de collecte de données et l'évaluation des besoins des écoles primaires (EPP) et des pompes villageoises (HV), les agents des Collectivités Territoriales apprendront à utiliser divers outils (logiciels de SIG, de collecte de données, etc.) aux différentes étapes de l'enquête telles que la préparation de l'enquête, la collecte, la gestion et l'analyse des données, l'identification des problèmes, etc.

Les thèmes du programme de formation sont les suivants et il est à souligner que les participants ont acquis les compétences nécessaires pour mener l'enquête d'état des lieux sur le terrain.

- Expliquer la méthodologie de l'enquête
- Apprendre à créer des questionnaires en ligne et à collecter des données sur l'application KoboCollect
- Tester le questionnaire d'enquête et la collecte de données en utilisant les téléphones mobiles à travers l'application Android KoBoCollect
- Apprendre à utiliser le logiciel de cartographie QGIS pour géolocaliser les localités et produire une carte des localités

Le programme de formation a été mené depuis février 2020. En raison de la pandémie de COVID-19, le programme a été interrompu pour la période allant d'avril 2020 à la mi-juin 2020. La formation s'est poursuivie lorsque la situation s'est stabilisée jusqu'en août 2020. La liste complète des formations techniques mises en œuvre de février à août 2020 est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.17 Mise en Œuvre des Activités de Formation sur l'Enquête d'Etat des Lieux**

Collectivité Territoriale	Date (2020)	Lieux	Activités	Participants (Nombre d'Agents)
Commune de Issia, Commune de Saïoua	18 Fév 19 Fév (2 jours)	Mairie de Issia	Formation technique (Méthodologie de l'enquête, Apps KoboCollect & QGIS)	<u>Commune de Issia</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef des Services Techniques (1)</li> <li>• Personnel des Services Techniques (2)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (2)</li> </ul> <u>Commune de Saïoua</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef des Services Techniques (1)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (1)</li> </ul>
Commune de Issia	27 Fév	Village de Ouandia	Enquête Pilote d'Etat des Lieux (Exercice de Terrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef des Services Techniques (1)</li> <li>• Personnel des Services Techniques (2)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (2)</li> </ul>
Commune de Saïoua	12 Mar	Village de Digbam	Enquête Pilote d'Etat des Lieux (Exercice de Terrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef des Services Techniques (1)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (1)</li> </ul>

Collectivité Territoriale	Date (2020)	Lieux	Activités	Participants (Nombre d'Agents)
Conseil Régional, Commune de Daloa	11 Mar 13 Mar (2 jours)	Conseil Régional	Formation Technique (Méthodologie de l'enquête, Apps KoboCollect)	<u>Conseil Régional</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Technique. (1)</li> <li>• Personnel de la Direction Technique. (3)</li> <li>• Directeur Adjoint de la Direction de la Planification (1)</li> <li>• Personnel de la Direction de la Planification (1)</li> <li>• Directeur des Services Socioculturels. (1)</li> <li>• Personnel de la Direction des Services Socioculturels. (1)</li> </ul> <u>Commune de Daloa</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétaire Général] (1)</li> <li>• Chef des Services Techniques (1)</li> <li>• Personnel des Services Techniques (2)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (1)</li> </ul>
Conseil Régional	16 Juin 17 Juin (2 jours))	Bureau du Conseil Régional	Formation Technique (QGIS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Technique (1)</li> <li>• Personnel de la Direction Technique. (2)</li> <li>• Directeur Adjoint de la Direction de la Planification (1)</li> <li>• Personnel de la Direction de la Planification.(1)</li> <li>• Directeur des Services Socioculturels. (1)</li> <li>• Personnel de la Direction des Services Socioculturels. (1)</li> </ul>
Conseil Régional	19 Juin	Village de Dohan	Enquête Pilote d'Etat des Lieux (Exercice de Terrain)	• idem
Commune de Vavoua	23 Juin - 25 Juin (3 jours)	Locaux de la Mairie de Vavoua	Formation Technique (Méthodologie de l'enquête, Apps KoboCollect & QGIS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef des Services Techniques (1)</li> <li>• Personnel des Services Techniques (1)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (2)</li> <li>• Conseiller Municipal (1)</li> </ul>
Commune de Vavoua	Juin 26	Village de Gatifla	Enquête Pilote d'Etat des Lieux (Exercice de Terrain)	• Idem
Commune de Bédiala	7 Juil - 9 Juil (3 jours)	Locaux de la Mairie de Bédiala	Formation Technique (Méthodologie de l'enquête, Apps KoboCollect & QGIS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétaire Général (1)</li> <li>• Personnel des Services Techniques (1)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (2)</li> </ul>
Commune de Bédiala	17 Juil	Village de Gnanagonfla	Enquête Pilote d'Etat des Lieux (Exercice de Terrain)	• Idem
Commune de Zoukougbeu	21 Juil - 23 Juil (3 jours)	Locaux de la Mairie de Zoukougbeu	Formation Technique (Méthodologie de l'enquête, Apps KoboCollect & QGIS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel des Services Techniques (1)</li> <li>• Personnel des Services Techniques (1)</li> <li>• Chef des Services Socioculturels (1)</li> <li>• Personnel des Services Socioculturels (2)</li> </ul>
Commune de Zoukougbeu	24 Juil	Village de Mahi-Nahi	Enquête Pilote d'Etat des Lieux (Exercice de Terrain)	• Idem



Collectivité Territoriale	Date (2020)	Lieux	Activités	Participants (Nombre d'Agents)
Commune de Gboguhe	4 Août– 6 Août (3 jours)	Project Office, Daloa	Formation Technique (Méthodologie de l'enquête, Apps KoBoCollect & QGIS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef des Services Techniques (1)</li> <li>• Personnel des Services Techniques (2)</li> </ul>
Commune de Gboguhe	12 Août	Village de Ziguedia	Enquête Pilote d'Etat des Lieux (Exercice de Terrain)	• Idem

Source: Equipe des Experts de la JICA

Après la phase pilote de l'enquête d'état des lieux (exercice sur le terrain), on s'attendait à ce que chaque Collectivité Territoriale mette en œuvre l'enquête d'état des lieux de sa propre zone par ses propres moyens. Cependant, il n'a pas été facile pour les Collectivités Territoriales d'obtenir le budget nécessaire à la réalisation de l'enquête d'état des lieux. Par conséquent, il a fallu du temps avant que les Collectivités Territoriales ne réalisent l'enquête d'état des lieux. Un cours de recyclage a donc été dispensé à l'équipe chargée de l'enquête d'état des lieux de chaque Collectivité Territoriale, qui était prête à commencer l'enquête sur le terrain. Sur la base de l'expérience acquise jusqu'alors, l'Equipe des Experts de la JICA a amélioré le questionnaire KoboCollect. Lors de la formation de remise à niveau, le questionnaire amélioré a été expliqué aux participants, qui l'ont testé à l'aide de l'application KoboCollect. La méthodologie des réunions communautaires avec les représentants des villages et des campements a également été confirmées avec les participants.

**b) Formation sur les technologies de l'information avancées pour GATIN**

Considérant le nombre insuffisant d'agents des Collectivités Territoriales disposant de connaissances et de compétences informatiques suffisantes pour gérer les données collectées lors des enquêtes d'état des lieux, le GATIN (Groupe d'Appui Technique à l'Innovation Numérique) de la Région du Haut-Sassandra a été créé en mai 2021 dans le but de :

- Acquérir les compétences de traitement des données composées de : 1) la collecte des données en utilisant KoboCollect, 2) le traitement des données en utilisant Excel et 3) la cartographie des localités et des infrastructures en utilisant QGIS,
- Utiliser les compétences susmentionnées en matière d'informatique pour le tri et la compilation des données de l'enquête d'état des lieux et de l'évaluation technique en vue de la sélection des projets prioritaires,
- Aider les agents des Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra à gérer et analyser les données en vue de la sélection et de la priorisation des projets, étant donné que la plupart des Collectivités Territoriales ne disposent pas de personnel ayant des compétences suffisantes en informatique pour introduire les techniques d'information susmentionnées.

Parmi les trois objectifs ci-dessus, en ce qui concerne le troisième, il a été constaté qu'il serait difficile pour les membres du GATIN du Conseil Régional de fournir officiellement un soutien technique à d'autres Collectivités Territoriales dans le cadre du système institutionnel actuel des Collectivités Territoriales. Par conséquent, le projet a décidé d'abandonner cet objectif et l'objectif principal du GATIN est devenu de mettre en commun les compétences en matière d'information pour la priorisation du projet et de les utiliser pour le Conseil Régional de la Région du Haut-Sassandra. Pour les autres Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra, le projet a décidé de les soutenir

en formulant le contenu de la formation sur les compétences de base d'Excel et en fournissant une formation sur la sélection et priorisation des projets en utilisant les compétences de base d'Excel.

Deux compétences majeures en matière d'information - KoboCollect et QGIS - ont été considérées comme devant être acquises par le GATIN. En ce qui concerne KoboCollect, une série de sessions de formation a été organisée d'ici janvier 2022. Après la formation sur KoboCollect, une session de formation de deux jours sur la cartographie SIG à l'aide de QGIS a été organisée les 24 et 25 mars 2022. Grâce à cette formation, deux membres du GATIN du Conseil Régional et un membre du DRH de Daloa ont appris à élaborer une carte des infrastructures et des localités simple à l'aide de QGIS.

**c) Programme de formation sur la méthodologie de sélection et de priorisation des projets**

L'équipe d'experts de la JICA et le sous-groupe d'étude et de planification ont formé les agents des Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra à la sélection des projets prioritaires à l'aide d'outils Excel.

**Tableau 2.1.18 Mise en oeuvre des formation sur la sélection et de priorisation des projets**

<b>Collectivité Territoriale</b>	<b>Date de la Formation sur la Sélection des Projets</b>	<b>Nombre de participants</b>	<b>Formateurs</b>
Commune de Zoukougbeu	Nov.9-11, 2022	7	Equipe des Experts de la JICA
Commune de Gboguhé	Sept.15-16, 2022	7	Equipe des Experts de la JICA et Sous-groupe Etudes et Planification (DGDDL)
Commune de Bédiala	Jan.25-27, 2023	7	Sous-groupe Etudes et Planification (DGDDL)
Commune de Saïoua	Nov.23-25, 2022	5	Equipe des Experts de la JICA
Commune de Daloa	Pas réalisé		
Commune de Issia	Dec.12-14, 2022	4	Equipe des Experts de la JICA
Commune de Vavoua	Jan.11-13, 2023	11	Equipe des Experts de la JICA
Conseil Régional	Mar. 29-31, 2023	10	Equipe des Experts de la JICA

Source: Equipe des Experts de la JICA

La formation pilote a d'abord été mise en œuvre les 15 et 16 septembre 2022 dans la commune de Gboguhé. L'équipe d'experts de la JICA a révisé le manuel de formation Excel et la méthodologie de formation après chaque formation. La formation a inclus les compétences de base d'Excel et le tri des bases de données, les formules de calcul de base et les méthodes de filtrage pour les auditeurs. Le programme a été planifié pour tous les niveaux de participants, en particulier ceux qui ont peu ou pas d'expérience dans l'utilisation d'Excel ou qui n'ont même pas de compétences en informatique. La formation s'est déroulée sur 3 jours (après révision de la formation pilote de 2 jours dans la commune de Gboguhé). Les auditeurs ont pu acquérir des compétences principalement au cours des deux premiers jours de la formation et tous ont été en mesure de sélectionner les projets prioritaires à la fin de la formation. A la fin de la formation, un test a été effectué pour évaluer le niveau de connaissance des participants sur le processus de sélection et de priorisation des projets. Les participants ont reçu un certificat de participation après la formation. La formation a été achevée dans toutes les Collectivités Territoriales, à l'exception de la commune de Daloa, qui n'a pas pu collecter les données appropriées sur les écoles primaires parce que les écoles étaient fermées au moment de l'enquête d'état des lieux et qui, par conséquent, ne disposait pas de l'ensemble de données requis pour la formation.

**d) Programmes de formation sur la passation de marchés publics pour les projets de construction d'écoles**

Une formation de quatre jours sur les procédures et le mode de passation des marchés publics pour les projets de constructions scolaires s'est déroulée du 7 au 10 mars 2022 dans la salle de conférence de la Préfecture de Daloa. Les objectifs de la formation étaient les suivants :

Le plan du programme de formation de quatre jours est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.19 Contenu de la formation sur les procédures et modes de passation des marchés publics**

Jour	Contenu du Programme	Formateurs/ Participants
Jour 1: Mars 7	Ouverture <b>Module de formation sur les procédures et modes de passation des marchés publics</b> Questions-Réponses Evaluation de la formation par les participants	<b>Principaux Formateurs :</b> DRMP (3), DCEP (3) <b>Apprenants :</b> Directeurs / Chefs des Services Techniques et Financiers de toutes les Collectivités Territoriales (16) Sous-Directeurs des Marchés du Conseil Régional (1)
Jour 2: Mars 8	<b>Module de formation sur l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises (Dossier d'Appel d'Offres, Demande de Quotation, etc.).</b> <b>Session de travail sur le Dossier d'Appel d'Offres des projets pilotes</b> Questions-Réponses Evaluation de la formation par les participants	<b>Principaux Formateurs:</b> DRMP (3), DCEP (3), Equipe des Experts de la JICA <b>Apprenants :</b> Directeurs / Chefs des Services Techniques et Financiers de toutes les Collectivités Territoriales (16) Sous-Directeurs des Marchés du Conseil Régional (1)
Jour 3: Mars 9	<b>Module de formation sur la préparation des dossiers de soumission aux appels d'offres par les entreprises de construction</b> Questions-Réponses Evaluation de la formation par les participants	<b>Principaux Formateurs :</b> DRMP (3), DCEP (3) <b>Apprenants :</b> Directeurs / Chefs des Services Techniques et Financiers de toutes les Collectivités Territoriales (16) Sous-Directeurs des Marchés du Conseil Régional (1) Entreprises Locales (15)
Jour 4: Mars 10	<b>Module de formation sur les normes, standards et spécifications techniques appliqués aux conceptions des bâtiments et mobiliers scolaires (plan type EPP et Mobiliers scolaires type)</b> <b>Séance de travail sur les spécifications techniques des travaux et mobiliers des Projets pilotes d'infrastructures scolaires</b> Questions-Réponses Evaluation de la formation par les participants Conclusion	<b>Principaux Formateurs :</b> DCEP (3), DRMP (3), Equipe des Experts de la JICA <b>Apprenants :</b> Directeurs / Chefs des Services Techniques de toutes les Collectivités Territoriales (8) Agents Techniques des Services Techniques de toutes les Collectivités Territoriales (8)

Source: Equipe des Experts de la JICA

Les agents des services techniques et financiers des Collectivités Territoriales et un agent chargé des marchés publics du Conseil Régional ont participé à la formation. Ils avaient une certaine expérience des marchés publics, notamment des appels d'offres et des demandes de cotations. Cependant, c'était la première fois que les participants apprenaient systématiquement les différents modes de passation de marchés publics, le contenu approprié des documents de passation de marchés publics et le déroulement des procédures de passation de marchés publics. Les formateurs de la DCEP ont expliqué en détail les normes et les standards à appliquer à chaque partie de la conception des bâtiments et des mobiliers scolaires.

Le troisième jour de la formation a été conçu pour les entreprises de construction locales, dans le but d'améliorer leur capacité à participer aux appels d'offres. Les représentants de quinze entreprises locales ont été invités à participer à la formation et ont appris à préparer les dossiers de soumission aux appels d'offres. C'était également la première fois qu'ils participaient à une telle formation et ils ont appris les modes et les procédures de passation de marchés publics de cette manière.

**e) Programmes de formation liés à la mise en œuvre des projets de construction d'écoles**

Série de formations sur la supervision des travaux de construction

Au démarrage des travaux de construction des bâtiments scolaires, une journée de formation a été organisée le 17 juin 2022 sur chaque site pilote des communes de Daloa, Vavoua, Zoukougbeu et Issia.

L'objectif de la formation était de renforcer les capacités des agents des Collectivités Territoriales ainsi que des entreprises de construction sur les procédures et travaux suivants :

- Opérations préparatoires allant de la signature du marché jusqu'au démarrage des travaux
- Généralités (Levées Topographiques, Installation de chantier et Implantation du bâtiment), travaux de terrassements (Fouilles et remblais) et travaux de fondation (Béton de propreté, semelle de fondation, mur de soubassement et chaînage bas).

Le support de formation a été préparé par la DCEP et consolidé par l'Equipe des Expert de la JICA. Les formateurs de la DCEP et de l'Equipe des Experts de la JICA ont été répartis en quatre groupes et ont dispensé la formation simultanément sur chaque site. Les chefs et agents des services techniques de la commune ainsi que les directeurs et techniciens des entreprises de construction respectifs ont participé à la formation sur chaque chantier concerné du projet. Lors de la formation, des communications sur les techniques des travaux de construction et les mesures de sécurité ont été données par les formateurs. Les participants ont montré leur volonté d'apprendre de nouvelles choses et ont écouté les consignes avec beaucoup de sérieux.

Après avoir participé à la formation in-situ, tous les participants se sont rassemblés sur le site de Daloa. Suite aux exposés faits sur chaque chantier, les formateurs ont expliqué les grandes étapes des travaux de construction de bâtiments scolaires sur le site de Daloa où l'implantation du bâtiment était déjà réalisée. Des panneaux montrant les dessins de conception ont été utilisés comme aides visuelles. Il a été confirmé que les supports visuels montrant les dessins de conception aident les participants à mieux comprendre les techniques des travaux de construction.

Suite à la formation du mois de juin, la deuxième formation sur la supervision des travaux s'est tenue les 21 et 22 juillet 2022 à la Préfecture de Daloa et sur le chantier de la Commune de Daloa (EPP Orly 4), à l'intention des SG (secrétaires généraux) de Préfecture du Haut-Sassandra, des chefs de services techniques et du personnel des Collectivités Territoriales, des responsables et techniciens des entreprises sous la coordination des représentants de la DGDDL et de la DCEP. Le contenu de la formation était le suivant :

- Préparation de l'appel d'offres, processus de l'appel d'offres et évaluation des offres
- Documents relatifs à la supervision des travaux et aux méthodes de supervision
- Gestion et suivi administrative et financier des travaux
- Points de supervision de différents types de travaux de construction

Suite à cela, la troisième formation sur la supervision de la construction pour le même groupe cible s'est déroulée du 2 au 4 novembre 2022, en incluant dans le contenu la supervision des opérations de fourniture de mobiliers scolaires. La formation comprenait les éléments suivants:

- Supervision des travaux de construction de bâtiments scolaires (gros oeuvre en infra-structure, gros oeuvre en super-structure, second oeuvre et finition)
- Documents relatifs aux règlements financier des entreprises
- Outils de gestion des opérations de fourniture de mobiliers scolaires
- Supervision des opérations de fourniture de mobiliers scolaires

La formation comprenait des conférences et des ateliers auxquels ont participé les agents des Collectivités Territoriales, les entrepreneurs, les élus (conseillers municipaux/régionaux), des représentants de la DGDDL et de la DCEP et l'Equipe des Experts de la JICA, ainsi qu'une visite d'un chantier de construction et une visite d'un atelier de menuiserie. En réunissant différents responsables des Collectivités Territoriales, entrepreneurs et parties prenantes pour participer à la formation, ils ont pu partager leurs connaissances et leurs expériences par le biais de discussions actives et approfondir leur compréhension mutuelle.

#### Formation sur la gestion et la maintenance des infrastructures et mobiliers scolaires

Suite à la préparation du manuel de maintenance par la DCEP, la DAPS-COGES et l'Equipe des Experts de la JICA et à l'atelier tenu à Abidjan en février 2023, la formation des formateurs sur la maintenance des infrastructures scolaires a été conduite à Daloa et Issia début mars 2023 et à Bouaké fin mars 2023. Les formateurs/animateurs étaient des personnels de la DCEP, de la DAPS-COGES et l'Equipe des Experts de la JICA, et les publics cibles étaient les personnels des services techniques et socioculturels des Collectivités Territoriales et les Conseillers COGES des DRENA et IEPP. Les participants formés à cette formation ont assuré la formation à la maintenance des U-COGES à Issia, Saioua, Gbogouhe, Zoukougbeu, et Bédiala de mai à juillet 2023.

#### Formation sur la conduite de réunions communautaires dans le cadre de projets de construction

Un guide sur la conduite des réunions communautaires pour faciliter la participation des communautés aux projets de construction a été élaboré par la DCEP, la DAPS-COGES et le Groupe de Travail de la DGDDL et la formation des formateurs sur le guide a eu lieu à Abidjan les 8 et 9 juin 2023. Après la formation des formateurs, les formateurs ont mené des formations de deux jours à Daloa à la mi-juin et à Issia et Bouaké au début du mois de juillet 2023. Les élus et agents des Collectivités Territoriales et les conseillers des COGES ont participé à la formation. Les participants ont compris l'importance de l'implication des communautés dans les projets et ont réalisé que le contenu de la formation pouvait être appliqué non seulement aux projets de construction d'écoles mais aussi à diverses activités des Collectivités Territoriales.

#### **f) Programmes de formation relatifs à l'évaluation technique et à la mise en œuvre de projets d'infrastructures d'hydraulique rurale**

A chaque étape des projets pilotes (infrastructures HV), comme les essais de puits, la sélection des sites candidats pour les projets HV, l'achat et la maintenance des pièces PMH, la supervision de la réhabilitation des superstructures, etc., les agents des Collectivités Territoriales ainsi que les élus ont été formés par l'Equipe des Experts de la JICA par le biais de séminaires et de formations en cours d'emploi. Le Tableau 2.1.20 présente le contenu de la formation.

**Tableau 2.1.20 Contenu de la formation des agents des Collectivités Territoriales sur le processus des projets pilotes (infrastructures HV)**

Etapas du processus	Contenu de la formation
Processus global d'évaluation technique et de mise en œuvre de la réhabilitation du PMH	Réunion de lancement dans chaque CT sur la base du document « Plan de mise en œuvre de l'évaluation technique ».
Consultation publique avec les localités cibles et les villages hôtes	Visite de chaque localité, consultation des représentants du village et formulation d'un consensus pour le projet.
Sélection des sites cibles	Réunion de sélection à chaque étape de l'évaluation technique au niveau de chaque administration locale - Pré-visites (camps et villages d'accueil), 1ère visite (consultation publique et enquête par entretien), 2ème visite (diagnostic PMH) et 3ème visite (test de puits).
Formation Technique sur la Réparation PMH	La formation technique de réparation PMH s'est déroulée du 3 au 7 octobre 2022. 17 agents des collectivités locales ont participé aux deux premiers jours de cette formation afin d'acquérir les connaissances et compétences techniques de réparation PMH. Dans cette formation, 14 artisans réparateurs locaux et 4 techniciens de la SODECI Daloa et 4 techniciens de la DRH Daloa y ont également participé.
Supervision de la réhabilitation des superstructures	Les agents des Collectivités Territoriales ont appris à superviser la réhabilitation des superstructures en visitant les sites de réhabilitation.
Maintenance des PMH en remplaçant les pièces	Les pièces du PMH ont été livrées au bureau des Collectivités Territoriales et remises aux artisans réparateurs de la région pour leur réparation du PMH. Les agents des Collectivités Territoriales ont appris la manipulation des pièces PMH.
Supervision de la réparation du PMH	Les agents des Collectivités Territoriales ont appris la supervision des réparations du PMH par les mécaniciens locaux en visitant les sites.

Source: Equipe des Experts de la JICA

**g) Programmes de formation sur la gestion participative de l'école à travers les COGES**

Préparation des programmes de formation

Examiner le «Modèle de Gestion Participative de l'Ecole à travers les COGES avec la Communauté» - qui a été développé au cours de la Phase 1 - Les programmes de formation qui devraient être mis en œuvre ont été énumérés ci-dessous. (Concernant les programmes de formation liés aux COGES, il existe des programmes de formation sur l'entretien des écoles en plus de ceux énumérés dans le tableau ci-dessous.)

**Tableau 2.1.21 Programmes de Formation Prévus sur la Gestion Participative de l'École**

No	Programme de Formation	Contenu	Cibles Principales	Remarques
1	Séminaire sur le COGES	Explication de la "gestion participative de l'école" aux fonctionnaires de hauts rangs	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maires</li> <li>➤ Président du Conseil Régional</li> <li>➤ Préfets</li> <li>➤ Sous-Préfets</li> <li>➤ Directeurs des DRENETFP</li> <li>➤ Inspecteurs (IEPP)</li> <li>➤ Conseillers COGES (DRENETFP et IEPP)</li> <li>➤ Personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales</li> </ul>	-
2	Formation sur le guide des Conseillers COGES	Formation sur la promotion de la «Gestion participative de l'École» et comment animer les COGES	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseillers COGES (DRENETFP et IEPP)</li> <li>➤ Personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales</li> </ul>	-
3	FDF sur le Manuel 1	Formation des formateurs sur le Manuel 1 (Mise en place démocratique des COGES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseillers COGES (DRENETFP et IEPP)</li> <li>➤ Personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales</li> </ul>	-
4	Formation sur le Manuel 1	Formation sur le Manuel 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Directeurs d'école</li> </ul>	A mettre en œuvre entant qu' activité 3-6
5	FDF sur le Manuel 2	FDF sur le Manuel 2 (Techniques de gestion participative de l'école)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseillers COGES (DRENETFP et IEPP)</li> <li>➤ Personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales</li> </ul>	-
6	Formation sur le Manuel 2	Formation sur le Manuel 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Membres des Bureaux Exécutifs des COGES</li> </ul>	A mettre en œuvre entant qu' activité 3-6
7	FDF sur le Manuel 3	Formation sur le Manuel 3 (U-COGES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conseillers COGES (DRENETFP et IEPP)</li> <li>➤ Personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales</li> </ul>	-
8	Formation sur le Manuel 3	Formation sur le Manuel 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Membres des Bureaux Exécutifs des COGES</li> </ul>	A mettre en œuvre entant qu' activité 3-6

\*: Guide pour les conseillers des COGES (Guide pour les conseillers des COGES sur la gestion participative des écoles par les COGES) a été renommé en Guide des COGES pour la gestion participative de l'école au moment des révisions des manuels et du guide.

Source: Equipe des Experts de la JICA

Sur la base de la liste des programmes de formation, l'Equipe des Experts de la JICA a eu des discussions avec DAPS-COGES du MENETFP et DGDDL le calendrier de mise en œuvre de ces programmes de formation en Mars 2020 et a convenu sur le calendrier global, en particulier le calendrier de mise en œuvre des trois premiers programmes de formation, qui ont été prévus pour être menées autour de la fin Avril 2020 à Daloa, et a décidé de préparer conjointement pour les programmes de formation.

Cependant, peu de temps après la discussion, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a déclaré l'état d'urgence en raison de la pandémie de COVID-19. Pour cette raison, les trois premiers programmes de formation ont dû être reportés. De plus, le processus de mise en œuvre des programmes de

formation devrait être reconsidéré afin de réduire le risque de propagation du COVID-19. Il était initialement prévu que de nombreux participants et formateurs d'autres villes, telles qu'Abidjan et Bouaké, soient invités à assister aux programmes de formation.

Etant donné que l'Equipe des Experts de la JICA a introduit le «Télétravail» et arrêté les activités de terrain jusqu'à la fin mai 2020, elle a par le biais d'une communication en ligne avec ses homologues à Abidjan, examiné et amélioré les matériels de formation élaborés pendant la phase 1 et développé de nouveaux matériels nécessaires pendant la période de « Télétravail ». De plus, un nouveau processus de mise en œuvre des programmes de formation a été examiné. Voici quelques-unes des idées relatives au nouveau processus de mise en œuvre de la formation:

- Mettre en œuvre un programme de formation plusieurs fois à différents endroits (c'est-à-dire dans chaque département) afin de réduire le nombre de participants à un seul programme de formation et réduire les déplacements de longues distances des participants; et
- Faire des conférences en ligne ou des vidéos préenregistrées pour éviter les déplacements de formateurs d'autres villes, notamment d'Abidjan qui est l'épicentre de la pandémie dans le pays.

Suite à ces idées, l'Equipe des Experts de la JICA a commencé en juin 2020 les discussions avec les homologues à Daloa par le biais de réunions en face à face, et avec les homologues à Abidjan par téléphone et par communication en ligne pour la préparation du premier programme de formation.

#### Séminaire sur le COGES et la gestion participative de l'Ecole

Le séminaire sur les COGES et la gestion participative des écoles, qui devait initialement être mis en œuvre en avril 2020, a finalement débuté en août 2020. Le processus de mise en œuvre a dû être modifié en raison de la pandémie de COVID-19 et il a été décidé que le séminaire serait mis en œuvre par département (quatre fois au total, au lieu d'une fois à Daloa) afin de réduire le nombre de participants à un séminaire, et les allocutions et les interventions de ceux qui étaient à Abidjan ont été pré-enregistrées. Les conférenciers basés en dehors de Daloa n'assisteraient pas physiquement aux séminaires et participeraient à une session de questions-réponses par le biais d'un outil de réunion en ligne (Zoom). Comme il s'agissait d'un nouveau processus de mise en œuvre, il a été décidé que le premier séminaire se tiendrait à Daloa en août et que les trois autres se tiendraient en septembre, après évaluation du processus de mise en œuvre du premier.

L'enregistrement des discours et des conférences a été réalisé en juillet 2020 par l'Equipe des Experts de la JICA et la DGDDL, et le premier séminaire a été organisé en août 2020 à Daloa. Le tableau ci-dessous présente le cadre du séminaire, qui s'applique aux quatre séminaires.



**Tableau 2.1.22 Cadre du Séminaire du COGES**

<b>Titre</b>	Séminaire sur le COGES et la Gestion Participative de l'Ecole	
<b>Cible</b>	Les fonctionnaires de hauts rangs des administrations qui travaillent dans l'éducation et la gestion des écoles au niveau régional	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Améliorer le niveau de connaissance des participants des COGES (ou du fonctionnement des COGES) et des textes qui les régissent ;</li> <li>➢ Expliquer aux participants la gestion participative de l'école à travers le COGES avec la communauté ;</li> <li>➢ Informer les participants sur leurs rôles dans l'encadrement et le soutien des COGES pour la gestion participative de l'école.</li> </ul>	
<b>Durée</b>	Un jour (9:00-14:00)	
<b>Agenda</b>	Thème/ Activité	Modérateur / Facilitateur
	Mot de bienvenue	Maire
	Mot d'ouverture	Préfet
	Discours du Directeur de Cabinet du MENET-FP	Directeur de Cabinet du MENETFP (Vidéo)
	Discours du Directeur de Cabinet du MATED	Directeur de Cabinet du MATED (Vidéo)
	Présentation de la Situation actuelle des COGES (Restitution partielle de l'enquête sociale)	l'Equipe des Experts de la JICA
	Présentation de la politique de décentralisation en matière d'éducation nationale	DGA/ DGDDL (vidéo)
	Présentation du cadre réglementaire des COGES	DAPS-COGES, MENETFP (Vidéo)
	Présentation d'une vidéo sur le modèle de gestion participative de l'école	l'Equipe des Experts de la JICA
	Présentation du modèle de gestion participative de l'école à travers les COGES avec la communauté	DAPS-COGES, MENETFP (Vidéo)
	Discussions/ questions et réponses	-
	Discours de la JICA en Côte d'Ivoire	Adjointe au Représentant Résident de la JICA en Côte d'Ivoire (Vidéo)
	Mot de Clôture	Préfet

Source: Equipe des Experts de la JICA

Concernant le séminaire à Daloa, la participation des organisations cibles n'a pas été mauvaise, mais il a été observé que de nombreuses organisations, en particulier les bureaux déconcentrés du MENETFP, n'ont pas envoyé de chefs de bureaux. Ce parce que l'envoi des invitations a été retardé et aussi parce que les responsables étaient simplement occupés à préparer la nouvelle année scolaire à venir (à partir de septembre). Il aurait pu être difficile de bouleverser le calendrier des Chefs de bureaux, mais les invitations auraient pu être envoyées plus tôt. Cela a constitué un point devant être amélioré au cours du séminaire suivant.

D'autres points d'amélioration ont été relevés en ce qui concerne le nouveau processus de mise en œuvre des programmes de formation, même s'il convient de noter que tous les points de l'ordre du jour se sont déroulés comme prévu. Par exemple, l'outil de réunion en ligne (Zoom) n'a pas été bien utilisé lors des présentations et les participants à l'extérieur ne pouvaient voir et entendre les présentations. De plus, la session de discussions/questions-réponses n'a pas été bien gérée car la connexion Internet n'était pas bonne. Personne dans la salle de séminaire n'était chargée de répondre aux demandes des participants à l'extérieur. Ainsi, ce que les participants disaient dans la salle de séminaire ne pouvait pas être bien entendu par les participants à l'extérieur, et ainsi de suite, bien que la simulation de la connexion internet ait été faite un jour avant le séminaire. Afin d'améliorer ces points, il a été décidé pour les prochains séminaires que la simulation longue et détaillée serait faite,

qu'une personne serait affectée à la gestion de Zoom et de la connexion Internet, et que les téléphones dotés de haut-parleur seraient achetés et introduits.

Bien que l'utilisation de l'outil de réunion en ligne ait suscité de nouvelles difficultés dans la gestion des séminaires, il faut toutefois noter que les Experts de la JICA ont pu participer au séminaire à temps depuis le Japon grâce à cet outil de réunion en ligne.

Sur la base de l'expérience du séminaire de Daloa, l'Equipe des Experts de la JICA et la DGDDL ont préparé les trois autres séminaires et les ont organisés en septembre 2020. Le tableau ci-dessous présente le résumé de tous les séminaires.

**Tableau 2.1.23 Résumé des séminaires COGES**

<b>Séminaire de Daloa</b>	
Date	18 Août , 2020
Venue	Préfecture de Daloa
Organisations Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Administrations Déconcentrées du MENETFP (DRENETFP Daloa, IEPP Labia, IEPP Gadouan, IEPP Tazibouo, IEPP Kennedy, IEPP Gbeuliville, IEPP Dioulabougou, IEPP Daloa Sud)</li> <li>➤ Collectivités Territoriales (Commune de Daloa, Commune de Bédiala, Commune de Gboghue , Conseil Régional)</li> <li>➤ Corps Préfectoral ( Région du Haut-Sassandra/ Préfecture de Daloa, Sous-Préfecture de Bédiala, Sous-Préfecture de Zaïbo, Sous-Préfecture de Daloa , Sous-Préfecture de Gonaté , Sous-Préfecture de Gboghue)</li> </ul>
Nombre de participants	36
Organisateur	DGDDL et Equipe des Experts de la JICA
<b>Séminaire de Vavoua</b>	
Date	8 Septembre, 2020
Venue	Commune de Vavoua
Organisations Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Administrations Déconcentrées du MENETFP (IEPP Sétifla, IEPP Vavoua 1, IEPP Vavoua 2, IEPP Dania)</li> <li>➤ Collectivités Territoriales (Commune de Vavoua)</li> <li>➤ Corps Préfectoral (Préfecture de Vavoua, Sous-Préfecture de Sétifla, Préfecture de Vavoua )</li> </ul>
Nombre de participants	21
<b>Séminaire de Issia</b>	
Date	10 Septembre, 2020
Venue	Commune de Issia
Organisations Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Administrations Déconcentrées du MENETFP (DRENETFP de Issia, IEPP Issia 1, IEPP Issia 2, IEPP Saïoua, IEPP Nahio, IEPP Iboghue)</li> <li>➤ Collectivités Territoriales (Commune de Issia, Commune de Saïoua)</li> <li>➤ Corps Préfectoral (Préfecture de Issia, Sous-Préfecture de Issia, Sous-Préfecture de Saïoua , Sous-Préfecture de Nahio , Sous-Préfecture de Namané , Sous-Préfecture de Tapequia)</li> </ul>
Nombre de participants	22
Participants de Bouaké	Membres du Comité Scientifique (en ligne)
<b>Séminaire de Zoukougbeu</b>	
Date	15 Septembre, 2020
Venue	Préfecture de Zoukougbeu
Organisations Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Administrations Déconcentrées du MENETFP (IEPP Zoukougbeu)</li> <li>➤ Collectivités Territoriales (Commune de Zoukougbeu)</li> <li>➤ Corps Préfectoral (Préfecture de Zoukougbeu, Sous-Préfecture de Zoukougbeu , Sous-Préfecture de Gregbeu , Sous-Préfecture de Guessabo)</li> </ul>
Nombre de participants	12

Source: Equipe des Experts de la JICA

En ce qui concerne la participation des cibles, elle a connu une amélioration par rapport au séminaire de Daloa. Grâce à l'expérience dudit séminaire et à la mise en œuvre de simulations longues et détaillées, la participation des acteurs de l'extérieur et la gestion des sessions de discussions ont été considérablement améliorées et aussi les Experts de la JICA ont pu participer activement à la session de discussions/questions-réponses depuis le Japon grâce à l'outil de réunion en ligne. Il convient de noter que les membres du Comité Scientifique de la Région de Gbêkê ont participé au séminaire de Issia depuis Bouaké grâce au même outil de réunion en ligne. Ils ont par la même occasion partagé leur expérience de la Phase 1 avec les participants de Issia.

#### Formation sur le Guide des COGES

Après la mise en œuvre des séminaires en août et septembre 2020, les activités liées à la gestion participative des écoles par les COGES ont été interrompues pendant une longue période en raison de l'élection présidentielle et de la publication du décret révisé sur les COGES juste après l'élection. Finalement, l'ordonnance interministérielle pour le décret révisé sur les COGES a été publiée en janvier 2022 et les activités liées aux COGES ont repris.

Après l'examen et la révision des documents relatifs à la gestion participative des écoles entre janvier et mars 2022, les préparatifs pour la mise en œuvre de deux programmes de formation, à savoir la formation sur le "Guide des COGES pour la gestion participative des écoles" et la formation des formateurs pour la formation sur le "Manuel 1 : Mise en place démocratique/renouvellement des COGES", ont commencé. Tout d'abord, l'Equipe des Experts de la JICA a rencontré les formateurs de ces programmes de formation et a examiné ensemble le contenu et les plans de formation. Les formateurs de ces programmes de formation étaient plusieurs membres du personnel du DAPS-COGES qui ont été impliqués dans la révision des documents et des Conseillers COGES de la Région de Gbêkê qui ont participé à la Phase 1. La réunion s'est tenue pendant deux jours en mars 2022 à Bouaké et des membres du personnel de la DAPS-COGES y ont participé par vidéoconférence. Lors de la réunion, les participants ont non seulement revu le contenu de la formation, mais ont également simulé certaines parties des programmes de formation pour leurs pratiques. A la fin de la réunion, ils étaient prêts à devenir formateurs.

La formation sur le "Guide des COGES pour la gestion participative de l'école" s'est déroulée le 5 avril à Daloa et le 6 avril à Issia. A l'origine, la formation devait être organisée une seule fois à Daloa. Cependant, étant donné que le nombre de participants était important et que la région était vaste, il a été décidé de la mettre en œuvre deux fois, l'une à Daloa pour les Départements de Daloa, Zoukougbeu et Vavoua et l'autre à Issia pour le Département d'Issia, compte tenu de l'efficacité de la mise en œuvre de la formation. La formation s'est déroulée selon le contenu du guide. Le tableau ci-dessous présente le résumé de la formation mise en œuvre.

**Tableau 2.1.24 Résumé de la mise en œuvre des formations sur le guide du COGES**

	<b>Formation à Daloa</b>	<b>Formation à Issia</b>
<b>Date</b>	5 avril 2022	6 avril 2022
<b>Lieu</b>	Salle de réunion de la Préfecture de Daloa	Salle des événements de la commune d'Issia
<b>Formateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (2)</li> <li>• Coordinateur COGES de DRENA Bouaké 2 (1)</li> <li>• Conseiller COGES de l'IEPP Bouaké Belleville (1)</li> </ul> Total : 4 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (2)</li> <li>• Coordinateur COGES de DRENA Bouaké 2 (1)</li> <li>• Conseiller COGES de l'IEPP Bouaké Belleville (1)</li> </ul> Total : 4 personnes
<b>Participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonnateurs COGES de DRENA Daloa (3)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (24)</li> <li>• Personnel de la Commune de Daloa (1)</li> <li>• Personnel de la Commune de Vavoua (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Bédiala (1)</li> </ul> Total : 31 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinateur COGES et conseiller régional de DDENA Issia (2)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (10)</li> <li>• Personnel de la Commune d'Issia (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Saioua (2)</li> </ul> Total : 16 personnes
<b>Observateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SG1 de la Préfecture de Daloa (1)</li> <li>• Adjoint au Maire de la Commune de Daloa (1)</li> <li>• Directeur de DRENA Daloa (1)</li> <li>• Coordonnateur adjoint du PCN-CI2 de la DGDDL (1)</li> </ul> Total : 4 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-préfet de la Sous-préfecture d'Issia (1)</li> <li>• Adjoint au Maire de la Commune d'Issia (1)</li> <li>• Coordonnateur adjoint du PCN-CI2 de la DGDDL (1)</li> </ul> Total : 3 personnes

Source: Equipe des Experts de la JICA

D'après l'évaluation faite par les participants à la fin de la formation, plus de 80% d'entre eux ont déclaré que c'était la première fois qu'ils suivaient une formation sur ce thème. En outre, tous les participants ont estimé qu'il s'agissait d'une bonne formation et 50 % d'entre eux ont déclaré qu'il s'agissait d'une "très bonne" formation. Cependant, 15 % des participants ont estimé que le lieu de la formation était tout juste "acceptable" et, en particulier pour la formation à Issia, 22 % d'entre eux ont dit cela, bien que d'autres participants aient estimé que les lieux étaient bons. Il serait peut-être préférable de reconsidérer le lieu de la formation lorsqu'une autre session de formation sera organisée à Issia.

#### Formation des formateurs sur le Manuel 1

La formation des formateurs sur le « Manuel 1 : Mis en place / renouvellement démocratique des COGES » a été mise en œuvre à deux reprises, l'une à Daloa et l'autre à Issia en avril 2022. La formation a été menée sur la base du contenu du Manuel 1, dont les principaux contenus sont Cadre conceptuel des COGES et Processus de mise en place démocratique des COGES. Le résumé de la formation est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.25 Résumé de la formation des formateurs sur le manuel 1**

	<b>Formation à Daloa</b>	<b>Formation à Issia</b>
<b>Date</b>	12 avril 2022	13 avril 2022
<b>Lieu</b>	Salle de réunion de la Préfecture de Daloa	Salle des événements de la Commune d'Issia
<b>Formateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (3)</li> <li>• Coordinateur COGES de DRENA Bouaké 1 (1)</li> <li>• Coordinateur COGES de DRENA Bouaké 2 (1)</li> </ul> Total : 5 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (3)</li> <li>• Coordinateur COGES de DRENA Bouaké 1 (1)</li> <li>• Coordinateur COGES de DRENA Bouaké 2 (1)</li> </ul> Total : 5 personnes
<b>Participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonnateurs COGES de DRENA Daloa (3)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (24)</li> <li>• Personnel de la Commune de Daloa (1)</li> <li>• Personnel de la Commune de Vavoua (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Bédiala (1)</li> </ul> Total : 31 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinateur COGES et conseiller régional de DDENA Issia (2)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (10)</li> <li>• Personnel de la Commune d'Issia (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Saioua (2)</li> </ul> Total : 16 personnes
<b>Observateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SG1 de la Préfecture de Daloa (1)</li> <li>• Sous-préfet de la Sous-préfecture de Daloa (1)</li> <li>• Coordonnateur adjoint du PCN-CI2 de la DGDDL (1)</li> </ul> Total : 3 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-préfet de la Sous-préfecture d'Issia (1)</li> <li>• Adjoint au Maire de la Commune d'Issia (1)</li> <li>• Coordonnateur adjoint du PCN-CI2 de la DGDDL (1)</li> </ul> Total : 3 personnes

Source: Equipe des Experts de la JICA

Selon l'évaluation de la formation, 48 % des participants ont jugé la formation "très bonne" et les autres l'ont jugée "bonne". En ce qui concerne les divers aspects (moment, durée, formateurs, contenu, etc.) de la formation, la plupart des participants l'ont également jugée "très bonne" ou "bonne". On peut donc dire que la formation a été mise en œuvre avec succès.

#### Formation des formateurs au manuel 2

Avant la mise en œuvre de la formation des formateurs (FDF) sur le Manuel 2 (Techniques de gestion participative de l'école), les formateurs pour la FdF sur le Manuel 2 et le Manuel 3 ont été formés. Les candidats formateurs se sont réunis à Bouaké pendant trois jours en septembre 2022 et se sont entraînés à enseigner ces manuels. Les candidats formateurs étaient des conseillers du COGES en poste dans la Région de Gbêkê et formés par le projet au cours de la phase 1. Certains membres du sous-groupe de participation communautaire ont également participé aux sessions de pratique pour comprendre le contenu des manuels 2 et 3.

Les TDR pour le manuel 2 ont été menées à Daloa pour les agents des Départements de Daloa, Vavoua et Zoukougbeu et à Issia pour les agents du département d'Issia en octobre 2022. Le résumé de la formation est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.26 Résumé de la formation des formateurs sur le Manuel 2**

	<b>Formation à Daloa</b>	<b>Formation à Issia</b>
<b>Date</b>	18 et 19 octobre 2022	20 et 21 octobre 2022
<b>Lieu</b>	Salle de réunion du Conseil Régional	Salle des événements de la commune d'Issia
<b>Formateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (2)</li> <li>• Conseillers COGES depuis Gbéké (2)</li> </ul> Total : 4 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (2)</li> <li>• Conseillers COGES depuis Gbéké (2)</li> </ul> Total : 4 personnes
<b>Participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonnateurs COGES de DRENA Daloa (3)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (28)</li> <li>• Personnel du Conseil Régional</li> <li>• Personnel de la Commune de Daloa (1)</li> <li>• Personnel de la Commune de Vavoua (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Bédiala (1)</li> <li>• Personnel de la Commune de Zoukougbeu</li> <li>• Personnel de la Commune de Gboghue</li> </ul> Total : 43 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinateur COGES et conseiller régional de DRENA Issia (2)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (10)</li> <li>• Personnel de la Commune d'Issia (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Saioua (2)</li> </ul> Total : 17 personnes
<b>Observateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction Nationale du PCN-CI2 de la DGDDL</li> <li>• Sous -groupe de participation communautaire</li> <li>• DAPS-COGES/MENA</li> <li>• Préfecture de Daloa</li> <li>• DRENA Daloa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction Nationale du PCN-CI2 de la DGDDL</li> <li>• DAPS-COGES/MENA</li> <li>• Issia Préfecture</li> <li>• DRENA Issia</li> </ul>

Source: Equipe des Experts de la JICA

La formation a été dispensée sur la base du contenu du manuel 2, qui comprend les éléments suivants.

- Gestion administrative
- Concept de PACC (Plan d'action communautaire des COGES)
- Etapes de l'élaboration du PACC
- Mobilisation des ressources
- Gestion financière et matérielle
- Le contrôle
- Système de suivi des COGES

L'évaluation de la formation a montré que la plupart des participants ont jugé "très bien" et "bien" le calendrier, le matériel de formation et les formateurs, et qu'ils pouvaient enseigner ce qu'ils avaient appris à d'autres. Cependant, 46% des participants ont déclaré que la formation était trop longue. Il se peut que les participants extérieurs aux lieux de formation aient éprouvé des difficultés à participer à la formation pendant deux jours consécutifs. Ce point devrait être pris en compte lors de la planification d'autres formations.

#### Formation des formateurs sur le Manuel 3

En octobre 2022, une formation des formateurs pour le Manuel 3 (Mis en place et fonctionnement des U-COGES) a également été organisée. Elle s'est déroulée dans deux endroits, Daloa et Issia, en tant qu'autre formation. La formation portait sur le Manuel 3 et les principaux contenus étaient les suivants : 1) Concept des U-COGES, 2) Processus de mise en place des U-COGES, et 3) Fonction des U-COGES. Le tableau ci-dessous résume les TDR.

**Tableau 2.1.27 Résumé de la formation des formateurs sur le Manuel 3**

	<b>Formation à Daloa</b>	<b>Formation à Issia</b>
<b>Date</b>	25 octobre 2022	26 octobre 2022
<b>Lieu</b>	Salle de réunion du Conseil Régional	Salle des événements de la Commune d'Issia
<b>Formateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (2)</li> <li>• Conseillers COGES depuis Gbéké (2)</li> </ul> Total : 4 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs du DAPS-COGES (2)</li> <li>• Conseillers COGES depuis Gbéké (2)</li> </ul> Total : 4 personnes
<b>Participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonnateurs COGES de DRENA Daloa (3)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (28)</li> <li>• Personnel du Conseil Régional</li> <li>• Personnel de la Commune de Daloa (1)</li> <li>• Personnel de la Commune de Vavoua (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Bédiala (1)</li> <li>• Personnel de la Commune de Zoukougbeu</li> <li>• Personnel de la Commune de Gboghue</li> </ul> Total : 43 personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinateur COGES et conseiller régional de DRENA Issia (2)</li> <li>• Conseillers COGES de différents IEPP (10)</li> <li>• Personnel de la Commune d'Issia (2)</li> <li>• Personnel de la Commune de Saïoua (2)</li> </ul> Total : 17 personnes
<b>Observateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction Nationale du PCN-CI2 de la DGDDL</li> <li>• Sous-groupe de participation communautaire</li> <li>• DAPS-COGES/MENA</li> <li>• Préfecture de Daloa</li> <li>• DRENA Daloa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction Nationale du PCN-CI2 de la DGDDL</li> <li>• DAPS-COGES/MENA</li> <li>• Issia Préfecture</li> <li>• DRENA Issia</li> </ul>

Source: Equipe des Experts de la JICA

L'évaluation de la formation a été généralement très bonne et les participants ont été satisfaits de la formation en termes de calendrier, de durée, de lieu, de matériel de formation et de formateurs. En effet, de nombreux participants avaient une expérience de la création d'U-COGES avant la formation, mais à l'époque, ils ne disposaient pas d'informations et de connaissances suffisantes sur les U-COGES. Par conséquent, ils ont déclaré qu'ils pouvaient établir U-COGES de manière appropriée depuis qu'ils ont finalement reçu la formation sur U-COGES.

**h) Programmes de formation sur la gestion durable des PMH**

Formation sur le manuel de formation théorique pour la gestion des CGPE

En guise de préparation à la formation sur la gestion durable des PMH, la formation des formateurs (FDF) pour le " Manuel de formation théorique des agents des Collectivités Territoriales pour la gestion des CGPE " a été menée dans un premier temps pendant deux jours en juin 2023 à Daloa et les membres du sous-groupe de participation communautaire, les membres du personnel de l'ONEP et les membres du Comité Scientifique de Gbéké (10 personnes au total) ont été formés comme formateurs par l'équipe des Experts de la JICA.

Après l'élaboration des TDR, la formation sur le « Manuel de formation théorique des agents des Collectivités Territoriales pour la gestion du CGPE » s'est déroulée les 15 et 16 juin 2023 à la préfecture de Daloa. Les cibles de la formation étaient les agents des Services Socioculturels et des Services Techniques des Collectivités Territoriales du Haut-Sassandra et les agents de la DRH (Direction Régionale de l'Hydraulique) de Daloa et 32 participants dont les formateurs et les observateurs ont assisté à la formation. Les formateurs de la formation étaient les membres qui ont participé à la formation. La formation a été conduite sur la base du manuel, qui comprend le contenu suivant.

- Problèmes de l'hydraulique rurale
- Stratégies de gestion durable des PMH
- Processus de mise en place, de revitalisation et d'accompagnement du CGPE
- Communication sociale avec les populations et le CGPE
- Approche participative, mobilisation communautaire et technique d'animation
- Nécessité des statuts et du règlement intérieur du CGPE

A la fin de la formation, un examen simple sur le contenu a été réalisé. D'après les résultats de l'examen, de nombreux participants ont bien compris le contenu de la formation. Cependant, certains participants n'ont pas pu participer pleinement à la formation et n'ont donc pas compris les sections auxquelles ils n'ont pas participé. Parmi le contenu de la formation, "les problèmes de l'hydraulique rurale" et "les processus de création, de revitalisation et d'accompagnement du CGPE" seraient plus difficiles que les autres sections.

#### Formation au manuel de formation pratique à la gestion du CGPE

La formation sur le "Manuel de formation pratique des agents des Collectivités Territoriales pour la gestion du CGPE" a été mise en œuvre environ un mois après la formation sur le manuel de formation théorique pour la gestion du CGPE. Comme la formation sur le manuel de formation théorique, la formation des formateurs a d'abord été organisée pendant deux jours en juillet 2023 au bureau de la préfecture de Daloa. Les participants étaient des membres du sous-groupe de participation communautaire (4 personnes), des membres du personnel de l'ONEP (2 personnes) et des membres du Comité Scientifique de Gbêkê (4 personnes) et ils ont été formés par des consultants nationaux de l'Equipe des Experts de la JICA.

Après les FDF, la formation sur le manuel de formation pratique a été réalisée pendant deux jours en juillet 2023 au bureau de la préfecture de Daloa pour le jour 1 et au bureau du Conseil Régional du Haut-Sassandra pour le jour 2. Les participants ciblés étaient les agents des services socioculturels et des services techniques des Collectivités Territoriales du Haut-Sassandra et les agents de la DRH de Daloa et 13 personnes au total y ont participé. Les formateurs de la formation étaient les personnes du sous-groupe de participation communautaire, de l'ONEP et du Comité Scientifique de Gbêkê qui ont été formées lors de la formation des formateurs. Le contenu de la formation portait sur le manuel de formation pratique composé comme suit.

- Mobilisation, gestion transparente et sécurisation des ressources financières
- Fonctionnement et gestion d'une association
- Techniques de rédaction des comptes rendus de réunion et utilisation des outils de gestion
- Promotion de l'hygiène
- Sensibilisation aux maladies liées à l'eau

Comme la formation portait sur les activités pratiques dans les villages, plusieurs simulations ont été incluses afin que les participants puissent s'entraîner à ce qu'ils feront lorsqu'ils se rendront dans les villages. Lorsque les agents des Collectivités Territoriales organisent une formation pour les membres du CGPE, ils utilisent le « Guide pratique du CGPE » et un livre d'images sur l'hygiène et les maladies transmises par l'eau. Ces documents ont donc également été distribués aux participants.

A la fin de la formation, les participants ont passé un examen simple sur le contenu de la formation. Parmi les points couverts par la formation, les participants ont très bien compris la "promotion de



l'hygiène", alors qu'ils n'ont pas bien compris la "sensibilisation aux maladies transmises par l'eau" par rapport aux autres points.

## **2) Développement de la base de données dans la Région du Haut-Sassandra**

L'enquête d'état des lieux a été menée dans chaque village existant dans une commune en réunissant les représentants du village et des campements appartenant au village. Les Collectivités Territoriales ont expliqué à l'avance les objectifs de l'enquête d'inventaire aux représentants des villages et leur ont demandé d'organiser une réunion des représentants des villages et des campements le jour de l'enquête. Le processus d'enquête lors d'une réunion de village comprend les quatre étapes suivantes, à savoir i) l'enquête par questionnaire, ii) la cartographie participative, et iii) la confirmation des besoins en infrastructures publiques. Ces étapes sont décrites ci-dessous :

### L'Enquête par questionnaire

Au début de la réunion du village, les agents de la Collectivité Territoriale expliquent les objectifs de l'enquête d'état des lieux aux participants et préparent avec eux une liste des localités comprenant le village et tous les campements qui lui sont rattachés.

Ensuite, l'enquête d'état des lieux est lancée en posant des questions au représentant du village et de chaque campement en conséquence, sur la base du questionnaire programmé dans l'application d'enquête (KoboCollect). Les réponses sont saisies par les agents de la Collectivité Territoriale sur KoboCollect à l'aide d'un smartphone. Les informations sont collectées selon l'ordre suivant:

- Les informations de base portant sur les localités: Informations données par le représentant (répondant) sur la population, les infrastructures existantes d'école primaire et d'approvisionnement en eau (PMH), la distance entre le village et le campement (question pour les campements).
- Informations détaillées relatives aux infrastructures d'écoles primaires dans le village et les campements : Nom de l'école, nombre d'élèves, nombre de salles de classe, type / état des bâtiments scolaires, nom des localités environnantes fréquentant l'école
- Informations détaillées relatives aux infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural dans le village et les campements : Nombre de PMH, état de fonctionnement, disponibilité des fonds collectés à la pompe

### Cartographie participative

Après avoir posé des questions sur toutes les localités, les participants illustrent sur un papier grand format les emplacements du village et de tous les campements qui lui sont rattachés. Les distances entre les campements et le village sont également confirmées sur la carte.

Ensuite, les emplacements des écoles primaires existantes et des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural sont déterminés sur la carte. La couverture scolaire des localités environnantes à partir desquelles les enfants se rendent à l'école est également déterminée sur la carte.

Les emplacements des villages et des campements sont identifiés sur Google Earth sur la base des informations obtenues à partir de la cartographie participative, et sont importés dans le SIG après l'enquête.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.10 Réunion de Village et Cartographie Participative**

#### Confirmation des besoins en infrastructures publiques

Après avoir préparé la carte, les besoins en construction et réhabilitation d'infrastructures sont confirmés sur la carte selon les critères suivants:

##### *Infrastructures d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural*

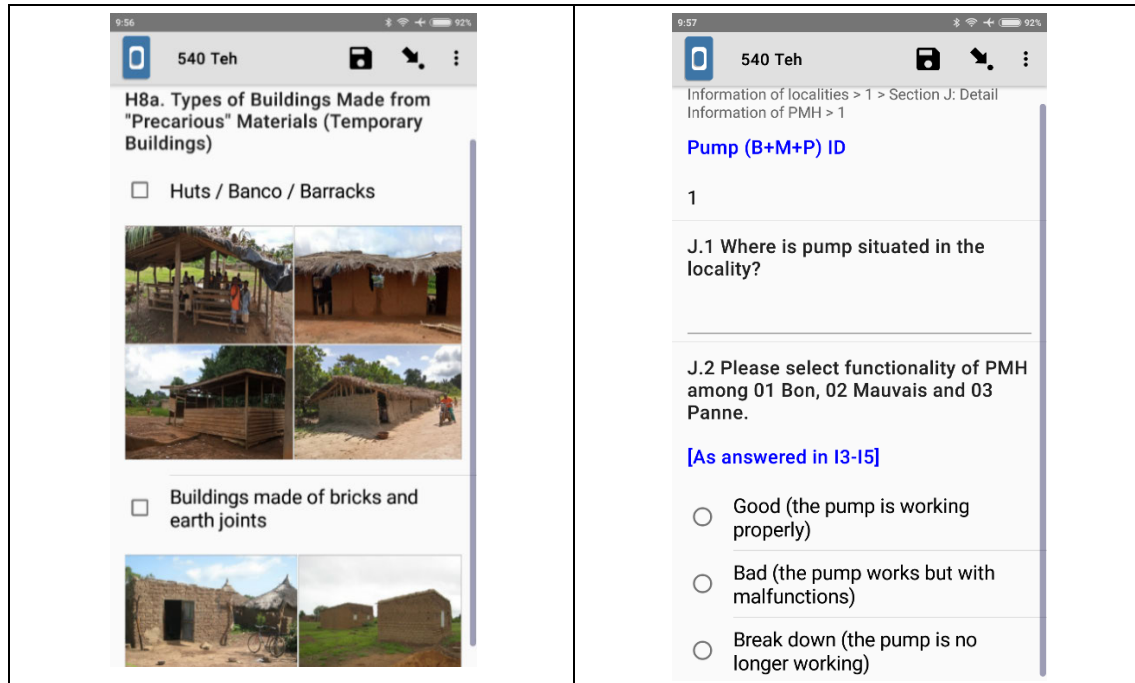
- Besoins de construction de nouvelles PMH: Les localités de 200 habitants ou plus sont considérées comme ayant un besoin de nouvelles PMH. En outre, on considère qu'une PMH a une capacité d'approvisionner 500 personnes et si le nombre de PMH n'est pas suffisant pour la taille de la population, il faut de nouvelles infrastructures.
- Besoins de réhabilitation des PMH existantes: Si la PMH fonctionne mais que sa condition est mauvaise ou qu'elle est hors service, il est nécessaire de la réparer.

##### *Ecole Primaire*

- Besoin de construction de nouvelles salles de classe: Les localités en dehors des zones de couverture des écoles primaires existantes ou étant à plus de 3 km des écoles fréquentées sont déterminées. Dans ce cas, il est jugé nécessaire d'établir une nouvelle école primaire pour ces localités. Ainsi, leurs représentants discuteront de celles dans lesquelles les nouvelles écoles primaires devraient être construites. Une fois que le lieu de la nouvelle école est décidé, les localités qui la fréquenteront seront répertoriées.
- Besoins de réhabilitation des bâtiments scolaires: L'état des bâtiments scolaires qui ont subi de lourds dommages est confirmé et les besoins de réhabilitation majeure sont déterminés sur cette base. Les besoins de réhabilitation mineure des salles de classe ne sont pas déterminés dans l'enquête, compte tenu des limites de la méthodologie d'enquête qui consiste à recueillir des informations et non pas à visiter tous les sites des infrastructures scolaires, mais à poser des questions aux représentants des localités.
- Besoins d'extension des salles de classe: On considère que le nombre maximum d'élèves par classe est de 50 personnes. Si le nombre d'élèves par classe est supérieur à ce nombre, une extension des salles de classe est nécessaire.

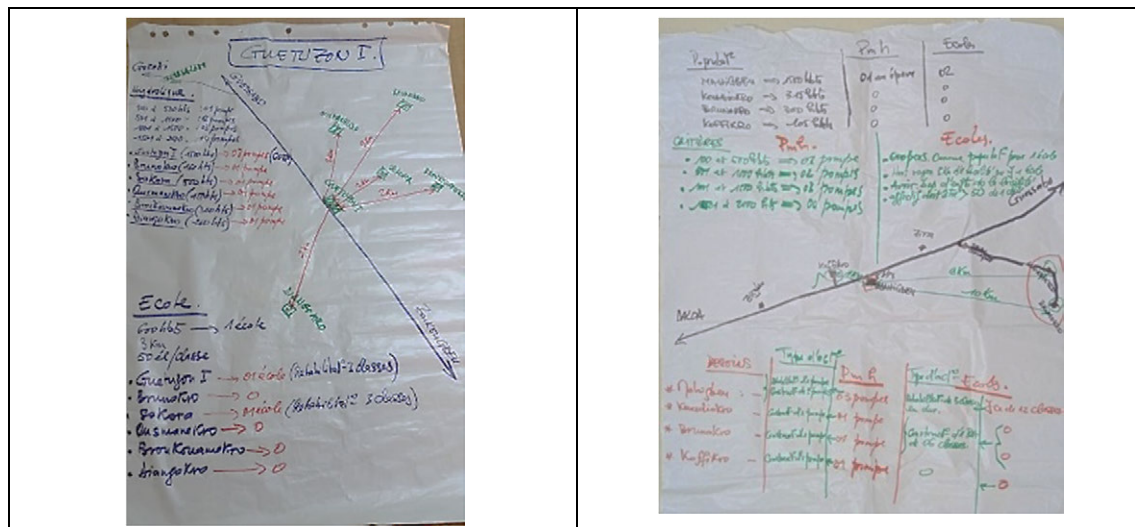
Les résultats de la discussion relative aux besoins sont saisis dans l'application KoboCollect et présentés également sur la carte.

Comme ces besoins sont calculés par l'application KoboCollect, les fonctionnaires de la Collectivité Territoriale peuvent confirmer les besoins à partir des données après l'enquête. La discussion sur les besoins est menée au cours des réunions de village, non seulement pour obtenir des informations, mais aussi pour confirmer ces besoins avec les participants.



Source: Equipe des Experts de la JICA

Figure 2.1.11 Exemple de Questionnaire conçu sur KoboCollect



Source: Equipe des Experts de la JICA

Figure 2.1.12 Exemple des Résultats d'Identification de Besoins sur Cartes

Avant ou après la réalisation de l'enquête par questionnaire, les agents de la Collectivité Territoriale visitent les infrastructures, si celles-ci se trouvent à proximité du lieu de l'enquête.

Après la collecte des données nécessaires de toutes les Collectivités Territoriales par KoboCollect, la base de données de chaque Collectivité Territoriale a été téléchargée sur le serveur KoboToolbox en format Excel. L'exemple de la base de données est illustré dans la figure ci-dessous.

A.1 Date	A.2 Nom de l'enquête	A.3 Contact de l'enquêteur	A.4 Département	A.5 Sous-préfecture	A.6 Zone communale	A.7 Code de la localité	A.8 Nom de la localité	A.9 Type de localité	A.10 Nombre de campements rattachés au	B1. Longitude	B2. Latitude	C1. Nom du représentant de la localité	C2. Position dans la localité	C3. Contact de l'enquêteur	D1. Taille de la population	D2. Distance du campement par rapport au village	D3. Le campement est-il dans l'aire ?	E.1 Y a-t-il l'électricité (CIE) dans	E.2 Y a-t-il Hydraulique urbaine
31/1/2023	TOUALY RAOUL	05 54 44 35 83	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB03		GAMINA	VILLAGE	6	-6.67745	6.96841	LIGUE DOUDOU	Chef du Village	07 00 82 77 95 2000			Non	Oui	Non
31/1/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0301		GAMINA	KOFFIKR	CAMPMENT			KOUDIO BROU	PRESIDENT DE	07 79 17 40 54 156	17		Non	Non	Non
31/1/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0302		KONAN	KOUMBEI	CAMPMENT						700	14		Non	Non
31/1/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0303		KOFRANRO		CAMPMENT						07 17 46 49 4600	18		Non	Non
31/1/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0304		GBERD	FONSAH	CAMPMENT						07 17 46 49 4600	19		Non	Non
2/28/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0305		BOBONNESCOU	VILLAGE	2	-6.65807	6.96704	BOBOME N'GANE			07 17 46 49 4600			Oui	Non
2/28/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0306		ASSIE	KOASSIE	CAMPMENT			KOASSI N'GUE	PRESIDENT DE	07 81 53 95 1500	14		Non	Non	Non
2/28/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0307		SOKOURA		CAMPMENT			ADAMA DABU	CHEF DE CALI	07 07 51 07 23 700	5		Non	Non	Non
10/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0308		ZABO	VILLAGE	11	-6.66455	6.96435	LOKPAI BROU	CHEF du Village	07 00 39 41 1100			Oui	Non	Non
11/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0309		YACOURA	CARREI	CAMPMENT						07 58 47 10 14 500	10		Non	Non
12/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0310		KOYE	NDRKRO	CAMPMENT			KOUAME AFFI	PRESIDENT E	07 09 90 81 71 300	7		Non	Non	Non
13/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0311		BERTEDOUKOU		CAMPMENT			SALLA KONE	PORTE PAROL	07 49 91 97 14 400	12		Non	Non	Non
14/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0312		KOUAKOUDANKR		CAMPMENT			KOUAKOU K.A	PRESIDENT DE	07 87 51 36 82 250	11		Non	Non	Non
15/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0313		SIRIKRO		CAMPMENT			AKPASSOU	LA PORTE PAROL	07 09 39 37 51 500	18		Non	Non	Non
16/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0314		JERENKRO		CAMPMENT			KOUAKOU	LA PORTE PAROL	07 48 88 67 92 350	18		Non	Non	Non
17/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0315		NBRANKOUADROU		CAMPMENT			NGUESSAN	YA SECRETAIRE I	07 48 47 18 44 450	20		Non	Non	Non
18/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0316		ATTIBOUAKRO		CAMPMENT			NDRI NGUESS	SOUS-CHEF	07 08 25 02 90 250	19.5		Non	Non	Non
19/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0317		ROYAOKRO		CAMPMENT			KOUAME GERO	NOTABLE	07 48 34 97 98 150	18		Non	Non	Non
20/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0318		KOFFI	YAKRO	CAMPMENT			KOUAME N'DA	PORTE PAROL	07 09 89 71 82 200	20		Non	Non	Non
21/27/2023	TOUALY RAOUL	07 59 48 92 22	Daloa	Zabo	NON COMMUNALE ZB0319		KOUADIO	DIE	CAMPMENT				Chef du Village	07 54 43 73 87 205	13		Non	Non	Non
22/5/2023	KOUAKOU KOUA	07 48 82 04 87	Zonkougbeu		NON COMMUNALE DA03B1		DIDIBOBY	VILLAGE	2			YAO KOUAME	Chef du Village	07 49 73 44 46 605			Non	Non	Non
23/5/2023	GNATO HYACINT	05 04 29 21 19	Zonkougbeu	Geogbeu	NON COMMUNALE ED03G1		DASHROUBOU	VILLAGE				GBOZE KIPPE	J SOUS-CHEF	07 48 43 35 26 680			Non	Oui	Non

Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.13 Exemple de base de données élaborée à partir de l'enquête d'état des lieux (Conseil Régional du Haut-Sassandra)**

### 3) Formulation des plans sectoriels de développement à l'aide de la base de données dans la Région du Haut-Sassandra

Dans la Région du Haut-Sassandra, toutes les Collectivités Territoriales ont terminé les enquêtes d'inventaire à l'exception du Conseil Régional avant la fin du Projet. En raison du retard du début de l'inventaire, de l'étendue de la zone et de la suspension pendant les élections locales de septembre 2023, le Conseil Régional n'a pas pu terminer son inventaire. Cependant, il prévoit de poursuivre l'enquête même après l'achèvement du Projet.

Les secteurs ciblés par ces enquêtes étaient essentiellement les secteurs de l'approvisionnement en eau en milieu rural et de l'éducation primaire. Seul le Conseil Régional a inclus le secteur de la santé dans ses enquêtes en plus de ces deux secteurs. Parmi les Collectivités Territoriales qui ont réalisé les enquêtes et reçu des formations, la commune de Bédiala, la commune de Gboguhe et la commune de Saioua ont également achevé l'élaboration des programmes triennaux 2024-2026. Parmi ces trois Collectivités Territoriales, la commune de Gboguhe et la commune de Saioua ont intégré certains projets identifiés par la méthode PCN-CI dans leurs programmes triennaux 2024-2026. En ce qui concerne la Commune de Bédiala, les projets intégrés dans le programme triennal 2024-2026 ont été proposés par le conseil municipal.

En outre, parmi toutes les Collectivités Territoriales qui ont suivi le programme de formation, les communes d'Issia, de Saioua et de Vavoua ont préparé le rapport à partir de la base de données qu'elles avaient elles-mêmes élaborée. Le logiciel Excel a été utilisé pour le traitement des données. Une fois la base de données développée, la sélection des projets prioritaires a été effectuée à l'aide de formules et de fonctions de MS Excel basées sur les critères de priorisation.

#### 4) Sélection des projets pilotes dans la Région du Haut-Sassandra

##### a) Infrastructures d'Ecole Primaire

###### Plans de projets pilotes

Il était prévu de sélectionner un site dans chacun des quatre départements de la Région du Haut-Sassandra. Les Collectivités Territoriales ont été réparties en quatre groupes et se rendront sur l'un des sites du projet pilote pour apprendre le processus de mise en œuvre du projet. Le regroupement des Collectivités Territoriales est présenté dans le tableau ci-dessous.

Compte tenu de la capacité technique et financière des Collectivités Territoriales, des bâtiments scolaires de type poutres en béton armé sont appliqués au groupe 1, où nous avons la Commune de Daloa, tandis que les bâtiments scolaires de type fermes en bois sont appliqués aux trois autres groupes.

**Tableau 2.1.28 Regroupements des Collectivités Territoriales par Site de Projet Pilote**

No du Site	Département	Groupe de Collectivités Territoriales à affecter à chaque Site du Projet Pilote	Emplacement des sites du Projet Pilote	Type de Structure de Bâtiment Scolaire
1	Daloa	Daloa Commune Bédiala Commune (Conseil Régional) *Les autres communes peuvent aussi participer	A Daloa ville	Poutre en béton armé
2	Vavoua	Vavoua Commune Bédiala Commune (Conseil Régional)	En ville ou dans un village/ campement près de la voie à grande circulation	Ferme en bois
3	Issia	Issia Commune Saioua Commune (Conseil Régional)	En ville ou dans un village/ campement près de la voie à grande circulation	Ferme en bois
4	Zoukougbeu	Zoukougbeu Commune Gboguhe Commune	En ville ou dans un village/ campement près de la voie à grande circulation	Ferme en bois

Source: Equipe des Experts de la JICA

###### Sélection des sites de projets pilotes

L'Equipe des Experts de la JICA a préparé le processus de sélection des projets pilotes et les critères à appliquer à chaque étape du processus de sélection. Le processus comprend les quatre étapes suivantes, à savoir: 1) l'examen des documents; 2) les premières visites de sites par les Collectivités Territoriales et l'Equipe d'Experts de la JICA; 3) l'évaluation; et 4) les deuxièmes visites de sites par les Collectivités Territoriales, le Corps Préfectoral, d'autres homologues et l'Equipe d'Experts de la JICA.

L'Equipe des Experts de la JICA a distribué un formulaire à toutes les Collectivités Territoriales, début Février 2020 et leur a demandé de renseigner les informations des sites candidats qui remplissaient les critères de selections suivants:

- Nécessité d'extension de salles de classe ;
- L'emplacement est facilement accessible aux Collectivités Territoriales voisines (en ville ou à proximité d'une artère);

- Disponibilité de terrain pour la construction de bâtiments scolaires
- Bonne relation de collaboration entre le Directeur de l'école, le Bureau Exécutif du COGES et la communauté; et
- Pas de chevauchement avec d'autres projets.

Fin Mars 2020, les Collectivités Territoriales ont proposé 56 sites candidats pour les constructions d'écoles. L'Equipe des Experts de la JICA a sélectionné 42 sites sur les 56 proposés en se basant l'accessibilité à partir de Daloa. Par la suite, le processus de sélection a été suspendu en avril 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 pendant environ un an.

En avril 2021, l'Equipe des Experts de la JICA a repris le processus de sélection des sites du projet pilote et a sélectionné 34 sites pour la prochaine étape de sélection, à savoir l'enquête sur le terrain. Les résultats de la sélection sont montrés dans le tableau suivant. L'accessibilité depuis Daloa a été prise en compte à cette étape de sélection, car il est très important pour l'Equipe des Experts de la JICA de pouvoir superviser correctement les travaux de construction et de former efficacement les Collectivités Territoriales. En conséquence, cinq Collectivités Territoriales, à savoir les Communes de Daloa, Vavoua, Issia et Zoukougbeu et le Conseil Régional, ont été sélectionnées pour les enquêtes de terrain.

**Tableau 2.1.29 Sélection des sites pour les enquêtes de terrain**

No du Site	Collectivités Territoriales	Nombre de Sites Candidats	Nombre de sites sélectionnés pour les enquêtes de terrain	Durée du Trajet depuis Daloa
Groupe 1	Daloa	13	13	En 1 heure
Groupe 2	Vavoua	5	5	align="center">En 1.5 heure
	Bédiala	5	-	
	Regional Council	6	-	
Groupe 3	Issia	8	8	align="center">En 1 heure
	Saïoua	5	-	
	Conseil Régional	1	1	
Groupe 4	Zoukougbeu	8	7	align="center">En 1.5 heure
	Gboguhe	5	-	
	Total	56	34	

Source: Equipe des Experts de la JICA

Après l'enquête de terrain, deux sites ont été sélectionnés dans chaque département parmi ces sites candidats, sur la base des critères de sélection présentés dans le tableau ci-dessous. Enfin, un site a été sélectionné dans chaque département lorsque l'Equipe des Experts de la JICA a visité les sites candidats en octobre 2021 pour confirmer leurs états, notamment leur accessibilité.

**Tableau 2.1.30 Critères de Sélection Pris en compte dans l'Enquête de Terrain**

Critères de Sélection
Situation d'insuffisance de salles de classe et d'effectifs pléthoriques
Salle de classe rigide existante / salle de classe non rigide existante
Accessibilité depuis Daloa
Existence de système de vacances multiples
Droit d'utiliser le site
Présence ou absence de pente sur le site
Fourniture d'eau pour la construction
Présence ou absence d'un autre projet de construction
Nombre requis de salles de classe (Nombre standard d'élèves : 50 / salle de classe)

Source: Equipe des Experts de la JICA

La liste des sites finalement sélectionnés est présentée dans le tableau ci-dessous.

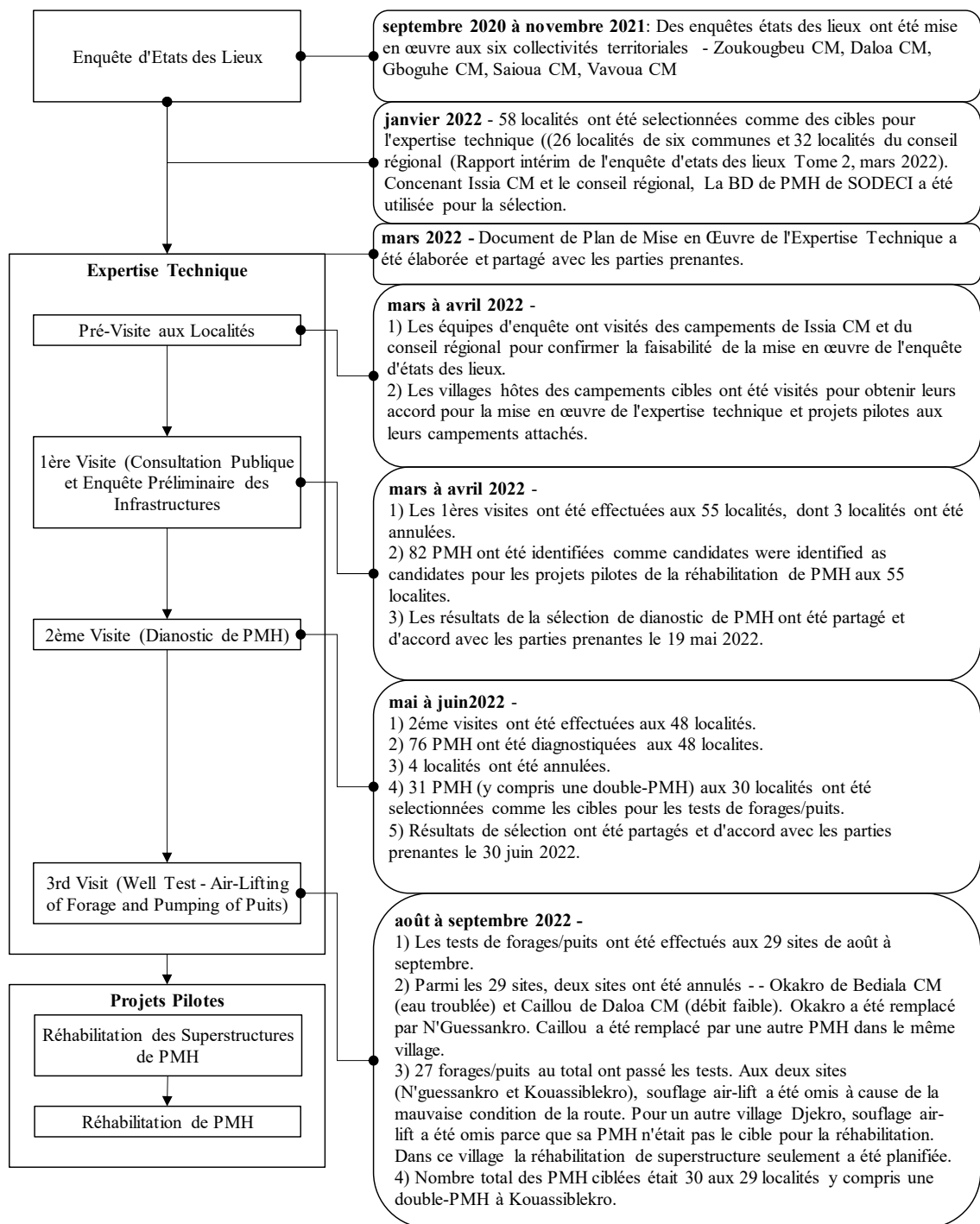
**Tableau 2.1.31 Sites des Projets Pilotes Sélectionnés**

Départements	Sites Sélectionnés	Collectivités Territoriales
DALOA	EPP ORLY 4	Daloa
VAVOUA	EPP OUSSOUKRO	Vavoua
ISSIA	EPP BAD ZONE3	Issia
ZOUKOUBEU	EPP ZAKOGBEU CARREFOUR	Zoukougbeu

Source: Equipe des Experts de la JICA

**b) Infrastructures d’HV**

Le processus de sélection des sites de projets pilotes est illustré dans la figure ci-dessous. Les activités menées à chaque étape sont décrites étape par étape.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.14 Processus de sélection des projets pilotes (Infrastructures HV)**

Sélection de Sites pour l’Evaluation Technique

Les enquêtes d'état des lieux des Communes de Zoukougbeu, Gboguhe, Bédiala, Saïoua, Vavoua et Daloa (6 Communes excepté celle de Issia) ont été achevées en novembre 2021. En conséquence, les résultats des enquêtes ont été organisés et analysés, et les sites cibles de l'évaluation technique des projets pilotes de réhabilitation de PMH ont été provisoirement sélectionnés en utilisant à la fois les



résultats des enquêtes d'état des lieux et les données PMH de la BD PMH de la SODECI. Parallèlement, l'Equipe des Experts de la JICA a procédé au traitement des données de la BD PMH de la SODECI pour la sélection provisoire des sites de l'évaluation technique pour la Commune de Issia et le Conseil Régional, où les enquêtes d'état des lieux n'avaient pas encore commencé. Les résultats provisoires et la méthodologie de sélection susmentionnée ont été partagés lors de l'atelier qui s'est tenu le 5 novembre 2021 à Daloa et lors de la réunion du CCC le 11 novembre 2021.

Après la réunion du CCC, l'Equipe des Experts de la JICA a eu une série de discussions avec la DRH, la SODECI et les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra pour partager les détails de la sélection et discuter du calendrier de mise en œuvre des projets pilotes de réhabilitation de PMH. En conséquence, il a été convenu que l'évaluation technique commence en février 2022 après la confirmation des sites cibles avec la DRH, la SODECI et les Collectivités Territoriales. Le Tableau 2.1.32 compile le nombre de localités provisoirement sélectionnées pour l'évaluation technique des projets pilotes de réhabilitation de PMH. Sur la base des résultats de l'évaluation technique, 58 localités passeront par un processus de sélection pour en retenir environ 30 comme sites cibles des projets pilotes.

**Tableau 2.1.32 Nombre de Sites Cibles de l'Evaluation Technique par Type de Localité**

Unité de Planification (UP)	Campement	Village	Total
01 Bédiala Commune	3	1	4
02 Daloa Commune	1	1	2
03 Gboguhe Commune	2	2	4
04 Issia Commune	2	2	4
05 Saïoua Commune	2	2	4
06 Vavoua Commune	2	2	4
07 Zoukougbeu Commune	2	2	4
<b>Sous-Total - 7 communes</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>26</b>
08 Département de Daloa	4	4	8
09 Département de Issia	4	4	8
10 Département de Vavoua	4	4	8
11 Département de Zoukougbeu	4	4	8
<b>Sous-Total – Conseil Régional</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>32</b>
<b>Total Général</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>58</b>

Source: Equipe des Experts de la JICA

#### Sélection des localités cibles

Les premières visites de l'évaluation technique pour la consultation publique et l'enquête par entretien ont eu lieu de mars à avril 2022. En conséquence, 55 localités avec 82 PMH ont été sélectionnées comme cibles pour les 2èmes visites de l'évaluation technique. Le Tableau 2.1.33 présente les résultats de la sélection de 30 localités cibles après la deuxième visite (diagnostic PMH). Le nombre total de PMH était de 31 dans 30 localités. Dans une localité de la commune de Zoukougbeu, il y avait un puits de type double PMH, qui contient deux PMH dans le puits.

**Tableau 2.1.33 Résultats de la sélection des 30 localités cibles pour les tests de forages**

Unité de planification (up)	Forage		Puits	Total	Observations
	Camp	Village	Village		
01 Bédiala Commune	2			2	
02 Daloa Commune	1	0	1	2	
03 Gbogouhe Commune	1	1		2	
04 Issia Commune	1	1		2	
05 Saïoua Commune	1	1		2	
06 Vavoua Commune	1	1		2	
07 Zoukougbeu Commune	0	1	1	2	
<b>Sous-Total - 7 Commune</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	
08 Département de Daloa	2	2	0	4	
09 Département de Issia	2	2	0	4	
10 Département de Vavoua	2	2		4	
11 Département de Zoukougbeu	2	1	2	5	Contient une double-PMH
<b>Sous-Total - Conseil Régional</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>31</b>	31 PMH dans 30 localités

Source: Equipe des Experts de la JICA

#### Tests de puits dans des localités sélectionnées

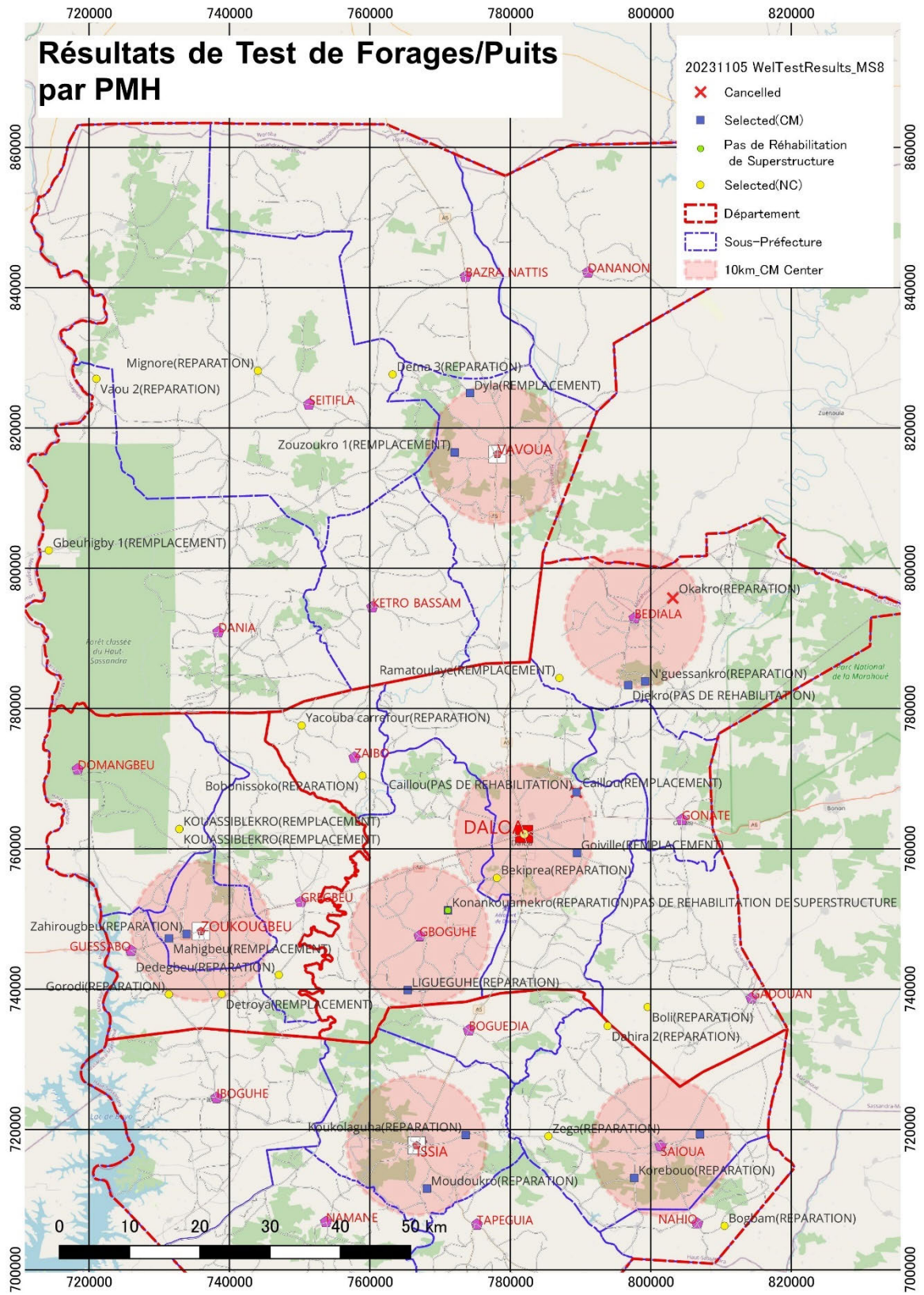
31 PMH dans 30 localités ont été provisoirement sélectionnés comme sites candidats pour les projets pilotes de réhabilitation des PMH d'ici la fin juin 2022. L'objectif des 3èmes visites était d'évaluer le rendement et la qualité de l'eau des puits cibles par un test de puits (air-lifting ou pompage). Ce test de puits a été effectué par une société appelée SEPHY contractée par l'Equipe des Experts de la JICA.

29 PMH ont été testées, parmi lesquelles 2 ont été annulées en raison de la turbidité de l'eau (Okakro) et du faible rendement (Caillou). Okakro a été remplacé par N'Guessankro et la PMH de Caillou a été remplacée par une autre PMH dans le même village. Les résultats des tests de 27 PMH dans 27 localités étaient positifs. Pour les 3 localités restantes, le test a été omis à N'guessankro et Kouassiblekro en raison du mauvais état des routes. Le test à Djekro a également été omis parce qu'il n'était pas prévu de réhabiliter la PMH qui était en très bon état. Le Tableau 2.1.34 présente les résultats des essais de puits par PMH et la Figure 2.1.15 présente la carte de localisation des 30 localités cibles pour les projets pilotes de réhabilitation de PMH.

**Tableau 2.1.34 Résultats des tests de puits par PMH**

No.	PMH_no	up	type_localité	nom_localité	nbr_population_PMH	type_ouvrage	modèle_PMH	type_réhab_PMH	Résultats des Tests de Forage
1	p_002	01Bédiala_CM	Campement	N'guessankro	300	forage	VER HPV100	Réparation	Sélectionné
2	p_003	01Bédiala_CM	Campement	Djekro	321	forage	INDIA MARK 2	Pas de réhabilitation	Sélectionné
3	p_004	01Bédiala_CM	Campement	Okakro	300	forage	VER HPV60	Réparation	Annulée
4	p_006	02Daloa_CM	Campement	Goiville	600	forage	VER HPV30	Remplacement	Sélectionné
5	p_007	02Daloa_CM	Village	Caillou	600	puits	ABI MN 2	Remplacement	Annulée
6	p_008	02Daloa_CM	Village	Caillou	100	forage	VER HPV60	Pas de réhabilitation	Sélectionné
7	p_009	03Gbogouhe_CM	Campement	Konankouamekro	350	forage	VER HPV60/2000	Réparation	Sélectionné
8	p_010	03Gbogouhe_CM	Village	LIGUEGUHE	4270	forage	VER HPV60/2000	Réparation	Sélectionné
9	p_013	04Issia_CM	Campement	Moudoukro	600	forage	VER HPV60/2000	Réparation	Sélectionné
10	p_015	04Issia_CM	Village	Koukolaguha	300	forage	VER HPV100	Réparation	Sélectionné
11	p_019	05Saioua_CM	Campement	Commandant N'guessankro	1500	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
12	p_020	05Saioua_CM	Village	Korebouo	200	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
13	p_026	06Vavoua_CM	Campement	Zouzoukro 1	1500	forage	ABI MN 1	Remplacement	Sélectionné
14	p_030	06Vavoua_CM	Village	Dyla	500	forage	ASM	Remplacement	Sélectionné
15	p_034	07Zoukougbeu_CM	Village	Mahigbeu	741	puits	VER 4C	Remplacement	Sélectionné
16	p_035	07Zoukougbeu_CM	Village	Zahirougbeu	400	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
17	p_037	08Daloa_CR	Campement	Yacouba carrefour	400	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
18	p_041	08Daloa_CR	Campement	Ramatoulaye	1000	forage	ASM	Remplacement	Sélectionné
19	p_045	08Daloa_CR	Village	Bobonissoko	400	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
20	p_049	08Daloa_CR	Village	Bekiprea	300	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
21	p_052	09Issia_CR	Campement	Dahira 2	500	forage	VER HPV100	Réparation	Sélectionné
22	p_055	09Issia_CR	Campement	Boli	600	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
23	p_057	09Issia_CR	Village	Bogbam	2000	forage	VER HPV100	Réparation	Sélectionné
24	p_061	09Issia_CR	Village	Zega	3500	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
25	p_068	10Vavoua_CR	Campement	Vaou 2	2200	forage	VER HPV60/2000	Réparation	Sélectionné
26	p_072	10Vavoua_CR	Campement	Dema 3	4000	forage	INDIA MARK 2	Réparation	Sélectionné
27	p_074	10Vavoua_CR	Village	Mignore	20000	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
28	p_076	10Vavoua_CR	Village	Gbeuhigby 1	1000	forage	ABI MN 2	Remplacement	Sélectionné
29	p_085	11Zoukougbeu_CR	Campement	KOUASSIBLE KRO	400	forage	VER HPV30	Remplacement	Sélectionné
30	p_086	11Zoukougbeu_CR	Campement	KOUASSIBLE KRO	400	forage	VER HPV30	Remplacement	Sélectionné
31	p_088	11Zoukougbeu_CR	Village	Gorodi	350	puits	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
32	p_089	11Zoukougbeu_CR	Village	Dedegbeu	500	forage	VER HPV60	Réparation	Sélectionné
33	p_091	11Zoukougbeu_CR	Village	Detroya	200	puits	ABI MN 2	Remplacement	Sélectionné

Source: Equipe des Experts de la JICA



Source: Equipe des Experts de la JICA (Carte de base : ©OpenStreetMap)

**Figure 2.1.15 Cartographie des 30 localités cibles pour les projets pilotes HV**

Le Tableau 2.1.35 présente le résumé par unité de planification de la sélection de 30 localités cibles pour les projets pilotes HV. Comme le montre le tableau, 31 PMH dont 2 PMH sont des PMH doubles dans 30 localités et 29 superstructures sur 30 devaient être réhabilités. Il s'agit des résultats finaux de la sélection des projets par le biais de l'évaluation technique pour les projets pilotes de réhabilitation des PMH.

**Tableau 2.1.35 Résumé de la sélection des 30 localités cibles pour les projets pilotes HV**

up	No deLocalités			Réhabilitation de PMH (no de PMH)				No de Superstructure à être Réhabilitée
	Campe-ment	Village	Total	No Rehabili-tation	Remplace-ment	Reparation	Total	
01Bédiala_Commune	2		2	1		1	2	2
02Daloa_Commune	1	1	2	1	1		2	2
03Gboguhe_Commune	1	1	2			2	2	1
04Issia_Commune	1	1	2			2	2	2
05Saioua_Commune	1	1	2			2	2	2
06Vavoua_Commune	1	1	2		2		2	2
07Zoukougbeu_Commune		2	2		1	1	2	2
08Daloa_Department	2	2	4		1	3	4	4
09Issia_Department	2	2	4			4	4	4
10Vavoua_Department	2	2	4		1	3	4	4
11Zoukougbeu_Department	1	3	4		3	2	5	4
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>31</b>	<b>29</b>

Source: Equipe des Experts de la JICA

## **5) Mise en œuvre de projets pilotes sélectionnés dans la Région du Haut-Sassandra**

### **a) Infrastructures d'Ecole Primaire**

#### Mise en œuvre de l'appel d'offres pour la construction de bâtiments scolaires

L'Equipe des Experts de la JICA a finalisé le dossier d'appel d'offres en coordination avec la DRMP et a officiellement soumis le Dossier d'Appel d'Offres à la DRMP à la mi-avril 2022. Le 19 avril 2022, l'appel d'offres a été publié dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat qui paraît chaque semaine, ainsi qu'un affichage dans les bureaux de la Préfecture de Daloa et des communes de Daloa, Issia, Vavoua et Zoukougbeu.

L'Equipe des Experts de la JICA, en coopération avec la DRMP, a préparé un document pour expliquer le contenu du dossier d'appel d'offres aux entreprises de construction candidates et a organisé une réunion préparatoire invitant les entreprises ainsi que les agents des Collectivités Territoriales le 7 mai 2022. Lors de la réunion préparatoire, l'Equipe des Experts de la JICA a expliqué les objectifs et les grandes lignes du projet pilote, les exigences techniques et administratives pour participer à l'appel d'offres, les documents à soumettre par les entreprises, les méthodes d'évaluation des offres, etc.

L'ouverture des plis et l'évaluation des offres ont eu lieu à la salle de conférence de la préfecture de Daloa les 19 et 20 mai 2022. Le projet est composé de quatre lots. L'ouverture des plis a eu lieu pour quatre lots dans la matinée du 19 mai et les évaluations des quatre lots ont été réalisées simultanément après l'ouverture des plis.

La Commission d'Ouverture et de Jugement des Offres (COJO) composée des agents de la commune concernée (le représentant de la commune et les responsables des marchés publics, les services techniques et services financiers), de l'Equipe des Experts de la JICA, du Coordonnateur du Projet de la DGDDL et des représentants de la DRENA et de la DCEP a été mise en place pour chaque lot et a mené le processus d'évaluation simultanément. Les agents du bureau de la JICA Côte d'Ivoire et de la DRMP ont participé à l'ouverture des plis et à l'évaluation en tant qu'observateurs.

Le nombre d'entreprises ayant candidaté à l'appel d'offres de chaque lot est indiqué dans le tableau ci-dessous. Les COJO ont examiné de nombreux dossiers et ont poursuivi le travail d'évaluation jusque tard dans la nuit du premier jour. Grâce à la persévérance et à la concentration des membres des COJO sur leur travail, ils ont pu arriver aux résultats des évaluations dès la fin de la première journée. Le deuxième jour, les membres des COJO ont préparé les rapports d'ouverture, d'analyse et de jugement des offres et tiré des conclusions sur les propositions d'attribution à l'endroit des soumissionnaires retenus.

**Tableau 2.1.36 Nombre des soumissionnaires et entreprises techniquement qualifiées**

Lot	Nombre d'entreprises soumissionnaires	Nombre d'entreprises qualifiées après l'analyse technique
Lot 1	16	3
Lot 2	9	6
Lot 3	13	5
Lot 4	12	6

Source: Equipe des Experts de la JICA

Sur quatre entreprises sélectionnées pour quatre lots, trois étaient basées Abidjan et la dernière à Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire. L'Equipe des Experts de la JICA a visité les bureaux des entreprises à Abidjan et Korhogo et a mené des entretiens avec les dirigeants et le personnel technique pour confirmer les conditions des offres et la capacité technique des entreprises. Grâce aux entretiens, l'Equipe des Experts de la JICA a conclu que toutes les entreprises sélectionnées avaient la capacité de mettre en œuvre le projet. Les 1er et 2 juin 2022, les représentants des quatre entreprises et l'Equipe des Experts de la JICA ont signé les marchés pour quatre lots. Les entrepreneurs, les montants des marchés et les sites de projet des quatre lots sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.37 Liste des Titulaires des Marchés et Montants des Marchés**

Lot	Entreprise	Localisation du siege social	Montant du Marché	Site des Travaux (Commune)
Lot 1	G-B-A5	Abidjan	33 857 466 FCFA	Daloa
Lot 2	Myked-CI	Abidjan	32 032 889 FCFA	Issia
Lot 3	ECOPREST	Abidjan	29 991 789 FCFA	Vavoua
Lot 4	GPT NKS&ETS GYL	Korhogo	31 815 281 FCFA	Zoukougbeu

Source: Equipe des Experts de la JICA

### Demande de Cotation pour l'acquisition de mobiliers scolaires

Concernant le mobilier scolaire, les Collectivités Territoriales et l'Equipe des Experts de la JICA ont mené une évaluation préliminaire auprès des entrepreneurs spécialisés de la Région du Haut-Sassandra les 5 et 6 septembre 2022 et après avoir visité six entreprises en compagnie des chefs des services techniques des Collectivités Territoriales, ils ont sélectionné trois entreprises pour participer à la demande de cotation.

Les dossiers de cotations ont été ouverts le 15 septembre 2022 avec la participation de la DGDDL, de la Préfecture, des huit services techniques des Collectivités Territoriales, de la DCEP, de la DRMP Daloa, de la DRENA Daloa et de l'Equipe des Experts de la JICA et deux fabricants de mobiliers ont été retenus.

Le 24 septembre 2022, des commandes (bons de commandes) pour la fabrication et la fourniture de mobiliers ont été passées auprès de ces deux entreprises. Les noms des entreprises, les prix des commandes et les sites (communes) de livraison sont indiqués ci-dessous

**Tableau 2.1.38 Récapitulatif des Bons de Commandes de Mobiliers Scolaires**

Lot	Nom de l'entreprise	Adresse du bureau	Valeur de la commande	Site de livraison (Commune)
Lot 1	ECOPREST	Abidjan	8 890 000 FCFA	Daloa et Issia
Lot 2	BASE 2A	Abidjan	8 620 000 FCFA	Vavoua et Zoukougbeu

Source: Equipe des Experts de la JICA

### Mise en oeuvre des travaux de construction de bâtiments scolaires

L'Equipe des Experts de la JICA a donné l'ordre aux entrepreneurs de démarrer les travaux de construction le 9 juin. La formation sur la supervision de la construction a été dispensée et les travaux de terrassement et les travaux préparatoires des fondations ont commencé en juin.

Les travaux de construction sur les quatre sites devaient être achevés fin novembre 2022. Cependant, en raison de difficultés financières des entrepreneurs et d'autres raisons, les travaux ont été retardés et achevés à la mi-décembre 2022, et la réception provisoire a été effectuée par l'Equipe des Experts de la JICA et les Collectivité Territoriales du 11 au 13 décembre 2022 en présence de toutes les parties concernées. La réception définitive a eu lieu les 13, 14 et 15 décembre 2023, soit un an après la réception provisoire.

Tout au long de la période de construction, le personnel des services techniques des Collectivités Territoriales a été invité à se joindre aux visites de chantier autant que possible afin de promouvoir une compréhension pratique de la supervision du chantier et de créer des opportunités de partager leurs conclusions avec l'entrepreneur. De même, les Conseillers COGES ont été invités à visiter ponctuellement le chantier pour partager les détails de conception et l'avancement des travaux.





Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.16 Travaux de construction de bâtiments scolaires**

#### Acquisition de Mobiliers Scolaires

Pour les deux entreprises, les Collectivités Territoriales et l'Equipe des Experts de la JICA ont examiné des échantillons de tables-bancs, et après avoir donné des instructions pour certaines modifications, ils ont approuvé les échantillons modifiés avant le 17 octobre 2022 et ont ordonné le début de la production en masse.

En raison d'une pénurie de bois survenue en novembre 2022, les dates de fourniture et de livraison ont été modifiées de début décembre 2022 à fin janvier 2023.

La fourniture et la livraison des mobiliers scolaires devaient être achevées d'ici fin janvier 2023. Cependant, la production de certains mobiliers tels que les chaises-mâtres et les tableaux sur chevalet a été retardée et les Collectivités Territoriales et l'Equipe des Experts de la JICA ont confirmé l'achèvement des travaux dans les quatre écoles les 21 et 22 février 2023. La réception définitive a eu lieu en septembre 2023, soit six mois après la réception provisoire.





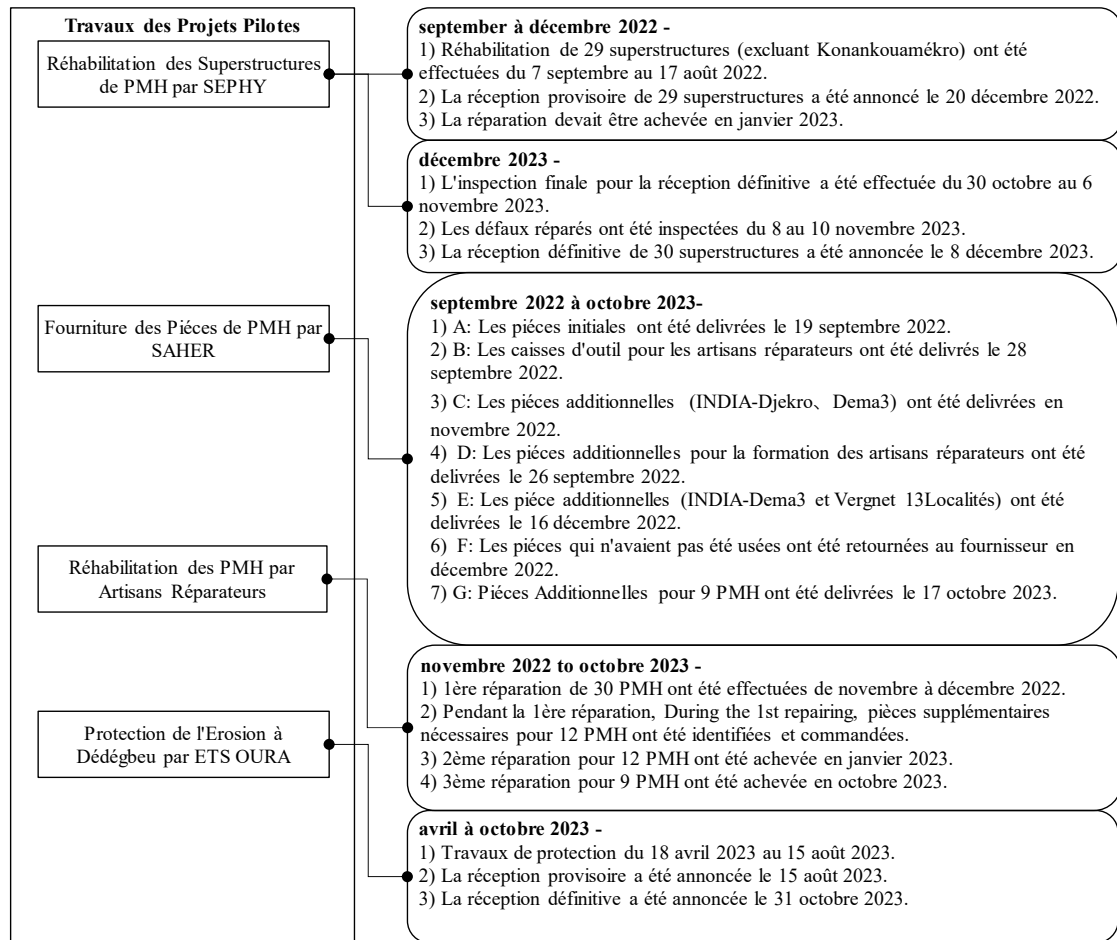
Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.17 Production des Mobiliers Scolaires**

#### **b) Infrastructures d’HV**

Après la sélection de 30 localités cibles, les projets pilotes de réhabilitation PMH ont été mis en œuvre d'août 2022 à décembre 2023 lors de la réception définitive des superstructures PMH. La mise en œuvre des projets pilotes de réhabilitation PMH ont été composés des travaux et marchés suivants, ce qui est illustré dans la figure ci-dessous.

- Réhabilitation des superstructures PMH par l'entrepreneur SEPHY.
- Approvisionnement en pièces détachées pour les PMH par le fournisseur SAHER.
- Réparation des PMH par les Artisans Réparateurs.
- Travaux de protection contre les eaux de ruissellement dans le village de Dedegbeu par l'entrepreneur ETS OURA.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.18 Résultats de la mise en œuvre des projets pilotes de réhabilitation du PMH**

Test de puits (Pompage) et réhabilitation de la superstructure

Le test de puits et la réhabilitation de la superstructure ont été réalisés en sous-traitance par la société de forage SEPHY. Les grandes lignes de la procédure d'appel d'offres sont les suivantes :

- 14 juin 2022 : Distribution des documents d'appel d'offres à six candidats.
- 21 juin 2022 : Ouverture des plis et évaluation de quatre candidats (ABEDA SARL, SEPHY, FORASOL et KANDAV GROUPE INTERNATIONAL). SEPHY a été désigné comme adjudicataire prioritaire.
- 24 juin 2022 : Après la négociation du contrat, SEPHY a été retenu pour l'accord. L'accord entre le client - JICA Expert Team/Oriental Consultants Global - et l'entrepreneur - SEPHY a été signé. Le prix de la convention est de 42 225 000 FCFA (TTC).

Fin décembre 2022, l'entrepreneur a achevé la réhabilitation de 29 superstructures et les travaux achevés ont été réceptionnés provisoirement par l'Equipe des Experts de la JICA. En janvier 2023, l'entrepreneur a achevé les travaux de réparation des superstructures réhabilitées dans lesquelles certains défauts ont été identifiés lors de l'inspection pour la réception provisoire.

Les travaux achevés ont été garantis par l'entrepreneur jusqu'en décembre 2023. En novembre 2023, l'inspection finale pour la réception définitive a été faite et tous les défauts ont été réparés par

l'entrepreneur en novembre 2023. La réception définitive des superstructures réhabilitées a été notifiée en décembre 2023 et l'accord a été achevé. Le tableau ci-dessous présente le résumé de l'accord avec le contractant.

**Tableau 2.1.39 Accord et amendements pour l'essai de puits et la réhabilitation de la superstructure**

	<b>Accord Original</b>	<b>1er Amend.</b>	<b>2e Amend.</b>	<b>3e Amend.</b>	<b>4e Amend.</b>	<b>5e Amend.</b>	<b>6e Amend.</b>
Date de Conclusion	24-Jun-22	22-Sep-22	14-Oct-22	26-Oct-22	14-Nov-22	29-Nov-22	14-Dec-22
Periode de travail	30-Sep-22	16-Oct-22	31-Oct-22	15-Nov-22	30-Nov-22	15-Dec-22	16-Jan-23
Côté de l'accord (FCFA)	42,225,000	Idem à la gauche	Idem à la gauche	40,940,000	Idem à la gauche	Idem à la gauche	Idem à la gauche
Echéancier de paiement							Paiement Final (Retention) FCFA 1,238,875 =>FCFA 4,955,500

Source: Equipe des Experts de la JICA

#### Achat de pièces PMH

Les pièces de rechange du PMH pour les projets pilotes HV et pour la formation technique de réparation du PMH ont été achetées par l'intermédiaire de SAHER. La portée du marché pour l'appel d'offres était la suivante :

- Composante 1 : Acquisition des pièces de rechange initiales pour 29 PMH
- Composante 2 : Achat de pièces de rechange supplémentaires
- Composante 3 : Acquisition de 14 boîtes à outils pour les mécaniciens de zone
- Composante 4 : Acquisition de pièces supplémentaires pour la formation technique de réparation PMH

Concernant les composantes 2 et 4, les contenus et quantités concrètes n'avaient pas été déterminés au moment de la diffusion des documents d'appel d'offres. Par conséquent, le contenu de ces composants devait être ajouté après la conclusion de l'accord par ses amendements.

Voici le processus d'appel d'offres.

- 5 août 2022 : Distribution des dossiers d'appel d'offres à deux candidats.
- 17 août 2022 : Ouverture et évaluation des dossiers d'appel d'offres de deux candidats (SAHER et SEPHY) et SAHER a été désigné comme premier négociateur prioritaire.
- 31 août 2022 : Après la négociation du contrat, SAHER a été retenu pour l'accord. Le prix convenu était de 30 028 988 FCFA (TTC). Le même jour, l'accord entre l'Equipe des Experts de la JICA/Oriental Consultants Global et SAHER a été signé.

La première réparation du 30 PMH a été achevée en décembre 2022. Cependant, il a été constaté que des réparations supplémentaires étaient nécessaires pour le 12 PMH. Des pièces supplémentaires ont été achetées et 12 PMH ont été réparés en janvier 2023 (2e réparation PMH). Après les 2èmes travaux de réparation du PMH, la confirmation finale a été faite que les 30 PMH étaient en bon état de fonctionnement. En octobre 2023, des pièces supplémentaires pour la réparation du 9 PMH ont

été livrées et l'accord a été conclu. Le tableau ci-dessous résume le contenu du contrat avec le Fournisseur, SAHER.

**Tableau 2.1.40 Accord et Amendements pour l'Acquisition des Pièces de PMH**

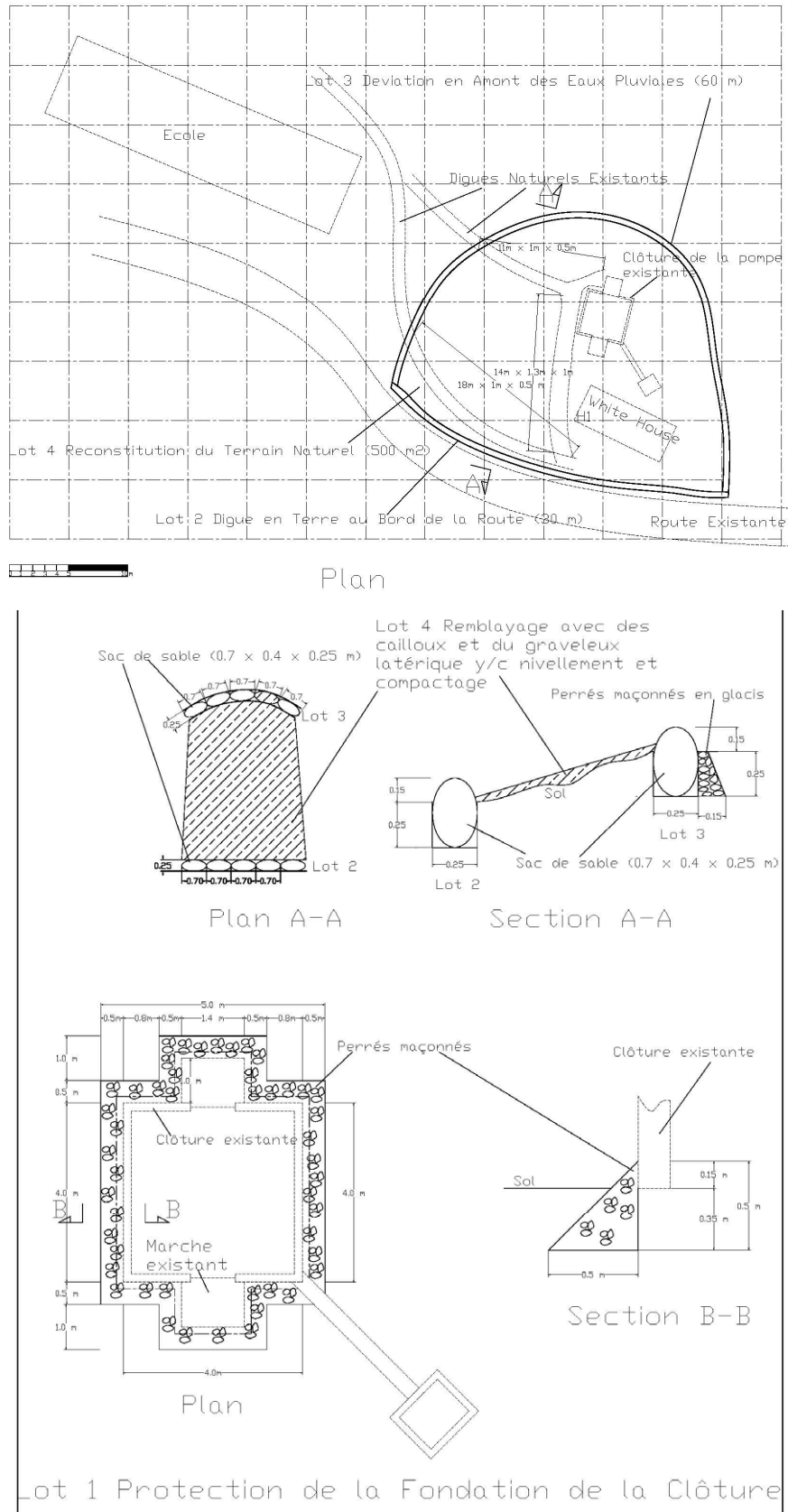
	<b>Accord Original</b>	<b>1er Amend.</b>	<b>2e Amend.</b>	<b>3e Amend.</b>	<b>4e Amend.</b>	<b>5e Amend.</b>
Date de Conclusion	31-Aug-22	22-Sep-22	6-Dec-22	14-Dec-22	15-Jan-2023	09-Oct-2023
Côût de l'accord (FCFA)	30,028,988	Idem à celui de gauche	31,710,741	35,485,933	35,109,777	37,035,343
Echéancier de paiement			- Pièces Additionnelles de INDIA FCFA538,800 - Pièces Additionnelles de PMH pour formation FCFA1,142,953	- Pièces Additionnelles de INDIA-Vergnet FCFA 3,775,192	- Retour des pièces non utilisées – FCFA 376,154	-Pièces Additionnelles de 9 PMH FCFA 1,925,564

Source: Equipe des Experts de la JICA

Jusqu'en décembre 2022, trois avenants ont été intervenus entre le Client et le Fournisseur. Certaines pièces pour réparation PMH qui ont été livrées par le Fournisseur n'ont pas été utilisées. Ces pièces ont été restituées à SAHER et ce coût a été déduit du montant du contrat. En conséquence, ce changement a été convenu dans le 4e avenant au contrat qui a été effectué le 15 janvier 2023 et le paiement final a été effectué. Cependant, en raison de la nécessité d'acquérir des pièces supplémentaires pour 21 PMH, la 5ème modification a été apportée en octobre 2023.

Protection des eaux de ruissellement dans le village de Dedegbeu

Au village Dedegbeu dans le département de Zoukougbeu, il a été identifié que le sol autour de la clôture du PMH était érodé par les eaux de pluie, ce qui pourrait causer des dommages à la clôture à l'avenir. Après discussions entre l'Equipe des Experts de la JICA, le village et le Conseil Régional du Haut-Sassandra, il a été décidé de construire une protection contre les eaux de pluie autour de la clôture du PMH. La Figure 2.1.19 montre le plan et la coupe de la protection des eaux de ruissellement.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.19 Plan et coupe de la protection contre les eaux de ruissellement au village de Dedegbeu**

La construction de la protection contre les eaux de ruissellement a été réalisée en sous-traitance à l'entreprise – ETS Oura -. Le processus d'appel d'offres est le suivant.

- 30 mars 2023 : Distribution des dossiers d'appel d'offres à trois sociétés.
- 11 avril 2023 : Ouverture et évaluation des dossiers d'appel d'offres de deux candidats (CAPSID et ETS OURA) et ETS OURA a été désigné comme premier négociateur prioritaire.
- 18 avril 2023 : Après la négociation du contrat, ETS OURA a remporté l'accord. Le prix convenu était de 3 601 419 FCFA TTC. Le même jour, l'accord entre l'Equipe des Experts de la JICA/Oriental Consultants Global et ETS OURA a été signé.

Les travaux de protection contre les eaux de ruissellement ont été achevés le 15 juillet 2023 et la réception provisoire a été constatée le 15 août 2023. Après la période de garantie, la réception définitive a été constatée le 31 octobre 2023 et la convention a été finalisée. Le tableau ci-dessous présente un aperçu de l'accord.

**Tableau 2.1.41 Accord et avenant pour la protection contre les eaux de ruissellement à Dédegbeu**

	<b>Accord Original</b>	<b>1er Amendement</b>
Date de Conclusion	18-Apr-23	13-Jun-23
Periode des travaux	15-Jun-23	15-Jul-23
Côut de contrat (FCFA) TTC	3,601,419	Idem à celui de gauche
Echéancier de paiement		1 <sup>er</sup> Paiement intermédiaire: 900,345 FCFA 2 <sup>nd</sup> Paiement intermédiaire 2,520,993 FCFA Paiement Final (Retention): 180,072 FCFA

Source: Equipe des Experts de la JICA

En raison du retard des travaux, le Client et l'Entrepreneur ont effectué la 1<sup>ère</sup> modification le 13 juin 2023. Les modifications étaient 1) Prolongation de la période de travaux jusqu'au 15 juillet 2023 et 2) Ajout du 1<sup>er</sup> acompte pour le paiement équivalent à 25 % du travail.

**6) Mise en place / redynamisation des organisations à base communautaire, et suivi de la gestion et de l'entretien des écoles primaires et des infrastructures d'approvisionnement d'eau en milieu rural par les organisations à base communautaire**

**a) Infrastructures d'Ecole Primaire**

Formation des directeurs d'école sur le Manuel 1

La formation des directeurs d'école sur le manuel 1 (Etablissement démocratique/renouvellement des COGES) devait être mise en œuvre à la mi-mai 2022. Elle a cependant été annulée car il a été soudainement décidé par le MENA que les élections des membres des bureaux exécutifs des COGES devrait être réalisée d'ici mi-mai 2022 et la formation sur la procédure électorale a été rapidement réalisée par le DAPS-COGES début mai.

Bien que les élections des membres des bureaux exécutifs des COGES aient eu lieu, il était à craindre que les parents des élèves et les membres de la communauté ne comprennent pas bien les COGES, car la plupart des directeurs d'école n'avaient pas le temps de tenir des réunions communautaires pour expliquer les COGES avant l'élection. élection en raison de la précipitation de la mise en place de

nouveaux bureaux exécutifs des COGES par la région MENA. Afin que les directeurs d'école soient en mesure d'expliquer COGES aux parents d'élèves et aux membres de la communauté avant la rentrée scolaire suivante en septembre 2022, le Projet a décidé d'appuyer les Conseillers COGES et le personnel des services socioculturels des gouvernements locaux pour mettre en œuvre la formation des Directeurs d'écoles primaires. Le contenu de la formation ne concernait que le premier chapitre du Manuel 1, qui portait sur le « Cadre conceptuel des COGES », car le deuxième chapitre du Manuel 1, « Processus d'établissement démocratique des COGES », était couvert par la formation dispensée par le DAPS-COGES. En plus du manuel 1, le projet a développé un dépliant (voir la figure ci-dessous) qui explique brièvement les COGES et pourrait être utilisé par les directeurs d'école lorsqu'ils expliqueraient les COGES aux parents des élèves et aux membres de la communauté. Ainsi, lors de la formation destinée aux directeurs d'école, l'explication du contenu et de l'utilisation du dépliant a également été incluse.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.20 Dépliant portant sur le COGES**

La formation des directeurs d'école a été dispensée par l'U-COGES (Union des COGES), qui compte environ 20 COGES membres. Afin de permettre à l'IEPP et aux Collectivités Territoriales de mettre en œuvre eux-mêmes la formation nécessaire pour les COGES, le projet a soutenu la formation d'un seul U-COGES par Collectivité Territoriale (8 U-COGES au total) et les autres U-COGES étaient

censés être formés par les Conseillers COGES et personnel des services socioculturels des Collectivités Territoriales. Les U-COGES qui comprennent les COGES des sites de projets pilotes ont été sélectionnées pour les Collectivités Territoriales où il existe des projets pilotes d'infrastructures scolaires primaires et les U-COGES qui sont accessibles pour la mise en œuvre de la formation et du suivi ont été sélectionnées pour les autres Collectivités Territoriales. Les formations ont été dispensées en juillet 2022 comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.42 Formation des Directeurs d'Écoles**

Date	Collectivité Territoriale Cible	Lieu	U-COGES Cible
19 juillet	Commune de Daloa	Groupe Scolaire Daloa Labia	U-COGES Orly-Gbeuville
20 juillet	Commune de Vavoua	EPP BAD Résidentiel	U-COGES Oussoukro
21 juillet	Commune de Zoukougbeu	Salle de reunion de l'IEPP Zoukougbeu	U-COGES Zoukougbeu Commune
22 juillet	Bédiala Commune de Bédiala	Groupe Scolaire Ourouta	U-COGES Bédiala Commune
25 juillet	Commune de Issia	Salle des Spectacles de Commune de Issia	U-COGES Bad Zone 3
26 juillet	Commune de Saïoua	Salle des Spectacles de la Commune de Saïoua	U-COGES Saïoua Commune
27 juillet	Commune de Gboghué	Groupe Scolaire Gboghué 1, 2, 3	U-COGES Gboghue Commune
28 juillet	Conseil Régional (Sous-préfecture de Iboghue)	Groupe Scolaire Iboghue 1, 2	U-COGES Iboghue
<b>Formateurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conseillers COGES de l'IEPP responsable</li> <li>● Personnel des Services socio-culturels de la Collectivité Territoriale Cible</li> </ul>	
<b>Observateurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Direction Nationale du PCN-CI 2 à la DGDDL</li> <li>● Les Membres du Sous-groupe Participation Communautaire"</li> <li>● DRENA Daloa/ DDENA Issia</li> <li>● Conseillers COGES en DRENA</li> <li>● Conseillers COGES des IEPP qui n'étaient pas couvertes par le Projet</li> </ul>	

Source: Equipe des Experts de la JICA

#### Formation des COGES sur les Manuels 2 et 3

Depuis la mise en place des nouveaux Bureaux Exécutifs des COGES et le début de la nouvelle année scolaire (année scolaire 2022-2023) en septembre 2022, il est devenu impératif de former rapidement les membres des COGES afin qu'ils puissent gérer efficacement les écoles. Par conséquent, des sessions de formation pour les Bureaux Exécutifs des COGES ont été organisées immédiatement après la réalisation de la Formation des Formateurs (FDF) sur les Manuel 2 et 3 en octobre 2022. En raison de contraintes de ressources, le Projet ne pouvait soutenir que la formation d'un seul U-COGES par administration locale, totalisant 8 formations, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chaque formation a duré trois jours et a porté sur les contenus des Manuels 2 et 3.

Pour chaque U-COGES ciblé, les Présidents (représentant les parents d'élèves) et les Secrétaires Généraux (représentant les enseignants) des Bureaux Exécutifs respectifs des COGES ont été invités à participer aux sessions de formation. De plus, sauf pour les trois premières formations, des élections des membres des Bureaux Exécutifs des COGES respectifs ont été organisées à la fin des sessions de formation.



**Tableau 2.1.43 Formation des COGES**

Date	Collectivité Territoriale Cible	Lieu	U-COGES Cible
Nov. 16, 17, 18	Commune de Issia	Salle des Spectacles de la Commune de Issia	U-COGES Bad Zone 3
Nov. 22, 23, 24	Commune de Saioua	Salle des Spectacles de la Commune de Saioua	U-COGES Saioua Commune
Nov. 22, 23, 24	Conseil Régional (Sous-préfecture de Iboghue)	Groupe Scolaire Iboghue 1, 2	U-COGES Iboghue
Dec. 6, 7, 8	Commune de Daloa	Salle de Réunions du Conseil Régional	U-COGES Orly-Gbeuliville
Dec. 13, 14, 15	Commune de Vavoua	Salle des Spectacles de la Commune de Vavoua	U-COGES Oussoukro
Dec. 13, 14, 15	Commune de Zoukougbeu	Salle de Réunions de l'IEPP Zoukougbeu	U-COGES Zoukougbeu Commune
Dec. 19, 20, 21	Bédiala Commune de Bédiala	Groupe Scolaire Ourouta	U-COGES Bédiala Commune
Dec. 19, 20, 21	Commune de Gboghué	Salle de Réunions de la Commune de Gboghué	U-COGES Gboghué Commune
<b>Formateurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conseillers COGES de l'IEPP responsable</li> <li>● Personnel des Services socio-culturels de la Collectivité Territoriale Cible</li> </ul>	
<b>Observateurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Direction Nationale du PCN-CI 2 à la DGDDL</li> <li>● Les Membres du Sous-groupe "Participation Communautaire"</li> <li>● IEPP dans la Région du Haut-Sassandra</li> <li>● DRENA Daloa/ DDENA Issia</li> <li>● Conseillers COGES en DRENA</li> <li>● Conseillers COGES des IEPP qui n'étaient pas couvertes par le Projet Haut-Sassandra</li> </ul>	

Source: Equipe des Experts de la JICA

Selon l'évaluation réalisée à la fin de chaque formation, le programme de formation a été très bien accueilli par les participants, et ces derniers prévoient d'utiliser les manuels dans leurs fonctions au sein des COGES.

#### Suivi du soutien aux COGES par IEPP et par Collectivité Territoriale

Comme mentionné précédemment, le Projet a pris en charge un nombre limité de COGES et les COGES restants devaient être formés par les Conseillers COGES et le personnel des Collectivités Territoriales. Bien que les ressources disponibles soient très limitées, la plupart des Conseillers COGES ont fait de leur mieux pour organiser des formations pour les COGES dont ils étaient responsables. Au début, ils ont organisé une formation sur le Manuel 3 et établi les U-COGES en même temps. Cela a été fait pendant l'année scolaire 2022-2023 et presque toutes les U-COGES de la Région du Haut-Sassandra (48 sur 50) ont reçu la formation. On s'attendait à ce que la formation sur le Manuel 2 suive. Cependant, elle n'a pas été mise en œuvre car les budgets étaient limités et les subventions étatiques aux COGES n'étaient pas arrivées, de sorte que les COGES n'avaient pas de budgets pour leurs activités pendant l'année scolaire. Après le début de l'année scolaire 2023-2024 en septembre 2023, de nombreux Conseillers COGES ont organisé la formation sur le Manuel 2 et la moitié des U-COGES ont reçu la formation à partir de novembre 2023.

Il est formidable que la plupart des Conseillers COGES aient organisé la formation nécessaire pour les COGES même sans le soutien financier du Projet. Cela montre que les Conseillers COGES peuvent organiser la formation nécessaire pour les COGES par leurs propres moyens une fois qu'ils

ont reçu la formation. Cependant, certaines observations préoccupantes ont été faites concernant la formation mise en œuvre par les Conseillers COGES. Par exemple, en raison des ressources limitées, ils n'ont pas pu organiser un programme de formation complet. Au lieu de cela, ils ont organisé une réunion d'explication d'une journée sans repas, sans soutien en titre de transport et sans distribution de manuels. C'est un point positif que les réunions d'explication aient été largement organisées, mais elles ne seraient pas suffisantes pour permettre aux Bureaux Exécutifs des COGES d'accomplir leurs tâches correctement. De plus, il était regrettable que les Conseillers COGES n'aient pas pu trouver de ressources pour reproduire les manuels pour les COGES, car les manuels étaient censés aider dans les travaux quotidiens des COGES. Une autre observation était que le personnel des Collectivités Territoriales n'était pas beaucoup impliqué dans cette activité. Cela pourrait être dû au fait que l'activité n'avait pas été planifiée à l'avance, ce qui rendait difficile pour les Collectivités Territoriales de trouver des ressources (humaines et financières). Une autre raison pourrait être que les expériences de travail collaboratif entre les Conseillers COGES et le Personnel des Collectivités Territoriales étaient rares, il serait donc difficile de travailler ensemble soudainement.

#### Suivi des COGES et U-COGES

L'Equipe des Experts de la JICA, avec les membres du Sous-groupe Participation Communautaire, a effectué des visites de suivi de plusieurs COGES et U-COGES dans la Région du Haut-Sassandra en octobre 2023. Tous les COGES visités avaient élaboré leur PACC (Plan d'Action Communautaire des COGES), mais il était difficile pour la plupart d'entre eux de mettre en œuvre les activités répertoriées dans leur PACC car ils n'avaient pas reçu les subventions de l'Etat pour l'année scolaire précédente (année scolaire 2022-2023). Beaucoup de COGES ont limité leurs activités aux plus nécessaires, telles que l'achat de matériel pédagogique et le paiement des gardiens, et les ont achetés à crédit. Ils ont tenté d'obtenir des soutiens de la communauté, des associations de développement, des Collectivités Territoriales et des entreprises privées, mais cela n'a pas été facile. Etant donné que les COGES ne pouvaient pas mettre en œuvre ce qu'ils avaient prévu dans leur PACC, leur motivation a diminué et certains d'entre eux n'ont pas tenu d'assemblées générales. Il a été recommandé aux COGES de tenir des assemblées générales pour partager les problèmes et trouver des solutions, ainsi que de trouver des moyens de générer des revenus autres que les subventions étatiques.

En ce qui concerne les U-COGES, la situation était similaire. Comme les COGES n'ont pas reçu les subventions de l'Etat, ils n'ont pas pu contribuer aux U-COGES pour le moment. Par conséquent, beaucoup d'entre eux n'ont pas tenu d'assemblées générales après leur création ni élaboré de plan d'actions. Bien qu'il soit compréhensible qu'il soit difficile de tenir des assemblées générales en raison du manque de ressources, il a été recommandé aux U-COGES de tenir des assemblées générales pour discuter des difficultés actuelles et partager les bons exemples pour surmonter les difficultés.

#### **b) Infrastructures d'HV**

Après les programmes de formation sur la gestion des CGPE qui ont eu lieu en juin et juillet 2023, les activités visant à établir/revitaliser les CGPE et à renforcer les CGPE ont débuté en juillet 2023. Les localités cibles (villages et campements) pour ces activités étaient les localités où les projets pilotes d'infrastructures d'HV ont été mis en œuvre, et par conséquent, 30 localités ont été ciblées. Ces activités ont été menées par les agents des Collectivités Territoriales auxquelles appartiennent les localités cibles, en collaboration avec l'Equipe des Experts de la JICA.

Les activités ont été menées en trois étapes suivantes :

- Tenir une réunion avec le Chef et les Représentants des localités cibles pour expliquer la gestion durable et l'entretien des PMH ainsi que la création/revitalisation des CGPE (de juillet à août 2023)
- Soutenir les localités cibles pour établir/revitaliser les CGPE devant les habitants des localités ainsi que l'Artisan Réparateur et signer l'accord tripartite par les CGPE et l'Artisan Réparateur (d'août à octobre 2023)
- Fournir une formation aux membres des CGPE et remettre le "Guide Pratique pour les CGPE" ainsi qu'une boîte à images sur l'hygiène et les maladies hydriques (d'août à octobre 2023)

Etant donné que les activités ont été mises en œuvre pendant la période des élections locales, elles ont été interrompues avant et après les élections locales qui ont eu lieu au début du mois de septembre 2023. De plus, les activités ne pouvaient parfois pas être mises en œuvre selon le calendrier en raison d'événements soudains tels que des funérailles dans les localités cibles. De plus, étant donné que les activités ont été menées pendant la saison des pluies, il arrivait parfois que les habitants ne soient pas disponibles car ils étaient allés dans leurs champs. Les mauvaises conditions des routes dues à la saison des pluies rendaient également difficile l'accès à certaines localités. Enfin, 31 CGPE ont été établies/revitalisées dans les 30 localités car deux CGPE ont été établies dans le campement de Dema 3 dans le Département de Vavoua (Conseil Régional) afin d'éviter d'éventuels conflits entre les habitants. Le campement de Dema 3 est un grand campement comptant environ 4 000 habitants et divers groupes de personnes y vivent. Il y a deux grands groupes de personnes, l'un étant composé de personnes de divers groupes ethniques ivoiriens (autochtones et allochtones) et l'autre de personnes étrangères (allogènes). Il y a deux PMH dans ce campement et chaque groupe utilise l'un d'eux. Au début, les agents de la Collectivité Territoriale et l'Equipe des Experts de la JICA ont tenté de mettre en place un seul CGPE pour le campement. Cependant, les deux groupes n'arrivaient pas à s'entendre en raison de certains problèmes passés. Par conséquent, il a été décidé d'établir deux CGPE dans le campement et chaque CGPE gérerait une PMH.

Après la mise en œuvre des trois étapes, les agents des Collectivités Territoriales, en collaboration avec l'Equipe des Experts de la JICA, ont visité les localités cibles pour faire le suivi et soutenir les CGPE créés en octobre et novembre 2023. Lors de ces visites, les situations suivantes ont été constatées :

- Certains CGPE n'ont pas commencé l'enregistrement des utilisateurs après la formation. (environ 5 CGPE)
- Certains CGPE ont enregistré tous les ménages au lieu des ménages qui utilisaient les PMH. (environ 4 CGPE)
- Certains ménages ont été mis sous pression avant de payer. (environ 10 localités)
- Certains CGPE n'ont pas bien communiqué avec les notables et les utilisateurs. (environ 7 CGPE)
- Certains CGPE n'ont pas correctement utilisé les outils de gestion des CGPE (cahier de trésorier, cahier de secrétaire).
- La plupart des CGPE n'ont pas commencé la procédure de légalisation (statuts et règlement intérieur).

Etant donné que les visites de suivi ont été effectuées juste après la formation, il est compréhensible que certaines activités n'aient pas encore commencé. Quoi qu'il en soit, les conseils et les soutiens suivants ont été fournis aux CGPE pour améliorer leurs activités.

- Encourager les CGPE à enregistrer tous les utilisateurs des PMH.

- Conseiller aux CGPE de partager régulièrement les informations avec les notables et les utilisateurs
- Conseiller aux CGPE d'expliquer plus souvent l'importance du paiement périodique aux utilisateurs
- Soutenir l'utilisation des outils de gestion des CGPE.
- Conseiller aux CGPE de travailler en étroite collaboration avec les agents des Collectivités Territoriales.

Les visites de suivi ont montré que la plupart des CGPE avaient besoin de conseils, de soutien et d'encouragement pour fonctionner correctement, surtout au début de leur travail en tant que CGPE. Il est recommandé aux agents des Collectivités Territoriales de continuer de faire le suivi et soutenir les CGPE.

#### **7) Examen de l'état d'application des méthodes du modèle**

Le suivi des activités conduites (la mise en oeuvre des méthodes du modèle) a été effectué de manière périodique par l'Equipe des Experts de la JICA et les sous-groupes du Groupe de Travail établi à la DGDDL, après la mise en oeuvre de chaque activité. Le suivi est décrit dans la section de chaque activité.

#### **8) Compiler des leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra**

Dans la Région du Haut-Sassandra, des activités de planification, de mise en oeuvre de projets, de gestion et d'entretien des infrastructures publiques ont été menées en se basant sur les méthodes développées dans la Région de Gbêkê lors de la Phase 1 du Projet. Dans la Région du Haut-Sassandra, il existe de nombreux campements dispersés dans les zones rurales et différentes tribus coexistent. Les méthodes développées lors de la Phase 1 ont été examinées et affinées dans cette région aux caractéristiques différentes de celles de Gbêkê. En menant des activités dans deux régions aux caractéristiques différentes lors des Phases 1 et 2, des méthodes pouvant être promues dans d'autres régions du pays ont été développées. Dans la Région de Gbêkê, un système au niveau régional visant à promouvoir les méthodes par le biais du Comité Scientifique a été mis en place. Dans la Région du Haut-Sassandra, un Comité Scientifique vient d'être établi à la fin de la Phase 2. On s'attend à ce que ce Comité Scientifique s'inspire de l'expérience de la Région de Gbêkê et aide les Collectivités Territoriales à poursuivre les activités du PCN-CI.

A la fin du Projet, l'Equipe des Experts de la JICA, en collaboration avec certains agents des Collectivités Territoriales, a passé en revue toutes les activités menées dans la Région du Haut-Sassandra, compilé les leçons apprises et fait des recommandations pour la promotion des méthodes du PCN-CI. Les revues des activités, les leçons apprises et les recommandations ont été présentées à toutes les parties prenantes de la Région du Haut-Sassandra à l'atelier régional le 28 novembre 2023, par le Chef des Services Socioculturels et de la Promotion Humaine de la commune de Issia.

Les leçons apprises sont les suivantes :

##### Planification

- La méthode est simple et peu coûteuse. Les Collectivités Territoriales peuvent mettre la méthode en oeuvre avec les ressources humaines et financières disponibles.
- La méthode promeut le renforcement des capacités des Agents des Collectivités Territoriales.

- Les projets prioritaires sont sélectionnés avec la participation de la communauté. Ce processus rehausse la confiance des populations et l'image de la Collectivité territoriale.
- Certaines Collectivités Territoriales n'ont pas suffisamment d'ordinateurs pour appliquer la méthode.
- Plusieurs Agents de Collectivités Territoriales n'ont pas les bases requises en informatique mais ils existe dans chaque Collectivité Territoriale des personnes capables d'utiliser l'outil informatique.
- L'indisponibilité des Agents et Fonctionnaires et des Elus dans certaines Collectivités Territoriales entrave la mise en œuvre de la formation.
- La durée de la formation n'est pas assez suffisante pour permettre aux participants de comprendre entièrement les modules et obtenir les compétences requises.
- Les questions de couvertures de réseaux électrique et internet dans certaines Collectivités Territoriales constituent un problème pour les formations.
- Il est important d'impliquer les élus dans la nouvelle approche du processus de planification et d'obtenir leur engagement

#### Mise en œuvre de projets

- La méthode permet aux Collectivités Territoriales de mieux comprendre la sélection des projets et l'importance de l'étude préliminaire pour la formulation du projet.
- La méthode permet aux Collectivités Territoriales de mieux comprendre les avantages de l'élaboration de listes restreintes d'entreprises sur la base de critères objectifs pour le processus de sélection basé sur la compétition des devis.
- La méthode améliore la capacité des Collectivités Territoriales à préparer les dossiers d'appel d'offres et à comprendre les réglementations relatives aux marchés publics.
- La méthode améliore les compétences des Collectivités Territoriales dans l'évaluation des prix des offres à l'aide de système concret de calcul, bien que les Collectivités Territoriales préfèrent généralement l'entreprise qui offre le prix le plus bas sans évaluation.
- La méthode améliore les connaissances des Collectivités Territoriales et leur compréhension de la nécessité de la supervision pour garantir la qualité des projets.
- Donner des instructions aux bénéficiaires, y compris aux membres de la communauté, avant la remise de l'installation est important.
- A travers le processus de participation communautaire pendant la mise en œuvre du projet, les membres de la communauté acquièrent une meilleure connaissance de leurs rôles et responsabilités.
- Certains Agents de collectivités n'ont pas les compétences et les connaissances de base pour effectuer la supervision.
- Certaines Collectivités Territoriales ne disposent pas des moyens (équipement et consommables) nécessaires pour effectuer une supervision adéquate.
- L'indisponibilité des Agents de Collectivités Territoriales et d'Elus dans certaines Collectivités Territoriales entrave la mise en œuvre de la formation.

#### Gestion et maintenance des infrastructures scolaires et d'approvisionnement en eau en milieu rural

- La méthode encourage l'ensemble de la communauté à contribuer à la gestion des infrastructures.
- La méthode clarifie les responsabilités des membres de la communauté dans la gestion et l'entretien des infrastructures.
- La méthode clarifie les responsabilités des Collectivités Territoriales dans la gestion et l'entretien

des infrastructures. Grâce à la mise en œuvre de ces méthodes, les Collectivités Territoriales réalisent l'importance de leurs responsabilités dans la création d'une collaboration avec les Organisations à Base Communautaires et d'autres parties prenantes telles que les Artisans réparateurs.

- Grâce à cette méthode, les Collectivités Territoriales prennent davantage conscience de leurs responsabilités dans le secteur de l'approvisionnement en eau.
- Grâce à la méthode, les Artisans Réparateurs s'intéressent davantage à l'activité de maintenance et de réparation des PMH.
- A travers la méthode de maintenance préventive des PMH, les populations contribuent financièrement de manière régulière et cela permet à la communauté d'avoir un accès continu à l'eau potable.
- La politique nationale promouvant la gratuité du service de l'eau et le projet de réparation des PMH par la SODECI découragent la participation des populations à la gestion et à la maintenance.
- Le nombre de PMH est insuffisant dans certaines communautés. Le nombre d'usager est supérieur à la capacité des PMH.
- Certaines Collectivités Territoriales n'ont pas de personnel des services techniques. Il est difficile d'y mener des activités.
- Certains campements ne sont pas accessibles, Ils sont situés loin de chef-lieu de la Collectivité Territoriale. Il est difficile d'y mener des activités.
- La diversité des communautés et la complexité des structures sociales créent parfois des difficultés dans la mise en œuvre des activités.

Les recommandations sur la promotion des méthodes du PCN-CI sont présentées ci-dessous :

- Mettre en œuvre de manière continue de programmes de formation pour renforcer les capacités des Collectivités Territoriales.
- Mener des plaidoyers auprès des élus pour qu'ils s'engagent à adopter les nouvelles approches suivant les méthodes du PCN-CI.
- Communiquer de manière continue avec les membres des sous-groupes de la DGDDL et obtenir leur soutien pour la mise en œuvre des programmes de formation.
- Inclure par les Collectivités Territoriales les coûts requis pour les activités du PCN-CI dans le programme triennal.
- Mettre sur pied des Comités scientifiques pour promouvoir et soutenir les méthodes du PCN-CI.

Conformément aux recommandations, l'arrête portant création et composition du Comité Scientifique a été expliqué aux participants de l'atelier régional du 28 novembre 2023 et qui l'ont approuvé.

#### **(4) Activités relatives à l'Extrant 4**

##### **1) Compiler les leçons tirées des Extrants 1 à 3 et développer les méthodes améliorées du modèle à travers des discussions avec les personnes concernées**

Après avoir mis en œuvre toutes les principales activités dans les régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra, telles que les enquêtes d'états des lieux, les divers programmes de formation, la mise en œuvre de projets pilotes et les activités liées à la gestion et à la maintenance des infrastructures, l'Equipe des Experts de la JICA, en collaboration avec les membres du groupe de travail et les Agents

des Collectivités Territoriales, a examiné les activités, compilé les apprises, révisé et finalisé les manuels et les guides.

**2) Faire une recommandation pour développer le système de diffusion du modèle et de ses méthodes**

**a) Groupe de travail and sous-groupes pour la promotion des méthodes du PCN-CI**

Le groupe de travail a été créé en avril 2022 pour impliquer les agents de la DGDDL dans les activités menées dans les régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra et dans l'élaboration de stratégies pour la promotion des méthodes du PCN-CI, afin d'accroître l'appropriation de la DGDDL dans la promotion des méthodes de PCN-CI à l'avenir.

Le groupe de travail a été composé d'agents de différentes directions de la DGDDL ; les directions du développement local, de la tutelle administrative, du personnel des Collectivités Territoriales, de la coopération décentralisée et de la supervision économique et financière, ainsi que des agents chargés de la technologie de l'information et de la communication au sein de la DGDDL. Des représentants de l'ARDCI et de l'UVICOCI ont également participé au groupe de travail. Le nombre total de membres était de vingt-et-un (21).

Les sous-groupes ont été créés au sein du groupe de travail en juin 2022 afin de permettre aux membres du groupe de travail de comprendre les méthodes dans les détails, de renforcer leurs capacités en tant que formateurs et de discuter des stratégies de promotion des méthodes du PCN-CI. Les membres et les tâches des sous-groupes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 2.1.44 Membres et taches des sous-groupes**

Sous-Groupes	Membres	Taches	
Etude et Planification	DGDDL (4) Experts Nationaux de l'Equipe des Experts de la JICA (3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des méthodes, des manuels et d'autres outils à utiliser par les Collectivités Territoriales</li> <li>Proposer des stratégies de promotion des méthodes dans d'autres régions et de renforcement des capacités des Collectivités Territoriales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes d'états de lieux</li> <li>Développement et gestion de bases de données</li> <li>Planification et préparations de programmes triennaux</li> </ul>
Participation Communautaire	DGDDL (4) Experts Nationaux de l'Equipe des Experts de la JICA (3)		<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion participative de l'école (COGES)</li> <li>Gestion durable des PMH (CGPE, Artisans Réparateurs)</li> </ul>
Infrastructure	DGDDL (3) Experts Nationaux de l'Equipe des Experts de la JICA (4)		<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de bâtiments scolaires (Passation de marchés supervision des travaux de construction et maintenance)</li> <li>Réhabilitation de PMH (réhabilitation, maintenance)</li> </ul>
Finances et Administration	DGDDL (5) Experts Nationaux de l'Equipe des Experts de la JICA (3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier et proposer des solutions concrètes pour financer les activités au niveau central et au niveau des Collectivités Territoriales pour l'introduction des méthodes PCN-CI dans toutes les régions.</li> <li>Proposer la mise en place organisationnelle et institutionnelle pour la promotion des méthodes dans toutes les régions et pour le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales</li> </ul>	
Relation Publique	DGDDL (3) ARDCI (1) UVICOCI (1) Experts Nationaux de l'Equipe des Experts de la JICA (2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener des activités de relations publiques pour diffuser la philosophie et les approches du PCN-CI auprès des différentes parties prenantes et les sensibiliser à l'importance des méthodes du PCN-CI.</li> </ul>	

Source: Equipe des Experts de la JICA

Au tout début, après la création du groupe de travail et des sous-groupes, diverses activités ont été menées, axées sur l'apprentissage des méthodes par les membres. Selon le domaine de responsabilité de chaque sous-groupe, les membres ont participé à des activités telles que des enquêtes d'état des lieux, divers programmes de formation, des visites de sites de projets pilotes, des études par le biais d'entretiens avec les Collectivités Territoriales, l'élaboration de manuels et de guides, etc.

Il y a eu six (6) réunions du Groupe de Travail, comme l'indique le tableau ci-dessous. Les activités menées par les sous-groupes ont été partagées lors des réunions du groupe de travail, afin que tous les membres comprennent les différentes composantes des méthodes du PCN-CI. Progressivement, la discussion du groupe de travail est passée du stade de l'apprentissage à celui de la discussion du contenu du modèle à promouvoir dans toutes les régions et des stratégies concrètes de promotion.

**Tableau 2.1.45 Récapitulatif des réunion du Groupe de travail**

	1ere Réunion	2ème Réunion
<b>Date</b>	25 Avril 2022	1er Juin 2022
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place le Groupe de Travail</li> <li>Partager les informations sur les généralités et sur les méthodes du PCN-CI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place les Sous-groupes</li> <li>Partager les expériences dans la région de Gbêké</li> <li>Apprendre de l'amélioration des méthodes d'enquête d'état des lieux et du développement des bases de données</li> </ul>

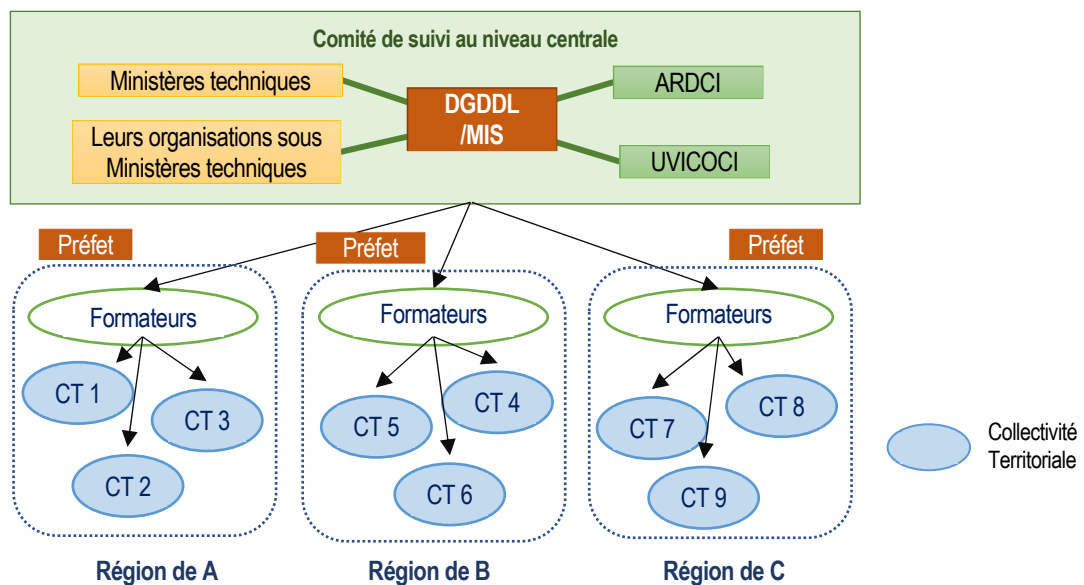


	<b>1ere Réunion</b>	<b>2ème Réunion</b>
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des participants</li> <li>Cadre général du PCN-CI</li> <li>Présentation des méthodes                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête d'état des lieux et planification</li> <li>Gestion participative de l'école</li> <li>Gestion durable des PMH</li> </ul> </li> <li>Rôle du Groupe de Travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs et rôles des sous-groupes.</li> <li>Faire la liste des membres des sous-groupes</li> <li>Cadre général et activités du Comité Scientifique de Gbêké</li> <li>Activités conduites dans la région de Gbêké</li> <li>Amélioration de la méthode d'enquête d'état des lieux, de développement de bases de données et de formation dans la région de Gbêké</li> </ul>
	<b>3ème Réunion</b>	<b>4th Meeting</b>
<b>Date</b>	26 Septembre 2022	15 Mars 2023
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les activités conduites par chaque sous-groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les activités conduites par chaque sous-groupe</li> <li>Discuter des stratégies de promotion des méthodes PCN-CI dans d'autres régions</li> <li>Discuter de la manière de financer les activités de PCN-CI par les Collectivités Territoriales.</li> <li>Discuter des outils de relations publiques du PCN-CI</li> </ul>
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du Sous-Groupe Etude et Planification</li> <li>Présentation du Sous-Groupe Infrastructure</li> <li>Présentation du Sous-Groupe Participation Communautaire</li> <li>Présentation du Sous-groupe Finances et Administration</li> <li>Présentation du Sous-Groupe Relation Publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé des activités réalisées par les sous-groupes</li> <li>Analyse des différents scénarios de promotion du PCN-CI et sélection du meilleur scénario</li> <li>Présentation des stratégies pour la durabilité des différentes méthodes du PCN-CI</li> <li>Présentation de la brochure</li> <li>Présentation du Guide de financement pour l'application de la PCN-CI</li> <li>Activités à venir</li> </ul>
	<b>5ème Réunion</b>	<b>6ème Réunion</b>
<b>Date</b>	2 Juin 2023	2 Août 2023
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discuter des secteurs qui seront couverts par le modèle PCN-CI à l'avenir.</li> <li>Discuter du financement des activités PCN-CI par les Collectivités Territoriales.</li> <li>Décider du nom du modèle PCN-CI pour la promotion du modèle à l'avenir.</li> <li>Planifier la tournée nationale pour la promotion du modèle PCN-CI.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discuter du contenu du MODEL à promouvoir et des stratégies de promotion.</li> <li>Discuter de l'Arrête pour institutionnaliser le MODEL.</li> <li>Discuter du financement des activités PCN-CI par les Collectivités Territoriales.</li> <li>Discuter des activités importantes à venir</li> </ul>
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des résultats de l'enquête sur l'applicabilité du modèle PCN-CI à 16 secteurs transférés aux Collectivités Territoriales</li> <li>Présentation du Guide de financement pour la pérennisation et la vulgarisation du modèle PCN-CI.</li> <li>Discussions sur le nom du modèle</li> <li>Présentation et discussion sur la tournée nationale de promotion du modèle PCN-CI.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du contenu de MODEL et des stratégies de promotion (stratégie de promotion, secteurs à couvrir, Collectivités Territoriales cibles, rôles et responsabilités des acteurs de MODEL, etc.).</li> <li>Réflexion sur la proposition de plan de financement de L'Equipe des Experts de la JICA.</li> <li>Présentation du projet d'arrêté ministériel pour l'institutionnalisation du MODEL.</li> <li>Présentation du Guide de financement pour la pérennisation et la vulgarisation du modèle PCN-CI.</li> <li>Discussions sur le logo du MODEL.</li> <li>Présentation et discussions sur la tournée nationale de promotion du modèle PCN-CI.</li> <li>Partage de l'état d'avancement de la mise en place du Comité Scientifique dans la Région du Haut-Sassandra</li> </ul>

Source: Equipe des Experts de la JICA

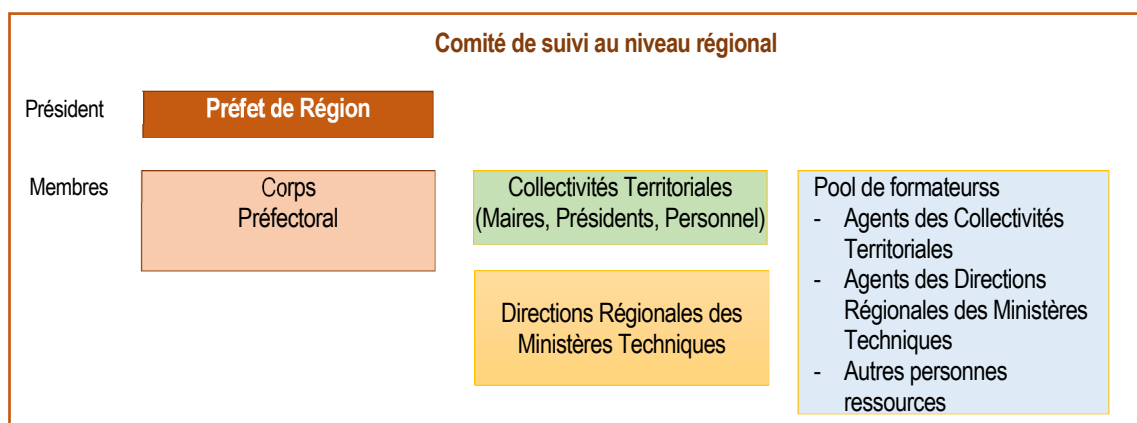
**b) Mécanisme de promotion du modèle dans toutes les régions**

Les membres du groupe de travail ont discuté du mécanisme de promotion du modèle à l'avenir et ont décidé que le suivi et la promotion de la mise en œuvre du modèle seront gérés par un comité au niveau régional à l'exemple du Comité Scientifique dans la région de Gbêkê. Les formateurs seront sélectionnés dans chaque région. Les parties prenantes au niveau central, y compris la DGDDL, les ministères techniques et leurs organisations telles que l'ONEP, l'ARDCI et l'UVICOCI, assureront en collaboration la formation des formateurs de chaque région. Au niveau régional, un comité de suivi sera mis en place sous l'égide du préfet, composé des Collectivités Territoriales, d'un Pool de Formateurs et des Directions Régionales des Ministères Techniques. Le suivi du niveau central se fera par l'intermédiaire des Comités Régionaux. Les figures ci-dessous montrent le mécanisme de promotion du modèle et la structure d'un comité de suivi au niveau régional.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.21 Mécanisme de promotion du modèle à l'avenir**



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.22 Composition du comité de suivi au niveau régional**

**c) Clarification des secteurs auxquels le modèle peut s'appliquer**

Une enquête a été menée pour examiner l'applicabilité du modèle aux secteurs autres que ceux de l'approvisionnement en eau en milieu rural et de l'éducation, dans le but de clarifier les secteurs à couvrir à l'avenir lors de la promotion du modèle dans toutes les régions du pays.

Les enquêtes ont été menées dans les régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra en avril et mai 2023, en ciblant les 17 Collectivités Territoriales des régions et les directions régionales des ministères techniques suivants dans les deux régions :

- Direction régionale de la santé et de l'hygiène publique
- Direction régionale des transports
- Direction régionale de l'équipement et de l'entretien des routier
- Direction régionale de la construction et de l'urbanisation
- Direction régionale de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté
- Préfecture de Police

En outre, des réunions avec les ministères suivants ont été organisées en septembre et décembre 2023 pour discuter de l'applicabilité du modèle :

- Ministère de la Planification et du Développement
- Ministère des Transports
- Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère des l'Equipement et de l'Entretien Routier
- Ministère des Sports
- Ministère de la Santé et de la Couverture Maladie Universelle

Les conclusions de l'enquête sont les suivantes.

- Les Collectivités Territoriales ne peuvent pas préparer les budgets pour la formulation des plans de développement. Presque toutes les Collectivités Territoriales ne formulent pas de plans de développement.
- Au regard de la situation actuelle mentionnée ci-dessus, il n'est pas réaliste d'élaborer un modèle couvrant l'ensemble des 16 secteurs conformément à la loi sur la décentralisation. Le modèle à promouvoir dans toutes les régions à l'avenir doit être réaliste et pouvoir être utilisé par les Collectivités Territoriales dans leurs activités.
- Les méthodes développées dans le PCN-CI sont adaptées au développement et à la gestion des infrastructures publics. Le modèle devrait se focaliser sur la planification, la mise en œuvre de projets, la gestion et l'entretien des infrastructures publics.

L'Equipe des Experts de la JICA et le Groupe de Travail ont discuté et arrêté les secteurs auxquels le modèle peut être appliqué, comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.46 Secteurs auxquels le modèle peut être appliqué**

	Domaines de compétence	Possibilité d'appliquer le modèle PCN-CI			Domaines à inclure dans MODEL I
		Planification	Mise en œuvre	Gestion	
1	L'aménagement du territoire	-	-	-	
2	La planification du développement	-	-	-	
3	L'urbanisme et l'habitat	-	-	-	
4	Les voies de communication et les réseaux divers	✓	✓	✓	✓✓
5	Le transport	-	-	-	
6	La santé, l'hygiène publique et la qualité	-	-	-	
	La santé	✓	✓	✓	✓✓
7	La protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles	-	-	✓	
8	La sécurité et la protection civile	✓	✓	-	
9	L'enseignement, la recherche scientifique et la formation professionnelle et technique	-	-	-	
	L'enseignement	✓	✓	✓	✓✓
10	L'action sociale, culturelle et de promotion humaine	-	-	-	
11	Le sport et les loisirs	-	-	-	
12	La promotion du développement économique et de l'emploi	-	-	-	
	L'agriculture et le développement rural	✓	✓	✓	✓✓
	Les marchés	✓	✓	✓	✓✓
13	La promotion du tourisme	-	-	-	
14	La communication	-	-	-	
15	L'hydraulique, l'assainissement et l'électrification	-	-	-	
	L'hydraulique	✓	✓	✓	✓✓
16	La promotion de la famille, de la jeunesse, de la femme, de l'enfant, des handicapés et des personnes du troisième âge.	-	-	-	

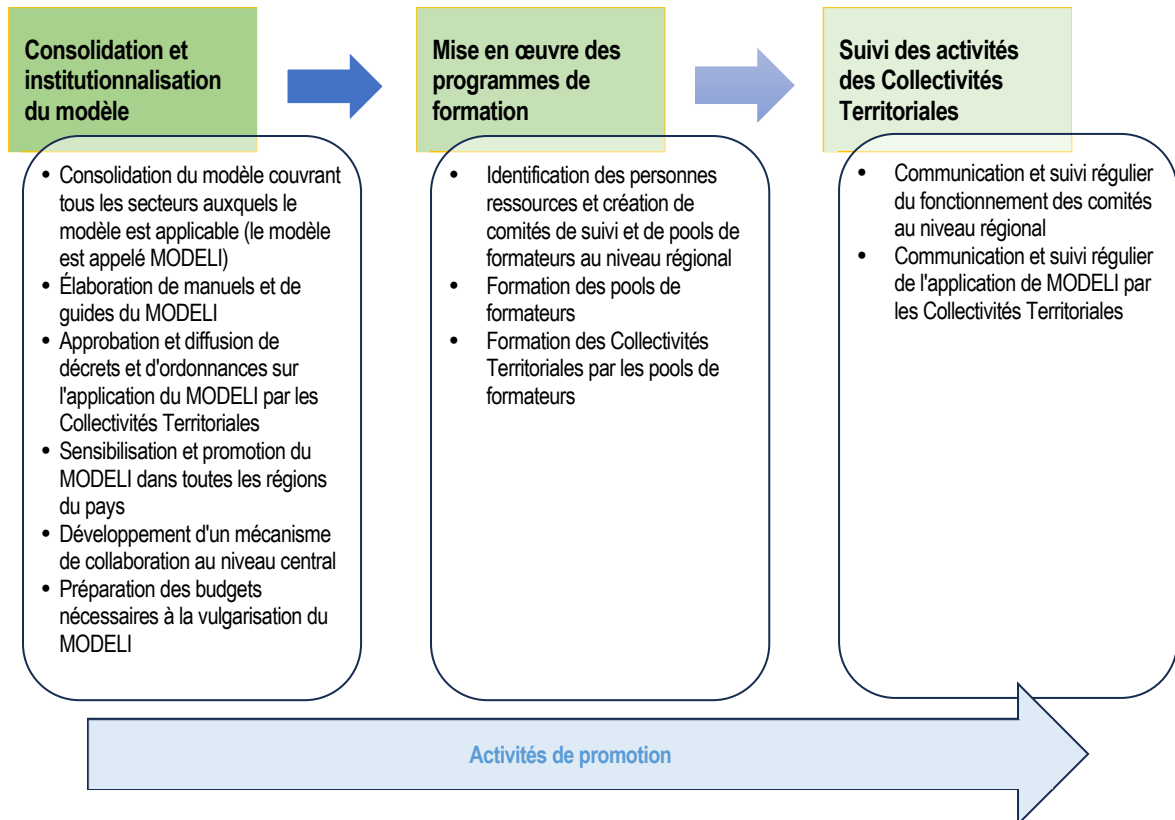
Source: Equipe des Experts de la JICA

**d) Clarification du processus et des activités de promotion du modèle**

Les membres du Groupe de Travail ont discuté et clarifié les étapes de la promotion du modèle et les activités à mettre en œuvre à chaque étape. Le processus de promotion comprend les trois étapes suivantes :

- i) Consolidation et institutionnalisation du modèle
- ii) Mise en œuvre des programmes de formation
- iii) Suivi des activités des Collectivités Territoriales

Le processus et les activités de promotion du modèle sont présentés dans la figure ci-dessous.



Source: Equipe des Experts de la JICA

**Figure 2.1.23 Processus et activités de promotion du modèle**

**e) Elaboration d'Arrêté pour l'institutionnalisation du modèle**

Le sous-groupe "Finances et administration" du groupe de travail a discuté de la manière d'institutionnaliser le modèle et a élaboré deux projets d'arrêté ministérielle, comme indiqué ci-dessous :

- *Arrêté* sur l'institutionnalisation des méthodes du PCN-CI
- *Arrêté* sur l'établissement de comités scientifiques responsables du suivi de la mise en œuvre des méthodes du PCN-CI.

Le premier Arrêté mentionnée ci-dessus explique les activités de PCN-CI à mettre en œuvre par les Collectivités Territoriales, que sont la collecte de données et la planification, la mise en œuvre de projets et la gestion et l'entretien de l'infrastructure. Le deuxième arrêté précise le mécanisme de suivi et de promotion de la méthode PCN-CI dans chaque région en établissant un Comité Scientifique. Il est attendu de la DGDDL, l'examen du projet d'Arrêté, son amélioration si nécessaire et son approbation afin d'institutionnaliser le modèle.

**f) Élaboration d'un guide sur la préparation du budget pour la mise en œuvre des méthodes du PCN-CI**

Dans la région de Gbêkê, les Collectivités Territoriales ont mené des activités telles que des enquêtes d'état des lieux, des formations pour les Collectivités Territoriales et des ateliers régionaux avec leurs propres fonds. L'expérience de la région de Gbêkê a confirmé que les activités du PCN-CI peuvent être mises en œuvre avec de petites sommes d'argent et qu'il est possible pour les Collectivités

Territoriales de préparer le budget des activités, si les maires en comprennent l'importance et acceptent de fournir les budgets.

Le sous-groupe "Finances et administration" du groupe de travail a réalisé l'importance d'expliquer aux Collectivités Territoriales comment préparer les budgets, pendant la promotion des méthodes dans toutes les régions à l'avenir. Il a donc élaboré un guide sur la préparation du budget par les Collectivités Territoriales pour la mise en œuvre des méthodes du PCN-CI.

**g) Comité de Réflexion pour le Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales en matière d'approvisionnement en eau en milieu rural (C2RCT)**

Le projet a encouragé le MIS/DGDDL et le MINHAS/ONEP à développer un mécanisme de collaboration entre les deux entités pour l'utilisation efficace des résultats du PCN-CI dans le secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural. En conséquence, les deux entités ont décidé d'établir un Comité de Réflexion pour le Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales pour l'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural (C2RCT).

A travers une série de réunions du C2RCT organisées de décembre 2022 à août 2023, le document intitulé "Document d'orientation pour le renforcement des capacités des collectivités locales en matière d'approvisionnement en eau en milieu rural" a été élaboré et finalisé par le C2RCT. Le document clarifie les problèmes dans le secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural et propose des mesures à prendre. Les mesures comprennent 1) l'établissement d'un système de suivi, 2) la promotion du développement des infrastructures, 3) le renforcement du système d'exploitation et de maintenance, 4) la clarification des rôles et des responsabilités des parties prenantes, 5) le développement des capacités des autorités locales et 6) le renforcement du système d'appui aux autorités locales.

**(5) Activités Concernant l'Ensemble du Projet**

**1) Développement du Plan de Travail**

Un projet de plan de travail a été préparé à Tokyo à travers des discussions avec la JICA et l'Equipe des Experts de la JICA en février 2019, avant que l'Equipe des Experts de la JICA ne se rende en Côte d'Ivoire en mars 2019. En mars et avril 2019, l'Equipe des Experts de la JICA a visité la Côte d'Ivoire pour la première fois afin de faciliter la compréhension des parties prenantes et de discuter avec elles des questions relatives au projet. L'Equipe des Experts de la JICA a expliqué le contenu du projet de plan de travail dans une série de réunions qui ont été organisées pour l'Administration Centrale, la Région de Gbêkê et la Région du Haut-Sassandra. Pour refléter les résultats des différentes réunions et visites sur le terrain, le Plan de travail a été révisé pour être approuvé lors de la réunion du Comité Conjoint de Coordination en mai 2019. Le Plan de travail révisé a été discuté et approuvé lors de la 1ère réunion du CCC tenue à Abidjan le 16 mai 2019, puis finalisé et imprimé en juillet 2019.

**2) Confirmation du Statut de l'Administration Centrale**

Lors du démarrage officiel du Projet en Côte d'Ivoire en mars 2019, l'Equipe des Experts de la JICA a entrepris de contacter les organisations au niveau de l'Administration Centrale, susceptibles de contribuer au Projet afin d'obtenir des informations nécessaires et d'avoir des discussions avec celles-

ci.

Le tableau ci-dessous présente la liste des organisations que l'Equipe des Experts de la JICA a contactées au cours de cette période de même que les sujets de discussions avec ces entités.

**Tableau 2.1.47 Organisations compétentes au niveau Central et Sujets ayant fait l'objet de discussions**

Organisation	Sujet
Direction du Développement local (DDL), MIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Lois et réglementations concernant les Collectivités Territoriales</li> <li>● Situation des Collectivités Territoriales</li> </ul>
DAPS-COGES, MENA	<ul style="list-style-type: none"> <li>● COGES et U-COGES</li> </ul>
DCEP, MENA	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Construction d'écoles primaires publiques (Plans, DQE, Achats, Supervision)</li> </ul>
DESPS, MENA	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Carte scolaire</li> <li>● Données SIG des écoles du Haut-Sassandra</li> <li>● Statistiques du secteur de l'éducation</li> <li>● Norme régissant l'établissement des écoles primaires</li> </ul>
Direction des Ecoles Lycées et Collèges (DELIC), MENA	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Situation de l'enseignement primaire</li> </ul>
Conseiller Technique,, MH	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Politique et stratégie d'approvisionnement en eau en milieu rural</li> </ul>
DGH, MINHAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Situation de l'approvisionnement en eau en milieu rural (HV, HVA et CGPE)</li> </ul>
ONEP	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Construction et réhabilitation des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural (HV, HVA)</li> </ul>
Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Projet de la Présidence relative à la réhabilitation de 21.000 PMH</li> </ul>
Institut national de Statistique (INS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Données SIG des villages et campements de la Région du Haut-Sassandra</li> <li>● Données démographiques par village et par campement de la Région du Haut-Sassandra</li> </ul>

Source: Equipe des Experts de la JICA

En plus des organisations gouvernementales mentionnées ci-dessus, l'équipe du projet a tenu des réunions avec l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) et l'Association des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) pour présenter le contenu du projet et demander une collaboration plus poussée.

Les discussions avec ces organisations se sont poursuivies tout au long de la période de mise en œuvre du projet en fonction des besoins et des nécessités.

### **3) Enquête Sociale dans la Région du Haut-Sassandra**

#### **a) Conception de l'Enquête**

Aux fins de la conception de l'enquête sociale, l'Equipe des Experts de la JICA a procédé à des évaluations rapides des cibles de l'enquête (à savoir les Collectivités Territoriales, le Corps Préfectoral, les Directions Régionales et les villages/campements) pour comprendre leur situation de manière globale. Le constat révèle que la situation des Collectivités Territoriales, du Corps Préfectoral et des Directions Régionales n'était pas si différente de celle de la Région de Gbêkê. Par conséquent, le contenu de l'enquête pourrait être examiné en fonction des connaissances et de l'expérience de la Phase 1. Par contre, on a constaté que la situation des villages était très différente de celle de la Région

de Gbêkê. En outre, l'on note l'existence de beaucoup de campements, contrairement à la Région de Gbêkê où ceux-ci sont en petit nombre. Il s'est avéré nécessaire de s'investir à une meilleure compréhension de la problématique des villages et campements avant tout examen du contenu de l'enquête. L'Equipe des Experts de la JICA a donc visité plus de 10 villages/campements dans différentes Sous-préfectures et interrogé les habitants sur leurs communautés. Aussi, l'Equipe des Experts de la JICA a-t-elle interrogé plusieurs Sous-préfets pour connaître les caractéristiques des communautés locales et des populations dans les zones relevant de leur autorité.

A la suite de ces pré-évaluations, le contenu de l'enquête a été examiné et il a été décidé que l'enquête sociale serait divisée en deux parties; l'une ciblant le Corps Préfectoral et les villages/campements pour comprendre la vie des communautés dans la Région et l'autre ciblant les Collectivités Territoriales et les Directions Régionales pour comprendre ces organisations.

#### **b) Enquête ciblant le Corps Préfectoral et les villages/campements**

Le but de cette enquête est de comprendre les caractéristiques des différentes communautés (villages et campements) de la Région du Haut-Sassandra. Pour atteindre cet objectif, l'enquête par questionnaire a été menée auprès du Corps Préfectoral (Préfectures et Sous-préfectures) et des villages/campements. L'enquête a été confiée au Centre de Recherche pour le Développement / Université Alassane Ouattara (CRD). Le CRD a mené les enquêtes de terrain de juillet à août 2019 et élaboré le rapport d'enquête en décembre 2019.

L'enquête a ciblé deux groupes principaux dans la Région du Haut-Sassandra: 1) les Préfets et Sous-préfets ; et 2) les habitants des villages, campements et quartiers à l'intérieur des villes. En ce qui concerne les Préfets et Sous-préfets, les 4 Préfets et 19 Sous-préfets ont été interrogés. En ce qui concerne les habitants des communautés locales, 47 villages, 47 campements et 8 représentants des quartiers urbains ont été interrogés. Au total, deux villages et un campement attaché à chaque village ont été sélectionnés dans chaque sous-préfecture, et deux quartiers ont été sélectionnés dans les Sous-Préfectures centrales de chaque Département.

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des principales conclusions tirées des résultats des entretiens avec les Préfets et Sous-Préfets.

- Le Département de Vavoua a été le plus affecté par la crise de 2002.
- Les conflits fonciers sont les plus récurrents dans la Région du Haut-Sassandra
- Dans l'ensemble (65%) des Sous-Préfets ont indiqué que les populations migrantes et immaigrantes (allochtone et allogène) doivent avoir l'autorisation de leurs tuteurs autochtones avant de déposer une plainte auprès des autorités locales.
- Les sous-préfets tiennent très peu de réunions avec les Collectivités Territoriales.

Les principales conclusions des enquêtes par questionnaire auprès des communautés locales sont les suivantes:

- Il y a en moyenne 8 grands campements et 35 petits campements par village. La majorité de ces campements (23/47) sont situés entre 3 et 8 km du village hôte.
- Les dates de création de la plupart des villages sont entre 1900 et 1959 (avant l'indépendance), et les campements ont été créés entre 1960 et 1979 (après l'indépendance).
- La majorité des routes (58,8%) sont en très mauvais état et la population n'a pas accès (60,8%) au réseau électrique.



- Concernant la mise en œuvre des projets dans les campements, la majorité des personnes interrogées (65,7%) déclarent qu'une autorisation préalable est requise des villages hôtes.
- Concernant les crises de 2002 et 2010, un grand nombre de personnes interrogées déclarent ne pas avoir été affectées, avec des taux de 55,2% et 41,8% respectivement.
- 75,5% des personnes interrogées ne reçoivent pas de visites des Collectivités Territoriales. Les rares visites sont effectuées lors des campagnes électorales, pendant le réprofilage des routes ou lors de la construction ou de l'inauguration des infrastructures.
- Seulement 25,5% des communautés locales déclarent avoir bénéficié de projets des Collectivités Territoriales au cours des 5 dernières années.
- Pour un grand nombre de communautés locales (41,2%), la qualité du travail des Collectivités Territoriales est très mauvaise.
- Au total, 77,5% des communautés locales ont au moins une école primaire
- La majorité des communautés enquêtées (66,7%) ont au moins une PMH. Sur un total de 131 PMH, seulement 46 sont fonctionnelles (35, 1%).
- Pour 90,2% des communautés locales, l'ensemble de la population n'a pas accès aux infrastructures publiques d'eau et la majorité d'entre elles utilisent l'eau de puits.
- La majorité des communautés locales (61,8%) disposant de PMH ont des comités de gestion des points d'eau, et 59,5% ont un comité pour chaque point d'eau. De plus, la majorité des communautés interrogées (55,9%) ont dit qu'elles vendaient l'eau des PMH.

Les informations ci-dessus sont les résultats lorsque l'on regarde la Région dans son ensemble. De plus, chaque élément a été analysé en fonction du département, du type de communauté locale et de l'emplacement des communautés locales (à l'intérieur / en dehors des communes).

### **c) Enquête ciblant les Collectivités Territoriales et les Directions Régionales**

L'objectif de l'enquête est d'obtenir des informations organisationnelles sur les agences homologues au niveau régional. Les cibles sont les Collectivités Territoriales et les Directions Régionales. L'enquête a été menée par l'Equipe des Experts de la JICA. Elle a ciblé 8 Collectivités Territoriales, 1 DRENETFP<sup>5</sup>, 1 DDENETFP<sup>6</sup>, 19 IEPP<sup>7</sup> et 1 DRH dans la Région du Haut-Sassandra. Les entretiens avec les bureaux cibles ont été réalisés en août 2019 et la collecte d'informations complémentaires s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'octobre 2019.

Vous trouverez ci-dessus les résultats clés de l'enquête :

- La part des allochtones (migrants) dans la population est la plus importante dans le Conseil Régional.
- La partie nord de la région a été durement touchée par la crise de 2002, notamment les communes de Vavoua et Bédiala.
- La crise de 2010 a touché les communes à l'intérieur et au sud de la Commune de Daloa.
- Les conflits fonciers sont les principaux conflits actuels.
- Concernant la connaissance des logiciels informatiques par les fonctionnaires des Services Socioculturels et Techniques des Collectivités Territoriales, la plupart d'entre eux sont familiers avec Word, mais nombre d'entre eux ne le sont pas avec Excel, SIG et DAO.

---

<sup>5</sup> Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (actuellement DRENA)

<sup>6</sup> Direction Départementale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

<sup>7</sup> Inspection de l'Enseignement Primaire et Préscolaire

- L'internet est accessible dans la moitié des Collectivités Territoriales.
- La plupart des fonctionnaires des Services Socioculturels et Techniques des Collectivités Territoriales ne disposent d'aucun moyen de transport.
- La plupart des Collectivités Territoriales ne connaissent pas le nombre de campements dans leurs zones. La plupart d'entre elles ne disposent pas d'informations sur le nombre d'écoles, de COGES et d'infrastructures d'approvisionnement en eau. Plus particulièrement, elles ne connaissent pas la situation des infrastructures d'approvisionnement en eau dans leurs zones respectives.
- En termes de secteur prioritaire de développement, toutes les Collectivités Territoriales ont indiqué que «l'éducation» était la première priorité. En revanche, seules Daloa, Vavoua, Issia, Gboghué et le Conseil Régional ont dit que «l'eau» était l'une de leurs priorités.
- Les Communes de Vavoua et Issia ont dit qu'elles n'incluaient pas les campements dans leurs programmes triennaux.
- Les Communes de Daloa, Zoukougbeu et le Conseil Régional ont dit qu'il était nécessaire de contacter les chefs des villages principaux (hôtes) avant de contacter certains campements.
- Le manque d'écoles, les longues distances par rapport aux écoles et le mauvais état des routes sont les principaux défis de l'enseignement primaire dans la Région. Dans les écoles existantes, le manque de salles de classe est un problème et de nombreuses écoles sont obligées de faire la double vacation.
- Les parents et les Collectivités Territoriales ne sont pas tellement intéressés par les activités du COGES et leur implication est donc limitée.
- Aucune des personnes interrogées n'était au courant de l'état exact des PMH.
- Il n'y a pas de système de maintenance systématique des PMH. Dans la plupart des cas, les groupes de personnes comme les CGPE gèrent les PMH sur place, mais la majorité d'entre elles ne sont ni formées ni soutenues par des partenaires extérieurs.
- Il n'y a pas de cadre de communication régulière entre les Collectivités Territoriales et les DRENETFP / DDENETFP / IEPP. L'IEPP s'attend à ce que les Collectivités Territoriales soient davantage impliquées dans les activités des COGES.
- Concernant les relations entre les Collectivités Territoriales et la DRH, le Conseil Régional a une communication relativement active avec la DRH.

#### **4) Enquête de Base et Enquêtes Finales**

##### **a) Enquête de Base**

Sur la base des indicateurs objectivement vérifiables de la version 1 du Cadre Logique du Projet, l'esquisse de contenu de l'enquête de base a été préparé en septembre 2019. Cependant, il a été souligné que les indicateurs de l'objectif global ne pouvaient pas être suivis régulièrement pendant et après le projet, car cela nécessiterait une enquête à grande échelle. De plus, la portée des interventions du projet n'était pas si large par rapport à celles qui pourraient avoir une influence sur l'ensemble de la région cible. On a plutôt supposé que les effets du projet commenceraient à partir des sites pilotes où le projet avait des interventions directes, puis s'étendraient progressivement à d'autres communautés. Les indicateurs n'ont pas été conçus pour observer ce type d'effets. Il a donc été décidé que les indicateurs objectivement vérifiables seraient examinés et révisés lorsque les détails des projets pilotes seraient décidés, et que l'enquête de base serait mise en œuvre après la révision des indicateurs.

Il était prévu que les détails des projets pilotes soient décidés en juin 2020. Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, toutes les activités, y compris la préparation des projets pilotes, ont été retardées et les détails des projets pilotes n'ont été décidés qu'en octobre 2021. Juste après que les détails des projets pilotes aient été décidés, l'examen des indicateurs objectivement vérifiables a commencé et les discussions sur leurs révisions entre la JICA, l'Equipe des Experts de la JICA et la DGDDL/MIS se sont poursuivies jusqu'en avril 2022.

Lorsque les indicateurs de vérification objective du Cadre Logique du projet ont été révisés, l'Equipe des Experts de la JICA a commencé à préparer l'enquête de base. L'équipe d'experts de la JICA a délibéré sur les indicateurs qui devraient être mesurés par l'enquête de base, sur les types de questions qui devraient être posées pour chaque indicateur et sur les personnes qui devraient être les cibles de l'enquête de base. Pendant que les discussions finales sur les détails (cibles, questions, méthodologie) de l'enquête de base étaient en cours, l'Equipe des Experts de la JICA a recruté un superviseur et quatre enquêteurs (deux pour chaque région) pour la mise en œuvre de l'enquête. Une fois que les questions pour chaque indicateur ont été fixées, elles ont été reclassées par répondant et les questionnaires par répondant ont été développés à l'aide de KoboCollect. L'enquête de base a commencé au début du mois d'août 2022 dans deux régions et la collecte des données s'est achevée à la fin du mois de septembre 2022. L'enquête de base a couvert l'ensemble des 17 Collectivités Territoriales des deux régions (9 pour Gbêkê, 8 pour Haut-Sassandra), 46 localités des deux régions (24 pour Gbêkê, 22 pour Haut-Sassandra), la Direction Nationale du PCN-CI 2 à la DGDDL et le Comité Scientifique de Gbêkê. Les données collectées ont été analysées par indicateur du Cadre Logique du Projet et les résultats ont été compilés dans un rapport d'enquête de base.

#### **b) Enquêtes Finales**

L'enquête finale a été conduite sur le terrain de juillet 2023 à septembre 2023. Pour cette enquête, un superviseur et six enquêteurs (trois pour chaque région) ont été engagés. Les objectifs, les questions et la méthodologie de l'enquête étaient les mêmes que ceux de l'enquête de base. Après la collecte des données, celles-ci ont été analysées par indicateur du cadre Logique du projet et les résultats ont été compilés dans un rapport. La plupart des indicateurs ont été améliorés. En particulier, le niveau de compréhension des méthodes PCN-CI par les agents des Collectivités Territoriales dans le Haut-Sassandra s'est beaucoup amélioré, et les Collectivités Territoriales dans le Haut-Sassandra étaient disposées à utiliser les méthodes PCN-CI dans leur travail quotidien. Cependant, certaines des réponses au niveau des localités (village) n'étaient pas aussi bonnes qu'on l'espérait. Cela pourrait être en partie dû au fait que l'enquête de fin de projet a été réalisée seulement un an après l'enquête de base, et donc, les impacts des activités du projet n'étaient pas encore suffisamment répandus parmi les habitants. Il est recommandé aux Collectivités Territoriales de poursuivre la mise en œuvre des méthodes PCN-CI afin que les habitants ressentent progressivement l'amélioration des services publics fournis par les Collectivités Territoriales.

#### **5) Education à l'Hygiène**

Afin de sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène pendant la pandémie de COVID-19, le programme d'éducation à l'hygiène ciblant les écoliers et les CGPE a été réalisé du 28 octobre au 1er décembre 2021. Le programme a été mené par une équipe composée d'agents des Collectivités Territoriales, de Conseillers COGES de la DRENA et de l'IEPP et de l'Equipe des Experts de la JICA.

Dans la Région de Gbêké, étant donné que certains CGPE ont été établis pendant et après la Phase 1, il a été décidé de cibler non seulement les écoliers, mais aussi les CGPE dans les villages. Une école et un village dans chaque Collectivité Territoriale ont été sélectionnés selon des critères et visités comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Dans la Région du Haut-Sassandra, seuls les écoliers ont été ciblés car les projets pilotes n'avaient pas encore été mis en œuvre et les CGPE n'avaient encore été créés par le projet. Deux écoles dans chaque Collectivité Territoriale ont été sélectionnées selon les critères et visitées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.48 Ecoles et Villages Cibles dans la Région de Gbêké**

Collectivités Territoriales	Ecoles Visitées	Date	Villages Visités	Date
Bouaké	Groupe Scolaire Konankro	28 Oct. 2021	Kokokro	28 Oct. 2021
Conseil Régional	EPP Balekro	30 Oct. 2021	Allouboti	30 Oct. 2021
Djébonoua	EPP Djébonoua 3	09 Nov. 2021	Blessou	08 Nov. 2021
Diabo	EPP Télébopkri	11 Nov. 2021	Konankro	05 Nov 2021
Brobo	EPP Djamalakro	27 Oct. 2021	Pindikro	27 Oct. 2021
Béoumi	EPP Tiendebo	10 Nov. 2021	Souafouè-Dan	03 Nov 2021
Bodokro	EPP Ahokokro	09 Nov. 2021	Alloukou-Yakro	03 Nov 2021
Botro	EPP Botro-kouadiokro 2	09 Nov. 2021	Takramangouakro	09 Nov. 2021
Sakassou	EPP Bad Residential	11 Nov 2021	Adjobloussou	11 Nov. 2021

Source: Equipe des Experts de la JICA

**Tableau 2.1.49 Ecoles et Villages Cibles dans la Région du Haut-Sassandra**

Collectivités Territoriales	Ecoles Visitées	Date
Daloa	EPP Kennedy 2 Extension et EPP Daloa Sud	22 Nov 2021
Conseil Régional	Groupe Scolaire Doboua et EPP Gosséa 1	17 Nov 2021
Issia	Groupe Scolaire EPP Issia 2 Extension A et Mira	19 Nov 2021
Saïoua	EPP Municipalité 3 et EPP Léolagrange1	23 Nov 2021
Vavoua	Groupe Scolaire 146 de Vavoua et Groupe Scolaire Plateau	25 Nov 2021
Bédiala	EPP Nanouffa 1 et EPP Ourouta	18 Nov 2021
Gboguhé	Groupe Scolaire Gboguhé	01 Dec 2021
Zoukougbeu	Groupe Scolaire Zoukougbeu	26 Nov 2021

Source: Equipe des Experts de la JICA

Dans chaque école, un seau équipé de robinet, une bouteille de savon et une affiche de format A2 ont été distribués. L'équipe a expliqué les mesures de prévention contre la COVID-19 et montré comment se laver les mains en utilisant le seau et du savon. Dans les villages, elle a exécuté le programme d'éducation au bénéfice des membres des CGPE sur les mesures préventives en utilisant une boîte à images. Après l'achèvement de l'ensemble du programme, les Collectivités Territoriales ont poursuivi le programme par elles-mêmes et couvert d'autres écoles et villages en utilisant le matériel et les affiches restants. Le nombre total de matériels distribués à chaque Collectivité Territoriale est indiqué dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.50 Nombre Total de Matériels Distribués**

Région	Collectivité Territoriale	Matériels Distribués
Région de Gbêké	Bouaké	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 30 seaux équipés de robinets</li> <li>● 30 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 60 posters de format A2</li> <li>● 01 boîte à images</li> </ul>
	Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 20 seaux équipés de robinets</li> <li>● 20 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 40 posters de format A2</li> <li>● 01 boîte à images</li> </ul>
	Djébonoua, Diabo, Brobo, Béoumi, Bodokro, Botro, et Sakassou	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 06 seaux équipés de robinets</li> <li>● 06 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 12 posters de format A2</li> <li>● 01 boîte à images</li> </ul>
Région du Haut-Sassandra	Daloa	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 20 seaux équipés de robinets</li> <li>● 20 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 57 posters de format A2</li> </ul>
	Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 10 seaux équipés de robinets</li> <li>● 10 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 22 posters de format A2</li> </ul>
	Issia et Sioua	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 06 seaux équipés de robinets</li> <li>● 06 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 12 posters de format A2</li> </ul>
	Vavoua, Bédiala et Zoukougbeu	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 06 seaux équipés de robinets</li> <li>● 06 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 19 posters de format A2</li> </ul>
	Gboghé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 06 seaux équipés de robinets</li> <li>● 06 bouteilles de savon 33 cl</li> <li>● 14 posters de format A2</li> </ul>

Source: Equipe des Experts de la JICA

## 6) Formation au Japon

La formation au Japon, initialement prévue en 2021, a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Elle a finalement eu lieu en octobre 2023 (du 17 au 24 octobre).

L'objectif de la formation a été fixé comme suit : "Les participants de différentes agences apprennent ensemble les systèmes de gouvernement local du Japon (planification, participation communautaire, développement des ressources humaines des agents) à différents niveaux (Do (préfecture), Shi (ville) et Cho (ville)), identifient une vision future commune de la fourniture de services des Collectivités Territoriales en Côte d'Ivoire et se rendent compte de la nécessité de promouvoir le MODELI dans toutes les régions". Afin d'atteindre cet objectif, les participants ont visité Hokkaido, la ville de Takikawa, la ville de Kuriyama à Hokkaido et ont discuté à Tokyo, du contenu et du mode de vulgarisation du MODELI. Le tableau ci-dessous présente le programme.

**Tableau 2.1.51 Programme de formation au Japon**

<b>Date</b>	<b>Activité</b>	<b>Lieu</b>
17 oct.	Briefing	Centre de la JICA à Hokkaido
	Visite du Musée de Hokkaido	Musée de Hokkaido
18 oct.	Gouvernements Locaux Japonais	Centre de la JICA à Hokkaido
	Revue du PCN-CI2	Centre de la JICA à Hokkaido
	Administration Régionale de la Préfecture de Hokkaido, Description Générale des Organisations des Fonctionnaires	Prefecture de Hokkaido
	Les Initiatives de Développement des Ressources Humaines de la Préfecture de Hokkaido	Prefecture de Hokkaido
	Plan Directeur de la Préfecture de Hokkaido	Prefecture de Hokkaido
19 oct.	Plan Directeur de la Ville Takikawa	Ville de Takikawa
	Projets de Construction de la ville de Takikawa et Rôles de la ville	Ville de Takikawa
	Développement des Ressources Humaines des Fonctionnaires de la ville de Takikawa	Ville de Takikawa
	Organisation d'une table ronde régionale et d'une université des citoyens	Centre d'amélioration de l'environnement rural à Ebeetsu
20 oct.	Plan Directeur de la ville de Kuriyama	Ville de Kuriyama
	Projets de construction de la ville de Kuriyama et rôles de la ville	Ville de Kuriyama
	Développement des ressources humaines des fonctionnaires de la ville de Kuriyama	Ville de Kuriyama
	Visite de l'entrepôt de briques de Kuriyama "KURIFUTO"	KURIFUTO
21 oct.	Déplacement de Sapporo à Tokyo	-
22 oct.	Off	-
23 oct.	Bilan de la formation	JICA Siège
	Discussion sur l'amélioration du MODEL I et sa diffusion	JICA Siège
24 oct.	Discussion sur les projets futurs avec la JICA	JICA Siège
	Cérémonie de clôture	JICA Siège

Source: Equipe des Experts de la JICA

La liste des participants figure dans le tableau ci-dessous. Les participants ciblés par la formation étaient des responsables de haut niveau des organisations censées jouer un rôle important dans la diffusion de l'initiative MODEL I. Les objectifs étaient que la formation soit une bonne occasion de rassembler les décideurs des organisations, ce qui est très difficile en Côte d'Ivoire car ils sont très occupés, et que les participants puissent apprendre à la fois le MODEL I et les expériences japonaises de manière concentrée afin qu'ils puissent discuter et améliorer le contenu et la stratégie de vulgarisation du MODEL I à la fin de la formation. En outre, on peut s'attendre à ce que les participants coopèrent activement à la promotion et à la vulgarisation du MODEL I à l'issue de la formation. À l'origine, les participants étaient au nombre de neuf. Cependant, une participante, Mme N'guessan Badou Harlette de l'UVICOCI (n° 8 dans le tableau ci-dessous), n'a pas participé à la formation en raison d'un événement imprévu. Par conséquent, huit personnes issues de différentes organisations ont participé à la formation.

**Tableau 2.1.52 Participants à la formation au Japon**

	<b>Nom</b>	<b>Organisation</b>	<b>Function</b>
1	EFFOLI BENJAMIN	Cabinet du Ministère, MIS	Directeur de Cabinet
2	YAPI AMONCOU FIDEL	DGDDL, MIS	Directeur Général
3	YAPI OHOOU URBAIN	Direction du Développement Local, DGDDL, MIS	Directeur
4	KONAN ALLALI STEPHANOS	Direction du Contrôle de la Légalité et des Litiges, DGDDL, MIS	Sous-Directeur
5	VANIE BI TRAZIE JEAN FRANCOIS	Préfecture de Bouaké, Région de Gbêkê	Secrétaire Général
6	KOUADIO KONAN RAOUL	Cabinet du Ministère, MENA	Directeur de Cabinet
7	BEHIBRO FIDELE	Cabinet du Ministère, MINHAS	Conseiller Technique au Ministère
8	N'GUESSAN BADOU HARLETTE (n'a pas participé)	UVICOCI	Secrétaire Générale, Maire de la Commune d'Arrah
9	MABO JEAN-JACQUES ROGER	ARDCI	Gestionnaire de Projet

Source: Equipe des Experts de la JICA

## 7) Ateliers Régionaux

Afin de résumer les activités mises en œuvre et d'avoir une vision commune après l'achèvement du projet, les ateliers régionaux ont été organisés dans les régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra en novembre 2023. L'ordre du jour principal était 1) Présentation du PCN-CI, 2) Résumé des activités du Projet, et 3) Visions futures du Projet et Introduction du MODELI avec une courte vidéo d'introduction. Le résumé des ateliers est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.53 Récatitulatifs des Ateliers Régionaux**

<b>Région</b>	Region du Haut Sassandra	Région de Gbêkê
<b>Date</b>	28 Novembre 2023	30 Novembre 2023
<b>Heure</b>	9:00-13:00	10:00-14:00
<b>Lieu</b>	Préfecture de Daloa	Salle de Réunion du Marché de Gros de Bouaké
<b>Nombre de participants</b>	75	78
<b>Structures participantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corps Préfectoral</li> <li>• Collectivités Territoriales</li> <li>• District de la Marahoué</li> <li>• DRH</li> <li>• DRENA</li> <li>• Direction Régionale de l'Equipement et de l'Entretien Routier</li> <li>• DGDDL/MIS</li> <li>• Ambassade du japon</li> <li>• JICA Cote d'Ivoire</li> <li>• Equipe des Experts de la JICA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corps Préfectoral</li> <li>• Collectivités Territoriales</li> <li>• District de la Vallée du Bandama</li> <li>• DRH</li> <li>• DRENA and IEPP</li> <li>• Direction Régionale de l'Agriculture</li> <li>• Direction Régionale de l'Equipement et de l'Entretien Routier</li> <li>• Direction Régionale du Plan</li> <li>• Scientific Committee</li> <li>• DGDDL/MIS</li> <li>• DAPS-COGES/MENA</li> <li>• DCEP/MENA</li> <li>• JICA Cote d'Ivoire</li> <li>• Equipe des Experts de la JICA</li> </ul>

Source: Equipe des Experts de la JICA

Lors de l'atelier dans la Région du Haut-Sassandra, en plus de l'ordre du jour principal, le Maire de la commune d'Issia a partagé ses réflexions sur l'importance du projet et du MODEL I par le biais d'une vidéo préenregistrée. Par ailleurs, le Comité Scientifique du Haut-Sassandra a été mis en place devant les participants. L'arrêté (ordonnance) pour l'établissement du Comité Scientifique a été partagée dans l'atelier. Après l'atelier, il était prévu de développer un plan d'action pour 2024 et de mettre en œuvre des activités pour promouvoir et maintenir le MODEL I introduit par le Projet.

D'autre part, lors de l'atelier dans la région de Gbêkê, le Directeur Général de l'administration Adjoint du Conseil Régional Gbêkê a partagé les résultats de la sélection des projets prioritaires en utilisant les données collectées par le biais de l'enquête d'état des lieux, en plus de l'agenda principal. De plus, le Comité Scientifique de Gbêkê a donné un aperçu dudit comité et des activités prévues pour l'année 2024, qui seront discutées lors de leur prochaine réunion annuelle, selon l'ordre du jour suivant :

- Visite des élus de chaque Collectivité Territoriale pour une sensibilisation au MODEL I
- Réunion annuelle (pour l'année 2023 et l'année 2024)
- Soutien aux Collectivités Territoriales pour la mise en œuvre des enquêtes d'état des lieux
- Formation sur la méthodologie de sélection des projets
- Suivi des activités des COGES
- Formation sur la création, la formation et le suivi du CGPE

## **8) Séminaire Final**

Vers la fin du projet, en décembre 2023, le séminaire final s'est tenu à Abidjan. Puisque le Projet a développé le MODEL I qui est supposé être diffusé à toutes les Collectivités Territoriales de Côte d'Ivoire, le Projet a utilisé le séminaire final pour promouvoir le MODEL I auprès des parties prenantes concernées. L'ordre du jour du séminaire était le suivant :

- Présentation du PCN-CI par le coordinateur du projet à la DGDDL
- Présentation des résultats des activités menées dans le cadre du PCN-CI par les agents des Collectivités Territoriales des régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra
- Présentation de quelques exemples d'application des méthodes PCN-CI par les agents des Collectivités Territoriales des Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra
- Présentation du MODEL I avec une courte vidéo d'introduction par le coordinateur du projet à la DGDDL

Le séminaire s'est tenu au CRRAE UMOA au Plateau, Abidjan le 13 décembre 2023 de 10h00 à 14h00 et environ 120 personnes y ont participé. Les participants venaient de l'ARDCI, de l'UVICOCI, des Conseils Régionaux, des Communes, du Cabinet/MIS, de la DGDDL/MIS, de la DAPS-COGES/MENA, de la DCEP/MENA, de la DESPS/MENA, de la DAEP/MINHAS, de la SODECI, de la Mission d'Evaluation finale de la JICA, du Bureau de la JICA Côte d'Ivoire, et de l'Equipe des Experts de la JICA. En fait, on s'attendait à un plus grand nombre de participants. Cependant, la plupart des communes n'ont pas été informées du séminaire par l'UVICOCI, auquel la DGDDL avait demandé de le faire, et par conséquent, seules quelques communes ont participé au séminaire.

Au cours du séminaire, les représentants de certains conseils régionaux ont indiqué qu'ils accueilleraient favorablement le MODEL I et qu'ils attendraient la mise en œuvre du MODEL I dans leur propre région. Ils ont même demandé comment obtenir les documents (manuels et guides) développés par le projet et voulaient savoir ce qu'ils devaient préparer avant la mise en œuvre du MODEL I. Bien que



le nombre de participants ait été inférieur aux attentes, on peut dire que le séminaire a été un bon début pour la diffusion du MODELI dans toute la Côte d'Ivoire.

## **9) Relations Publiques**

### **a) Nom du Modèle et logo**

Les parties prenantes du PCN-CI, y compris la DGDDL et l'Equipe des Experts de la JICA, ont réalisé la nécessité d'un nom pour le modèle qui puisse être utilisé pour la promotion dans toutes les régions à l'avenir. Les noms candidats ont été préparés par l'Equipe des Experts de la JICA sur la base de la discussion portant sur le concept du modèle et en incorporant les idées de la DGDDL et de la JICA. Les neuf noms candidats finalistes ont été discutés lors de la réunion du groupe de travail, le 2 juin 2023, et les membres du groupe de travail ont choisi par vote, le nom MODELI (Modèle du Développement Local Inclusif). Les membres du groupe de travail ont choisi le logo lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 2 août 2023.

### **b) Elaboration d'outils de relation publique**

Le sous-groupe chargé des relations publiques a discuté et préparé un plan d'activités de relations publiques. Dans ce plan, il a été décidé de préparer des outils de relations publiques. Selon ce plan, les membres du sous-groupe et l'Equipe des Experts de la JICA ont élaboré un dépliant, une brochure, une vidéo du projet, des T-shirts et des sacs et les ont utilisés pour les ateliers régionaux, le séminaire final et d'autres réunions avec diverses parties prenantes.

### **c) Page Facebook du projet**

Pendant la durée du projet, l'Equipe des Experts de la JICA a géré la page Facebook du projet et a téléchargé des messages et des vidéos liés aux activités du projet afin de diffuser des informations auprès du public.

## **10) Suivi du Projet**

### **a) Comité Conjoint de Coordination (CCC)**

Au cours de la période de mise en œuvre du projet, quatre réunions du Comité Conjoint de Coordination se sont tenues à la DGDDL à Abidjan. Lors de la première réunion du CCC, il avait été convenu que la réunion du CCC se tiendrait une fois par an. Cependant, la deuxième réunion du CCC s'est tenue plus de deux ans après la première en raison de la lenteur des activités causée par la pandémie de COVID-19. Le résumé des réunions est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.1.54 Réunions du CCC**

Réunion du CCC	Date	Ordre du Jour
1ère Réunion CCC	16 mai 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation du cadre du Projet</li> <li>● Présentation du Plan de Travail</li> </ul>
2ème Réunion du CCC	11 novembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation des nouveaux Directeurs et du Coordinateur du projet</li> <li>● Présentation du projet et des activités mises en œuvre</li> <li>● Présentation des projets pilotes et des processus de sélection des sites cibles</li> <li>● Partage d'informations sur la révision des indicateurs du Cadre logique et l'extension de la durée du projet</li> <li>● Activités et défis futurs</li> </ul>
3ème Réunion du CCC	1er décembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Progrès des activités</li> <li>● Activités du groupe de travail</li> <li>● Présentation du Cadre Logique révisé</li> <li>● Activités</li> </ul>
4ème Réunion du CCC	14 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Défis et recommandations liés aux activités du projet</li> <li>● Présentation de MODEL et de la stratégie de vulgarisation</li> <li>● Présentation officielle des documents du MODEL</li> <li>● Plan d'action de la partie ivoirienne après l'achèvement du projet</li> <li>● Présentation des résultats de l'évaluation finale</li> </ul>

Source: Equipe des Experts de la JICA

La première réunion du CCC s'est tenue en mai 2019. Lors de cette réunion, les grandes lignes du projet ont été expliquées et discutées et les participants ont approuvé la version 1 du Cadre Logique du Projet, le Plan d'Opération (PO) et le Plan de Travail.

La deuxième réunion du CCC s'est tenue en novembre 2021 après la reprise du voyage des experts de la JICA en Côte d'Ivoire. A cette date, en raison des mutations du personnel du gouvernement, le directeur et le coordinateur du projet ont été changés.

Lors de cette réunion, le nouveau Directeur et le nouveau Coordinateur du projet ont donc été présentés. L'objectif principal de la réunion était de se mettre d'accord sur les sites de projets pilotes sélectionnés, par conséquent, la vue d'ensemble des projets pilotes et le processus de sélection des sites de projets pilotes ont été partagés. Les sites sélectionnés pour les projets pilotes d'infrastructures scolaires ont été approuvés à l'exception d'un site, qui se trouve dans un campement appelé Oussoukro dans la commune de Vavoua. Il a été discuté que les décisions devraient être tenir compte de beaucoup de considérations lors de la mise en œuvre de tout projet dans un campement, par conséquent, l'approbation devrait être faite après que toutes les parties prenantes aient compris et approuvé le projet dans le campements. Après la réunion du CCC, toutes les parties prenantes du campement d'Oussoukro se sont réunies dans le village de Tiahouo, auquel le campement d'Oussoukro est rattaché, pour discuter et se mettre d'accord sur la mise en œuvre du projet pilote d'infrastructures scolaires à Oussoukro.

La troisième réunion du CCC s'est tenue en décembre 2022. L'objectif de la réunion était de discuter de ce qui devrait être examiné au cours de la dernière année du projet afin de vulgariser le modèle que le projet a développé à l'échelle nationale. En outre, plusieurs mécanismes alternatifs de mise en œuvre de la formation et de suivi pour la vulgarisation des méthodes PCN-CI ont été partagés avec les participants.

La quatrième et dernière réunion du CCC a eu lieu en décembre 2023. L'ordre du jour principal était

de partager la stratégie de vulgarisation du MODEL, qui avait été discutée lors des réunions du Groupe de Travail. La réunion du CCC étant la dernière, le plan d'action de la DGDDL a été partagé et les activités qui seraient mises en œuvre après l'achèvement du projet jusqu'au début du prochain projet ont été expliquées. En outre, les résultats de l'évaluation finale du projet, qui a été menée depuis la fin du mois de novembre 2023 pendant environ deux semaines, ont été partagés par l'équipe d'évaluation finale envoyée par le Japon.

**b) Feuille de Suivi**

Des feuilles de suivi ont été préparées comme suit pendant la période de mise en œuvre du projet :

- Feuille de suivi 1 : février 2019 - juin 2019
- Feuille de suivi 2 : juillet 2019 - décembre 2019
- Feuille de suivi 3 : janvier 2020 - juin 2020
- Feuille de suivi 4 : juillet 2020 - décembre 2020
- Feuille de suivi 5 : janvier 2021 - juin 2021
- Feuille de suivi 6 : juillet 2021 - décembre 2021
- Feuille de suivi 7 : janvier 2022 - juin 2022
- Feuille de suivi 8-9 : juillet 2022 - juin 2023

## **2.2 Acquis de l'Extrant**

### **2.2.1 Extrants et indicateurs**

**(1) Extrant 1: Les outils de formation visant à renforcer la capacité des agents des Collectivités Territoriales sont élaborés.**

Les indicateurs objectivement vérifiables de l'Extrant 1 sont les suivants :

1. Les méthodes de planification, de mise en œuvre et de gestion/entretien (maintenance) des Collectivités Territoriales sont examinées et affinées.
2. Les modules de formation (planification, mise en œuvre et suivi) pour les agents des Collectivités Territoriales et des Directions Régionales (DRH, DRENA/ DDENA, IEPP) sont conçus.

Les méthodes PCN-CI développées au cours de la phase 1 ont été revues et améliorées en prenant en compte les leçons apprises et les idées tirées des activités menées dans le cadre des Extrants 2 et 3.

Dans la Région du Haut-Sassandra, une méthodologie d'enquête d'état des lieux pour la collecte d'informations sur les campements et les infrastructures publique existantes a été mise au point après plusieurs essais et améliorations. Dans la région, il existe un grand nombre de campements dispersés dans les zones rurales, dont les informations de base telles que les noms, les emplacements géographiques et les populations ne sont pas disponibles, et beaucoup d'entre eux sont inaccessibles en voiture ou en moto. Une approche participative a été adoptée pour collecter des informations sur les campements en organisant une réunion dans un village, en invitant des représentants du village et de tous les campements rattachés au village. Afin d'éviter un processus de saisie des données fastidieux et des erreurs, une application mobile appelée KoboCollect a été adoptée pour saisir les informations collectées lors des réunions de village.

Après l'élaboration de la méthode pour les enquêtes d'état des lieux dans la Région du Haut-Sassandra, la méthode a été simplifiée par l'utilisation des questionnaires sur papier, tenant compte des niveaux de compétences informatiques des Agents des Collectivités Territoriales. La méthode de sélection des projets prioritaires à l'aide d'Excel a également été développée, en tenant compte du niveau Agents des Collectivités Territoriales à l'utilisation de Excel. Ces méthodes simplifiées ont été introduites dans la région de Gbêkê et il a été confirmé que les Agents des Collectivités Territoriales étaient capables de préparer eux-mêmes les questionnaires d'enquête, les bases de données et de sélectionner les projets prioritaires.

Par à la mise en œuvre de projets pilotes sur la construction de bâtiments scolaires, les méthodes des différents types de marchés publics tels que l'appel d'offres ouvert et la concurrence des devis, la supervision des travaux de construction et l'achat de mobilier, l'organisation de réunions communautaires, et la gestion et l'entretien des infrastructures et mobiliers scolaires ont été développées avec la participation de la DCEP, de la DAPS-COGES et de la DGDDL.

La méthode de gestion et d'entretien durable du PMH a été développée en intégrant la maintenance préventive dans le cadre du contrat entre le CGPE, le maire/président du conseil régional et l'artisan réparateur, ce qui a permis d'améliorer la méthode développée lors de la phase 1.

La méthode de gestion participative de l'écoles par les COGES a été réexaminée et révisée en tenant compte du décret présidentiel modifié sur les COGES et des arrêtés interministériels connexes. Afin de renforcer les relations de coopération entre les Collectivités Territoriales et les COGES, le champ d'application de la création des U-COGES a également été modifié, passant de l'unité de la sous-préfecture à chaque commune.

Des modules de formation ont été élaborés et des programmes de formation ont été proposés aux Agents des Collectivités Territoriales, aux élus et aux autres parties prenantes. Au total, 18 manuels et guides et 3 autres documents décrivant toutes les méthodes développées dans le cadre du projet ont été préparés.

**(2) Extrait 2: Les méthodes du modèle sont améliorées et consolidées dans la Région de Gbêkê.**

Les indicateurs objectivement vérifiables de l'Extrait 2 sont les suivants :

1. Une organisation qui promeut les méthodes dans la Région de Gbêkê mène des activités.
2. X% des Collectivités Territoriales utilisent les méthodes du modèle pour la planification lors de l'élaboration de leurs programmes triennaux.
3. X% des Collectivités Territoriales utilisent les méthodes du modèle pour la mise en œuvre de projets.
4. X% des Collectivités Territoriales apportent un soutien aux organisations à base communautaire pour la gestion des écoles primaires et des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural.
5. Recommandations pour la promotion du modèle dans la Région de Gbêkê

Le Comité Scientifique établi à la fin de la phase 1 a été revitalisé après les discussions avec les différentes parties prenantes telles que le corps préfectoral, les élus, les agents des Collectivités Territoriales, les directions régionales, la DGDDL et l'Equipe des Experts de la JICA au cours de la phase 2. Le Comité Scientifique a été officiellement établi par arrêté préfectoral le 7 décembre 2021

et a mené diverses activités telles que l'organisation d'ateliers régionaux annuels, des visites de sensibilisation aux Collectivités Territoriales et des programmes de formation sur l'enquête d'état des lieux, la planification et la gestion des PMH avec de bonnes pratiques d'hygiène. Le Comité Scientifique a préparé des rapports après la mise en œuvre des activités. Ils ont établi le système de promotion et de suivi des activités au niveau régional, dans lequel le Comité Scientifique prépare un plan d'activité annuel, le propose à toutes les parties prenantes lors de l'atelier régional annuel, lors duquel les activités menées sont examinées et discutées.

Le tableau ci-dessous montre la situation de l'utilisation de la méthode de planification par les collectivités locales de la région de Gbêkê. Plus de la moitié des collectivités locales ont réalisé les enquêtes d'état des lieux avec leurs propres fonds, ont sélectionné des projets prioritaires et ont incorporé les projets sélectionnés dans leurs programmes triennaux. Certaines Collectivités Territoriales n'ont pas initié le processus de planification parce que les maires n'ont pas fourni de financement pour les activités ou parce que les agents techniques et socioculturels n'étaient pas disponibles.

**Tableau 2.2.1 Situation de l'utilisation des méthodes PCN-CI dans la planification dans la région de Gbêkê en novembre 2023**

	Collectivités Territoriales	Formation sur l'enquête d'état des lieux	Mise en œuvre de l'enquête d'état des lieux	Formation sur la planification	Sélection des projets prioritaires (PP)	Préparation du rapport	Programme de Trienal
1	Bodokro	Fait	Fait	Fait	Fait	Pas encore	Priorité Projets inclus
2	Botro	Fait	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore
3	Sakassou	Fait	Fait	Fait	Fait	En cours	Priorité Projets inclus
4	Djébnoua	Fait	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore
5	Brobo	Fait	Fait	Fait	Fait	Complété	Priorité Projets inclus
6	Bouaké	Fait	Fait	Fait	Fait	Complété	Priorité Projets inclus
7	Diabo	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore
8	Béoumi	Fait	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore
9	Conseil Régional	Fait	Fait	Fait	Fait	Complété	Projet prioritaire inclus

Source: Equipe des Experts de la JICA

Au cours de la phase 2, il a été difficile pour les Collectivités Territoriales de la région de Gbêkê d'apprendre et d'appliquer les méthodes de mise en œuvre du projet. Puisqu'il était prévu que toutes les activités dans la région de Gbêkê soient mises en œuvre avec leurs propres fonds, les Collectivités Territoriales ont dû donner la priorité aux activités et étaient désireux d'apprendre les méthodes de planification et de gestion participative du PMH.

Cependant, le Comité Scientifique a continuellement expliqué les composantes des méthodes PCN-CI et l'importance des méthodes pour la mise en œuvre du projet. Les Collectivités Territoriales comprennent l'importance des méthodes, même si les activités n'ont pas été menées en raison des capacités limitées.

Il a également été difficile pour de nombreuses Collectivités Territoriales de mettre en œuvre les méthodes de gestion et d'entretien des infrastructures scolaires et d'approvisionnement en eau en

milieu rurale et de fournir un soutien aux organisations à base communautaires pendant la phase 2, en raison du manque de ressources financières et humaines et du fait qu'ils ont donné la priorité à la méthode de planification.

Cependant, la commune de Djebonoua a appuyé les CGPE dans la création de l'U-CGPE (Union des CGPE) et leurs a assuré une formation sur la gestion et la maintenance des PMH. Certaines Collectivités Territoriales ont apporté leur soutien au COGES et certaines d'entre elles ont régulièrement participé à l'Assemblée générale. A l'initiative du Comité Scientifique, la formation sur la gestion et l'entretien des PMH par les CGPE avec les bonnes pratiques d'hygiène a été dispensée à toutes les Collectivités Territoriales. La méthode de gestion du PMH intégrant la maintenance préventive a été introduite dans quatre CGPE avec la participation de la DRH, des Collectivités Territoriales et du Comité Scientifique. Les Collectivités Territoriales comprennent l'importance de soutenir les organisations à base communautaires pour la gestion et l'entretien des infrastructures. Le Comité Scientifique a proposé de mener certaines activités pour les COGES et les CGPE en 2024, lors de l'atelier régional. Les Collectivités Territoriales ont globalement accepté le plan proposé.

Des recommandations pour la promotion du modèle dans la région de Gbêkê ont été élaborées et présentées par le Comité Scientifique lors de l'atelier régional final. Les participants se sont mis d'accord sur le plan d'activités proposé pour 2024 ainsi que sur la contribution financière pour la mise en œuvre des activités.

**(3) Extrait 3: Les méthodes améliorées du modèle sont mises en œuvre dans la Région du Haut-Sassandra à travers les programmes de formation et des projets pilotes.**

Les indicateurs objectivement vérifiables de l'Extrait 3 sont les suivants :

1. Nombre de programmes de formation mis en œuvre sur les méthodes du modèle et nombre et types de participants aux programmes de formation.
2. Tous les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra utilisent les méthodes du modèle pour la planification.
3. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra recueillent des informations relatives à toutes les localités, y compris les campements.
4. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra utilisent les méthodes du modèle pour la mise en œuvre de projets à travers des projets pilotes.
5. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra introduisent les méthodes du modèle pour la gestion et la maintenance des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural.
6. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra renforcent leurs communications avec les COGES et l'IEPP pour la gestion et l'entretien des écoles primaires.
7. Recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra

Les programmes de formation présentés dans le tableau ci-dessous ont été menés dans la Région du Haut-Sassandra. Les agents des Collectivités Territoriales, les élus, le corps préfectoral, la DRH, la DRENA, les IEPP, les COGES, les CGPE, les entrepreneurs locaux et artisans réparateurs ont participé aux programmes de formation.

**Tableau 2.2.2 Programmes de formations dispensés dans la Région du Haut-Sassandra**

<b>Programme de formation</b>	<b>Nombre de participants</b>	<b>Nombres de Formations</b>	<b>Qualité participants</b>
Formation sur l'enquête d'état des lieux	235	42	Fonctionnaires et élus locaux
Formation de spécialistes informatiques	32	12	Agents des Collectivités Territoriales et DRH
Formation sur les COGES	1 183	18	DGDDL, Corps Préfectoral, Agents et élus locaux, DAPS-COGES, DRENA, IEEP, membres de COGES
Formation sur les CGPE	127+villageois	8	Corps Préfectoral, Agents et élus locaux, ONEP, DRH, DGDDL, artisans réparateurs CGPE, populations de villages
Formation sur la construction d'écoles	567	22	DGDDL, Agents et élus locaux, DCEP, DAPS-COGES, COGES, entrepreneurs locaux, membres du Comité Scientifique de Gbêké
Formation technique sur les PMH	132	26	DGDDL, DRH, MINHAS, ONEP, Agents et élus locaux, Membres du Comité Scientifique de Gbêké

Source: Equipe des Experts de la JICA

Après avoir appris les méthodes dans les programmes de formation mentionnés ci-dessus, les Collectivités Territoriales les utilisent dans les activités.

Le tableau ci-dessous présente la situation d'utilisation de la méthode de planification par les Collectivités Territoriales dans la Région du Haut-Sassandra. Toutes les Collectivités Territoriales ont complété l'enquête d'état des lieux, à l'exception du conseil régional, dont l'enquête a été suspendue en raison des élections de 2023, mais elle reprendra début 2024. Six Collectivités Territoriales sur huit ont sélectionné les projets prioritaires et cinq Collectivités Territoriales ont intégré les projets prioritaires dans les programmes triennaux.

Grâce aux enquêtes d'état des lieux, toutes les Collectivités Territoriales à l'exception du conseil régional, ont collecté des informations sur les campements, y compris les noms, les emplacements géographiques, les populations et l'état des PMH et des infrastructures scolaires existantes. Ces informations ont été incluses dans les bases de données des Collectivités Territoriales. Le conseil régional a réalisé l'enquête d'état des lieux dans deux départements sur quatre, les départements d'Issia et de Zoukougbeu. Les informations sur les campements de ces deux départements ont été compilées dans la base de données.

**Tableau 2.2.3 Situation de l'utilisation des méthodes PCN-CI dans la planification dans la Région du Haut-Sassandra en novembre 2023**

	Collectivités Territoriales	Formation sur l'enquête d'état des lieux	Mise en œuvre de l'enquête d'état des lieux	Formation sur la planification	Sélection des projets prioritaires (PP)	Préparation du rapport	Programme triennal
1	Bédiala	Fait	Fait	Fait	Fait	Pas encore	Pas encore
2	Daloa	Fait	Fait	Pas encore	Pas encore	Pas encore	Pas encore
3	Gboguhé	Fait	Fait	Fait	Fait	En cours	Projet Prioritaire inclus
4	Issia	Fait	Fait	Fait	Fait	Pas encore	Projet Prioritaire inclus
5	Saioua	Fait	Fait	Fait	Fait	Complété	Projet Prioritaire inclus
6	Vavoua	Fait	Fait	Fait	Fait	Complété	Projet Prioritaire inclus
7	Zoukougbeu	Fait	Fait	Fait	Fait	Pas encore	Projet Prioritaire inclus
8	Conseil Régional	Fait	Suspendu en raison des élections de 2023. redémarrera en janvier 2024	Fait	Pas encore	Pas encore	Pas encore

Source: Equipe des Experts de la JICA

Les Communes de Daloa, Vavoua, Issia et Zoukougbeu, qui avaient des projets pilotes de construction d'écoles, ont utilisé les méthodes de sélection des projets, de préparation des dossiers d'appel d'offres, d'exécution des appels d'offres, de supervision des travaux de construction et d'acquisition du mobilier et d'organisation de réunions communautaires dans les projets pilotes. Les quatre autres Collectivités Territoriales ont mis en pratique ces méthodes en participant à la mise en œuvre des projets pilotes.

La commune de Zoukougbeu a utilisé les plans standard des bâtiments scolaires pour la construction et l'appel d'offres selon les méthodes PCN-CI après le projet pilote.

Toutes les Collectivités Territoriales ont utilisé les méthodes de supervision de réhabilitation de PMH dans les projets pilotes.

Toutes les Collectivités Territoriales ont reçu la formation et suivent le processus suivant 1) accompagner les localités pour établir les CGPE, 2) former les CGPE et les artisans réparateurs, et 3) suivre les CGPE et les artisans réparateurs.

Tous les Conseillers COGES et les chefs et personnels des services socioculturels de toutes les Collectivités Territoriales ont reçu la formation sur les Manuels 1, 2 et 3 et le Guide des COGES. Ils ont assuré la formation des COGES d'un U-COGES de chaque Collectivité Territoriale. Ils ont également reçu la formation sur la maintenance des infrastructures scolaires par les COGES et ont dispensé la formation sur la maintenance des infrastructures scolaires aux COGES. Grâce aux activités, la communication entre les Collectivités Territoriales et les COGES, et entre les Collectivités Territoriales et les IEPP, s'est accrue.



Des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra ont été élaborées et présentées par un représentant des agents des Collectivités Territoriales lors de l'atelier régional final. Les participants ont convenu de la recommandation, notamment de la création d'un Comité Scientifique chargé de suivre et de promouvoir l'utilisation de la méthode dans la Région du Haut-Sassandra. L'enjeu est de rendre le Comité Scientifique fonctionnel en obtenant la coopération de tous les acteurs de la Région du Haut-Sassandra.

**(4) Extrait 4: La recommandation du modèle et de ses méthodes à d'autres régions est faite.**

Les indicateurs objectivement vérifiables de l'Extrait 4 sont les suivants :

1. Les manuels révisés portant sur les méthodes du modèle sur la base des leçons apprises dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra sont préparés et approuvés au niveau du CCC.
2. Les enseignements tirés de la mise en œuvre des méthodes du modèle dans les zones où existent des campements sont compilés.
3. Des recommandations sont faites sur les moyens de propager les méthodes du modèle à d'autres Collectivités Territoriales.
4. Les méthodes du modèle sont partagées avec les faitières des Collectivités Territoriales ainsi que d'autres organisations par les acteurs des régions cibles du projet.
5. Des outils de dissémination tels qu'un guide et des supports audiovisuels sont développés pour promouvoir les méthodes du modèle.
6. L'Administration Centrale met en œuvre certaines activités au niveau central pour promouvoir les méthodes du modèle.

Les manuels et guides décrivant les méthodes du PCN-CI ont été finalisés en intégrant toutes les leçons apprises des activités du projet. Les méthodes ont été développées et étudiées dans la Région du Haut-Sassandra, où existent un grand nombre de campements.

Les stratégies de vulgarisation du modèle dans d'autres régions ont été élaborées en collaboration avec le groupe de travail et l'Equipe des Experts de la JICA. Les stratégies ont clarifié les secteurs auxquels le modèle est applicable, les régions cibles, un mécanisme de vulgarisation du modèle, le processus de vulgarisation et les rôles des parties prenantes.

### **2.2.2 Objectifs et Indicateurs du Projet**

L'Objectif du Projet est « Le fondement pour l'amélioration des capacités des Collectivités Territoriales à fournir des services publics en toute transparence, en collaboration avec les communautés est établi. »

Les indicateurs objectivement vérifiables de l'objectif du projet sont les suivants :

1. Les données et les besoins collectés en collaboration avec les communautés sont utilisés lors de la formulation des programmes triennaux (secteurs de l'enseignement primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural) des Collectivités Territoriales des Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra.

2. Les projets des secteurs de l'enseignement primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural contenus dans les Programmes Triennaux sont correctement mis en œuvre en collaboration avec les communautés de la Région de Gbêkê.
3. Les projets des secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural sont mis en œuvre de manière transparente avec un contrôle de la qualité dans la Région du Haut-Sassandra.
4. Des méthodes d'enquête d'état des lieux et de mise en œuvre de projets dans les zones où existent des campements sont développées.
5. Les organisations à base communautaire gèrent les écoles primaires et les infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural avec l'appui technique des Collectivités Territoriales dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra.
6. Plus de X% des Collectivités Territoriales des Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra réalisent que le contenu et la fréquence du partage d'informations et la collaborations avec les Ministères Techniques et leurs Directions Régionales ont connu une amélioration.
7. Une coordination et une coopération existent entre les Collectivités Territoriales sous l'impulsion du Corps Préfectoral pour une utilisation durable des méthodes du modèle (affectation des budgets, formation sur les méthodes) dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra.
8. Les actions nécessaires à la promotion des méthodes du modèle par l'Administration centrale sont définies.

Cinq (5) Collectivités Territoriales sur neuf (9) dans la région de Gbêkê et cinq (5) Collectivités Territoriales sur huit (8) dans les régions du Haut-Sassandra ont intégré les projets prioritaires sélectionnés dans leurs programmes triennaux.

Dans la région de Gbêkê, les Collectivités Territoriales se sont focalisées sur les activités de planification utilisant les méthodes PCN-CI, ils n'ont donc pas pu consacrer beaucoup de temps à l'apprentissage des méthodes de mise en œuvre, de gestion et de maintenance du projet. Il est attendu que les Collectivités Territoriales qui ont achevé le processus de planification commenceront à apprendre et à appliquer les méthodes de mise en œuvre, de gestion et de maintenance de projet dans les années à venir.

Les méthodes d'enquête d'état des lieux et de mise en œuvre du projet dans les zones où existent des campements ont été développées à travers les activités menées dans la Région du Haut-Sassandra.

L'évaluation finale a révélé des changements positifs dans la gestion et maintenance des infrastructures scolaire et d'approvisionnement en eau en milieu rural par les organisations à base communautaires de la Région du Haut-Sassandra. Par exemple, les écoles étaient autrefois gérées uniquement par les membres du COGES, mais elles sont désormais aussi gérées par des élus avec la participation des populations résidentes. Certains CGPE ont également initié l'élaboration de leur propre règlement intérieur en complément des règlements du PCN-CI. Cependant, la véritable opérationnalisation restait encore à venir dans la Région du Haut-Sassandra, en raison du retard pris dans les projets pilotes. Dans la région de Gbêkê, l'intervention du projet sur la gestion et l'entretien des infrastructures a été limitée comme mentionné ci-dessus. Il est attendu que les méthodes soient promues dans la région de Gbêkê grâce aux initiatives du Comité Scientifique dans les années à venir.

Grâce à la mise en œuvre des activités du projet et aux réunions régionales, la communication entre les Collectivités Territoriales et les directions régionales des ministères techniques s'est accrue. Le Comité Scientifique de la région de Gbêkê a facilité la communication entre les parties prenantes et ont coordonné avec les parties prenantes pour la mise en œuvre d'activités telles que l'atelier régional. Dans la Région du Haut-Sassandra, les bonnes relations entre les Collectivités Territoriales ont été développées grâce aux programmes de formation et à la mise en œuvre de projets pilotes. Le Comité Scientifique a été créé lors du dernier atelier régional pour soutenir et promouvoir l'utilisation des méthodes. Il est attendu que la DGDDL apporte son soutien au Comité Scientifique et suive ses activités jusqu'à ce qu'il devienne opérationnel.

La DGDDL a élaboré le plan d'action pour promouvoir les méthodes et l'a présenté aux CCC en décembre 2023.

En conclusion, on peut dire que les bases du renforcement de la capacité des Collectivités Territoriales à fournir des services publics transparents en collaboration avec les communautés ont été établies dans la région de Gbêkê, par le développement formel du Comité Scientifique et le développement d'activités régulières au niveau régional telles que la préparation et l'explication du plan d'activité annuel avec l'estimation des coûts pour les parties prenantes, l'organisation d'ateliers régionaux annuels et l'examen des activités menées. Dans la Région du Haut-Sassandra, de bonnes relations de coopération se sont développées entre les acteurs ayant une bonne compréhension des méthodes du PCN-CI, mais il est nécessaire de faire fonctionner le Comité Scientifique qui vient d'être mis en place en fin de Projet afin d'assurer la pérennité de l'utilisation des méthodes.

Au niveau central, les responsables de la DGDDL connaissent bien les méthodes du PCN-CI et sont motivés à les promouvoir dans toutes les régions du pays à travers les activités et réunions du groupe de travail. C'est l'aboutissement de la Phase 2. Cependant, afin de réaliser le développement des capacités de toutes les Collectivités Territoriales du pays, il est prévu que la DGDDL entame la coordination avec les ministères techniques et autres organismes concernés et mette en place le comité de suivi au niveau central, réalise l'institutionnalisation du modèle, mène les activités de promotion et prépare le budget pour le suivi et la promotion du modèle au niveau national.

### **2.3 Historique des modifications du Cadre logique du projet (CLP)**

La version 0 du CLP a été examinée et révisée pour en développer la version 1, qui a été discutée et approuvée lors du premier CCC en mai 2019. Le concept de base du projet était le même, les noms des organisations ont été mis à jour et certains libellés et expressions ont été modifiés pour refléter la situation réelle du moment. Le procès-verbal de la réunion sur la modification du P/V concernant la modification du CLP et du PO a été signé en octobre 2019.

Il était prévu que les indicateurs objectivement vérifiables de la version 1 du CLP seraient examinés et révisés lorsque les détails des projets pilotes seraient décidés. En raison de la pandémie de COVID-19, la mise en œuvre des activités du projet a été retardée ainsi que l'examen des indicateurs du CLP. Enfin, les indicateurs du CLP ont commencé à être révisés et les modifications ont été discutées lorsque les détails des projets pilotes ont été décidés en octobre 2021. Plusieurs discussions ont eu lieu entre la DGDDL et l'Equipe des Experts de la JICA qui se sont enfin accordés sur les indicateurs révisés et ont fait la Version 2 du CLP en avril 2022. Cette version a également été approuvée par la JICA. En outre, la prolongation de la durée du projet a été discutée car la mise en œuvre des activités

avait été retardée en raison de la pandémie de la COVID-19. Il a été convenu que la durée du projet serait prolongée d'un an et que le PO serait modifié en conséquence lorsque le siège de la JICA mènerait une mission de suivi en février 2022. Après la mission, la DGDDL et l'Equipe des Experts de la JICA ont discuté et convenu du lieu de révision du PO, ce qui a également été approuvé par la JICA. Sur la base des résultats de la série de discussions sur les modifications du CLP et du PO, le procès-verbal des réunions sur les révisions de la P/V a été signé en août 2022 et les révisions des indicateurs du CLP et du PO modifié ont été officiellement convenues.

## **2.4 Autres**

### **2.4.1 Résultats des considérations environnementales et sociales (le cas échéant)**

Puisque la taille des projets pilotes est relativement petite et qu'ils sont prévus pour être mis en œuvre là où des infrastructures (c'est-à-dire infrastructures d'école primaire et d'Hydraulique Villageoise) existent déjà, l'on suppose que les impacts sur l'environnement ou la société seront minimes. Par conséquent, le Projet est classé dans la catégorie C selon les directives de considérations environnementales et sociales publiées par la JICA.

### **2.4.2 Résultats des considérations sur le genre/consolidation de la paix/réduction de la pauvreté (le cas échéant)**

En termes de considérations de la consolidation de la paix, l'équilibre des avantages des services publics et du projet entre les différents groupes ethniques doit être pris en considération. Dans la Région du Haut-Sassandra, les populations peuvent être classées en trois grandes catégories : « Autochtones (peuples autochtones) », « Allochtones (migrants) » et « Allogènes (immigrés) ». Au sein de chaque catégorie, il existe différents groupes ethniques. Bien qu'il n'y ait pas de conflits apparents entre les différents groupes ethniques, il est préférable de répartir équitablement les bénéfices. Par conséquent, lors de l'examen des interventions de développement dans cette région, y compris le projet pilote, il était nécessaire de réfléchir à l'équilibre de la répartition entre les différents groupes ethniques.

En ce qui concerne la question des catégories, il est également nécessaire de traiter les villages et les campements avec prudence, car les habitants des villages sont principalement autochtones, tandis que les habitants des campements sont principalement allochtones et allogènes. Si seuls les villages étaient considérés, de nombreuses populations allochtones et allogènes seraient laissées pour compte. De plus, le nombre de résidents dans les campements est très important, comme le confirme l'enquête sociale. L'enquête sociale a également révélé que les campements étaient constitués en communautés et que les conditions de vie y étaient pires que dans les villages. Par conséquent, les campements doivent également être considérés comme des communautés locales et comme faisant partie de la région, bien qu'ils ne soient pas des circonscriptions administratives officielles.

Lorsqu'il s'agit de campements, les relations entre les campements et les villages auxquels ils sont rattachés doivent être prises en compte. Tous les campements sont rattachés à des villages, et les relations entre villages et campements sont différentes d'un village à l'autre. Il est préférable d'approcher les villages pour comprendre les relations qui les unissent, même lorsque les campements sont les principales cibles d'intervention, afin de prévenir d'éventuels conflits. En effet, l'enquête sociale révèle que les villages souhaitent s'impliquer dans les projets de développement des

campements rattachés. Ainsi, même lorsqu'ils ciblent les campements, les villages hôtes doivent être impliqués dès le début des discussions en tant que parties prenantes.

L'enquête sociale a également souligné qu'il y avait de nombreux conflits liés à la terre dans toute la région. Il y a eu de nombreux cas dans lesquels les gens se sont battus pour la propriété foncière d'une même terre. Par conséquent, la propriété foncière des sites candidats doit être confirmée, notamment lors de la sélection des sites des projets pilotes. En ce qui concerne la sélection des sites du projet pilote, il a également fallu être prudent avec les questions liées à la volonté politique car des conflits politiques existaient dans de nombreuses communautés d'après l'enquête sociale.

Ce sont les considérations identifiées sur la consolidation de la paix qui devraient être prises en compte lors de la mise en œuvre des activités de développement dans les zones où existent les campements comme la Région du Haut-Sassandra. Le projet a développé des méthodologies spécifiques pour inclure les campements dans le développement régional et mettre en œuvre des activités de développement dans les campements, tout en évitant autant que possible d'éventuels conflits, comme suit. Concernant les conflits fonciers, ils ne s'appliquaient pas au Projet car le Projet ciblait les installations existantes pour leurs améliorations.

Afin d'inclure les campements dans la région au moment de l'élaboration, la méthodologie des enquêtes d'état des lieux qui a été réexaminée pour la phase 2 inclut la manière de les atteindre. Puisque les villages voulaient être impliqués dans les activités de développement des campements rattachés, les villages ont d'abord été contactés lors des enquêtes d'état des lieux et les représentants des campements se sont réunis aux villages auxquels ils sont rattachés avec les représentants dudit village, ils ont répondu aux situations de leurs propres localités et discuté ensemble des besoins. Ce faisant, le village pourrait diriger le développement de toutes les localités et les campements pourraient être inclus dans le développement. En regardant les enquêtes conduites dans le Haut-Sassandra, l'enquête d'état des lieux a été généralement bien accueillie par la plupart des habitants des villages et des campements ainsi que par les agents des Collectivités Territoriales car elle leur a permis de collecter des données réelles et des informations sur les besoins sur le terrain avec la coopération des habitants, et ces derniers pouvaient pratiquement se sentir impliqués dans le processus de planification, ce qui semblait être une première expérience pour la plupart d'entre eux. Cependant, plusieurs difficultés ont également été identifiées lors de la mise en œuvre des enquêtes d'état des lieux pour certains villages et campements. Par exemple, il y a eu quelques cas de discordes existantes entre les villages ou entre les villages et certains de leurs campements, qui pouvaient résulter de conflits fonciers, de raisons politiques, de différences culturelles et ethniques, etc... ces conflits rendaient difficile la collecte d'informations unifiées sur les besoins de leurs localités. Une autre difficulté était un type de conflit foncier, dans lequel deux villages revendiquaient la propriété d'un même campement. Par conséquent, ces villages ne s'entendaient pas bien et le campement litigieux pourrait ne pas être inclus dans l'enquête d'état des lieux. Ces difficultés n'ont pas été faciles à résoudre et le corps préfectoral est généralement responsable dans la résolution de ce genre de problèmes en Côte d'Ivoire. Ce que les Collectivités Territoriales pourraient faire, c'est expliquer clairement et continuellement aux habitants les objectifs et les avantages de l'enquête d'état des lieux et partager les problèmes rencontrés avec le corps préfectoral pour leur facilitation et leur soutien. Aussi, afin de réduire les discordes dues à des raisons politiques, il est nécessaire que les Collectivités Territoriales développent leurs programmes triennaux sur la base des données mises à jour et montrent aux habitants qu'ils les élaborent équitablement, c'est ce que le Projet tente d'introduire.

En outre, le projet a examiné la méthodologie de mise en œuvre du projet, en particulier pour la sélection des projets, dans les zones où il y a des campements. Tout d'abord, les critères de sélection ont été clairement définis sur la base des données scientifiques afin que la volonté politique ne puisse les freiner. De plus, comme le projet souhaitait examiner comment mettre en œuvre des activités de développement dans les campements, l'un des critères était de les inclure comme sites de projet pilote. Les relations entre les villages et les campements rattachés diffèrent, certains sont amicaux et collaboratifs et d'autres sont très sensibles pour diverses raisons. Compte tenu de cela, il a été conseillé d'obtenir l'accord du village sur le projet afin d'éviter toute plainte et conflit éventuels soulevés par le village à l'avenir lors de la mise en œuvre d'un projet dans un campement. En ce qui concerne les projets pilotes d'établissement scolaire, le campement d'Oussoukro dans la commune de Vavoua a été identifié comme site candidat. Dans ce cas, la vue d'ensemble et le processus de sélection du projet pilote ont été expliqués au chef et aux notables du Village de Tiahouo, le village hôte du campement d'Oussoukro, par des agents de la Collectivité Territoriale en présence du Sous-préfet de la localité et des représentants du campements d'Oussoukro. À la fin de la réunion, tous les participants se sont mis d'accord sur le projet dans le campements d'Oussoukro et ont signé le procès-verbal de la réunion. En ce qui concerne les projets pilotes d'infrastructure HV, des campements ont été inclus dans les 58 sites candidats. Avant de procéder aux évaluations techniques dans ces campements pour la sélection des sites cibles, les Collectivités Territoriales et l'Equipe des Experts de la JICA ont visité les villages auxquels les campements étaient rattachés après avoir expliqué les projets pilotes aux sous-préfets et obtenu des accords sur le ciblage de ces campements en tant que sites candidats pour les évaluations techniques. De plus, tout au long du processus de sélection du projet pilote, les Collectivités Territoriales et l'Equipe des Experts de la JICA ont poursuivi la coordination avec les villages hôtes. Comme il est mentionné ici, il a été appris qu'au cours du processus de sélection, l'explication du projet devrait être faite au village avec l'appui du sous-préfet, et l'accord du village devrait être obtenu avant la mise en œuvre du projet lorsqu'un projet est mis en œuvre dans un campement. Pendant et après la mise en œuvre du projet, les informations sur les projets dans les campements ont été partagées de temps en temps avec les villages hôtes afin qu'ils puissent avoir suffisamment d'informations sur les projets en temps opportun.

En résumé, les points suivants doivent être pris en compte lorsque les Collectivités Territoriales mettent en œuvre des activités de développement dans les zones où existent de nombreux campements:

- Il convient de prendre en compte l'équilibre des allocations des bénéficiaires entre les différents groupes ethniques, notamment les Allochtones (migrants) et les Allogènes (immigrants).
- Les campements où vivent principalement des Allochtones (migrants) et des Allogènes (immigrants) doivent être inclus en tant que communautés locales lors de la planification du développement.
- En règle générale, les villages hôtes devraient être impliqués dans les discussions en tant que parties prenantes dès le début de la mise en œuvre des activités de développement dans les campements. En particulier, les villages hôtes devraient être contactés en premier lieu lorsque des campements sont ciblés pour certains projets.
- Lors des enquêtes d'état des lieux, les villages devraient être contactés en premier lieu, puis des réunions communautaires devraient être organisées dans les villages hôtes en présence de représentants des campements rattachés, afin que toutes les parties prenantes discutent ensemble du développement des villages centre et des campements rattachés, les villages d'accueil pouvant

mener la discussion en même temps

- Lors de la sélection des projets dans les campements, les Collectivités Territoriales devraient expliquer clairement le processus de sélection et les critères aux villages hôtes (chefs de village et autres notables) et obtenir leur accord sur les projets avant le début des travaux.
- Tout au long de la mise en œuvre des projets dans les campements, les Collectivités Territoriales devraient expliquer l'état d'avancement des projets de temps en temps aux villages hôtes , en plus des campements ciblés.
- En cas de désaccords entre les localités (villages et campements), les Collectivités Territoriales devraient consulter les Sous-préfets de la Région sur la manière de traiter les problèmes. Parfois, il serait préférable de laisser les Sous-préfets s'en occuper.

## Chapitre 3 Résultats de l'Examen Conjoint

---

### 3.1 Résultats de l'Examen basés sur les critères d'Evaluation du CAD

L'évaluation finale du Projet a été réalisée. L'Equipe d'Evaluation a été officiellement envoyée du Japon en Côte d'Ivoire et l'évaluation s'est déroulée du 26 novembre 2023 au 15 décembre 2023. L'Equipe d'Evaluation a évalué les résultats du Projet selon les six critères d'évaluation du CAD. Par conséquent, les résultats de l'évaluation faite par l'Equipe d'Evaluation Finale sont insérés dans cette section.

#### 3.1.1 Pertinence

L'Equipe d'Evaluation a confirmé que la pertinence est élevée.

##### (1) Pertinence part rapport à la politique de la Côte d'Ivoire

Au moment de la planification, le Plan National de Développement (2016-2020) met l'accent sur la réduction des disparités régionales et l'amélioration de l'administration locale, avec "l'amélioration de la qualité des institutions de l'État et de la gouvernance" comme axe stratégique principal. L'objectif du Projet, qui est de fournir de meilleurs services publics grâce à la mise en place et à la consolidation d'un système visant à améliorer la fourniture des services publics, est conforme à la politique de la Côte d'Ivoire.

##### (2) Pertinence par rapport aux besoins des bénéficiaires

Les régions du centre et du nord n'étaient pas couvertes par les services publics en raison du conflit prolongé et des troubles politiques. Bien que les disparités régionales et le mécontentement de la population ne soient pas la cause directe des conflits passés, ils peuvent être un facteur déstabilisant dans cette situation. Par conséquent, la nécessité de renforcer le système de l'administration locale afin de fournir des services de base efficaces était urgente et importante.

Les méthodes du PCN-CI pour la fourniture des services dans la région de Gbêkê ont été développées lors de la Phase 1. Mais ces méthodes devaient être testées dans d'autres contextes afin de les diffuser dans d'autres régions du pays.

##### (3) Pertinence du Plan et de l'Approche

Plusieurs indicateurs de l'objectif du projet étaient soit identiques, soit difficiles à distinguer des indicateurs des Extrants, et des indicateurs appropriés n'ont pas été mis en place. Il y avait également quelques problèmes avec la définition des indicateurs, car des indicateurs d'activités étaient également placés parmi les indicateurs des extrants. Cela rend difficile à comprendre ce que le projet vise à réaliser. Cependant, il n'y avait aucun problème avec la logique entre les extrants et l'objectif du projet.



### **3.1.2 Cohérence**

La cohérence du projet est évaluée comme **relativement élevée**.

#### **(1) Pertinence avec la politique d'aide du Japon**

La Politique d'Aide aux Pays (mars 2018) au moment de la planification identifiait "le maintien d'une société sécurisée et stable" comme l'une des questions prioritaires. "La Construction d'une société stable" était une stratégie principale pour atteindre cet objectif. Elle visait à contribuer au renforcement des capacités de l'administration locale et des services sociaux de base pour la population.

Lors de la TICAD IV, le Japon a exprimé son soutien au renforcement des capacités des autorités des Administration centrale et locale sous le pilier "Promouvoir la stabilité sociale pour une prospérité partagée".

Ce projet vise à améliorer l'administration locale dans une zone plus étendue et à renforcer la confiance des citoyens dans l'administration locale en établissant le système de fourniture des services publics établi lors de la Phase 1 dans la région de Gbêkê, au centre et au nord qui étaient des zones touchées par le conflit.

Par conséquent, l'objectif du Projet est aligné sur la politique et la stratégie d'aide du Japon.

#### **(2) Cohérence interne et externe**

La cohérence interne et externe n'a pas été confirmée car aucune collaboration/coordination spécifique n'était envisagée dans ce Projet au moment de l'évaluation ex-ante, et il n'y avait aucun effet synergique spécifique résultant d'une collaboration/coordination réelle.

### **3.1.3 Efficacité**

L'efficacité du projet est évaluée comme étant **élevée**.

#### **(1) Réalisation de l'objectif du projet**

Il est prévu que l'objectif du projet soit atteint d'ici la fin de la période du projet. Cependant, des efforts supplémentaires seront nécessaires tant au niveau central, régional que local.

L'Equipe d'Evaluation a constaté que les méthodes du PCN-CI ont été consolidées dans une certaine mesure dans la Région de Gbêkê. Pour continuer les méthodes du PCN-CI dans la région, le Comité Scientifique a été formalisé par arrêté préfectoral, et une formation pour les agents des Collectivités Territoriales a été réalisée à leurs frais. Le projet a apporté un soutien sous forme de conseils qui ont suscité leur prise de conscience de ce qu'elles devaient faire. Ce type de coopération technique a pris du temps, mais il a certainement favorisé un sentiment d'appropriation et a contribué grandement à la mise en place des méthodes.

Dans la Région du Haut-Sassandra, le Comité Scientifique a également été formellement établi. De plus, un niveau élevé d'engagement a été démontré par le fait que chaque Collectivité Territoriale a réalisé sa propre enquête d'état des lieux avec ses propres fonds.

En revanche, la formation des nouveaux membres du personnel en raison des mutations du personnel et la promotion de la compréhension des décideurs qui sont devenus de nouveaux membres des Conseil sont des défis qui doivent continuer à être adressés dans les deux régions. Mais l'appropriation

et la volonté de continuer à utiliser les méthodes ont été bien notées à tous les niveaux de l'Administration.

Certains effets positifs ont également été observés comme suit.

#### Relations entre la communauté et les agents des Collectivités Territoriales

- La plupart des agents des Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra ont indiqué qu'ils n'avaient jamais visité de village auparavant, et les Collectivités Territoriales ont bien accueilli le renforcement des relations avec les populations à travers le Projet.
- De nombreux commentaires positifs ont été formulés selon lesquels même lorsque la communauté avait un problème ou un besoin, elle ne savait pas à qui s'adresser car elle n'avait pas de relation avec la Collectivité Territoriale auparavant. Mais le projet les a aidés à établir une relation avec les agents des Collectivités Territoriales et à comprendre le rôle de la Collectivité Territoriale.

#### Changement chez les agents des Collectivités Territoriales

- Lors des entretiens avec les agents des Collectivités Territoriales des régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra, ils ont dit que leur satisfaction avait augmenté lorsqu'ils pouvaient fournir des services publics répondant aux besoins réels de la communauté.

#### Différences par rapport à d'autres méthodes

- L'équipe d'évaluation a confirmé que les méthodes du PCN-CI étaient correctement comprises à tous les niveaux interrogés, tant au niveau des Administrations centrales que locales. Il a été souligné que les méthodes du PCN-CI se caractérisaient par leur focalisation sur la communauté, couvrant la planification, la mise en œuvre et la maintenance au niveau de la communauté, ce qui les différencie des autres méthodes.

### **(2) Relation de causalité entre les Extrants et l'objectif du projet**

Les quatre extrants ont été confirmés comme étant nécessaires pour atteindre l'objectif du projet, à savoir établir les fondements pour les méthodes améliorées de fourniture de services publics avec la communauté. Les Extrants 2 et 3 sont des intrants nécessaires pour l'Extrant 1. L'Extrant 4, concernant les activités au niveau central, est nécessaire pour renforcer les fondements et pour atteindre l'objectif global. Comme indiqué au point 4-1, il y avait quelques problèmes avec les indicateurs, mais la relation de causalité entre les Extrants et l'objectif du projet était appropriée.

### **3.1.4 Efficience**

L'efficience est évaluée comme étant **Modérée**

#### **(1) Niveau de Réalisation de des Extrants**

Les quatre extrants ont été généralement réalisés comme prévu.

#### **(2) Intrants**

Les intrants des parties japonaise et ivoirienne étaient appropriées. Il convient de mentionner que la plupart des coûts de formation dispensée par les membres du Comité Scientifique aux agents des Collectivités Territoriales et les activités de suivi dans la Région de Gbêkê ont été supportés par leurs

propres fonds. Les coûts de réalisation de l'enquête d'état des lieux dans les deux régions ont également été pris en charge par les Collectivités Territoriales de chaque région.

**(3) Retard dans certaines activités dû à la pandémie de COVID-19 et aux élections locales de 2023**

La planification, y compris l'enquête d'état des lieux et la sélection des projets, a été affectée par la pandémie de la COVID-19 et les élections locales de 2023. En plus de ces raisons, dans la Région du Haut-Sassandra, il a fallu plus de temps que prévu pour obtenir l'autorisation de mener une enquête dans les zones des campements ainsi que pour comprendre la structure réelle du cadre local. Par conséquent, la sélection des sites de projet pilote a été retardée, entraînant des retards dans les activités ultérieures telles que la création/la redynamisation des organisations à base communautaire pour la gestion et l'entretien des infrastructures publiques. De plus, l'enquête de base a également été retardée car l'enquête devait être réalisée sur les sites de projet pilote.

La pandémie de la COVID-19 a limité de nombreuses activités du projet et les processus de mise en œuvre, y compris la supervision à distance depuis le Japon par les Experts de la JICA et la participation limitée aux formations. Dans ce contexte, les deux parties ont convenu de prolonger le projet d'un an jusqu'en février 2024 par le biais du procès-verbal signé en février 2022

### **3.1.5 Impact**

L'impact du Projet est attendu être **élevé**. Aucun impact négatif du projet n'a été observé au moment de l'Evaluation Finale.

Il est encore trop tôt pour juger du niveau d'atteinte de l'objectif global. Cependant, certains signes positifs pour produire un impact ont déjà été observés.

Selon les réponses de l'enquête de fin de projet, certaines Collectivités Territoriales utilisent une partie des méthodes du PCN-CI de manière informelle. Bien que cela n'ait pas été confirmé, il est dit que les membres du personnel ayant eu des expériences avec les méthodes dans les régions de Gbêkê ou du Haut-Sassandra utilisent les éléments des méthodes dans leurs nouveaux lieux d'affectation tels que Divo (Région de Loh Djiboua), Bounkani (Région de Tehini), Hambol (Région de Dabalala), etc.

Il a également été noté que les Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê continuent d'utiliser les méthodes du PCN-CI dans la mise en œuvre. Lors de la présentation de l'atelier final, il a été noté que la Commune de Sakassou a adopté les méthodes du PCN-CI pour l'appel d'offres et le suivi de la construction avec la participation de la communauté pour un projet de centre de santé identifié dans le programme triennal existant.

L'équipe d'évaluation a remarqué que le PNUD allait utiliser certains aspects des méthodes du PCN-CI dans le projet "Plan d'Amélioration des Infrastructures Sociales des Collectivités Territoriales dans la Région du Nord", financé par le Japon.

L'Equipe de l'Evaluation a également observé certains changements dans les relations entre les habitants des villages et les agents des Collectivités Territoriales grâce au projet. Dans les villages visités pour l'étude liée aux COGES et CGPE au moment de l'évaluation finale, l'Equipe de l'Elvaluation a noté qu'ils avaient eu peu de contacts avec les agents des Collectivités Territoriales par le passé, mais qu'ils ont commencé à interagir avec eux grâce au projet et ont appris des choses sur le travail de la Collectivité Territoriale et qui sont ses agents. Beaucoup de villageois ont dit qu'ils ont commencé à avoir confiance en la Collectivité Territoriale. En retour, certains des agents des

Collectivités Territoriales interviewés par l'Equipe d'Evaluation ont déclaré que le fait d'être en contact avec la communauté locale avait changé leur motivation en tant que fonctionnaires, car ils pouvaient ressentir directement qu'ils répondaient aux besoins des communautés.

Compte tenu des informations ci-dessus, les perspectives de réalisation de l'objectif global de dissemination des méthodes dans d'autres régions et de réalisation de l'effet de renforcement de la confiance dans les collectivités locales sont élevées.

### **3.1.6 Durabilité**

La durabilité des effets du Projet est jugée **modérée**. Une fois que l'institutionnalisation du modèle PCN-CI et les questions financières pour mettre en œuvre les activités PCN-CI sont sécurisées, la durabilité sera largement atteinte.

#### **(1) Aspects liés à la politique**

"Le développement régional Equilibré" et "Le Renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'Etat et la transformation culturelle" sont deux des six piliers du Plan National de Développement actuel (2021-2025).

L'institutionnalisation du Comité Scientifique en tant qu'organisation formelle a apporté un soutien politique pour la réalisation des activités avec les méthodes PCN-CI dans les deux régions cibles. Il est attendu que les méthodes PCN-CI soient officiellement officialisées au niveau central.

A cet égard, la durabilité politique des effets du projet sera assurée.

#### **(2) Aspects Techniques**

Au niveau central, la plupart des membres du Sous-Groupe de la DGDDL/MIS sont devenus des formateurs pour les agents des Collectivités Territoriales. Dans la Région de Gbêkê, certains agents clés des Collectivités Territoriales sont restés depuis la Phase 1 et les membres du Comité Scientifique ont été formés en tant que formateurs. Dans la Région du Haut-Sassandra, bien que les membres du Comité Scientifique et les agents des Collectivités Territoriales du Haut-Sassandra aient été formés, il existe encore des besoins en cours de recyclage pour consolider leurs compétences et leurs connaissances.

Un pool de formateurs a été établi au niveau central en collaboration avec les Ministères Techniques. Par conséquent, il n'y a pas de problèmes majeurs si la formation se poursuit à travers une coopération centrée par les membres du Comité Scientifique avec le niveau central même s'il y a des affectations d'agents des Collectivités Territoriales.

#### **(3) Aspects institutionnels et financiers**

Les moyens de transport demeurent l'un des problèmes sérieux pour les agents des Collectivités Territoriales pour mettre en œuvre les méthodes PCN-CI qui comprennent, l'enquête d'état des lieux, la supervision de la construction et le suivi de la gestion et la maintenance par les organisations à base communautaire.

Dans le Gbêkê, la formation des Collectivités Territoriales était principalement financée dans la région, et certaines Collectivités Territoriales ont élaboré des moyens de continuer les méthodes du PCN-CI, telle que la création d'une ligne budgétaire distincte au sein de la collectivité ou en plus des

coûts de suivi des projets de construction dans le cadre du programme triennal. Un autre aspect important pour la durabilité des effets du projet est la promotion de la compréhension des Maires et autres Elus sur le modèle PCN-CI. Sans leur compréhension, il est difficile de mettre en œuvre les méthodes du PCN-CI.

De plus, bien que les ressources financières pour la mise en œuvre soient limitées, il est important de garder à l'esprit que si un village est régulièrement exclu du processus de sélection, la confiance dans la Collectivité Territoriale sera sapée. Par conséquent, l'aspect financier reste quelque peu un défi pour la durabilité des effets du projet.

### **3.1.7 Conclusion**

L'on s'attend à ce que presque tous les extrants aient été atteints au cours de la période du projet grâce aux efforts remarquables conjugués des parties Ivoirienne et Japonaise. Le projet était en ligne avec le Plan National de Développement (2016-2020) et les besoins des bénéficiaires, donc la pertinence est élevée. La cohérence est relativement élevée puisque la cohérence interne et externe n'a pas été confirmée, mais le projet était en ligne avec la politique d'aide japonaise à la Côte d'Ivoire. L'objectif du projet devrait être atteint d'ici la fin de la période du projet. Il a été confirmé que les méthodes PCN-CI gagnaient progressivement du terrain dans les deux régions, bien que des efforts continus soient nécessaires aux niveaux central et local. L'efficacité a été évaluée comme modérée car des retards ont été observés pour des raisons autres que la pandémie de la COVID-19. La perspective d'atteindre l'objectif global reste en cours après deux à trois ans, cependant, l'équipe d'évaluation a reconnu certains signes positifs pour avoir un impact. Ainsi, l'impact dans son ensemble est considéré comme relativement élevé. La durabilité est considérée comme modérée. Si l'institutionnalisation des méthodes PCN-CI et les questions financières pour mettre en œuvre ces méthodes étaient plus claires, la durabilité serait assurée dans une large mesure.

## **3.2 Principaux Facteurs Entravant la Mise en Œuvre et les Extrants**

### **3.2.1 Facteurs Entravant la Mise en Œuvre du Projet**

L'évaluation finale a souligné les facteurs entravant la mise en œuvre du projet comme suit.

#### **(1) La Pandémie de la COVID-19**

Les activités du projet ont été perturbées par la pandémie de la COVID-19. Certaines activités ont été interrompues ou ralenties, telles que les enquêtes d'état des lieux et plusieurs sessions de formation. De plus, les Experts de la JICA n'ont pas pu travailler en Côte d'Ivoire pendant 1,5 ans, d'avril 2020 à septembre 2021. Les activités du projet ont été menées par le Personnel National sous la supervision des Experts de la JICA. Cependant, il y avait des restrictions sur les activités du projet, telles que les restrictions de mouvement et l'interdiction des réunions de plus d'un certain nombre de personnes.

#### **(2) Les Elections locales tenues en septembre 2023**

La campagne électorale a débuté dès le début de l'année 2023. Il était difficile pour les fonctionnaires et agents des Collectivités Territoriales de rendre visite aux villages pendant cette période, car les villageois assimilaient à tort la visite à une campagne politique. L'enquête d'état des lieux du Conseil Régional du Haut-Sassandra a été retardée pour cette raison. Les activités de suivi des COGES et

CGPE par les fonctionnaires et agents des Collectivités Territoriales dans les deux régions ont été également affectées de manière similaire.

### **3.2.2 Autres Facteurs Affectant la Mise en Œuvre et les Extrants**

En plus des facteurs entravant la mise en œuvre, mentionnés par l'Equipe d'Evaluation Finale, il y a eu d'autres facteurs affectant la mise en œuvre et les résultats du projet, qui sont décrits dans cette section.

#### **(1) L'Élection Présidentielle d'Octobre 2020**

L'élection présidentielle a eu lieu fin octobre 2020 comme prévu. Avant l'élection, de nombreuses manifestations qui y étaient liées, parfois violentes, ont eu lieu dans de nombreuses régions en Côte d'Ivoire. Cette tendance a continué jusqu'au milieu de décembre 2020, lorsque le nouveau Président élu a été investi. Par conséquent, la mise en œuvre de chaque activité a été soigneusement examinée et décidée une par une pendant cette période.

Même après l'investiture du nouveau Président, les activités du Gouvernement au niveau central semblaient avoir ralenti car le nouveau Gouvernement n'avait pas été formé jusqu'en avril 2021. Après la formation du nouveau Gouvernement, des changements et des transferts de hauts fonctionnaires au sein de l'Administration Centrale ont eu lieu, ce qui a encore ralenti leurs activités. En conséquence, les activités du projet ont été ralenties pendant cette période, conjointement avec l'influence de la pandémie de la COVID-19.

#### **(2) Changements de Principaux Homologues au Niveau Central**

Le Directeur du Projet et le Coordinateur du Projet ont été changés en septembre 2021 à la suite des changements de personnel de la DGDDL/MIS. Le MIS a nommé un nouveau Directeur Général et un nouveau Directeur du Développement Local. Ils sont devenus respectivement Directeur du Projet et Coordinateur du Projet sur la base du P/V du Projet. Depuis leur arrivée, l'Equipe des Experts de la JICA a essayé d'expliquer le Projet chaque fois qu'il y avait des opportunités, car ils n'avaient pas été impliqués dans le Projet avant leur arrivée. Cependant, il a flu un certain temps avant qu'ils comprennent pleinement le Projet.

En avril 2022, le Ministère de l'Hydraulique (MH), l'un des principaux Ministères homologues, a été fusionné avec le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité et le nouveau Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) a été créé. L'ancien Ministre de l'Assainissement et de l'Hygiène a été réaffecté en tant que nouveau Ministre. Le Directeur de Cabinet de l'ancien MH et le Conseiller Technique du Directeur, qui avaient été impliqués dans le PCN-CI depuis la Phase 1 et avaient contribué au développement du modèle PCN-CI et coordonné avec le Ministre ainsi que d'autres projets de bailleurs, ont été transférés dans un autre Ministère. Par conséquent, des efforts significatifs ont été nécessaires pour que le nouveau Ministère comprenne les méthodes PCN-CI et pour asseoir une coopération étroite pour la conduite des activités du Projet.

#### **(3) Révision du Décret Relatif aux COGES**

Juste après l'investiture du nouveau Président en décembre 2020, il a annoncé soudainement la révision du décret relatif aux COGES. Cette révision éliminerait les cotisations exceptionnelles des parents d'élèves en tant que source de financement des COGES et ajouterait les Collectivités Territoriales comme autre source de financement. Pour mettre en œuvre le décret correctement sur le

terrain, un arrêté interministériel était nécessaire. Cependant, l'arrêté n'a pas été préparé immédiatement. Etant donné que ces changements dans le décret influenceraient le contenu des manuels et du guide relatifs à la gestion participative de l'École à travers les COGES, qui ont été développés pendant la Phase, l'Equipe des Experts de la JICA a suspendu les activités liées aux COGES et a observé l'état d'avancement de l'élaboration de l'arrêté interministériel par le biais de communications avec la DGDDL et le DAPS-COGES du MENA.

L'arrêté interministériel n'avait pas été pris pendant plus d'un semestre. Ainsi, l'Equipe des Experts de la JICA a consulté le Directeur de la DAPS-COGES du MENA concernant la situation après la reprise des déplacements des Experts de la JICA vers la Côte d'Ivoire en novembre 2021. Le Directeur a dit que le contenu de l'arrêté interministériel avait déjà été décidé, mais qu'il fallait du temps pour obtenir les signatures des différents Ministres et que c'était la raison pour laquelle l'arrêté n'avait pas encore été émis. Selon le Directeur, la gestion participative de l'École par les COGES développée lors de la Phase 1 était applicable même sous le nouveau décret. De plus, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a décidé d'accorder des subventions à tous les COGES du pays et d'allouer des budgets supplémentaires aux Collectivités Territoriales pour soutenir les COGES en remplacement des cotisations exceptionnelles des parents d'élèves, ce qui signifie qu'il était assuré que les COGES recevraient une certaine somme d'argent pour continuer la gestion des écoles. Sur la base de ces faits, l'Equipe des Experts de la JICA a décidé de reprendre les activités liées aux COGES, bien que l'arrêté interministériel relatif aux COGES n'était pas encore émis en ce moment-là. Finalement, l'arrêté interministériel a été émis en janvier 2022.

Depuis lors, les activités liées aux COGES ont été mises en œuvre et le renforcement des capacités des COGES dans les régions cibles a été réalisé. Cependant, de nombreux COGES n'ont pas pu mettre en œuvre des activités en raison du manque de ressources financières. Selon le décret révisé et l'arrêté interministériel, les COGES recevraient des subventions de l'Etat de Côte d'Ivoire ainsi que des soutiens des Collectivités Territoriales pour mettre en œuvre des activités. Cependant, les subventions de l'Etat n'ont pas été versées aux COGES à temps et le mécanisme de soutien des Collectivités Territoriales aux COGES n'était pas clairement défini. Par conséquent, les COGES n'ont pas pu recevoir de soutiens financiers de deux sources majeures et la plupart des COGES n'avaient pas d'argent pour mettre en œuvre les activités prévues car les COGES n'étaient plus autorisés à collecter des cotisations exceptionnelles auprès des parents d'élèves. Jusqu'à la fin du Projet, ce défi n'a pas été résolu et de nombreux COGES n'ont pas pu mettre en œuvre des activités pour l'amélioration de la situation des écoles.

### **3.3 Evaluation des Résultats de la Gestion des Risques du Projet**

Les mesures suivantes ont été prises pour les facteurs influençant la mise en œuvre du projet mentionnés dans la section précédente.

#### **(1) Pandémie de la COVID-19**

Pour mettre en œuvre les activités en toute sécurité même pendant la pandémie de la COVID-19, diverses mesures ont été prises. Etant donné que les Experts de la JICA n'ont pas pu se rendre en Côte d'Ivoire pendant plus d'un an, les activités en Côte d'Ivoire ont été mises en œuvre par les partenaires en collaboration avec le Personnel National de l'Equipe des Experts de la JICA. Afin d'améliorer la communication entre la Côte d'Ivoire et le Japon pendant que les Experts de la JICA travaillaient au

Japon, des outils de réunion en ligne (Zoom, etc.) ont été introduits et des réunions en ligne ont été organisées fréquemment. En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de formation, le même programme de formation a été réalisé plusieurs fois dans différentes villes afin que le nombre de participants soit réduit et que les déplacements des participants soient également réduits. Lors de chaque formation, des outils de réunion en ligne ont été mis en place pour connecter le lieu de formation à d'autres villes ainsi qu'au Japon afin que les personnes en dehors du lieu de formation puissent observer la formation. Grâce à ces mesures, de nombreuses activités ont été menées pendant la pandémie de la COVID-19, bien qu'elles aient pris plus de temps que prévu.

**(2) Elections**

Afin d'éviter tout incident, le volume des activités, notamment les activités au niveau local, a été réduit avant et après les élections et les activités ont été interrompues pendant les périodes électorales.

**(3) Changements de Principaux Homologues au Niveau Central**

Des explications continues sur le projet ont été fournies par la Direction Nationale du Projet à la DGDDL et par l'Equipe des Experts de la JICA chaque fois que les principaux homologues changeaient. De plus, la DGDDL et l'Equipe des Experts de la JICA ont essayé d'amener les personnes nouvellement affectées dans les régions cibles où les principales activités étaient mises en œuvre et d'avoir des discussions avec elles dans les régions cibles. Lorsque cela était difficile à réaliser dans les régions cibles, les personnes des régions cibles étaient invitées à Abidjan pour partager leurs expériences. En procédant ainsi, le niveau de compréhension des personnes nouvellement affectées a augmenté, et elles sont progressivement devenues des acteurs importants du projet.

**(4) Révision du Décret Relatif aux COGES**

Comme indiqué dans la section précédente, les activités liées aux COGES ont été suspendues pendant environ un an jusqu'à ce qu'un arrêté interministériel soit émis, précisant les détails du décret révisé après révision du décret présidentiel sur les COGES, car il a été déterminé que les contenus des manuels et guides pour la gestion participative des écoles à travers les COGES ne pouvaient pas être révisés. La reprise des activités après clarification des contenus de l'arrêté interministériel a permis la préparation de manuels et guides reflétant la substance du décret présidentiel révisé et de l'arrêté interministériel.

Le décret présidentiel révisé a accordé aux COGES des sources de financement importantes sous forme de subventions de l'Administration Centrale et de soutien des Collectivités Territoriales. Cependant, au cours des deux années environ depuis l'entrée en vigueur de la loi, le soutien de l'Administration Centrale et des Collectivités Territoriales a été limité et l'arrivée à temps du soutien a également été un défi. Les COGES, qui ne parviennent pas à obtenir des fonds pour leurs activités en temps opportun, font des efforts pour gérer leurs écoles par eux-mêmes mais rencontrent d'énormes difficultés à sécuriser des ressources financières. La raison est qu'ils ne peuvent plus collecter de cotisations exceptionnelles auprès des parents d'élèves en raison de la modification du décret présidentiel. A l'avenir, il est souhaité que le soutien l'Administration Centrale et des Collectivités Territoriales soit fourni de manière suffisante comme prévu, mais il est également souhaitable de considérer de nouvelles sources de financement pour les COGES indépendamment de l'Administration Centrale et des Collectivités Territoriales.



## **3.4 Leçons Apprises**

### **3.4.1 Leçons Apprises de l'Équipe d'Évaluation Finale**

L'évaluation finale a énuméré les leçons apprises du Projet dans un rapport tel que mentionné ci-dessous.

**(1) L'utilisation du personnel national améliorera les résultats du projet.**

Vu que dans ce projet, l'un des principaux objectifs est le renforcement des relations respectives aux niveaux central, régional et sur le terrain, il est nécessaire d'échanger étroitement les points de vue avec les parties concernées, en plus de connaissances spécifiques de niveau local. Comme résultat de l'utilisation efficace du personnel national, des consultations étroites avec la partie ivoirienne, et du soutien continu tout en répondant de manière flexible à leurs besoins, il ya le renforcement de la confiance tant du Gouvernement que de la communauté. Cela a conduit à une efficacité accrue de la coopération.

**(2) Participation active des agents des Collectivités Territoriales recrutés localement**

Lorsqu'une Collectivité Territoriale dispose de nombreux membres du personnel compétents recrutés localement, leur participation dans la gestion des activités, y compris la formation nécessaire et leur appartenance à des comités, peut permettre de garantir la continuité de l'efficacité même lorsque des fonctionnaires sont mutés.

### **3.4.2 Leçons Apprises de l'Équipe des Experts de la JICA**

En plus des leçons apprises soulignées par l'Équipe de l'Évaluation Finale, l'Équipe des Experts de la JICA considère ce qui suit comme des leçons apprises du Projet.

**(1) Participation active des homologues au niveau central**

Étant donné que le projet visait à établir un modèle pour renforcer les services publics fournis par les Collectivités Territoriales, il était essentiel que les fonctionnaires au niveau central chargés de développer et de mettre en œuvre des politiques participent aux activités du projet. Cependant, en général, l'accent tend à être mis sur le niveau régional plutôt que sur le niveau central lorsque les activités pilotes sont mises en œuvre dans certaines régions, car les activités pratiques se déroulent au niveau régional. En effet, même dans le cadre du Projet, seuls quelques fonctionnaires ont participé aux activités au début. Mais, au milieu du projet, lorsque le Directeur et le Coordinateur du Projet ont changé, la situation a changé. Pour examiner le modèle au niveau central, le Groupe de Travail a été créé et de nombreux fonctionnaires de la DGDDL ont participé au Projet. Par conséquent, de nombreux fonctionnaires de la DGDDL connaissent très bien le modèle établi par le projet et la DGDDL est prête à disséminer le modèle à l'échelle nationale.

**(2) Attendre les initiatives des homologues eux-mêmes**

En ce qui concerne les activités de l'Extrant 2 du projet, on s'attendait à ce que le Comité Scientifique de la Région de Gbêkê, où le renforcement des capacités des fonctionnaires des administrations locales avait déjà été mis en œuvre lors de la Phase 1, en prenne l'initiative. En tenant compte de l'appropriation et de la durabilité des activités, l'Équipe des Experts de la JICA n'a pas demandé aux membres du Comité Scientifique de mettre en œuvre certaines activités et les a laissés réfléchir à

quelles activités devaient être mises en œuvre. Au début du Projet, rien n'a été mis en œuvre, mais l'Equipe des Experts de la JICA a patiemment attendu leurs propres initiatives. Ensuite, progressivement, ils ont trouvé ce qui devait être fait, comme l'adoption de l'arrêté, la création du Comité Scientifique restreint, la sensibilisation des Elus, la mise en œuvre de la formation sur le CGPE et l'enquête d'état des lieux, etc. En fin de compte, ils sont devenus un bon exemple pour d'autres régions et la DGDDL apprend de leur expérience pour la dupliquer dans d'autres régions.

## Chapitre 4 Pour l'Atteinte de l'Objectif Global après l'Achèvement du Projet

### 4.1 Perspectives pour l'atteinte de l'objectif global

#### 4.1.1 Atteinte de l'Objectif Global

Comme décrit dans la section "Impact" des six critères d'évaluation dans le chapitre précédent, l'Equipe d'Evaluation Finale a confirmé qu'il y avait de bons signes pour l'atteinte de l'objectif global au moment de l'Evaluation Finale.

#### 4.1.2 Proposition de Révision du CLP

L'Equipe de l'Evaluation Finale a proposé de modifier ou d'ajouter certains termes aux indicateurs du CLP en raison du chevauchement entre l'Objectif du Projet et les Extrants, ainsi que du fait que le sens de certains indicateurs n'était pas clair et difficile à mesurer. De plus, l'Equipe de l'Evaluation a proposé de modifier les indicateurs de l'objectif global en tenant compte de la disponibilité des indicateurs. Les indicateurs proposés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4.1.1 Propositions d'Indicateurs Révisés du CLP**

	Indicateurs Actuels	Indicateurs Proposés
Objectif Global	2. Plus de X% des localités des régions cibles trouvent que les Collectivités Territoriales comprennent les besoins des populations.	2. <u>Plus de 10 localités dans chaque région cible</u> estiment que les Collectivités Territoriales comprennent les besoins des populations.
	3. Plus de X% des localités des régions cibles estiment que leurs besoins de développement sont équitablement pris en compte dans les programmes triennaux.	3. <u>Plus de 10 localités dans chaque région cible</u> estiment que leurs besoins en développement sont équitablement pris en compte.
	5. Plus de X% des localités des régions cibles estiment que les écoles primaires et les infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural sont bien gérées par les organisations à base communautaire et les Collectivités Territoriales.	5. <u>Plus de 10 localités dans chaque région cible</u> estiment que les écoles primaires et les infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural sont bien gérées par des organisations à base communautaire.
Objectif du Projet	1. Les données et les besoins collectés en collaboration avec les communautés sont utilisés lors de la formulation des programmes triennaux (secteurs de l'enseignement primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural) des Collectivités Territoriales des Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra.	1. Les données et les besoins recueillis en collaboration avec les communautés sont utilisés dans l'élaboration des programmes triennaux (secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural) <u>par plus de la moitié des Collectivités Territoriales</u> dans chacune des Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra.
	2. Les projets des secteurs de l'enseignement primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural contenus dans les Programmes	2. Les projets des secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural dans le cadre des programmes triennaux sont

	<b>Indicateurs Actuels</b>	<b>Indicateurs Proposés</b>
	Triennaux sont correctement mis en œuvre en collaboration avec les communautés de la Région de Gbêké.	correctement mis en œuvre en collaboration avec les communautés dans la Région de Gbêké. (" <u>Correctement mis en œuvre</u> " signifie <u>que la supervision de la construction doit être effectuée conformément aux guides et manuels pour garantir la qualité.</u> )
	3. Les projets des secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural sont mis en œuvre de manière transparente avec un contrôle de la qualité dans la Région du Haut-Sassandra.	3. Les projets des secteurs de l'école primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural sont mis en œuvre de manière transparente avec le contrôle qualité dans la Région du Haut-Sassandra. (" <u>de manière transparente</u> " signifie <u>que l'appel d'offres et la supervision des travaux sont faits conformément aux guide et manuels</u> .)
	6. Plus de X% des Collectivités Territoriales des Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra réalisent que le contenu et la fréquence du partage d'informations et la collaborations avec les Ministères Techniques et leurs Directions Régionales ont connu une amélioration.	6. <u>Dans les Régions de Gbêké et de Haut-Sassandra, le partage d'informations et la collaboration entre les Collectivités Territoriales et les Ministères techniques ainsi que leurs Directions Régionales connaissent une amélioration.</u>
Extrants	2.1 X% des Collectivités Territoriales utilisent les méthodes du modèle pour la planification lors de l'élaboration de leurs programmes triennaux.	2.1 <u>Les Collectivités Territoriales</u> utilisent les méthodes du modèle pour la planification, lors du développement de leurs programmes triennaux ( <u>réunions communautaires, enquêtes d'état des lieux et sélection des projets prioritaires à partir des méthodes du PCN-CI</u> ).
	2.2 X% des Collectivités Territoriales utilisent les méthodes du modèle pour la mise en œuvre de projets.	2.2 <u>Les Collectivités Territoriales</u> utilisent les méthodes du modèle pour la mise en œuvre des projets.
	2.3 X% des Collectivités Territoriales apportent un soutien aux organisations à base communautaire pour la gestion des écoles primaires et des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural.	2.3 <u>Les Collectivités Territoriales</u> apportent leur soutien aux organisations à base communautaire pour la gestion des écoles primaires et des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural.

Source: Rapport d'Evaluation Finale

## 4.2 Recommandations pour la Partie Ivoirienne

Voici les recommandations formulées par l'Equipe de l'Evaluation Finale aux organisations concernées pour la période restante et après l'achèvement du Projet.

### (1) MIS

- Les réalisations dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra ont augmenté le potentiel de dissémination dans d'autres régions. Par conséquent, l'institutionnalisation des méthodes du PCN-CI est très importante pour mettre en œuvre cette expansion vers d'autres régions. Il est attendu que cela se fasse dès que possible.
- Afin d'utiliser les expériences des Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra comme vitrine pour la dissémination dans d'autres régions, il est important que le MIS assure le suivi de la performance des deux régions et apporte un soutien technique autant que cela est nécessaire.
- Il est recommandé d'organiser une tournée de Relations Publiques à l'échelle régionale. Des méthodes possibles sont envisagées, notamment des visites effectives et des explications aux fonctionnaires et agents des Collectivités Territoriales ainsi qu'aux Elus dans toutes les

regions. Il est recommandé également d'organiser des activités de relations publiques lors des réunions de l'ARDCI et de l'UVICOCI.

**(2) MINHAS/ONEP**

- En tant que Ministère Technique chargé de l'approvisionnement en eau, il lui est recommandé de continuer d'apporter un appui technique dans le cadre de la formation des Collectivités Territoriales en étroite collaboration avec le MIS.

**(3) MENA**

- Tout comme le MINHAS, il est attendu du MENA un soutien continu pour le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales en étroite collaboration avec le MIS.
- Bien que les COGES et le mécanisme de suivi par les agents des Collectivités Territoriales aient été établis dans le cadre du Projet, l'on a observé que les contraintes financières pour mettre en œuvre les activités sont significatives pour que les COGES fonctionnent efficacement. Les activités des COGES dépendent largement des subventions de l'Etat. Cependant, en réalité, aucun COGES n'a reçu de subventions de manière régulière et opportune, et de nombreux COGES n'ont pas connu de succès dans leurs activités génératrices de revenus. En plus de la mise à disposition des subventions en temps voulu, il serait recommandable que le MENA envisage de réviser les manuels pour introduire des mesures pratiques pour une utilisation flexible de leurs propres ressources autres que les subventions.

**(4) Région de Gbêkê**

- Il est conseillé que le Comité Scientifique, en coopération avec la DGDDL/MIS, fasse un suivi auprès des Collectivités Territoriales qui n'ont pas encore achevé l'enquête d'état des lieux et, si nécessaire, renforce la compréhension des Elus pour la mise à disposition des fonds nécessaires pour la conduite de l'enquête. La formation des agents des Collectivités Territoriales qui n'ont pas encore participé à la formation peut également avoir de l'importance. On attend du Comité Scientifique qu'il continue de faire le suivi des COGES et CGPE.

**(5) Région du Haut-Sassandra**

- En coopération avec la DGDDL/MIS et le Comité Scientifique de la Région de Gbêkê, la promotion et le suivi des méthodes par le Comité Scientifique nouvellement établi PCN-CI sont nécessaires.
- Les membres du Comité Scientifique sont censés poursuivre les activités visant à améliorer la compréhension des Elus sur les méthodes PCN-CI et dispenser une formation aux agents des Collectivités Territoriales, en particulier à ceux récemment affectés dans la Région

# **ANNEXE 1**

## **Résultats du projet**

## ANNEXE 1-1

### Liste des homologues

Administration Centrale		
Nom	Structure	Titre en PCN-CI2
YAPI Fidèle	DGDDL / MIS	DGDDL, Directeur du Projet
YAPI Urbain		DDL, Coordinateur du Projet
DIBI Carlos Oscar		Coordinateur Adjoint du Projet
N'DRI KOUAKOU Philomème		Sous-Groupe Etude et Planification
KOUASSIBLE Joel		
SILUE Emmanuel		
DEZO Yannick		
YEO KOLOTCHOLOMA		
MOBIO ALAIN		Sous-Groupe Infrastructure
Mme SIKA ZOZO CHRISTELLE		
ALLA Yao Eli		Sous-Groupe Participation Communautaire
ATSEYE Kouso Angele		
OULAI Gonle Jonas		
ALLALI Konan Stéphanos		Sous-groupe Finances et Administration
SILUE Métanhan		
YAPI Valery		
ASSAMOI Jean-Pierre		
MABO Roger		Sous-Groupe Relation Publique
KOUADIO Seraphin		
KECTHO Touré		
KONE SALIF		
PAH POTEY HERVE		
LIDA GILBERT	MENA	DCEP
CESAR KASSI		
OUATTARA LINDA		
NOMEL Melanie Caulomet Kouakou		Gestionnaire Service Renforcement des Capacités/DAPS-COGES
EFFI Germaine		Coordinatrice des Services /DAPS-COGES
KIE Marie Dominique		Chef de Service Mobilisation de la Communauté Educative/DAPS-COGES
ASSAGOU Adiépe Atsé Hyacinthe		Chef de Service Renforcement des Capacités/DAPS-COGES
BEYOGBIN Bérenger		Chef des Services Statistiques /DAPS-COGES
EBA Aka Stanislas Alexandre		DAPS-COGES
BEHIBRO Fidel		MINHAS
KAMSSOKO Guibril	ONEP	
COULIBALY Daouda		
KOUAME Didier		
AMALAMAN Georges		

## Liste des homologues

Région de Gbêké		
Nom	Structure	Titre
TUO Fozié	Corps Préfectoral	Préfet de la Région de Gbéké/Département de Bouaké
TRAORE née Moïse-Henri Imelda Marguérite Marie-Doussou		Préfet du Département de Béoumi
TIE GBE Bonaventure		Préfet du Département de Sakassou
ELLA née GBANDA Odette		Préfet du Département de Botro
KATOU Bony Francis		SG de la Région de Gbéké/Département de Bouaké
VANIE Bi Trazié Jean-François		SG de la Région de Gbéké/Département de Bouaké
<i>Tous les sous-préfets</i>		-
Amadou KONE	Commune de Bouake	Maire
DIEZAO Lagou Ruffin		SG
DIALLO Mansira		Directrice des Affaires Sociales et du Développement Humain
TOURE Mori		Chef de service Vie et Association
DEGRI Marie Chantale		Sous-Directrice des Affaires Sociales et du Développement Humain
TAKI Patrice		Directeur Technique
ADJE Kouamé		Services Techniques
DIALLO Mansira		Directrice des Affaires Sociales et du Développement humain
KOFFI Kouman	Commune de Bodokro	SG
AMANI Kouadio Adège		Chef des Services Socioculturels
BIERI Komenan		Chef des Services Techniques
DJAHA Yao Ernest		Agent des Services Techniques
KOUADIO lawly N'Guessan		Chef des Services Financiers
DJINHIN Joachim	Commune de Botro	SG
LOUKOU Germain		Chef des Services Techniques
YAO Innocent		Chef des Services Socioculturels
N'GUESSAN Bruno	Commune de Sakassou	SG
N'DA Kouadio Laurent		Chef des Services Techniques
ADOU Dongoh		Chef des Services Socioculturels
AGUIE Kohou Justice	Commune de Djébonoua	Chef des Services Socioculturels
MAMADOU Ouattara		Chef des Services Techniques
N'GORAN Ehouman Guy	Commune de Brobo	SG
SESS Sess Olivier		Chef des Services Socioculturels
KONAN Severin		Chef des Services Administratifs
LAGO Toh Brice	Commune de Diabo	SG
ATTO Kouakou Aimé Franck		Chef des Services Techniques
KONAN Kouakou Eugène		Chef des Services Socioculturels
CAMARA Matié	Commune de Beoumi	Chef des Services Techniques
BISSIE Modeste		Chef des Services Administratifs
N'Goran Patrice	Conseil Régional de la Région de Gbêké	DGA
KOUADIO Bachelard François		DGAA



## Liste des homologues

Région de Gbêké		
Nom	Structure	Titre
KOBLAN N'Cho Blaise	Conseil Régional de la Région de Gbêké	Directeur des Affaires Sociales et du Développement Humain
DJANHOUE Bi Irié		Directeur du Développement et de la Planification
KOUASSI Kouamé Firmin		Directeur Technique
BOLE Yao Pascal		Chef des service hygiène et Assainissement
ANNE Esse Nina epse ANGUEMIAN		Chef du service Communication
YEO Eugène	DRH	DRH
YEO Cynthia		Responsable de l'Hydraulique Rural
KONAN Kouassi Jules		Responsable hydraulique Villageoise
GADEAU Sebastien	DRENA Bouake 1	Conseiller Extra Scolaire option COGES (coordonnateur)
TUO Siaka		Conseiller Extra Scolaire option COGES
KONE Assouma		
SORO Diofohoua	DRENA Bouake 2	Conseiller Extra Scolaire option COGES (coordonnateur)
OUATTARA Nahoua		Conseiller Extra Scolaire option COGES
SORO Tionro		
KONAN André		
YAO Nogbou Antoinnette		
OYEWUNI ALICE		
BROU Kouassi Leon		

Région du Haut-Sassandra		
Nom	Structure	Titre
KOUAMÉ Koffi	Corps Préfectoral	Préfet de la Région du Haut Sassandra/Département de Daloa
JEAN BRICE Tra Bi Koué		Préfet du Département d'Issia
TANRAH Doh Jacob		Préfet du Département de Vavoua
SEKOU Sanogo		Préfet du Département de Zoukougbeu
GBEI Kepo Emmanuel	Corps Préfectoral	Secrétaire Général de la Région du Haut Sassandra/Département de Daloa
<i>All sub-prefects</i>		-
NIAGORAN Leopold	Commune de Daloa	Dircteur des Affaires Sociales et de la Promotion Humaine
AKOMIAN N'Cho Constant		Directeur Technique
ZEZE Hermann		Agent Technique CST
BLE Wega Aline		Chef des Services Finances
BAGATE Salif	Commune de Bédiala	Chef des Services Socio-Culturels
DJAH I Dago Fulgence		Sécrétaire Général
BOGUI Kokra Serge Hermann	Commune de Issia	Chef des Services Socio-Culturels
ZIBO Patrick Anderson		Chef des Services Techniques
BOUAZO Tapé Hyacinthe Angenor	Commune de Issia	Agent Technique

**Liste des homologues**

<b>Région du Haut-Sassandra</b>		
<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Titre</b>
YAPO Aboa Bernard	Commune de Issia	Agent Technique CST
DAN Kouapeu Modeste	Commune de Gboguhé	Secrétaire Général
KONE Mama Stéphanie		Chef des Services Socio-Culturels
GOU Bolou Etienne		Agent Technique CST
SEKA Brou Théophile		Chef des Services Socio-Culturels
BOUAZO Alain Thierry	Commune de Saïoua	Agent Technique CST
NIAMIAN Azito Blaise		Agent Technique Socio
FREBO Igor		Staff of Technical Service
N'DRI Kouadio Stéphane	Commune de Zoukougbeu	Chef des Services Techniques
KOUDOU Seri César		Chef des Services Administratif
MOULAN Nicaise		Chef des Services Socio-Culturels
KONE Yacouba		Chef des Services Techniques
SAHOUI Jean Marcel	Commune de Vavoua	Chef des Services Administratif
YAO Kouassi Bertin		Conseiller Municipal
BLE Koussou Hubert		Chef des Services Socio-Culturels
N'GOUAN Brou Anderson		Agent Technique
KOFFI Richmond Kouadio	Conseil Régional du Haut-Sassandra	Directeur des Affaires Sociales Culturelles et du Développement Humain
SERI Zoman		Agent Technique
AKADIE Douglas		Directeur Régional
KOUAME Florent	DRH Daloa	Agent
GBAKA Elvis		
ASSIE Jean-Luc Magloire		
ZAN BI BOUE LIN	DRENA Daloa	Conseiller Extra Scolaire option COGES (Coordonnateur)
TIENS BANDE W. Brice		Conseiller Extra Scolaire option COGES
DIABATE Cafolie		
SYLLA Mohamed	DRENA Daloa	Conseiller Extra Scolaire option COGES
KOUASSI Koffi Alexis		
ZAN Bi Boue Lin		
KOFFI Affi Noël		
KANDO Roger		
YAO Maturin		
YAO Koume Alexis		
ASSIE Jean-Luc		
KONE Yehoro Adolphe		
KOUAKOU Kouakou Thomas		
KANOUAN Aufrey		
KONATE Lassina		
YOCODE Evariste Athur		
AMAN Ehouman Pascal		
NOGBOU K. Félix		
TONEBI Kouamé		

## Liste des homologues

Région du Haut-Sassandra		
Nom	Structure	Titre
BOMENE Née N'GUESSAN V	DRENA Daloa	Conseiller Extra Scolaire option COGES
DIOMANDE Souleymane		
MAH Monice Desiré		
SILUE Tiaboro Remi		
ASSANVO Apkena		
KOUASSI Kouadio		
TIENS Bande Brice		
N'GUESSAN Née N'CHO C.		
AGBOKE Franck Denis		
FOFANA Tata		
KONE Sidoubien		
POLO Bi Toh		
SANGARE Seydou		
ADJE Adje Modeste		
ANON Eddy Nicaise		
ABOU Valery Chritian A.		
KOFFI Konan Jean-Jacques		
GBADIE Gosso Jean-Luc		
SANGARE Seydou		
AKOI Née GNACADJA Prisca		
AMONCHI Aline		

**ANNEXE 1-2**

**Liste du matériel distribué**

Article	Modèle	Bénéficiaire	Date de distribution
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Commune de Vavoua	septembre 2019
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Commune de Issia	septembre 2019
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Commune de Daloa	septembre 2019
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Commune de Saïoua	septembre 2019
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Commune de Zoukougbeu	septembre 2019
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Commune de Bédiala	septembre 2019
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Commune de Gboguhé	septembre 2019
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Conseil Régional du HS	septembre 2019
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5/G5	Comité Scientifique de Gbêké	janvier 2024
Ordinateur portable	Dell Inspiron 15 3000 series, 500g HD, RAM4g; screen 15, Core i3	Comité Scientifique de Gbêké	janvier 2024
Ordinateur portable	HP Probook 1tera HD, RAM 8g, screen 15, Core i5	Comité Scientifique de Gbêké	janvier 2024
Ordinateur portable	HP Probook 1tera HD, RAM 8g, screen 15, Core i5	Comité Scientifique du Haut-Sassandra	janvier 2024
Ordinateur portable	HP Probook 1tera HD, RAM 8g, screen 15, Core i5	Comité Scientifique du Haut-Sassandra	janvier 2024
Ordinateur portable	HP Probook 1tera HD, RAM 8g, screen 15, Core i5	Comité Scientifique du Haut-Sassandra	janvier 2024
Smartphone	Tecno Camom 11 Pro	Commune de Vavoua	février 2020
Smartphone	Tecno Camom 11 Pro	Commune de Issia	février 2020
Smartphone	Tecno Camom 11 Pro	Commune de Daloa	février 2020
Smartphone	Tecno Camom 11 Pro	Commune de Saïoua	février 2020
Smartphone	Tecno Camom 11 Pro	Commune de Zoukougbeu	février 2020
Smartphone	Tecno Camom 11 Pro	Commune de Bédiala	février 2020
Smartphone	Tecno Camom 11 Pro	Commune de Gboguhé	février 2020
Traceur	Canon iPF 770	Conseil Régional du HS	décembre 2023
Imprimante	HP Officejet 7740	Commune de Vavoua	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Commune de Issia	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Commune de Daloa	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Commune de Saïoua	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Commune de Zoukougbeu	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Commune de Bédiala	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Commune de Gboguhé	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Conseil Régional du HS	Mars 2020
Imprimante	HP Officejet 7740	Prefecture de Daloa	décembre 2023

Experts affectés

Intitulé du Projet: Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI) Phase 2

Intrants	Années	2019				2020				2021				2022				2023				2024		
		I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I		
Toshiaki KUDO	Plan																							
	Réel																							
Junko OKAMOTO	Plan																							
	Réel																							
Harumi TSUKAHARA	Plan																							
	Réel																							
Masakazu SAITO	Plan																							
	Réel																							
Keiko OTOGURO	Plan																							
	Réel																							
Terumasa SATO	Plan																							
	Réel																							
Shozo KAWASAKI	Plan																							
	Réel																							
Koki MASUMI	Plan																							
	Réel																							
Tomohiro KATO	Plan																							
	Réel																							
Yuri SATO	Plan																							
	Réel																							
Mayumi FUJYAMA	Plan																							
	Réel																							
Tadasi SATO	Plan																							
	Réel																							
Yee Sing TEH	Plan																							
	Réel																							
Fumito SUZUKI	Plan																							
	Réel																							
Hajime MAYAMA	Plan																							
	Réel																							

Work in Japan Work in Cote d'Ivoire

Révision du Plan d'Opération

Intitulé du Projet: Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI) Phase 2

Activités	Années	2019				2020				2021				2022				2023				2024
		I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
<b>Extrant 1. Les outils de formation visant à renforcer la capacité des agents des Collectivités Territoriales sont élaborés.</b>																						
1-1 Améliorer les manuels portant sur les méthodes du modèle et développer des modules et plans de formation	Plan																					
	Réel																					
1-2 Réviser les manuels et les modules de formation en fonction des Extraits 2 et 3	Plan																					
	Réel																					
<b>Extrant 2. Les méthodes du modèle sont améliorées et consolidées dans la Région de Gbêké.</b>																						
2-1 Examiner l'état d'application des méthodes du modèle	Plan																					
	Réel																					
2-2 Faire le suivi de l'état d'application des méthodes du modèle et renforcer leur mise en œuvre	Plan																					
	Réel																					
2-3 Compiler les leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région de Gbêké	Plan																					
	Réel																					
<b>Extrant 3. Les méthodes améliorées du modèle sont mises en œuvre dans la Région du Haut-Sassandra à travers les programmes de formation et des projets pilotes.</b>																						
3-1 Mettre en œuvre les programmes de formation	Plan																					
	Réel																					
3-2 Développer une base de données dans la Région du Haut-Sassandra	Plan																					
	Réel																					
3-3 Formuler un plan de développement sectoriel à partir de la base de données développée dans la Région du Haut-Sassandra	Plan																					
	Réel																					
3-4 Sélectionner des projets pilotes dans la Région du Haut-Sassandra	Plan																					
	Réel																					
3-5 Mettre en œuvre les projets pilotes sélectionnés dans la Région du Haut-Sassandra	Plan																					
	Réel																					
3-6 Mettre en place /redynamiser les organisations à base communautaire et faire le suivi de la gestion et de la maintenance des infrastructures d'école primaire et d'approvisionnement en eau en milieu rural qu'elles assurent	Plan																					
	Réel																					
3-7 Faire le suivi de l'état d'application des méthodes du modèle	Plan																					
	Réel																					
3-8 Compiler les leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra	Plan																					
	Réel																					
<b>Extrant 4. La recommandation du modèle et de ses méthodes à d'autres régions est faite.</b>																						
4-1 Compiler les leçons tirées des Extraits 1 à 3 et développer les méthodes améliorées du modèle à travers des discussions avec les personnes concernées	Plan																					
	Réel																					
4-2 Faire une recommandation pour développer le système de diffusion du modèle et de ses méthodes	Plan																					
	Réel																					

Révision du Plan d'Opération

Intitulé du Projet: Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI) Phase 2

Plan de Suivi	Year	2019				2020				2021				2022				2023				2024
		I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
<b>Formation au Japon</b>																						
Formation au Japon	Plan																					
	Réel																					
<b>Suivi</b>																						
Comité de coordination conjoint (CCC)	Plan																					
	Réel																					
Etablissement du Plan d'Opération Détaillé	Plan																					
	Réel																					
Confirmation du statut de l'Administration Centrale	Plan																					
	Réel																					
Soumission de la Feuille de Suivi	Plan																					
	Réel																					
Mission de Suivi provenant du Japon	Plan																					
	Réel																					
Enquête sociale	Plan																					
	Réel																					
Enquête de base et finale	Plan																					
	Réel																					
<b>Rapports/Documents</b>																						
Plan de travail	Plan																					
	Réel																					
Rapport d'achèvement du projet	Plan																					
	Réel																					
<b>Relations publiques</b>																						
Relations Publiques liées au Projet	Plan																					
	Réel																					

## **ANNEXE 2**

### **Liste des documents produits par le projet**



## ANNEXE 2

### Liste des documents produits par le projet

No.	Titre de Guide / Manuel	Méthode	Secteur	Contenu	Utilisateur cible
1	Manuel sur la méthodologie de mise en œuvre des enquêtes d'état des lieux et création de base de données	Etudes et Planification	Education/ HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notion d'enquête d'état des lieux et son utilité</li> <li>Plan de mise en œuvre de l'enquête d'état des lieux</li> <li>Conception des questionnaires</li> <li>Approche de collecte de données sur le terrain</li> <li>Création de base de données et Analyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur/Chef des Services Techniques</li> <li>Directeur/Chef des Services Socioculturels</li> <li>Agents Locaux</li> <li>Secrétaire Général</li> </ul>
2	Manuel de programmation et d'utilisation de l'application KoBoCollect (Collecte de données sur Mobile)	Etudes et Planification	Education/HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programmation d'un questionnaire sur KoboToolbox et sur MS Excel</li> <li>Utilisation de l'application KoboCollect pour la collecte des données</li> <li>Gestion des données sur le Serveur</li> <li>Analyse des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur/Chef des Services Techniques</li> <li>Directeur/Chef des Services Socioculturels</li> <li>Agents Locaux</li> </ul>
3	Manuel sur Initiation à la Cartographie par l'utilisation du Logiciel Quantum GIS (QGIS)	Etudes et Planification	Education/HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notion de cartographie</li> <li>Connaissance des système de projection de référence</li> <li>Acquisition des données SIG</li> <li>Numérisation des données Raster</li> <li>Analyse Thématique des données</li> <li>Elaboration des cartes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur/Chef des Services Techniques</li> <li>Directeur/Chef des Services Socioculturels</li> <li>Agents Locaux</li> </ul>
4	Manuel sur Méthodologie de Sélection des Projets Prioritaires par l'Utilisation de MS EXCEL	Etudes et Planification	Education/HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des critères d'identification des besoins</li> <li>Définition des critères de priorisation des projets</li> <li>Connaissance de base en Excel</li> <li>Utilisation des opérateurs de calcul et des fonctions</li> <li>Utilisation de la fonction SI, Arrondi, Tri, filtre et classement, etc.</li> <li>Sélection des projet avec les fonctions Filtrés, le système de notation et le Tri personnalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur/Chef des Services Techniques</li> <li>Directeur/Chef des Services Socioculturels</li> <li>Agents Locaux</li> <li>Elus</li> </ul>
5	Guide synthétique d'élaboration des dossiers de consultation des entreprises et de passation des marchés	Mise en œuvre et supervision des projets	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration des DAO et Demandes de Cotation</li> <li>Gestion des Appels d'Offres et Demandes de Cotation</li> <li>Sélection des entreprises de travaux et de fourniture de mobiliers</li> </ul>	Services Techniques et financiers des Collectivités Territoriales
6	Catalogue des plans standards	Mise en œuvre et supervision des projets	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans d'architecture et d'exécution</li> <li>Note de calcul de structure</li> <li>Descriptif technique</li> <li>Estimatif des travaux</li> </ul>	Services Techniques des Collectivités Territoriales
7	Manuel de Gestion et de supervision des travaux de construction et opérations de fournitures de mobiliers scolaires	Mise en œuvre et supervision des projets	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion et supervision des travaux de construction des bâtiments scolaires</li> <li>Gestion et Supervision des opérations de fournitures de mobiliers scolaires</li> </ul>	Services Techniques et Services Socio des Collectivités Territoriales
8	Guide de conduite de réunion communautaire dans un projet de construction d'école primaire	Mise en œuvre et supervision des projets	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Techniques d'organisation de réunion communautaire</li> <li>Stratégie de mobilisation communautaire pour la réussite d'un projet de construction d'une école primaire</li> <li>Orientation des communautés bénéficiaires à l'appropriation des infrastructures et mobiliers livrés</li> </ul>	coordonnateurs COGES, conseillers COGES, services Techniques et services Socio des Collectivités Territoriales, the elected people
9	Manuel de mise en œuvre des projets pilotes HV	Mise en œuvre et supervision des projets	HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures administratives impliquées des l'aménagement des infrastructures HV</li> <li>Passation de marché pour les projets HV (Superstructures, Pièces de rechanges, soufflage Air-Lift)</li> <li>Définition des types de travaux (Construction et Réhabilitation)</li> <li>Reforcement des capacités des ACT sur les Construction de forage et de réhabilitation de PMH</li> <li>Suivi et contrôle de la qualité des travaux</li> <li>Procédure de réception des ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur/Chef des Services Techniques</li> <li>Agents Locaux</li> </ul>
10	Manuel de Gestion et de maintenance des infrastructures et Mobiliers scolaires	Gestion et Maintenance	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des infrastructures et Mobiliers Scolaires</li> <li>Maintenance préventive et curative des infrastructures et Mobiliers Scolaires</li> </ul>	coordonnateurs COGES, conseillers COGES, services Techniques et services Socio des Collectivités Territoriales, Directeurs d'écoles
11	Manuel 1 MISE EN PLACE OU RENOUVELLEMENT DEMOCRATIQUE DES ORGANES DES COMITES DE GESTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS (COGES)	Gestion et Maintenance	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre conceptuel du COGES</li> <li>Processus de mise en place du COGES</li> </ul>	Coordonnateurs COGES, Conseillers COGES, Socio des Collectivités territoriales, Directeurs d'écoles
12	Manuel 2 TECHNIQUE DE GESTION PARTICIPATIVE D'ECOLE PAR LES COMITES DE GESTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (COGES)	Gestion et Maintenance	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion administrative</li> <li>Concept de PACC</li> <li>Mobilisation des ressources</li> <li>Gestion financiers et matérielle</li> <li>Contrôle</li> <li>Système de suivi des COGES</li> </ul>	COGES, Coordonnateurs COGES, Conseillers COGES, Socio des Collectivités territoriales
13	Manuel 3 MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DES UNIONS DES GESTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS (U-COGES)	Gestion et Maintenance	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concept d'U-COGES</li> <li>Processus de mise en place d'une U-COGES</li> <li>Fonctionnement de l'U-COGES</li> </ul>	COGES, Coordonnateurs COGES, Conseillers COGES, Socio des Collectivités territoriales

## ANNEXE 2

### Liste des documents produits par le projet

No.	Titre de Guide / Manuel	Méthode	Secteur	Contenu	Utilisateur cible
14	GUIDE DES COGES POUR LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'ECOLE	Gestion et Maintenance	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion participative de l'école</li> <li>Rôles et compétences des acteurs dans la gestion participative de l'école</li> </ul>	Coordonnateurs COGES, Conseillers COGES, Socio des Collectivités territoriales
15	Manuel de Formation Théorique des Agents des Collectivités Territoriales pour une Gestion Durable des Pompes à Motricité Humaine	Gestion et Maintenance	HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problématique de l'hydraulique villageoise;</li> <li>Stratégie de gestion durable des PMH;</li> <li>Processus de création, de redynamisation et d'accompagnement des CGPE;</li> <li>Communication sociale avec les localités et les CGPE;</li> <li>Approche participative, mobilisation communautaire et technique d'animation;</li> <li>Nécessité des statuts et règlement intérieur pour les CGPE;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chef des services technique;</li> <li>Chef des Services Socioculturels;</li> <li>Agent technique local</li> </ul>
16	Manuel de Formation Pratique des ACT pour une Gestion Durable des Pompes à Motricité Humaine	Gestion et Maintenance	HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation, gestion transparente et sécurisation des ressources financières;</li> <li>Fonctionnement et gestion d'une association;</li> <li>Technique de rédaction de compte rendu et utilisation des outils de gestion;</li> <li>Promotion de l'hygiène;</li> <li>Sensibilisation sur les maladies hydriques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chef des services technique;</li> <li>Chef des Services Socioculturels;</li> <li>Agent technique local</li> </ul>
17	Guide pratique de gestion des Comités de Gestion des Points d'eau	Gestion et Maintenance	HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Composition et fonctionnement d'un CGPE;</li> <li>Promotion des bonnes pratique d'hygiène.</li> </ul>	Membre du bureau CGPE
18	Guide de financement pour l'application du Modèle de Développement inclusif (MODELI)	N.A.	Education/HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du Modeli</li> <li>Programmation et budgétisation</li> </ul>	Collectivités Territoriales
19	Gestion et maintenance des infrastructures publiques du MODELI, Valeurs et Caractéristiques	Gestion et maintenance	Education/HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Propos du MODELI</li> <li>Méthode de gestion et de maintenance des infrastructures du MODELI</li> <li>Principales caractéristiques du MODELI</li> <li>Valeurs du MODELI</li> <li>Applicabilité de MODELI à d'autres secteurs</li> </ul>	DGDDL
20	Stratégie de vulgarisation du MODELI à l'échelle nationale	N.A	Education/HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contenu du MODELI à promouvoir</li> <li>Scénario de vulgarisation du MODELI</li> <li>Méthodologie de vulgarisation du MODELI</li> <li>Collectivités Territoriales cibles</li> <li>Rôles et responsabilités des parties prenantes dans la vulgarisation du MODELI</li> </ul>	DGDDL CT
21	Document d'orientation pour le renforcement des capacités des Collectivités territoriales dans le secteur de l'hydraulique rurale	N.A	HV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures administratives impliquées des l'aménagement des infrastructures HV</li> <li>Passation de marché pour les projets HV (Superstructures, Pièces de rechanges, soufflage Air-Lift)</li> <li>Définition des types de travaux (Construction et R éhabilitation)</li> <li>Renforcement des capacités des ACT sur les Construction de forage et de réhabilitation de PMH</li> <li>Suivi et controle de la qualité des travaux</li> <li>Procédure de reception des ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>DGDDL</li> <li>MINHAS/ONEP/DRH</li> <li>Elected people</li> <li>General Secretary</li> <li>Directeur/Chef des Services Techniques</li> <li>Directeur/Chef des Services Socio-culturels</li> <li>Agents Locaux</li> </ul>

## **ANNEXE 3**

# **Cadre Logique du Projet**

## Cadre Logique du Projet

Intitulé du Projet: Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI) Phase 2.

Durée: février 2019 - février 2023 (Quatre ans)

Organisme de Mise en Œuvre : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Bénéficiaires directs: Agents de l'Administration Locale et des Directions Régionales des Régions de Gbêkê et du Haut -Sassandra

Zone Cible: Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra

Bénéficiaires indirects: Populations des Régions de Gbêkê et du Haut -Sassandra

CLP Ver.0

18 Octobre 2017

Objectif Global	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèse Importante
Les capacités de l'Administration Locale à fournir des services publics sont renforcées et la confiance des populations à l'égard de l'Administration Locale est renforcée .	- Formation exécutée dans d'autres régions sur la base des modules de formation. - Plus de ●% de personnes dans les régions cibles sont satisfaites des services publics dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra. - Plus de ●% de personnes dans les régions cibles estiment que les Administrations Locales sont attentives aux besoins de la communauté dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra. - Plus de ●% de personnes dans les régions cibles se rendent compte que les Administrations Publiques entreprennent des activités de développement équitable dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra. - Plus de ●% de personnes dans les régions cibles se rendent compte que les Collectivités Territoriales partagent les informations avec les populations des Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra.	1. Des études sur les Leaders Communautaires, les Organisations Communautaires et les Administrations Locales	
Objectif du Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèse Importante
Le fondement pour l'amélioration des capacités de l'Administration Locale à fournir des services publics en toute transparence, en collaboration avec les communautés est établi.	1. Les Plans de Développement Triennaux (secteurs de l'eau et de l'éducation) sont formulés sur la base des données et processus de priorisation dans les Communes et Conseils Régionaux des Régions de Gbêkê et du Haut -Sassandra. 2. Les projets dans les secteurs de l'enseignement primaire et de l'eau relatifs aux Plans de Développement Triennaux sont exécutés sur la base de concertations publiques dans le Gbêkê. 3. Les infrastructures d'école et d'eau sont gérées et entretenues en collaboration avec les Organisations Communautaires, les Communes/le Conseil Régional dans le Gbêkê. 4. Plus de ● % des agents des Communes / du Conseil Régional se rendent compte que le contenu et la fréquence de l'appui technique apporté par les Directions Régionales se sont améliorés avec des rôles et responsabilités clairs, par rapport à la période de pré-démarrage du Projet.	1. Résultats de l'Etude d'Etat des Lieux et de l'Enquête Finale dans les zones cibles 2. Etudes sur les Administrations Locales, les Directions Régionales et l'Administration Centrale 3. Etudes sur les Leaders Communautaires, les Organisations Communautaires et les Administrations Locales	Les événements affectant la gouvernance locale ne se produisent pas en Côte d'Ivoire.
Extrants	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèse Importante
1. Les outils de formation visant à renforcer la capacité des agents des Administrations Locales sont élaborés.	1. Les modules de formation (planification, mise en œuvre et suivi) pour les agents des Administrations Locales ( Services Techniques, Services socio-culturels, agents du Développement et de la Planification ) et des Directions Régionales (DTH, Conseillers COGES ) sont conçus. 2. Des plans de formation ( avec formateurs) sont élaborés.	1. Plan de formation et rapport d'exécution de formation	La situation socio-politique dans les Régions Cibles n'est pas beaucoup détériorée.
2. Le "Modèle" de fourniture des services de base est amélioré et consolidé dans la Région de Gbêkê .	1. Nombre de projets par Commune/Conseil Régional dans le Plan de Développement Triennal en utilisant les outils et méthodologies de planification du "Modèle". 2. Nombre de projets par Commune/Conseil Régional dans le Plan de Développement Triennal en utilisant les outils et méthodologies du "Modèle". 3. Pourcentage des infrastructures d'eau et d'école gérées et entretenues en collaboration avec les Organisations Communautaires. 4. Recommandations pour la révision du "Modèle".	1. Plans de Développement Sectoriels élaborés par le Conseil Régional et les Communes dans la Région de Gbêkê 2. Procès-Verbaux des réunions du Comité de Coordination/ Comité Scientifique 3. Rapport d'Avancement du Projet 4. Rapport Annuel des COGES / CGPE	
3. Le Modèle "amélioré" est mis en œuvre dans la Région du Haut-Sassandra à travers les programmes de formation et des projets pilotes.	1. Au moins, ●responsables d'Administration Locale reçoivent une formation en rapport avec le "Modèle" de fourniture de services de base. 2. Toutes les Communes et le Conseil Régional dans la Région du Haut-Sassandra utilisent les outils et méthodologies de planification présentés lors de la formation. 3. Toutes les Communes Pilotes et le Conseil Régional dans la Région du Haut-Sassandra utilisent les outils et méthodes pour la mise en œuvre d'infrastructures d'école et d'approvisionnement en eau. 4. Toutes les Communes Pilotes et le Conseil Régional dans la Région du Haut-Sassandra utilisent les outils et méthodes d'entretien des infrastructures d'eau et d'école. 5. <u>Recommandations pour la révision du "Modèle"</u>	1. Résultats d'études menées par le biais de questionnaires et entretiens avec des fonctionnaires et Collectivités 2. Procès -Verbaux des réunions du Comité de Coordination 3. Rapport d'Avancement du Projet	
4. La recommandation de l'application du "Modèle" à d'autres régions est faite.	1. La version révisée du manuel sur le "Modèle" sur la base des leçons apprises dans les Régions de Gbêkê et du Haut-Sassandra est préparée et approuvée au niveau du GTT et du CCC. 2. Système de mise en œuvre de la formation élaboré (y compris les conditions, les ressources nécessaires à la mise en œuvre).	1-1. Rapport de séminaires, Rapport d'Avancement du Projet , 1-2. Procès-Verbaux des réunions du Comité de Coordination/Comité Scientifique 2-1. Plan d'Action	
Activités	Intrants	Conditions préalables	
1-1. Des modules et plans de formation sont élaborés, développer les modules : 1. planification, 2. mise en œuvre et 3 suivi. 1-2. Les modules de formation sont révisés en fonction des extrants 2 et 3.	< La Partie Japonaise > (a) Déploiement d'Experts (b) Dépenses des activités du Projet (c) Formation au Japon/ pays tiers (d) Formation sur place pour le personnel homologue (e) Coût partiel relatif à la formation sur les modules développés pour les entités décentralisées, les Directions Régionales et les élus (la part prise en charge sera discutée entre les parties) (f) Equipment (g) Consultants locaux	<Partie Ivoirienne > (a) Désignation du Personnel Homologue (b) Mise à disposition de locaux et du matériel Espace de Bureau avec équipement nécessaire et services (électricité, eau etc.) au MIS, à Yamoussoukro et dans le Haut-Sassandra/ quelques bureaux à Bouaké (c) Allocation budgétaire - Coût de fonctionnement et d'entretien du matériel fourni et des installations aménagées dans le cadre du Projet - Prise en charge financière des animateurs du Projet - Budget pour la formation sur les modules développés pour les entités décentralisées, les Directions Régionales et les élus - Coûts nécessaires à la réalisation des projets dans la Région de Gbêkê	
2-1. Examiner l'état d'application du "Modèle".			
2-2 Faire le suivi de l'application du "Modèle".			
2-3 Compiler les enseignements tirés et faire des recommandations pour affiner le "Modèle".			
3-1 Les programmes de formation sont mis en œuvre .			
3-2 Une base de données est conçue dans la Région du Haut-Sassandra .			
3-3 Un plan de développement sectoriel est formulé à partir de la base de données développée dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-4 Sélection des projets pilotes dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-5 Mettre en œuvre les projets pilotes sélectionnés dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-6 Faire le suivi en matière de gestion et de maintenance par les organisations communautaires dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-7 Faire le suivi dans l'application du "Modèle" et faire apparaître les résultats dans le programme de formation.			
3-8. Compiler les enseignements tirés et faire des recommandations pour affiner le "Modèle"			
4-1 Compiler les leçons tirées des Extrants 1 à 3 et discuter avec les personnes concernées .			
4-2 Faire une recommandation pour améliorer le système de mise en œuvre de la formation.			
			<Problèmes et contre-mesures>

## Cadre Logique du Projet

Intitulé du Projet: Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI) Phase 2.

Organisme de Mise en Œuvre : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Bénéficiaires directs: Agents et Fonctionnaires des Collectivités Territoriales et des Directions Régionales des Régions de Gbêké et du Haut -Sassandra


Bénéficiaires indirects: Populations des Régions de Gbêké et du Haut -Sassandra

Durée: février 2019 - février 2023 (Quatre ans)

Zone Cible: Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra

Version CLP Vesion 1

Date 30 Septembre 2019

Objectif Global	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèse Importante
Les capacités des Collectivités Territoriales à fournir des services publics sont renforcées et la confiance des populations à l'égard des Collectivités Territoriales est renforcée .	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations dispensées dans d'autres régions sur la base des modules de formation.</li> <li>- Plus de ●% de personnes dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra sont satisfaites des services publics.</li> <li>- Plus de ●% de personnes dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra estiment que les Collectivités Territoriales sont attentives aux besoins de la communauté.</li> <li>- Plus de ●% de personnes dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra se rendent compte que les Collectivités Territoriales entreprennent des activités de développement équitables.</li> <li>- Plus de ●% de personnes dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra se rendent compte que les Collectivités Territoriales partagent les informations avec les populations.</li> </ul>	1. Des études sur les Leaders Communautaires, les Organisations Communautaires et les Collectivités Territoriales	
Objectif du Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèse Importante
Le fondement pour l'amélioration des capacités des Collectivités Territoriales à fournir des services publics en toute transparence, en collaboration avec les communautés est établi.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les programmes triennaux (des secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau ) sont formulés sur la base des données et processus de priorisation dans les Communes et Conseils Régionaux des Régions de Gbêké et du Haut -Sassandra.</li> <li>2. Les projets des secteurs de l'éducation et de l'approvisionnement en eau contenus dans les Programmes Triennaux sont exécutés sur la base de concertations publiques dans la Région de Gbêké.</li> <li>3. Les projets des secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural sont mis en œuvre à la suite de consultations publiques dans la Région du Haut-Sassandra.</li> <li>4. Les infrastructures d'école primaire et d'approvisionnement en eau en milieu rural sont gérées et entretenues en collaboration avec les organisations à base communautaire et les Communes/le Conseil Régional dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra.</li> <li>5. Plus de ● % des agents des Communes / du Conseil Régional se rendent compte que le contenu et la fréquence de l'appui technique apporté et la collaboration avec les Ministères Techniques et leurs Directions Régionales se sont améliorés avec des rôles et responsabilités clairs, par rapport à la période de pré-démarrage du Projet.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats de l'Etude d'Etat des Lieux et de l'Enquête Finale dans les zones cibles</li> <li>2. Etudes sur les Collectivités Territoriales, les Directions Régionales et l'Administration Centrale</li> <li>3. Etudes sur les Leaders Communautaires, les Organisations Communautaires et les Collectivités Territoriales</li> </ol>	Les événements affectant la gouvernance locale ne se produisent pas en Côte d'Ivoire.
Extrants	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèse Importante
1. Les outils de formation visant à renforcer la capacité des agents des Collectivités Territoriales sont élaborés.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les modules de formation (planification, mise en œuvre et suivi) pour les agents des Collectivités Territoriales et des Directions Régionales (DRH, DRENETFP/ DDENETFP, IEPP) sont conçus.</li> <li>2. Des plans de formation (avec formateurs) sont élaborés.</li> </ol>	1. Plan de formation et rapport d'exécution de formation	La situation socio-politique dans les Régions Cibles n'est pas beaucoup détériorée.
2. Les méthodes du modèle sont améliorées et consolidées dans la Région de Gbêké .	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de projets par Commune/Conseil Régional dans le Plan de Développement Triennal en utilisant les outils de planification et les méthodes du modèle pour la formulation du projet</li> <li>2. Nombre de projets par Commune/Conseil Régional dans le Plan de Développement Triennal en utilisant les outils et les méthodes du modèle pour la mise en œuvre du projet</li> <li>3. Le pourcentage d'infrastructures d'école primaire et d'approvisionnement en eau gérées et entretenues en collaboration avec les organisations à base communautaire</li> <li>4. Recommandations pour la promotion du modèle dans la Région de Gbêké</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plans de Développement Sectoriels élaborés par le Conseil Régional et les Communes dans la Région de Gbêké</li> <li>2. Procès-Verbaux des réunions du Comité de Coordination/ Comité Scientifique</li> <li>3. Rapport d'Avancement du Projet</li> <li>4. Rapport Annuel des COGES / CGPE</li> </ol>	
3. Les méthodes améliorées du modèle sont mises en œuvre dans la Région du Haut-Sassandra à travers les programmes de formation et des projets pilotes.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Au moins, ● responsables des Collectivités Territoriales reçoivent une formation en rapport aux méthodes du modèle</li> <li>2. Toutes les Communes et le Conseil Régional dans la Région du Haut-Sassandra utilisent les outils de planification et les méthodes du modèle présentés lors de la formation.</li> <li>3. Toutes les Communes Pilotes et le Conseil Régional dans la Région du Haut-Sassandra utilisent les outils et les méthodes du modèle pour la mise en œuvre des projets des secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural</li> <li>4. Toutes les Communes Pilotes et le Conseil Régional dans la Région du Haut-Sassandra utilisent les outils et les méthodes du modèle pour la gestion et la maintenance des infrastructures d'école primaire et d'approvisionnement en eau en milieu rural</li> <li>5. Recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats des enquêtes menées à l'aide de questionnaires et d'entretiens avec les agents des collectivités territoriales et les communautés</li> <li>2. Procès-verbaux des réunions du Comité de Coordination</li> <li>3. Rapport d'Avancement du Projet</li> </ol>	
4. La recommandation du modèle et de ses méthodes à d'autres régions est faite.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les manuels révisés portant sur les méthodes du modèle sur la base des leçons apprises dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra sont préparés et approuvés au niveau du CCC.</li> <li>2. La recommandation portant sur le système de mise en œuvre de la formation est faite (y compris les conditions, les ressources nécessaires à la mise en œuvre).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1-1. Rapport de séminaires, Rapport d'Avancement du Projet ,</li> <li>1-2. Procès-Verbaux des réunions du Comité de Coordination/Comité Scientifique</li> <li>2-1. Plan d'Action</li> </ol>	
Activités	Intrants		Conditions préalables
1-1. Améliorer les manuels portant sur les méthodes du modèle et développer des modules et plans de formation	<p>&lt; La Partie Japonaise &gt;</p> <p>(a) Déploiement d'Experts</p> <p>(b) Dépenses des activités du Projet</p> <p>(c) Formation au Japon</p> <p>(d) Formation sur place pour le personnel homologue</p> <p>(e) Coût partiel relatif à la formation sur les modules développés pour les entités décentralisées , les Directions Régionales et les élus (la part prise en charge sera discutée entre les parties)</p> <p>(f) Equipment</p> <p>(g) Consultants locaux</p>	<p>&lt; Partie Ivoirienne &gt;</p> <p>(a) Désignation du Personnel Homologue</p> <p>(b) Mise à disposition de locaux et du matériel</p> <p>Espace de Bureau avec équipement nécessaire et services (électricité, eau etc.) au MIS, à Yamoussoukro et dans le Haut-Sassandra/ quelques bureaux à Bouaké</p> <p>(c) Allocation budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût de fonctionnement et d'entretien du matériel fourni et des installations aménagées dans le cadre du Projet</li> <li>- Prise en charge financière des animateurs du Projet</li> <li>- Budget pour la formation sur les modules développés pour les entités décentralisées, les Directions Régionales et les élus</li> <li>- Coûts nécessaires à la réalisation des projets dans la Région de Gbêké</li> </ul>	<p>La sécurité dans les zones cibles n'entrave pas les activités du Projet.</p> <p>La coopération et la compréhension du Projet sont adoptées par les Collectivités et les populations .</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>&lt;Problèmes et contre-mesures&gt;</p>
1-2. Réviser les manuels et les modules de formation en fonction des Extrants 2 et 3.			
2-1. Examiner l'état d'application des méthodes du modèle			
2-2. Faire le suivi de l'état d'application des méthodes du modèle et renforcer leur mise en œuvre			
2-3. Compiler les leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région de Gbêké			
3-1. Mettre en œuvre les programmes de formation			
3-2. Développer une base de données dans la Région du Haut-Sassandra .			
3-3. Formuler un plan de développement sectoriel à partir de la base de données développée dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-4. Sélectionner des projets pilotes dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-5. Mettre en œuvre les projets pilotes sélectionnés dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-6. Mettre en place /redynamiser les organisations à base communautaire et faire le suivi de la gestion et de la maintenance des infrastructures d'école primaire et d'approvisionnement en eau en milieu rural qu'elles assurent			
3-7. Faire le suivi de l'état d'application des méthodes du modèle			
3-8. Compiler les leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra			
4-1. Compiler les leçons tirées des Extrants 1 à 3 et développer les méthodes améliorées du modèle à travers des discussions avec les personnes concernées			
4-2. Faire une recommandation pour développer le système de diffusion du modèle et de ses méthodes			

Remarque:

Modèle: Vue d'ensemble / mécanisme de fourniture des services de base ( dans les secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural ) comprenant la planification, la mise en œuvre, et la gestion / maintenance, qui seront assurées à travers l'introduction des méthodes sur la base des principes suivants ; 1) la clarification des rôles et responsabilités de tous les acteurs du secteur public et le développement d'un mécanisme de collaboration et de coordination entre eux, 2) la planification et la mise en œuvre du projet sur la base de données objectives et ayant une équité garantie , et 3) la participation du public à tous les processus.

Méthode: Une méthodologie développée à travers le Projet pour la fourniture des services par les Collectivités Territoriales. Le Projet développera diverses méthodes qui sont expliquées dans les manuels. La mise en œuvre de ces méthodes conduira à la réalisation du modèle.

**Cadre Logique du Projet**


Intitulé du Projet: Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI) Phase 2.

Durée: février 2019 - février 2024 (Cinq ans)

Organisme de Mise en Œuvre : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité  
 Bénéficiaires directs: Agents et Fonctionnaires des Collectivités Territoriales et des Directions Régionales des Régions de Gbêké et du Haut -Sassandra  
 Bénéficiaires indirects: Populations des Régions de Gbêké et du Haut -Sassandra

Zone Cible: Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra  
 CLP Version 2

31 Août 2022

Objectif Global	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Hypothèse Importante
Les capacités des Collectivités Territoriales à fournir des services publics sont renforcées et la confiance des populations à l'égard des Collectivités Territoriales est renforcée .	1. Les méthodes du modèle sont utilisées par au moins une Collectivité Territoriale dans d'autres régions. 2. Plus de ●% des localités des régions cibles trouvent que les Collectivités Territoriales comprennent les besoins des populations. 3. Plus de ●% des localités des régions cibles estiment que leurs besoins de développement sont équitablement pris en compte dans les programmes triennaux. 4. Les Collectivités Territoriales des régions cibles expliquent aux communautés la procédure de sélection et de mise en œuvre des projets. 5. Plus de ●% des localités des régions cibles estiment que les écoles primaires et les infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural sont bien gérés par les organisations à base communautaire et les Collectivités Territoriales. 6. Une coordination et une coopération continues existent entre les Collectivités Territoriales sous l'impulsion du Corps Préfectoral pour une utilisation durable des méthodes du modèle dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra. 7. Le niveau de satisfaction des populations à l'égard des services publics s'accroît dans les régions cibles.	* Enquêtes par entretiens auprès de la DGDDL, des Collectivités Territoriales et des représentants des communautés.	
<b>Objectif du Projet</b> Le fondement pour l'amélioration des capacités des Collectivités Territoriales à fournir des services publics en toute transparence, en collaboration avec les communautés est établi.	<b>Indicateurs Objectivement Vérifiables</b> 1. Les données et les besoins collectés en collaboration avec les communautés sont utilisés lors de la formulation des programmes triennaux (secteurs de l'enseignement primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural) des Collectivités Territoriales des Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra. 2. Les projets des secteurs de l'enseignement primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural contenus dans les Programmes Triennaux sont correctement mis en œuvre en collaboration avec les communautés de la Région de Gbêké. 3. Les projets des secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural sont mis en œuvre de manière transparente avec un contrôle de la qualité dans la Région du Haut-Sassandra. 4. Des méthodes d'enquête d'état des lieux et de mise en œuvre de projets dans les zones où existent des campements sont développées. 5. Les organisations à base communautaire gèrent les écoles primaires et les infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural avec l'appui technique des Collectivités Territoriales dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra. 6. Plus de ● % des Collectivités Territoriales des Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra réalisent que le contenu et la fréquence du partage d'informations et la collaborations avec les Ministères Techniques et leurs Directions Régionales ont connu une amélioration. 7. Une coordination et une coopération existent entre les Collectivités Territoriales sous l'impulsion du Corps Préfectoral pour une utilisation durable des méthodes du modèle (affectation des budgets, formation sur les méthodes) dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra. 8. Les actions nécessaires à la promotion des méthodes du modèle par l'Administration centrale sont définies.	<b>Moyens de Vérification</b> * Résultats de l'Enquête de Base "E/B" et de l'Enquête Finale "E/F" (enquêtes par entretiens auprès des Collectivités Territoriales, des représentants des communautés et des organisations à base communautaire) dans les zones cibles. * Feuilles de suivi * Manuels élaborés	Les événements affectant la gouvernance locale ne se produisent pas en Côte d'Ivoire.
<b>Extrants</b>	<b>Indicateurs Objectivement Vérifiables</b>	<b>* Fiches de suivi</b>	
1. Les outils de formation visant à renforcer la capacité des agents des Collectivités Territoriales sont élaborés.	1. Les méthodes de planification, de mise en œuvre et de gestion/entretien (maintenance) des Collectivités Territoriales sont examinées et affinées. 2. Les modules de formation (planification, mise en œuvre et suivi) pour les agents des Collectivités Territoriales et des Directions Régionales (DRH, DRENA/ DDENA, IEPP) sont conçus.	* Feuilles de suivi * Manuels élaborés	La situation socio-politique dans les Régions Cibles n'est pas beaucoup détériorée.
2. Les méthodes du modèle sont améliorées et consolidées dans la Région de Gbêké.	1. Une organisation qui promeut les méthodes dans la Région de Gbêké mène des activités. 2. ●% des Collectivités Territoriales utilisent les méthodes du modèle pour la planification lors de l'élaboration de leurs programmes triennaux. 3. ●% des Collectivités Territoriales utilisent les méthodes du modèle pour la mise en œuvre de projets. 4. ● % des Collectivités Territoriales apportent un soutien aux organisations à base communautaire pour la gestion des écoles primaires et des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural. 5. Recommandations pour la promotion du modèle dans la Région de Gbêké	* Résultats de l'Enquête de Base "E/B" et de l'Enquête Finale "E/F" (enquêtes par entretiens auprès des Collectivités Territoriales, des représentants des communautés et des organisations à base communautaire) dans le Gbêké * Feuilles de suivi * Recommandations	
3. Les méthodes améliorées du modèle sont mises en œuvre dans la Région du Haut-Sassandra à travers les programmes de formation et des projets pilotes.	1. Nombre de programmes de formation mis en œuvre sur les méthodes du modèle et nombre et types de participants aux programmes de formation. 2. Tous les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra utilisent les méthodes du modèle pour la planification. 3. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra recueillent des informations relatives à toutes les localités, y compris les campements. 4. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra utilisent les méthodes du modèle pour la mise en œuvre de projets à travers des projets pilotes. 5. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra introduisent les méthodes du modèle pour la gestion et la maintenance des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural. 6. Toutes les Collectivités Territoriales de la Région du Haut-Sassandra renforcent leurs communications avec les COGES et l'IEPP pour la gestion et l'entretien des écoles primaires. 7. Recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra	* Feuilles de suivi * Recommandations	
4. La recommandation du modèle et de ses méthodes à d'autres régions est faite.	1. Les manuels révisés portant sur les méthodes du modèle sur la base des leçons apprises dans les Régions de Gbêké et du Haut-Sassandra sont préparés et approuvés au niveau du CCC. 2. Les enseignements tirés de la mise en œuvre des méthodes du modèle dans les zones où existent des campements sont compilés. 3. Des recommandations sont faites sur les moyens de propager les méthodes du modèle à d'autres Collectivités Territoriales. 4. Les méthodes du modèle sont partagées avec les faitières des Collectivités Territoriales ainsi que d'autres organisations par les acteurs des régions cibles du projet. 5. Des outils de dissémination tels qu'un guide et des supports audiovisuels sont développés pour promouvoir les méthodes du modèle. 6. L'Administration Centrale met en œuvre certaines activités au niveau central pour promouvoir les méthodes du modèle.	* Feuilles de suivi * Manuels révisés approuvés par le CCC * Recommandations * Outils de dissémination (guide, supports audio-visuels, etc.)	
<b>Activités</b>	<b>Intrants</b>		
1-1. Améliorer les manuels portant sur les méthodes du modèle et développer des modules et plans de formation	< La Partie Japonaise > (a) Déploiement d'Experts	< Partie Ivoirienne > (a) Désignation du Personnel Homologue	<b>Conditions préalables</b> La sécurité dans les zones cibles n'entrave pas les activités du Projet.  La coopération et la compréhension du Projet sont adoptées par les Collectivités et les populations .  <Problèmes et contre-mesures>
1-2. Réviser les manuels et les modules de formation en fonction des Extrants 2 et 3.	(b) Dépenses des activités du Projet	(b) Mise à disposition de locaux et du matériel	
2-1. Examiner l'état d'application des méthodes du modèle	(c) Formation au Japon	Espace de Bureau avec équipement nécessaire et services (électricité, eau etc.) au MIS, à Yamoussoukro et dans le Haut-Sassandra/ quelques bureaux à Bouaké	
2-2. Faire le suivi de l'état d'application des méthodes du modèle et renforcer leur mise en œuvre	(d) Formation sur place pour le personnel homologue	(c) Allocation budgétaire	
2-3. Compiler les leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région de Gbêké	(e) Coût partiel relatif à la formation sur les modules développés pour les entités décentralisées, les Directions Régionales et les élus (la part prise en charge sera discutée entre les parties)	- Coût de fonctionnement et d'entretien du matériel fourni et des installations aménagées dans le cadre du Projet	
3-1. Mettre en œuvre les programmes de formation	(f) Equipement	- Prise en charge financière des animateurs du Projet	
3-2. Développer une base de données dans la Région du Haut-Sassandra .	(g) Consultants locaux	- Budget pour la formation sur les modules développés pour les entités décentralisées, les Directions Régionales et les élus	
3-3. Formuler un plan de développement sectoriel à partir de la base de données développée dans la Région du Haut-Sassandra.		- Coûts nécessaires à la réalisation des projets dans la Région de Gbêké	
3-4. Sélectionner des projets pilotes dans la Région du Haut-Sassandra			
3-5. Mettre en œuvre les projets pilotes sélectionnés dans la Région du Haut-Sassandra.			
3-6. Mettre en place /redynamiser les organisations à base communautaire et faire le suivi de la gestion et de la maintenance des infrastructures d'école primaire et d'approvisionnement en eau en milieu rural qu'elles assurent			
3-7. Faire le suivi de l'état d'application des méthodes du modèle			
3-8. Compiler les leçons apprises et faire des recommandations pour la promotion du modèle dans la Région du Haut-Sassandra			
4-1. Compiler les leçons tirées des Extrants 1 à 3 et développer les méthodes améliorées du modèle à travers des discussions avec les personnes concernées			
4-2. Faire une recommandation pour développer le système de diffusion du modèle et de ses méthodes			

Remarque:  
 Modèle: Vue d'ensemble / mécanisme de fourniture des services de base ( dans les secteurs de l'éducation primaire et de l'approvisionnement en eau en milieu rural ) comprenant la planification, la mise en œuvre, et la gestion / maintenance, qui seront assurées à travers l'introduction des méthodes sur la base des principes suivants ; 1) la clarification des rôles et responsabilités de tous les acteurs du seteur public et le développement d'un mécanisme de collaboration et de coordination entre eux, 2) la planification et la mise en œuvre du projet sur la base de données objectives et ayant une équité garantie , et 3) la participation du public à tous les processus.  
 Méthode: Une méthodologie développée à travers le Projet pour la fourniture des services par les Collectivités Territoriales. Le Projet développera diverses méthodes qui sont expliquées dans les manuels. La mise en œuvre de ces méthodes conduira à la réalisation du modèle.